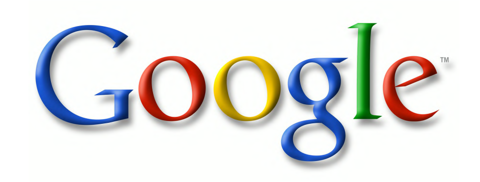
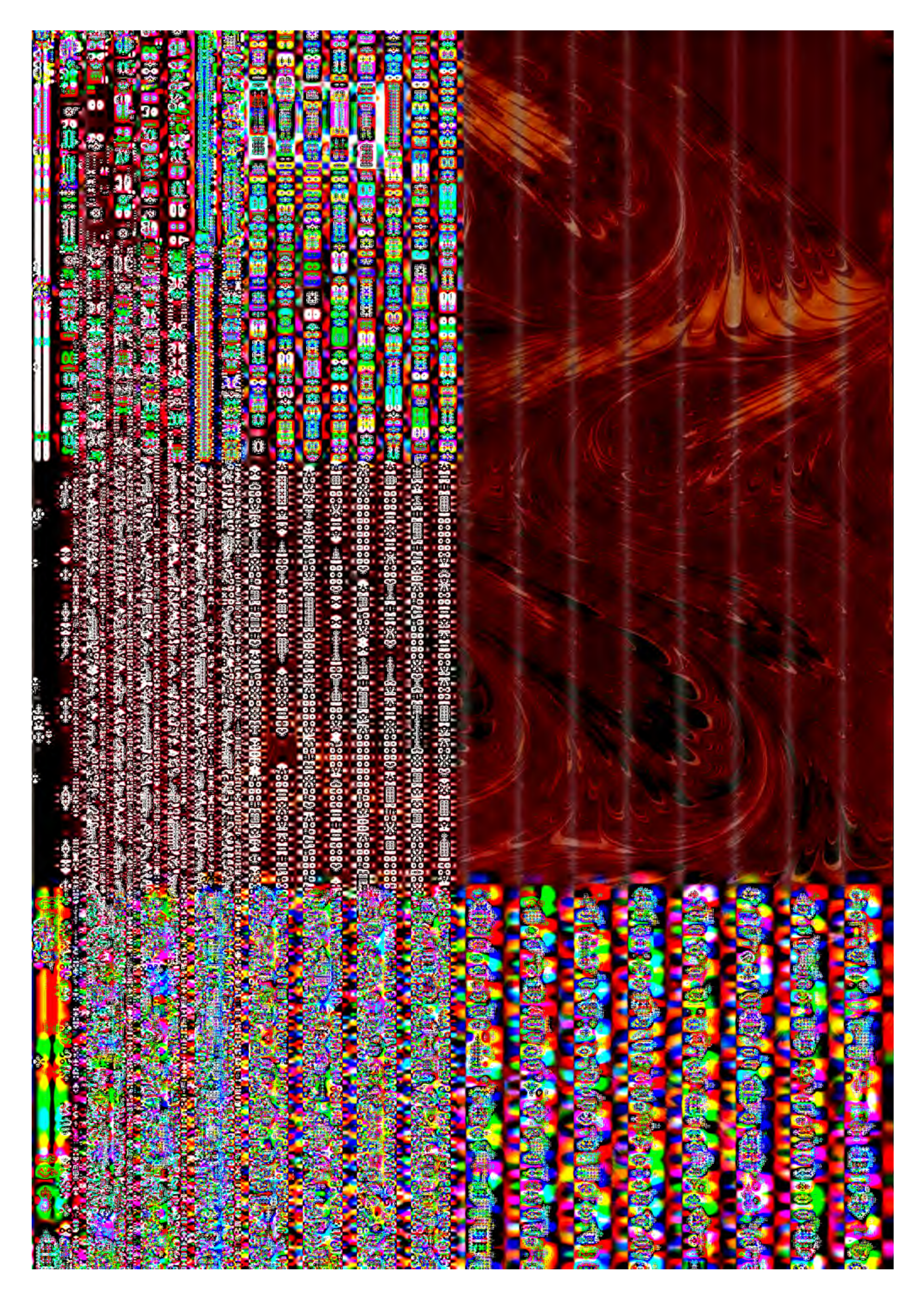
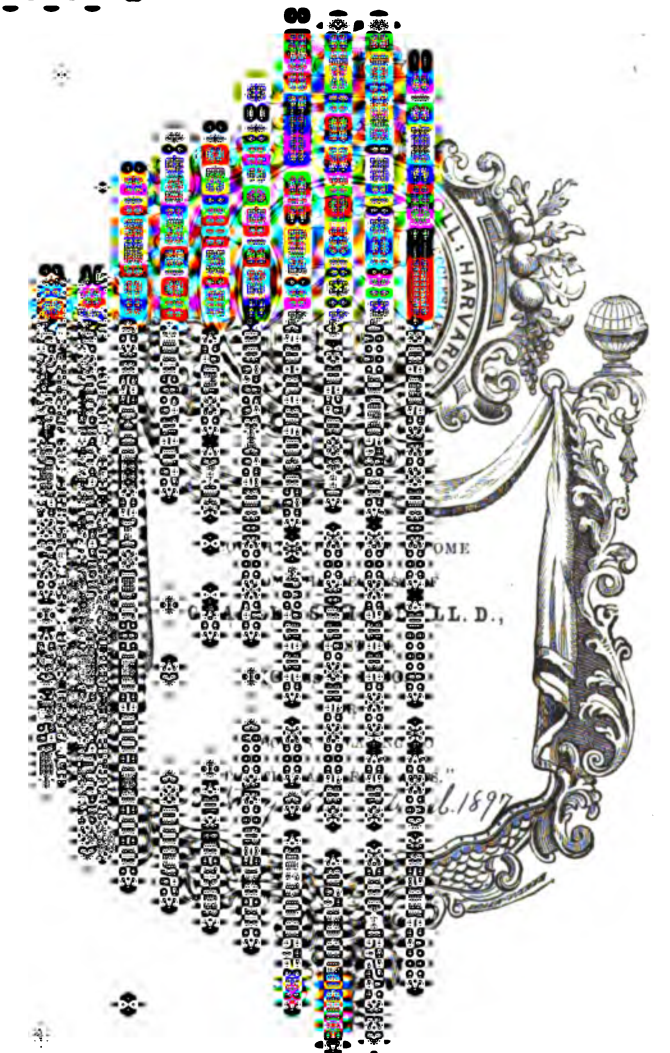
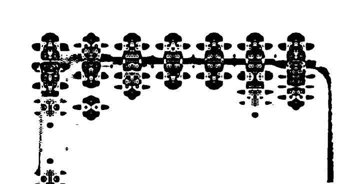
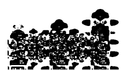










L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

TOME X. — ANNÉE 1896

OUVRAGES DE CHARLES NORMAND

ALBUMS DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

Volumes grand in-4° et petits in-folio, de grand luxe, avec planches taille douce formant supplément de l'*Ami des Monuments et des Arts*, et le plus beau des recueils d'art ou d'archéologie.

1re Série.

Corpus des Monuments Grecs.

1re Partie. **La Troie d'Homère** Seul ouvrage donnant des reproductions fidèles et les premières héliogravures sur cette ville fameuse. *Epuisé*. Une seconde édition est en préparation avec étude critique des fouilles faites en 1894.

• Partie. **Lycosura.** (Prêt à paraitre.)

Les autres parties sont très avancées.

2e Série.

Musées Européens.

1° Musée de Salzbourg : Chambres historiques du moyen-âge, et de la Renaissance et moderne . . » 35

2° La Glyptothèques de Munich avec héliogravures inédites (sous presse).

3e Série.

Variétés.

1er Livre d'Or du Salon d'Architecture donnant des monuments français ou étrangers inédits, anciens ou modernes. . . . . . » 55

2° Livre d'or du Salon d'Architecture (Rétrospectif), 55 fr.

Paris. — Nouvel itinéraire-guide artistique et archéologique de la capitale, mis au courant des travaux de l'érudition contemporaine. Nombreux plans et vues, 1er volume, reliure d'amateurs, tête dorée. (*Le 2e volume paraît en livraisons*). . . . . 25 fr.

L'Ami des Monuments et des Arts. — Huit des neufs tomes sont en vente au prix de 25 fr. chaque (étranger, 30 fr.). Le premier, épuisé après avoir vu son prix s'élever à 80 fr. sera réimprimé à 25 fr. dès qu'il y aura 300 nouveaux souscripteurs ayant déjà acquis les tomes disponibles.

Carte de Jersey — en trois couleurs — basée sur l'étude critique des documents existants et sur les observations personnelles de l'auteur. (*Epuisée*).

Description de l'île de Jersey, avec notice sur l'histoire de la carte de l'île. (*Epuisée*).

Tracé nouveau proposé pour obtenir l'ombre de la sphère. (*Epuisé*).

L'Architecture métallique antique. — Du rôle du métal dans les constructions antiques. In-4° avec deux planches gravées au burin et 30 bois intercalés, 1884. — Ce travail, où se trouve développé, pour la première fois, le rôle du métal dans les constructions grecques et romaines, est *épuisé*. Une réédition est en préparation.

Les Fouilles d'Olympie (Id.). — In-4° avec gravures (*Epuisé*).

Les Fouilles de Pergame (Id.). — In-4° avec gravures (*Epuisé*).

Bulletin de la Société des Amis des Monuments Parisiens. — Huit volumes in-8°, avec planches hors texte, eau-forte, nombreux bois intercalés. (Le neuvième est en cours de publication). Le tome 1er est épuisé en partie.

L'Hôtel de Cluny. — Un volume in-4° jésus sur papier de Hollande, accompagné de 30 eaux-fortes et héliogravures, tirées à part ou dans le texte, et de nombreux croquis dans le texte : 50 francs.

L'AMI
DES MONUMENTS
ET DES ARTS

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ADOPTÉ COMME ORGANE INTERNATIONAL PAR LE PREMIER CONGRÈS OFFICIEL POUR
LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

Organe de la Society for the protection of ancient Buildings
Et du Comité du Répertoire des fouilles, découvertes et Antiquités nationales

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE
REVUE DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES DANS LES AUTRES PAYS

Architecture. Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

Publication couronnée par l'Institut de France
(Académie des Beaux-Arts, prix Bailly)

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments Parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments Rouennais
Lauréat de l'Institut *Académie des Beaux-Arts*

TOME X

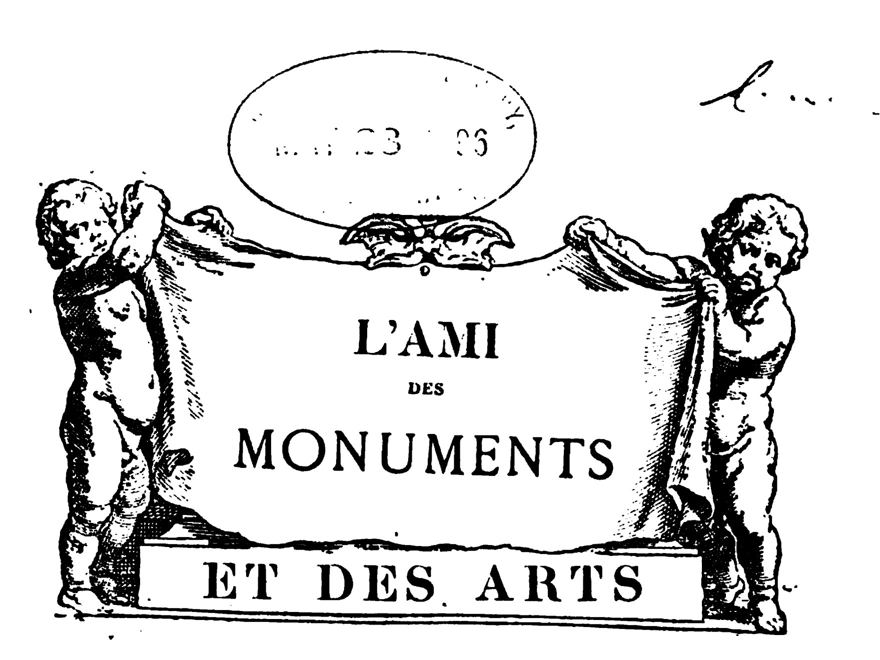
PARIS, rue de Miromesnil, 98

1896

[illegible]

18[illegible] - 18[illegible]

[illegible]



ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ADOPTÉ COMME ORGANE INTERNATIONAL PAR LE PREMIER CONGRÈS OFFICIEL POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

Organe de la Society for the protection of ancient Buildings
Et du Comité du Répertoire des fouilles, découvertes et Antiquités nationales

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

REVUE DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES DANS LES AUTRES PAYS

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

Publication couronnée par l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts, prix Bailly).

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire de la Société des Amis des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais
Lauréat de l'Institut (Académie des Beaux-Arts)

N°s 53-54. — Première partie du 10e volume (1896)

PARIS

98, RUE DE MIROMESNIL

1896

[illegible]

TABLE DES ARTICLES DU N° 53-54.

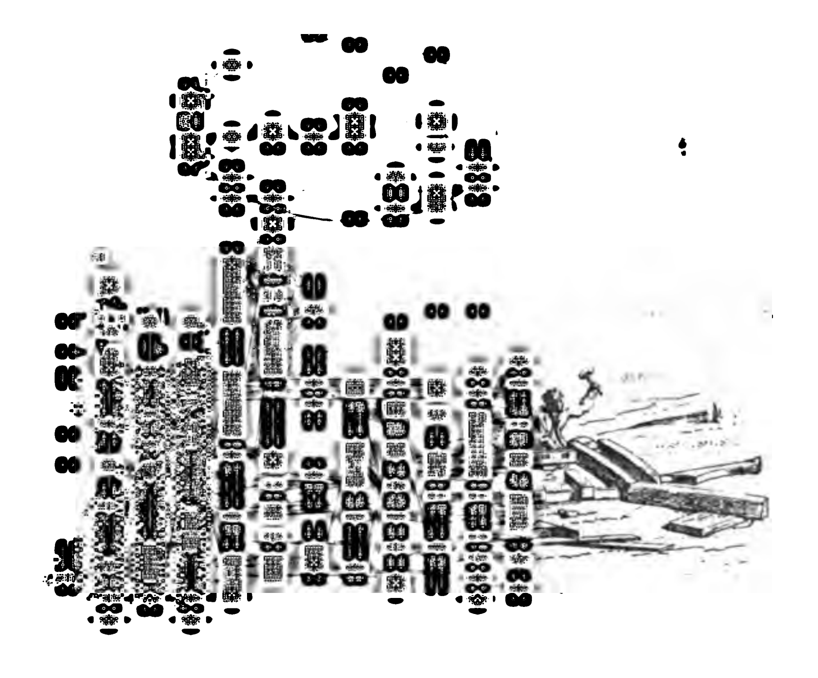
Première partie du dixième volume

Voir la table des gravures.



Paris 98 Rue Miromesnil

SEPTIME SEVERE



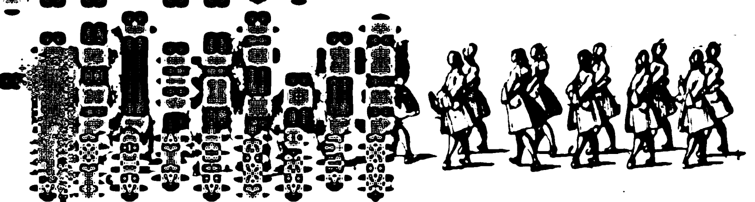
… S BEAUX-ARTS

… DES ARTS

… T AMIS

… ire à tous les « Amis »
… *i des Monuments et des*
… meilleur ouvrage sur
… s.
… des votants, ce prix à
… récompense excep-
… le de ses ouvrages,
… oins que pour les ser-
… nts précieux publiés
… *des Arts*, et qui renou-
… français.
… nos « Amis » a donc
… rdée spontanément et
… gues reçoivent ici l'ex-
… euses, si nous n'avons
… mbreuses félicitations
… vons remercier encore
… obligeants commen-
… adémie.

[illegible] dans ce nouvel encouragement, [illegible]ce, la force nécessaire à la réa- [illegible]us poursuivons pour le bien de [illegible]ie, qu'on appauvrit chaque jour [illegible]ncore par là combien sont vains [illegible]détournés, par lesquels, depuis [illegible]euvre que nos collègues pour- [illegible] faveur du Beau, et des intérêts [illegible]-mêmes soutiennent.



[illegible]OIREMENT SAUVÉES [illegible]LOUSE

[illegible] Musée des Augustins.

[illegible]ILHAC.

[illegible] conseiller municipal de Toulouse.

[illegible] vente de boiseries curieuses appar- [illegible] ce sujet des renseignements puisés [illegible]

[illegible]git de panneaux de bois sculptés [illegible]t ornant *un salon* d'un local cédé [illegible]lle et où l'on vient d'installer à [illegible]tre école des Arts. Ce salon est [illegible]n encore remaniée où M. Esquié [illegible]nent du directeur, la bibliothèque [illegible]ition. Rien n'était plus facile que [illegible]au salon avec les panneaux très [illegible]ecte n'aime sans doute pas les [illegible] avait pas songé. De sorte que [illegible]anteur de son métier, avait en [illegible]jets d'art, au prix de 6000 fr., [illegible]ssant pour le compte d'un mar-



chand de Paris, quai Voltaire. La société archéologique informée par moi écrivit immédiatement au maire, au préfet, fit avertir Jean-Paul Laurens, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. Bref nos démarches ont abouti et le Conseil municipal est revenu sur sa délibération ; et les boiseries resteront à l'Ecole des Beaux-Arts, *si* l'architecte y met de la bonne volonté. Dans le cas contraire nous les prendrons à notre musée Saint-Raymond qui s'enrichit tous les jours.. Il vient de faire acquérir par la ville au prix de 30,000 fr., payables par annuités, la collection des poids et des mesures inscrits des villes du midi de la France, formée par Edw. Barry. Il a reçu en don l'admirable collection de céramique romaine recueillie à Moutans (Tarn), par M. Elie Rossignol et d'autres séries précieuses.

Actuellement M. Roschach termine le classement de la galerie romaine et gallo-romaine au musée des Augustins. Les marbres de Martres-Tolosane forment, vous le savez, la plus grande partie de notre trésor[1]. Les fragments obtenus récemment grâce aux fouilles de Lebègue, ont permis de reconstituer entr' autres les bas-reliefs des travaux d'Hercule. L'ensemble est TRÈS ÉTONNANT et notre galerie va faire parler d'elle.



DÉMOLITION DE LA CHAPELLE DU LYCÉE CORNEILLE A ROUEN

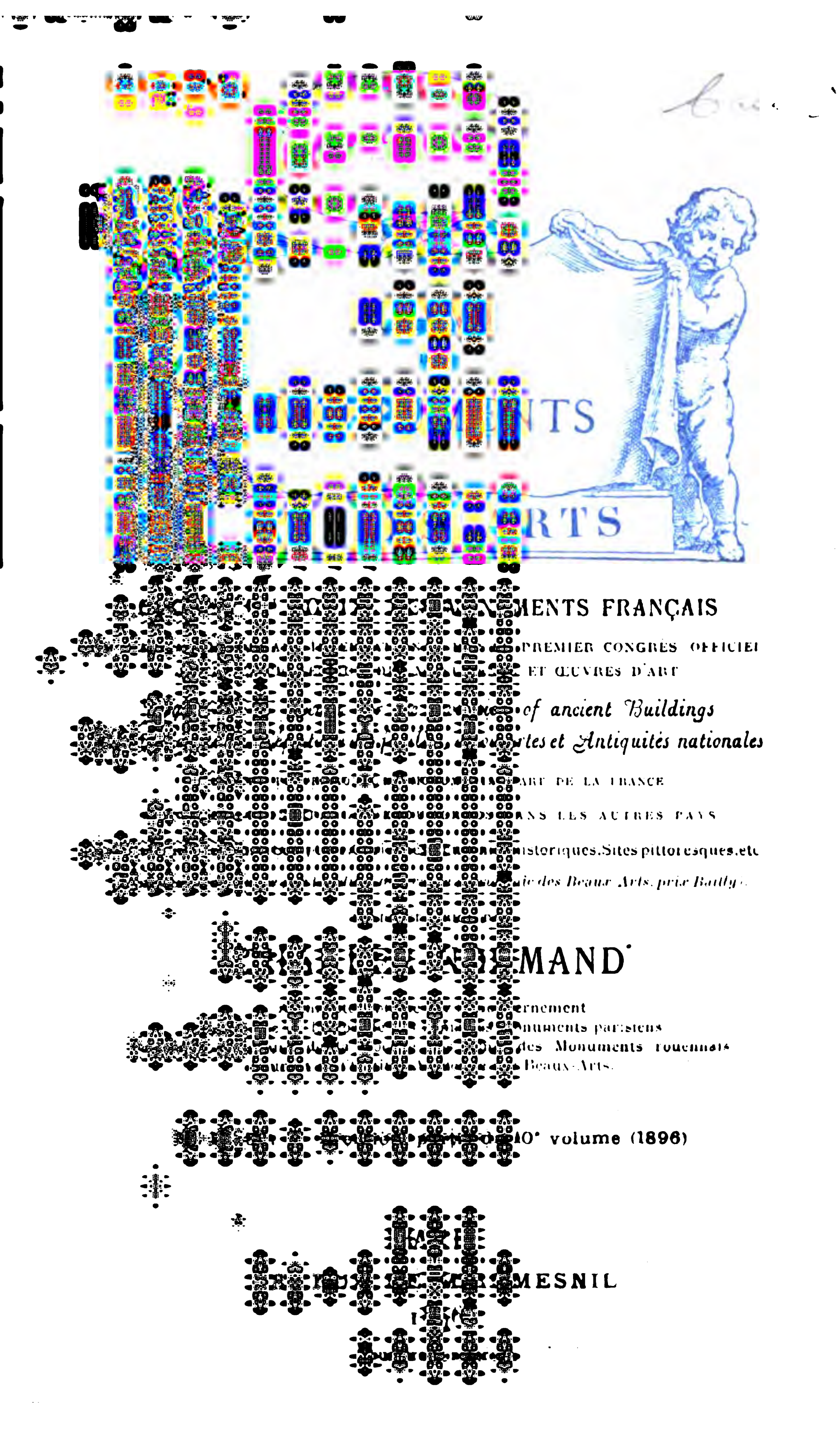
Vœu de conservation

La Société des Architectes a formulé précédemment une protestation contre le projet de démolition de la chapelle du Lycée Corneille à Rouen.

Toutes les Sociétés savantes de la région, du département et de la ville, les Sociétés d'Architecture de Paris et de la province, ont été également unanimes à demander la conservation de l'édifice.

L'opinion de tout le public technique — le plus compétent en la matière — est donc entièrement d'accord sur le mérite artistique de l'œuvre, son intérêt archéologique et sa solidité.

[1] Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome 5, p. 204, et t 9, p. 251 et 297.



MENTS FRANÇAIS

PREMIER CONGRÈS OFFICIEL

ET ŒUVRES D'ART

of ancient Buildings

tes et Antiquités nationales

ART DE LA FRANCE

NS LES AUTRES PAYS

historiques. Sites pittoresques. etc

ie des Beaux Arts, prix Bailly.

MAND

rnement

numents parisiens

des Monuments rouennais

Beaux-Arts.

10e volume (1896)

MESNIL

TABLE DES ARTICLES DU N° 53-54.

PREMIÈRE PARTIE DU DIXIÈME VOLUME

Voir la table des gravures.

Cet homme, peu désireux de gloire, comme presque tous les artistes italiens de cette époque, séduit par les doctrines d'Ignace de Loyola, alors au moment de ses plus grands succès, se décida à abandonner compas et palette pour se soumettre à sa règle. Les vœux dans cet ordre étaient de deux sortes : obéissance absolue au supérieur et autre vœu d'entière soumission au Pape. Le novice, à peine entré dans l'ordre, se vit désigner par un autre nom que le sien, et envoyer à Rome pour rompre entièrement avec le passé.

Peu de temps après son arrivée dans cette ville, le cuisinier de la communauté aurait eu, à ce qu'il paraît, besoin d'aide, et se serait adressé au supérieur, qui, lui désignant le nouvel arrivé, le lui mit à sa disposition. Celui-ci, sans aucune observation, sans rien réclamer, se soumit à ces humbles fonctions qui, peut-être, auraient duré toute sa vie, sans une circonstance particulière qui les fit cesser. Il prit fantaisie à un ancien camarade d'atelier, venu à Rome, d'aller lui faire visite. Surpris de le trouver au milieu de pareilles occupations, son premier soin fut, après avoir pris congé de lui, de se présenter au supérieur de l'ordre, pour lui reprocher de perdre aussi inutilement un talent hors ligne dont il pouvait obtenir les plus grands services.

Le supérieur fit appeler le novice, qui lui confirma qu'effectivement, lorsqu'il était dans le monde, il avait tenu la palette et le compas. C'était le commencement de la grandeur de la Compagnie de Jésus, et au moment où elle songeait à conquérir le monde au moyen de l'éducation de la jeunesse ; et pour cela, il fallait des Lycées. On s'empressa de mettre en œuvre le talent du Pozzi. Car il se conçoit sans peine qu'avec une telle ambition chez de pareils hommes, toutes les précautions furent prises et tous les talents employés pour que les établissements qu'ils se proposaient d'élever fussent aussi parfaits que possible.

Secondé par le pape Grégoire XIII, et sous sa volonté, le Pozzi dessina le plan du Collège romain, de tout ce qui en fait partie, ainsi que de l'église qui y est annexé. Ce plan, adopté par la Compagnie de Jésus et par le Pape, resta le modèle uniforme de tout ce que la Compagnie de Jésus fit construire dans l'univers, et auquel un souverain fit l'honneur de s'en servir pour élever l'Escurial.

Comme le Pape était le supérieur des supérieurs, et devait largement contribuer à la construction du Lycée, il était naturel que tous les dessins en fussent déposés en son palais. La cour des études du Lycée de Rouen, et en plus son église, sont la reproduction à peu près exacte, mais réduite, de l'église de Saint-Ignace et du Collège romain qui contenait, en outre des constructions nécessaires

à l'instruction et à l'habitation, un observatoire d'où est sorti plus tard le Père Secchi, bien connu par ses travaux sur le soleil, une bibliothèque et une pharmacie dans laquelle on distribuait les remèdes aux prix de revient, c'est-à-dire environ dix fois moins cher que dans les pharmacies ordinaires ; disons, à l'honneur de la ville de Rome, que cet usage y subsiste encore.

La Compagnie avait fini par être tellement convaincue des talents du Père Pozzi, qu'elle lui confia au centre de Rouen un terrain à peu près égal à celui de la place Saint-Ouen, pour le couvrir de constructions ; le plan de l'église adopté par elle fut celui de l'antique basilique romaine où siégaient les tribunaux y rendant leurs arrêts, et qui avaient servi d'église aux premiers chrétiens. La *cella*, d'où sortait la sentence, devant dans l'ancienne basilique fixer seule toute l'attention du public, excluait toute idée de galerie circulant par derrière ; cette disposition fut conservée dans les églises bâties sur leur modèle.

L'image de la Divinité, aussi grande que possible, fut placée dans la *cella* pour attirer sur elle partout et toujours les regards des fidèles ; vérité dont les Espagnols sont tellement convaincus, qu'ils placent parfois leur maître-autel à la hauteur d'un premier étage.

Les quatre tribunes adossées dans l'église du Lycée, aux quatre coins du transept, se retrouvent dans l'église de Saint-Ignace ; on y plaçait l'orgue et les chantres pour que le service religieux ne soit pas coupé par la fonction et le chant en avant et l'orgue accompagnant à l'arrière. Les autres tribunes servaient pour tenir les élèves divisés des fidèles n'en faisant pas partie.

Au-dessus de ce plan bien combiné, le Pozzi avait peint son merveilleux tableau : l'*Apothéose de saint Ignace*, composition de plusieurs centaines de figures que Paul Véronèse lui-même aurait signée.

Si l'église du Lycée possède un tombeau de Cardinal, en revanche celle de Saint-Ignace renferme le somptueux monument de Grégoire XIII, le Pape qui réforma le calendrier et ajouta tous les quatre ans un jour au mois de février. La révolution italienne, qui fit disparaître trois royaumes et d'autres principautés, n'a pas fait tomber une seule église ! Il y a encore plus : la Municipalité romaine voulant ouvrir la via Nazionale, artère qui traverse toute la ville et met la gare centrale en communication avec le Vatican, et qui absorba bien des millions, a mis sur son parcours sept églises en façade sans en égratigner une seule ; et ne voulant pas toucher, bien que frappé d'alignement, au palais Massimi qui avait hospitalisé les presses de Furst et Gutenberg, et qui depuis fut rebâti

par Balthazar Peruzzi, fit faire à la voie une forte courbe qui lui augmenta sa dépense de peut-être un million.

En dehors de la Municipalité, cette Italie soi-disant ruinée vient de dépenser au delà de 100,000 francs pour faire dorer une église, Chiesa-Nuova, place via Nazionale. Pareille somme, pour le même but, fut employée il y a trois ans à l'église des Saints-Apôtres. N'oublions pas nos bons rapports du passé ; espérons bientôt les voir renaître si la fortune, nous venant en aide, en éloigne les obstacles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : AUGUSTE DUTUIT.

Rouen, le 3 août 1895.

Monsieur X***

Le citoyen Robespierre a dit quelque part que le premier droit de l'homme était celui de vivre ; je crois qu'on devrait appliquer cet axiome à tous nos monuments, qu'aucun pouvoir ne pourrait détruire, comme faisant partie de l'instruction publique. Il y a souvent plus à apprendre dans une œuvre d'architecture que dans beaucoup de livres.

L'homme ne vit pas seulement que de pain, et à ce titre l'église du Lycée a autant de droits à l'existence que la fonte du Vieux-Marché. Si les fonds manquent pour son entretien, qu'on en fasse un magasin ; il y a assez de planches sur le quai pour le remplir. Il en restera au moins les quatre murs, dont l'étudiant plus tard pourra encore faire son profit.

Mais, légalement parlant, une Municipalité peut-elle prendre une pareille décision de supprimer ce qui parfois peut être utile ? Comment peut-elle allouer cent mille francs pour nous faire entendre de la musique d'enterrement, parfaitement adaptée aux funérailles du diable, et nous refuser, à nous autres toqués, quelques secours pour nos pauvres pierres ? Mais ces pierres, nous les aimons, nous ; c'est notre théâtre, notre musique à nous, et elle vaut certes bien l'autre.

Si la Municipalité peut renverser l'église du Lycée, demain elle usera du même droit pour nous enlever les quelques piliers de la Basse-Vieille-Tour ; et puis, sous prétexte d'hygiène, d'air, de lumière, et autres balançoires, on en viendra à ouvrir le passage couvert des Halles, et la merveille de la Fierte disparaîtra.

Ensuite on s'attaquera à la belle et rare rue qui conduit des Halles au portail de la Calende ; la malheureuse rue du Bac lui

succédera, ainsi que ses deux belles maisons où se trouvaient les fabricants de pichets et de plats d'étain, ainsi que la colossale goutte de plomb descendue de l'incendie de la flèche.

Puis, le tour de la Grande-Rue, et quand la Ville de Rouen aura vérifié, plus que toute autre, les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Le jour où tes ennemis t'environneront, te presseront de toutes parts, et ne te laisseront pas pierre sur pierre », et qu'elle sera devenue une ville aussi nulle et aussi bête qu'une ville moderne peut l'être, il ne lui restera, en fait de curiosités, que ses treize mois de pluie dans l'année. *Sursum corda,* Monsieur X***, employez, autant que faire se pourra, votre beau talent à nous défendre, et veuillez croire à mes meilleurs sentiments.

Signé : AUGUSTE DUTUIT.

Nous sommes assurés que dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, la Municipalité se fera un plaisir de donner satisfaction au vœu de M. Dutuit.

Pour la société des architectes de la Seine-Inférieure
Le Président :
EUGÈNE BARTHÉLÉMY.

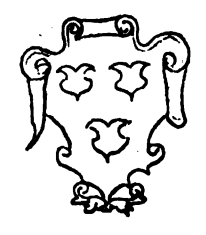
Rouen, 30 novembre 1895.

Nous avions déjà publié, dans l'*Ami des Monuments et des Arts*, un exposé de la question (tome 9 page 201).

Les Français de toutes les parties de notre beau pays sont solidaires dans leur lutte en faveur des trésors nationaux. Que de chefs-d'œuvre détruits de tous les côtés ! La situation est devenue intolérable. Les monuments encore subsistants sont des reliques et des joyaux auxquels il n'est plus permis de toucher.

Aussi adressons-nous les plus vives félicitations à la Société des architectes de la Seine-Inférieure, pour l'esprit de suite qu'elle apporte dans ces combats nécessaires. Souhaitons que d'autres Sociétés d'Architectes soient aussi zélés, car chacun de nos confrères, lorsqu'il dessine un projet de construction nouvelle, peut, d'un trait de crayon, détruire ou sauver ou créer d'importantes richesses du pays.

CHARLES NORMAND.



LA SPARTE FRANÇAISE DU MOYEN-AGE

MISTRA

(Suite et fin). Voir le tome 9, p. 391.

Par GABRIEL MILLET

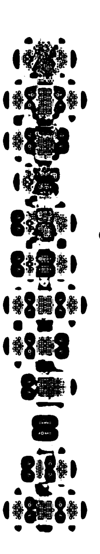
Membre de l'École française d'Athènes.

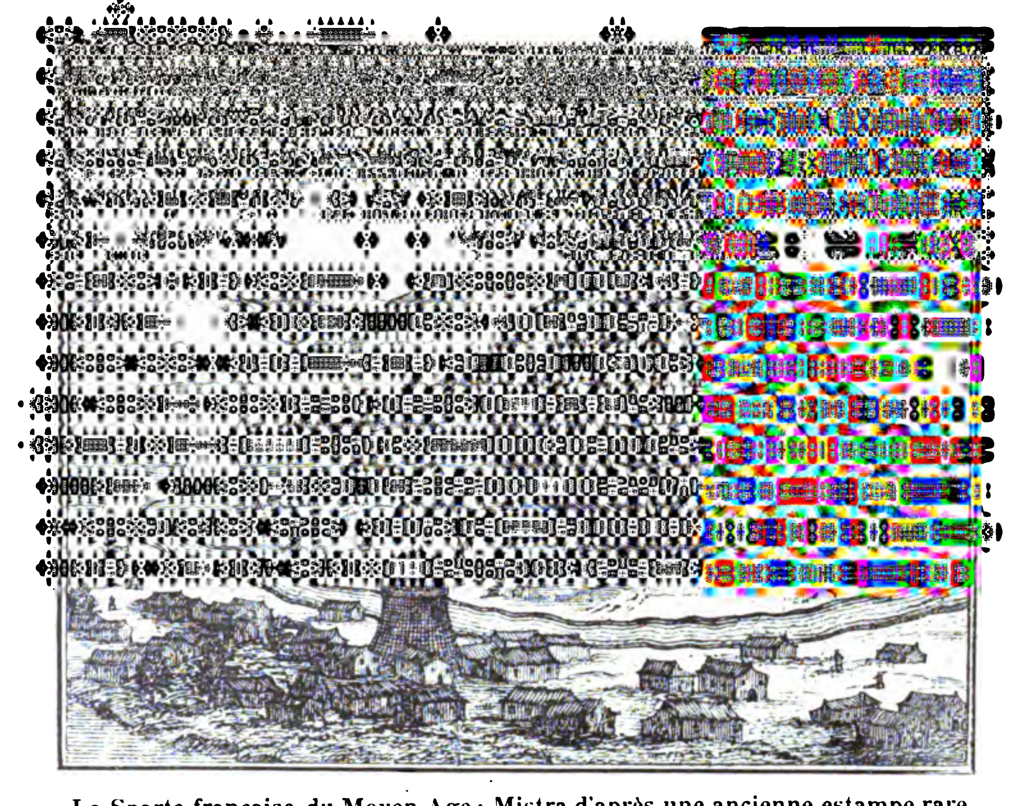
M. Eustache a aussi copié en aquarelle un grand panneau d'une chapelle de l'Ἀφεντικό et j'ai beaucoup avancé l'étude et la photographie des peintures de cette église. Je m'occuperai des autres fragments l'année prochaine.

Ces peintures, jusqu'ici ignorées, sont d'un grand intérêt. Par le développement de l'iconographie, la recherche du pittoresque, du mouvement, de l'expression, elles diffèrent profondément des mosaïques du XIe siècle, telles qu'on les trouve à Saint-Luc ou à Daphni, encore inspirées des traditions de la sculpture antique. Les peintures de Mistra font plutôt songer aux primitifs ou aux quattrocentistes italiens. Mais elles sont l'œuvre d'artistes grecs; elles ne présentent pas un trait nouveau qui n'apparaisse déjà dans les miniatures du XIIe siècle. L'invasion latine n'a pas précipité, comme on l'a cru, la décadence de l'art byzantin ; elle en a seulement hâté la transformation. L'appauvrissement de l'Empire a fait abandonner le luxe de la mosaïque. La peinture s'est encore développée avec un surprenant éclat ; elle s'est, dans une certaine mesure, affranchie des rigueurs de la tradition hiératique ; elle a trouvé des formes nouvelles, qu'elle s'est efforcée avec un progrès continu, du XIVe au XVIe siècle, de rendre de plus en plus parfaites.

Les peintures de Mistra, comme les fresques athonites du XIVe et du XVe siècle (chapelle de saint Nicolas, à Lavra, de saint Georges, à saint Paul), qui leur ressemblent singulièrement, portent la trace de ces efforts parfois encore maladroits. L'âge d'or de cette Renaissance byzantine est le début du XVIe siècle, les œuvres classiques en sont les fresques de Caryès et de Vatopédi ; et le célèbre Pansèlinos, à qui la tradition athonique attribue ces fresques, a peut-être des droits plus précis qu'on n'a cru lui en accorder au titre de « Raphael byzantin ». Les peintres de Mistra seraient ses précuseurs.

J'ai en outre pris soin de copier, d'estamper ou de photographier toutes les inscriptions de Mistra. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir augmenter le recueil de M. Zisiou et de corriger ou de compléter ses lectures. Les plus importants de ces textes sont quatre chrysobulles d'Andronic l'ancien et de son fils Michel IX. Ces documents qui nous font connaître l'organisation du monastère et sa fortune territoriale qui s'étendait jusqu'à Astros, Cary-





La Sparte française du Moyen-Age : Mistra d'après une ancienne estampe rare (Collection Charles NORMAND).

Cette vue est fantaisiste, mais son ancienneté la rend intéressante.

Pages 17-18.

téna et la Triphylie, c'est-à-dire sur toutes les provinces occupées alors par les Byzantins ; ils nous apprennent aussi que l'higoumène Pachôme avait le titre de *Protosyncelle du Péloponnèse* ; ils nous renseignent même sur les luttes des Byzantins et des Latins vers 1320. J'ai pu rectifier et compléter très sensiblement la lecture de M. Zisiou, en particulier lire le nom de Michel IX et les dates qui avaient en partie échappé à cet érudit, et malgré de grandes difficultés pratiques, photographier ces documents avec succès. D'autres documents fort importants sont des actes de propriété gravés sur les colonnes de la Métropole. J'ai pu déchiffrer en partie l'un d'eux, qui est martelé, et que M. Zisiou avait négligé d'étudier. J'ai recueilli en outre des inscriptions antiques, 4 inscriptions turques et 35 épitaphes juives. Mon collègue, M. Fossey a copié ces derniers documents et s'est chargé de les étudier.

M. le Ministre de l'instruction publique de Grèce m'avait accordé l'autorisation de pratiquer des fouilles à Mistra. Mes fouilles ont porté sur l'emplacement de l'ancien couvent du *Brontocheion*. Les constructions monastiques sont aujourd'hui ruinées : des parties même n'en paraissaient plus. J'ai retrouvé les fondations de ces parties disparues à une profondeur de un à deux mètres. J'ai retrouvé aussi d'autres fondations, qui m'ont paru provenir d'un couvent plus ancien que celui dont les ruines subsistent, et contemporain de l'église. J'ai en même temps fait déblayer l'église et retrouvé parmi les décombres quelques restes importants, des chapiteaux et des corniches.

Les chapelles qui entourent cette église ont servi de sépultures à des moines et à des laïques. J'ai pratiqué des fouilles dans ces chapelles. Ces sépultures, suivant l'usage byzantin de cette époque, n'ont aucun caractère architectural. Seules les peintures tracées sur les murs, quelquefois sous une arcade saillante, les désignent. Ce sont de simples fosses, soit creusées dans le sol vierge, soit encloses de maçonnerie. Les unes sont des ossuaires ; d'autres ont deux étages, tombeaux en bas, ossuaires en haut. Les Byzantins ne respectaient pas leurs sépultures : ils les ouvraient après quelques années pour y placer soit d'autres morts soit des ossements. Tel a été le sort des deux sépultures les plus importantes : celle d'un fondateur, peut-être Pachôme, trop étroite pour être autre chose qu'un ossuaire, était ouverte et ne contenait que des déblais ; celle d'un moine de la famille impériale, violée la nuit pendant mon séjour, n'était plus qu'un grand ossuaire. J'ai ouvert un autre tombeau dans l'église de saint Théodore, celui du despote Théodore Paléologue. Je n'ai trouvé dans ces tombeaux que des objets sans importance, des ferrures de cercueils, des boutons d'ivoire ou de

cuivre, des fils d'or sur peluche, quelques vestiges de tissus. Ces divers objets ont été remis à l'archevêque de Sparte.

Je n'ai pas borné mes efforts à cette œuvre scientifique. Frappé de l'abondance et de l'intérêt de la sculpture décorative, j'ai pensé que les ruines de Mistra pourraient fournir une bonne collection pour l'étude de la décoration byzantine. M. l'Éphore général a bien voulu me charger de la former. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir réunir environ 300 fragments d'architecture et 54 inscriptions, provenant, soit des fouilles, soit des églises, soit des maisons de paysans, soit des ruines. J'ai eu soin de classer ces monuments, de les disposer sur des étagères en deux salles des constructions métropolitaines, que l'archevêque de Sparte avait mises à ma disposition.

Cette œuvre pratique m'a coûté plus que des efforts : elle a servi de prétexte aux tracasseries, aux violences dont j'ai souffert. Je ne regrette ni les efforts, ni les souffrances, puisque j'ai pu donner à un noble pays, qui depuis cinquante ans offre à l'École française une confiante hospitalité, une preuve d'attachement.

M. le Ministre de l'instruction publique de Grèce m'avait confié la mission de lui faire connaître les réparations que pouvait exiger la conservation des églises. M. Eustache a adressé à ce sujet un rapport à M. l'Éphore général des antiquités et moi-même plus tard j'ai eu l'honneur, lorsque MM. Cavvadias, Mistriotis et Nicolaïdis, au nom du gouvernement et de la Société archéologique, ont visité Mistra, de leur indiquer sur les lieux les réparations jugées urgentes par M. Eustache et par moi. Ces réparations seront exécutées avant l'hiver.

CHATEAU DE CROZANT (Creuse).

Par

A. MAZET

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

(*Suite*). Voir le tome 9, page 401.

Les parties des plus anciennes constructions du château qui subsistent encore aujourd'hui ont conservé, dans certains détails, des caractères assez prononcés pour qu'il soit encore possible d'en reconnaître l'âge approximatif. Une ouverture, en plein cintre, actuellement encastrée dans la partie inférieure du donjon carré,

qui passe pour avoir été le principal bâtiment d'habitation, peut remonter au Xe siècle ; aux abords de la porte d'entrée, à gauche du pont-levis, l'aspect et la disposition des murailles d'enceinte semble bien indiquer que les premières fortifications sont de la même époque. Telle fut aussi l'opinion de M. Paul Lemoine, qui présenta à la section d'architecture du Salon de 1888 une très ingénieuse restauration de Crozant, basée sur une étude approfondie de ses ruines.

Comme il devait fatalement arriver, les constructions primitives de Crozant furent profondément modifiées dans le cours des siècles, sous l'empire de circonstances diverses, soit qu'il fût devenu nécessaire d'élever de plus vastes locaux, soit qu'il eût fallu réédifier des bâtiments que le temps avait minés ou qui avaient été détruits pendant un siège. Actuellement, nous retrouvons des traces de changement jusqu'au XVe siècle. Les chambranles et les hottes de cheminées encore scellés dans les murs du donjon carré sont de cette dernière date, tandis qu'il se trouve, à l'extrémité des murs d'enceinte dans la direction de la pointe du promontoire, une tour renfermant une salle voûtée, dont les arêtes ainsi que les corbeaux sur lesquels elles sont portées appartiennent au XIIIe siècle.

De toutes les constructions ajoutées au monument primitif, la plus importante et la plus somptueuse fut sans doute celle qu'éleva Isabelle d'Angoulême, lorsqu'elle était la femme de Hugues X de Lusignan, c'est-à-dire entre 1217 et 1245. Les termes trop vagues employés par la Chronique de Saint-Martial, pour parler de ce travail qu'elle désigne par les simples mots : la grande tour », *magnam turrem*[1], laissent des doutes sur la partie de la forteresse qu'il convient d'attribuer à l'intrigante comtesse de la Marche. J'incline, pour ma part, à la reconnaître dans la tour ronde que renfermait la troisième cour.

Dans la muraille, qui circonscrit la place d'Armes, du côté de la Creuse, se trouve engagée une tour ronde sur le dehors et carrée sur la cour, sous laquelle a été ouverte une crypte que l'on suppose être une chapelle.

Tandis que les deux premières cours ont une enceinte unique, et ne sont protégées contre les attaques du dehors que par les remparts construits sur les talus qui descendent d'un côté à la Sédelle et de l'autre à la Creuse, la troisième cour est en plus défendue par une seconde ceinture de murailles, qui l'enveloppe presque tout

[1] Nota quod regina Anglie fuit uxor comitis Marchie, et illa fecit magnam turrem in Crosenco. *Chroniques de Saint-Martial*, par Duplès-Agier, 1874. Note de la page 21.

entière et s'avance en éperon vers la pointe du promontoire, pour se terminer, au sommet de l'angle, par une tour. Cette tour est connue dans le pays sous le nom de tour Colin. L'appellation paraîtra singulière, appliquée à une construction féodale d'un si sombre caractère; elle fait moins songer au temps où les gentilshommes aimaient à rompre des lances qu'à celui où ils se plaisaient à se travestir en tendres bergers.

Je signalerai toutefois encore une tour détachée, dite de l'Eau, dont les pieds baignent dans la Creuse, et qui avait été construite dans le but évident de pouvoir aller puiser de l'eau dans la rivière, lorsque le puits creusé dans le château cesserait d'en fournir en quantité suffisante. On se demande comment on avait accès à cette tour située au bas d'un talus fort élevé, à pente rapide et tout hérissé de rochers. Les recherches de M. P. Lemoine, que j'ai déjà eu occasion de citer, lui ont fait découvrir sur une partie de son parcours un mur, aujourd'hui dissimulé sous le sol, qui part obliquement de cette tour et va rejoindre en ligne droite la grande enceinte qui enveloppe la troisième cour, en un endroit où elle fait un brusque crochet, comme pour masquer une poterne. La crête du mur pouvait affecter la forme d'un escalier ou protéger un raidillon conduisant à la tour de l'Eau.

Voici quelques mesures qui, mieux que tous les détails, donneront une idée exacte de l'importance et de la grandeur de la citadelle de Crozant. De l'entrée du château à la tour placée à l'autre extrémité, on mesure, en ligne droite, sans tenir compte des accidents de terrain, 435 mètres. La plus grande largeur, d'une muraille à l'autre, est de 82 mètres, et le développement des remparts dépasse un kilomètre. Dans ces conditions, il ne paraît pas contestable que plusieurs milliers d'hommes aient pu, à un moment donné, tenir garnison dans un semblable château fort; le chiffre de cinq à six mille hommes, dont on a parlé, est probablement exagéré.

LES MAISONS HABITÉES A PARIS PAR WAGNER

PAR

A. LASCOUX

Juge d'instruction au Tribunal de la Seine.

Richard Wagner (né à Leipsick le 22 mai 1813, mort à Venise le 13 février 1883) a fait plusieurs séjours à Paris.

Il y arriva pour la première fois dans l'été de 1839 avec sa première femme (née Wilhelmine Planer, décédée à Dresde en janvier 1866).

Le ménage occupa d'abord un logement garni dans l'ancienne petite rue de la Tonnellerie (quartier des Halles), au n° 3.

Cette rue n'existe plus. Les maisons qui portaient les numéros pairs ont été démolies lors du percement de la rue du Pont-Neuf. Mais, du côté des numéros impairs, subsiste encore la maison jadis habitée par Wagner.

Elle est aujourd'hui *numérotée 31 dans la rue du Pont-Neuf*, et semble n'avoir subi, depuis 1839, aucune modification extérieure.

C'est une bâtisse sans caractère, haute de cinq étages, avec toit mansardé ; la façade étroite est percée de deux fenêtres seulement. Comme au temps de Wagner, elle est toujours décorée d'un buste de Molière au-dessous duquel on lit :

J.-B. Poquelin de Molière
cette maison a été bâtie
sur l'emplacement
de celle où il naquit
l'an 1620[1].

Au bout de peu de mois R. Wagner et sa femme quittèrent ce pauvre logis pour s'installer (au commencement de 1840), 25, rue du Helder.

Puis ils vécurent dans une maison isolée à Meudon.

Enfin, le 7 avril 1842, le ménage partit de France pour aller à Dresde.

Ce premier séjour de R. Wagner dans notre pays avait donc duré deux ans et demie environ.

Durant cette période, qui fut pour le maître un temps de misère noire, se placent notamment la composition du troisième acte de *Rienzi*[2] et celle (à Meudon) du *Fliegende Holländer* (le vaisseau Fantôme)[3].

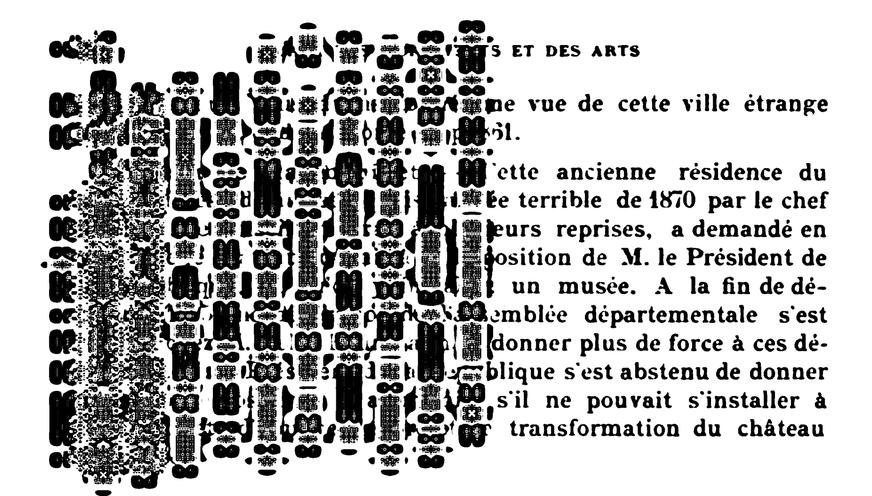
CHRONIQUE

Château des Baux près Arles. — Sur un rapport de M. Henri Révoil une somme vient d'être affectée à l'entretien de ces curieuses ruines. Nous espérons qu'on voudra bien les consolider et non les

[1] Il y a là une double erreur. Molière est né *en 1622 dans la rue Saint-Honoré*. Sur l'emplacement de sa maison natale a été construite celle qui porte actuellement le *numéro 96 rue Saint-Honoré* (à l'angle de la rue Sauval).

[2] Première représentation à Dresde le 20 octobre 1842.

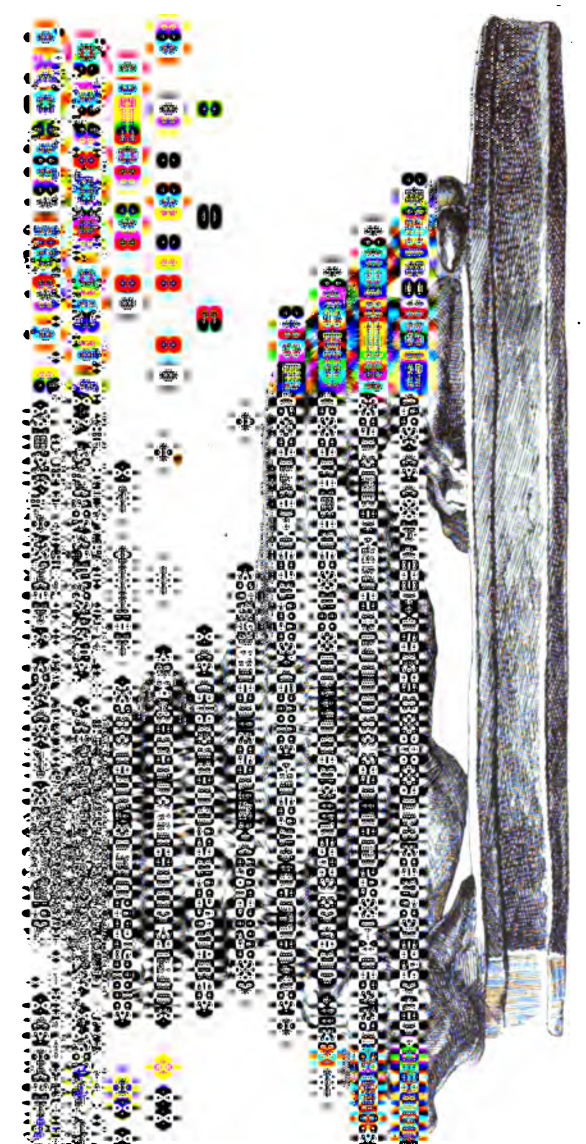
[3] Première représentation à Dresde le 2 janvier 1843.



…ne vue de cette ville étrange
…61.
…ette ancienne résidence du
…e terrible de 1870 par le chef
…eurs reprises, a demandé en
…osition de M. le Président de
… un musée. A la fin de dé-
…emblée départementale s'est
…donner plus de force à ces dé-
…blique s'est abstenu de donner
… s'il ne pouvait s'installer à
… transformation du château



…avalet à Paris.



SCULPTURE ANTIQUE DE L'ANCIENNE COLLECTION SPITZER. — Voir page 25.





Pages 27-28

...TZER

...-149-189-214 et tome VIII

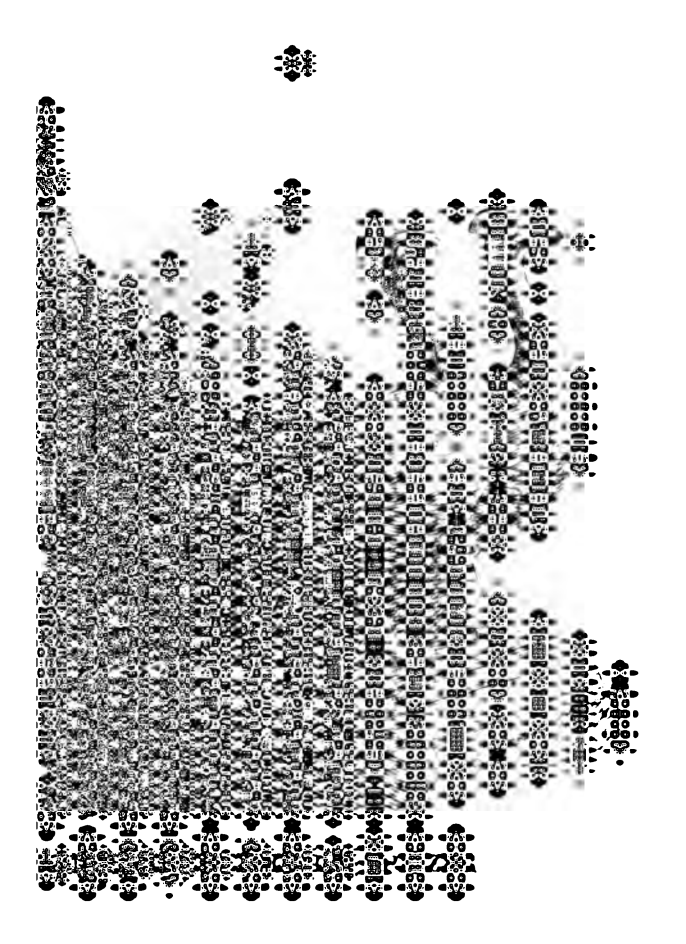


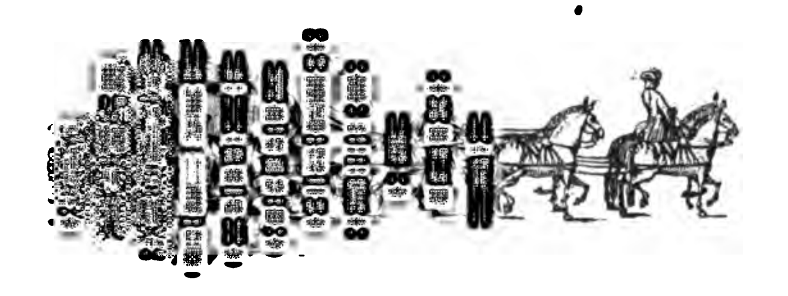
...LLECTION SPITZER



SCULPTURE ANTIQUE DE L'A







[illegible] DE BEAUVAIS

[illegible] UMENTS

[illegible] is, vient d'adresser une [illegible] n **Diocèse**, pour lui com- [illegible] *se de Beauvais pendant le* [illegible] s à Beauvais). Ce sera, [illegible] n pieux et solennel hom- [illegible] e de nos forces, à notre [illegible] ie des mères, à la France [illegible] cond et glorieux, malgré [illegible] *du Diocèse* comprendra [illegible] es, des séminaires, écoles [illegible] personnages marquants. [illegible] statistique d'art religieux [illegible] le signaler ici, d'autant [illegible] é, dans un diocèse où l'on [illegible] les cathédrales de Beau- [illegible] ssent, par leurs prome- [illegible] a bien raison de dire que [illegible] un vaste musée réparti [illegible] r ». Point de digression [illegible] es, de noms avec indica- [illegible] ar, en effet, « ils seront [illegible] e l'archéologie c'est sur- [illegible] ement Mgr Fuzet d'une si [illegible] son clergé, qui renferme [illegible] M. l'abbé Muller, prête [illegible] achèvement de ce grand

COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES ET ANTIQUITÉS NATIONALES

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE

Suite. — (Voir pages 248 et 288 du tome 9).

Fouilles de Saint-Maixent. — Les travaux de consolidation et d'isolement de l'église paroissiale (autrefois abbatiale) de Saint-Maixent, ont nécessité l'ouverture d'une profonde tranchée le long du mur septentrional de la nef.

Dans le sol déblayé, qui faisait autrefois partie du cimetière de l'abbaye, on a constaté l'existence de plusieurs couches de tombeaux ou cercueils en pierre, d'une façon assez grossière, paraissant remonter au quatorzième siècle et aux guerres des Anglais. On a relevé aussi, sur divers points, des traces d'incendies successifs.

De la plupart des tombes ont été extraits des vases en grès ou en terre, qui ont été précieusement recueillis et conservés.

On a aussi mis au jour un fragment de pierre tombale, revêtue d'une inscription en gothique arrondie des XIIe ou XIIIe siècles. Nous en reparlerons plus tard.

Pour l'instant, nous nous contenterons de reproduire un extrait du Rapport, très sérieusement fait, de M. Mongeaud, architecte du département, adressé à M. Hublin, maire de Saint-Maixent, et que ce dernier a eu l'obligeance de bien vouloir nous communiquer :

« Les sépultures rencontrées dans les déblais pratiqués le long de l'église sont, en général disposées comme suit :

« Cinq à six pierres plates brutes, de 0 m. 25 c. de hauteur, reposant sur le fond même de la fouille, sont simplement juxtaposées sans liaisons, pour former les côtés des cercueils, qui ont de 1 m. 70 à 1 m. 90 de longueur ; deux autres pierres ferment les bouts, et cinq ou six posées à plat constituent le couvercle.

« Souvent les cercueils ont un fond ou radier, également formé d'un certain nombre de pierres plates.

« D'autres sont creusés dans un bloc de pierre, et le couvercle est formé d'une seule pierre plate brute. Dans ces cercueils, le bout le plus étroit est presque toujours creusé en pan coupé, et souvent le bout le plus large correspond à la tête, en demi-cercle, avec retours droits.

« Quelquefois, le refouillement demi-circulaire s'arrête à 0 m. 10

environ du fond, comme pour former chevet, et les poteries sont placées de chaque côté de la tête.

« On n'a dégagé qu'un seul couvercle d'un morceau, qui a 1 m.85 de longueur et 0 m. 22 d'épaisseur; il est à peu près brut et sans aucune inscription.

Les cercueils se présentent avec des orientations très variées. Ils sont tous en calcaire du pays.

« On n'a rencontré dans les fouilles, en fait de granit, que deux simples moellons de schiste granitique qui n'ont certainement jamais fait partie d'une sépulture. »

Département occupé de la Moselle.— Metz.— La Société pour l'achèvement de la cathédrale de Metz a été autorisée à émettre une deuxième loterie de 1,500,000 billets à 1 marc (1 f. 25).

Fouilles françaises en Perse : Privilège. — Le Ministre de l'instruction publique a demandé en décembre 1895 à la Chambre un crédit supplémentaire de 50.000 francs, en vue de permettre à la France d'acquérir le privilège exclusif des fouilles archéologiques en Perse.

On connait les importantes découvertes faites à Suse par notre compatriote M. Dieulafoy, de 1884 à 1886. Ce savant a découvert et recueilli des fragments de monuments de l'époque achéménide qui forment aujourd'hui une collection unique au musée du Louvre.

Mais ces fouilles n'ont effleuré que la surface des ruines de Suse. Il s'agit de les compléter et de donner à la science des éléments nouveaux.

Dans ce but, des négociations ont été engagées par notre gouvernement avec celui du chah de Perse, et elles ont abouti à une convention qui se résume ainsi :

Le gouvernement persan accorde au gouvernement français le privilège exclusif de pratiquer des fouilles dans l'étendue de l'Empire.

Sont exclus de ce privilège les lieux saints et vénérés, tels que : mosquées, cimetières, etc. Les fouilles seront exécutées en présence d'un délégué du gouvernement persan, qui facilitera les travaux des savants français, et veillera à ce que les conditions ne soient pas transgressées. Un membre de la délégation assistera de même aux opérations.

Les objets d'or ou d'argent et les bijoux seront la propriété particulière du gouvernement persan. Les délégués français pourront en acheter la moitié à un prix équivalent, et ils auront la priorité pour la seconde moitié si le gouvernement persan consent à les vendre.

Les délégués français pourront dessiner ou mouler toutes les sculptures, statues ou inscriptions qu'ils découvriront, et la moitié de tout ce qui sera trouvé appartiendra au gouvernement français.

En reconnaissance de la préférence que lui aura accordée le gouvernement persan, le gouvernement de la République fera à S. M. le chah un cadeau de 10,000 tomans (50,000 francs).

C'est pour assurer l'exécution de cette convention que le Ministre de l'instruction publique a déposé sa demande de crédit de 50,000 francs.

Bordj-Djedid, près Carthage. — Une nécropole punique a été découverte en y construisant une batterie de côte.

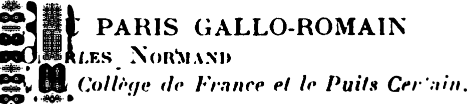
CAHORS. — Découverte d'une main en marbre. — Desiderata. — La *Correspondance historique et archéologique* émet un vœu auquel l'*Ami des Monuments et des Arts* s'associe pleinement.

« On a découvert à Cahors une main en marbre, de grandeur colossale, assez bien conservée, de l'époque romaine. Elle porte deux grosses bagues aux deux derniers doigts, et tient le fragment d'un sceptre ou d'une haste. C'est probablement le reste de quelque colossale statue votive dressée par les Cadurques en l'honneur d'un César. Elle a été déposée par son propriétaire au Musée municipal de la Société des Etudes du Lot, qui contient de très intéressantes pièces, comme la série des sceaux du moyen âge, les bijoux et les jouets trouvés dans le sarcophage d'un petit Gallo-Romain, les panneaux sculptés du château de Galiot de Genouillac. Il est trop à l'étroit dans les pièces basses et mal éclairées qu'on lui a concédées à l'Hôtel-de-Ville. Mais ce qui est tout à fait regrettable, c'est la manière dont y sont traités quelques beaux morceaux de sculptures, chapiteaux romans, bustes de la Renaissance, statues du moyen âge, fragments de sarcophages chrétiens, chapiteaux romains, etc., etc., confusément entassés l'un sur l'autre dans un coin d'une salle. Il est impossible de rien voir, ce qui est le moindre mal, car ces sculptures, fort délicates pour la plupart, vont se détruisant de plus en plus. Les conservateurs, pleins de bonne volonté, ne peuvent rien à cela. C'est la faute au local.

« Pourquoi donc la municipalité n'affecterait-elle pas au plus vite un local plus décent à la formation d'un musée archéologique qui serait promptement des plus riches, car les matériaux abondent à ce point, dans Cahors, que l'on fait entrer dans les constructions du nouveau lycée de fort beaux chapiteaux du moyen âge, provenant des démolitions ! »



PARIS GALLO-ROMAIN



…LES NORMAND

…Collège de France et le Puits Certain.

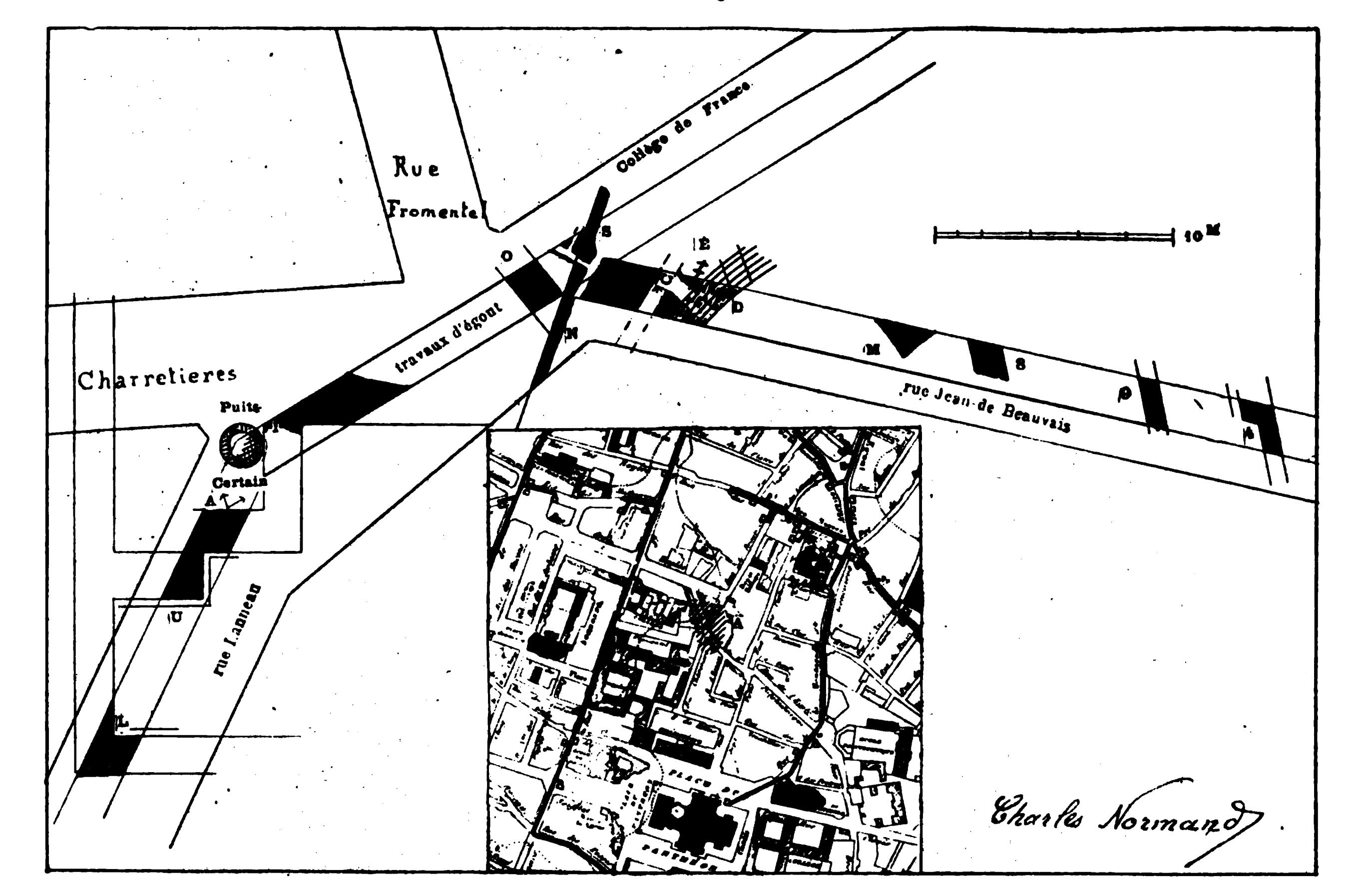
…Puits Certain

Le mur romain marqué en I sur le plan.

…NORMAND prise, du point A du plan, …u fond de l'égout creusé …e de France, dans la rue Lanneau

RECONSTITUTION DU PARIS GALLO-ROMAIN par CHARLES NORMAND

Second livre : *Le monument du Collège de France et le Puits Certain*



PLAN D'ENSEMBLE DU QUARTIER

Le lieu de la découverte est figuré par des hachures accompagnées de la lettre A (avec indication des égouts)

Plan détaillé des murs retrouvés, dessiné par Charles NORMAND, *d'après les documents communiqués par* VACQUER

LES DÉCOUVERTES RÉCENTES



RECONSTITUTION DU PARIS GA

Second livre : *Le monument du*

ur relevé près le Puits Certain (en I du pla

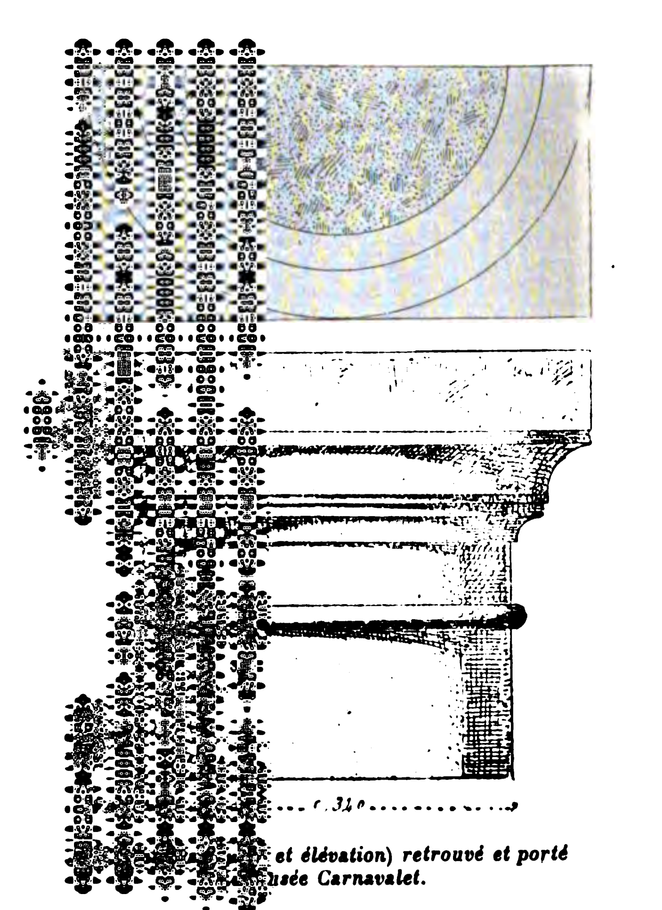
0,310

65

0

Puits Certain

Le mur romain en briques



et élévation) retrouvé et porté
usée Carnavalet.

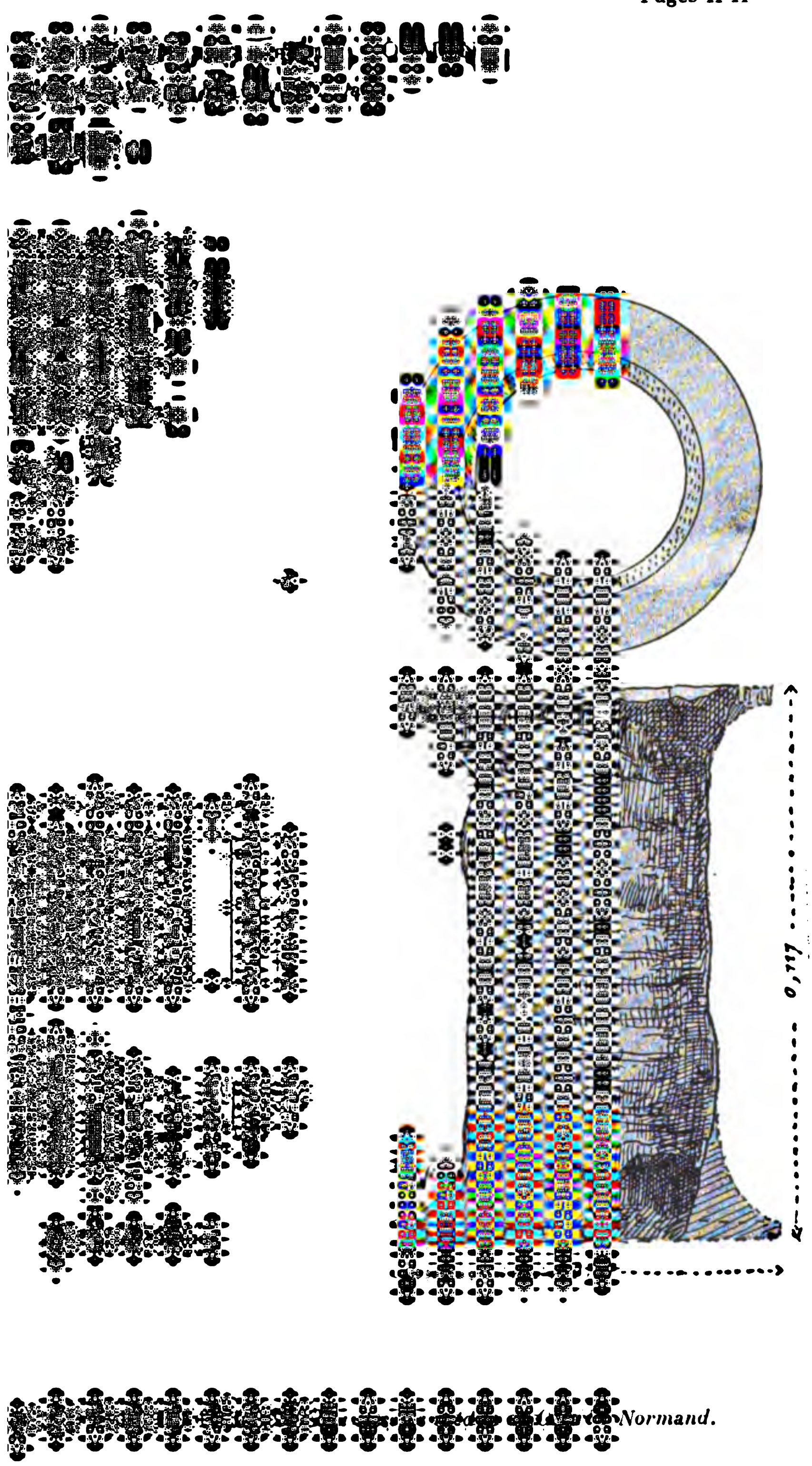


LES D

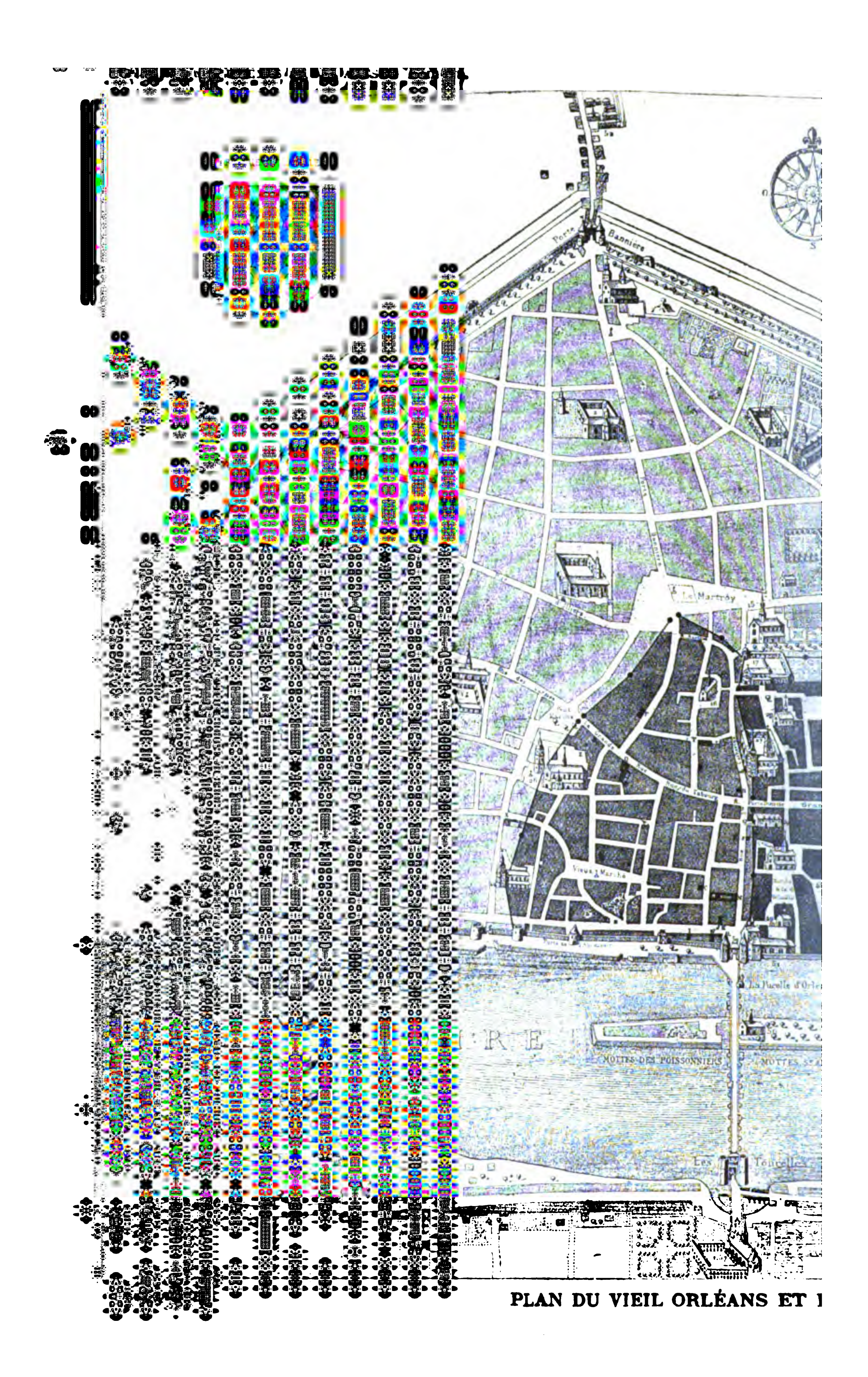


Pages 41-44

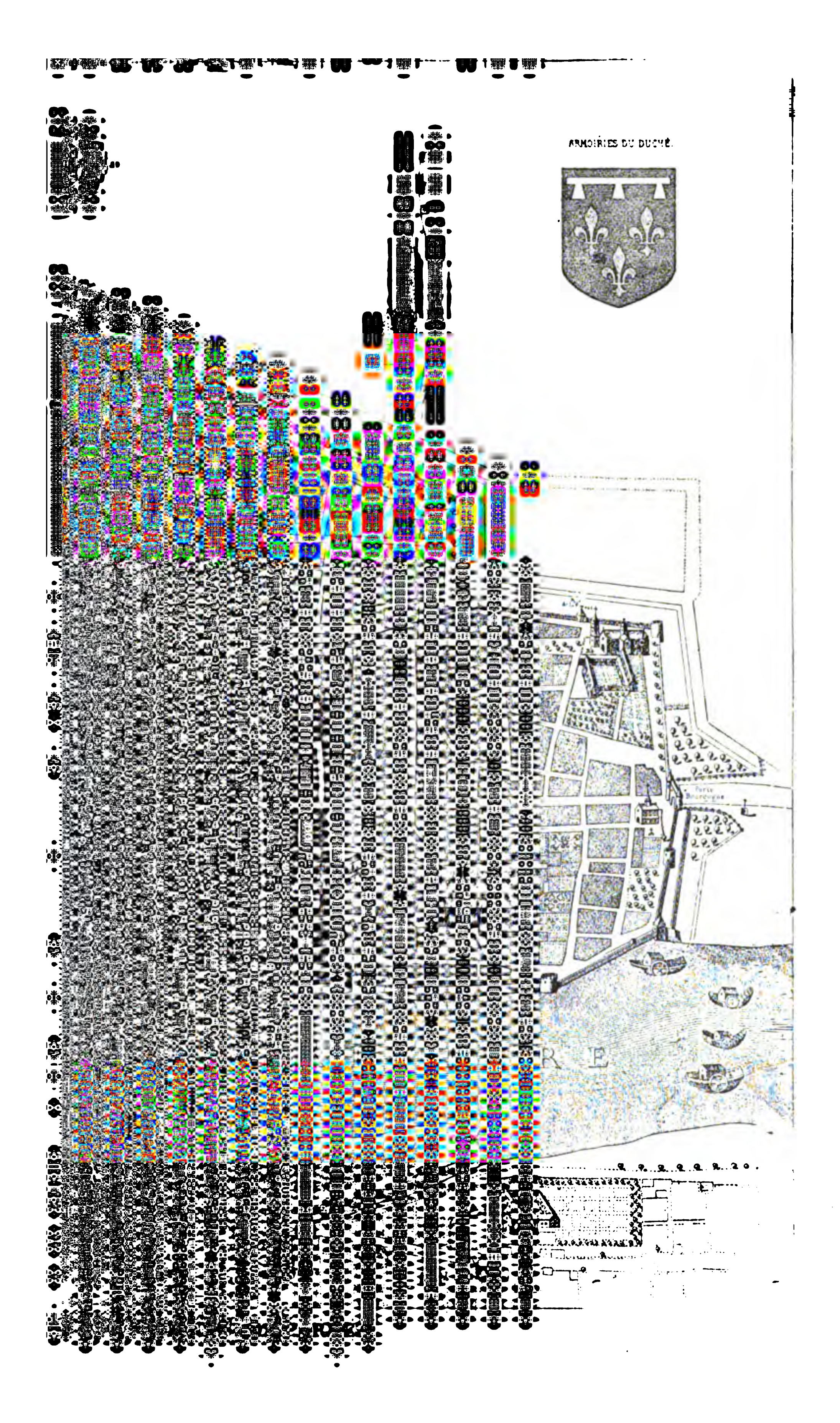
[illegible]



[illegible] Normand.



PLAN DU VIEIL ORLÉANS ET


ARMOIRIES DU DUCHÉ
Porte Bourgogne



[illegible] UTION DU

[illegible] MAIN

[illegible] AIN DU COLLÈGE

[illegible] *de Beauvais*

[illegible] AIN

[illegible] INÉDITE

[illegible] ND

[illegible] *ogique de Paris*

[illegible] *s et des Arts*

[illegible] 1894, les journaux ont [illegible] une découverte nouvelle, [illegible] publié d'étude détaillée : [illegible] ux de terrassement qui [illegible] e Lanneau et la rue Jean [illegible] ouvailles archéologiques [illegible] surveillance de M. Vac- [illegible] r des collections archéo- [illegible] s Amis des Monuments [illegible] s, et, à la dernière réu-

[illegible] du même auteur intitulé : [illegible] *ée, rue Monge*, d'après des [illegible] es),

nion de son comité, M. Charles Normand a présenté à l'assemblée ses curieuses photographies représentant les vestiges du « Puits-Certain » précieux document de l'histoire du vieux Paris, dont la moitié va être consolidée et conservée. »

Le grand nombre d'articles adressés à l'*Ami des Monuments et des Arts* ne nous avait point encore permis de publier l'étude détaillée, depuis longtemps préparée, et dont les planches étaient gravées.

C'est en creusant une tranchée pour établir un égout dans les rues Jean de Beauvais et Lanneau qu'on rencontra d'antiques murailles et un puits ancien. On a indiqué, sur le plan des fouilles qui accompagne cette étude, la place des murs retrouvés près des parois des tranchées, nécessaires à l'établissement de l'égout ; on n'a point fait de fouilles en dehors du tracé de ce canal ; la recherche est digne d'intérêt, car on est en présence de parties d'un monument que je crois très important, si j'en juge par la dimension des murs. Tel est aussi l'avis de mon ami Augé de Lassus, qui dans une note qu'il m'a remise, s'exprime ainsi :

« L'établissement d'un égout n'est pas chose qui relève de l'art ou de l'histoire le plus souvent, ni qui puisse émouvoir notre amitié fidèle aux Monuments Parisiens ; mais voilà que, depuis le quinconce ombragé de platanes qui précède le collège de France, jusqu'aux premiers numéros de la rue de l'Ecole Polytechnique, dans presque toute la longueur de la rue de Lanneau, la pioche met à découvert de robustes murailles qui certainement ont porté quelque édifice considérable. Les briques de proportion énorme, de véritables dalles de terre cuite, le mortier inébranlable qui les relie et les confond comme en des écueils vainqueurs de bien des naufrages, quelques revêtements incomplets de moëllons petits mais régulièrement découpés et alignés, enfin toute cette construction affirme son âge et les mains puissantes qui l'ont solidement assise en notre vieux sol Parisien. C'est une œuvre gallo-romaine contemporaine ou à peu près des Thermes dits de Julien. Nous pensons en toute vraisemblance la dater du troisième siècle finissant.

Les murs sont apparus, sous la chaussée ouverte, à une profondeur de un mètre ou deux et s'enfonçaient jusqu'à plus de quatre mètres,[1] en quelques parties de leur développement. Déjà ils avaient subi la percée d'un puits, dit le *Puits-Certain* et dont l'exis-

[1] Telle était la cote du fond des fouilles, atteint le 25 avril 1894, mais non le fond du puits qui se trouvait, selon mes mesures, à 5m28 au-dessous du dessus du pavé de la rue de Lanneau ; le dessus de sa margelle en était séparé par un remblai de 1m20, — C. N.

tence nous était connue. Déserté, comblé ainsi que bien d'autres, enseveli sous le pavé, ce puits nous montrait, ces jours derniers, sa maçonnerie robuste et bien appareillée, tranchant les murailles antiques et s'enfonçant plus bas encore, jusqu'à vingt-cinq mètres, assure-t-on. Tout cela va disparaître, et sous la meulière cintrée de l'égout établi, et sous la chaussée refermée, quelques briques recueillies dans les fouilles, quelques clous de grande taille, épaves curieuses que le musée Carnavalet est venu réclamer, attesterait cette découverte et ces révélations. Notre société en devait enregistrer le souvenir. Rome et la Gaule nous ont parlé une fois encore, en bien peu de mots, il est vrai, dans une confidence incomplète et rapide ; mais il nous appartenait d écouter, il nous appartient de ne pas oublier. »

J'ai recueilli sur place toutes les données que je pouvais me procurer ; j'ai mesuré les différents murs et je suis descendu dans l'égout ; j'y ai pris, du point marqué par deux flèches et la lettre A, sur le plan général[1], une vue photographique reproduite ici : les assises de pierre bien appareillée sont celles de cette moitié du *Puits-Certain*, qui, se trouvant hors du passage de l'égout, n'a pas été démolie comme l'autre moitié ; la partie photographiée subsiste ainsi et a été remblayée à nouveau, sans être détruite ; le plus petit des deux ouvriers s'appuie sur le fond du radier de l'égout en meulière, alors en construction, et dont la voûte n'est pas encore établie ; derrière cet ouvrier, et contre le puits, on voit le mur romain en briques, figuré en I sur le plan, et dont j'ai mesuré l'appareil qui figure sur une autre planche.

Les divers murs étaient de construction analogue et très résistants ; on en trouvait deux fort épais situés dans la rue Lanneau ; plusieurs furent découverts dans la rue de Beauvais et renfermaient dans leur épaisseur d'étroites galeries voûtées en plein ceintre. Tous étaient faits de briques ; certaines étaient sur plan carré, avaient vingt-et-un centimètres de côté et quatre centimètres de haut ; un autre spécimen de ces briques avait quarante-six centimètres de long, trente de large et six de haut ; un troisième type mesurait trente-et-un de large, mais quatre de haut ; elles étaient d'un beau ton rouge et bien cuites ; malgré mes recherches je n'ai pu découvrir ni marque ni inscription ; d'ailleurs le contrôle était difficile ; les ouvriers démolissaient à grand'peine ces murs de terre cuite, dans la partie où ils devaient installer leur égout ; ils se donnaient rarement la peine de dégager isolément chaque

[1] Je l'ai dessiné pour le gilotage d'après les données que m'a obligeamment fournies M. Vacquer, sous-conservateur au Musée Carnavalet.

brique ; celles qui sortaient intactes de la tranchée, étaient acquises par les passants au prix de un franc et deux francs la pièce. Les briques du mur romain appuyé au nord-est du *Puits-Certain* appartenaient au troisième type décrit ; chaque assise de briques était séparée de la suivante par une couche de mortier épaisse de trente centimètres ; je donne sur la planche un spécimen de l'appareil que j'ai relevé en cette place ; le mortier y est figuré par du pointillé ; l'épaisseur du mur du Puits-Certain (0m640) est remplie par un pointillé plus serré ; le puits était séparé du mur romain par un vide large de soixante-cinq millimètres.

Au milieu de ces ruines romaines on a reconnu les 20 et 28 avril 1894, le **Puits-Certain**, qu'on savait au bas de la rue Chartière, près sa rencontre avec la rue Fromentel, et dont le souvenir était attesté, si l'on en croit Lefeuve (t. IV, p. 601) avant 1858, par une vieille enseigne de pâtissier : *Au Puits-Certain*, vue par Lefeuve sur la place de Cambrai aujourd'hui disparue. « Ce puits, écrit-il, ressource précieuse pour le Mont-Saint-Hilaire avant qu'on y fit venir de l'eau d'Arcueil, avait été foré par les soins de Robert Certain, curé de Saint-Hilaire, puis principal de Sainte-Barbe, sous le règne de Henri II. »

Jaillot, au mot : *Rue du Mont-Saint-Hilaire*, avait déjà rapporté qu'on la nommait aussi *Rue du Puits-Certain*, à cause du puits public situé à l'entrée de cette rue ; « il fut construit par les soins et aux dépens de Robert Certain, curé de Saint-Hilaire. Le nom de cette rue vient de l'église qu'on y a bâtie. »

Quicherat, dans son *Histoire de Sainte-Barbe* (t. II, p. 35) rapporte également que Robert Certain, mort le 17 novembre 1568, « fit creuser un puits au carrefour Saint-Hilaire. C'était le Puits-Certain, qui fut comblé au commencement de ce siècle, et dont la mémoire s'est conservée par l'enseigne d'un pâtissier célèbre. La tête de veau farcie, sans laquelle un grand dîner du temps du Premier Empire aurait passé pour incomplet, n'était bien apprêtée qu'au Puits-Certain. »

« Depuis lors, des tourtes et des brioches d'une qualité particulière ont succédé aux têtes de veau. Grâce à ces produits le nom du neveu de Robert Dugast est encore prononcé aujourd'hui ».

Le puits creusé par R. Certain se trouvait à l'angle du collège de Coqueret, qui appartenait aussi à Certain. Le puits avait été comblé au début du siècle[1].

Le puits affectait en plan la forme, non d'un cercle, mais d'une section ovale telle que celle que produirait une section verticale

[1] Quicherat : *Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 35.

faite dans un œuf tenu debout dans son long sens. Le dessus de la margelle se trouvait selon mes mesures *à un mètre quarante centimètres*[1] au-dessous du niveau du passage actuel. Cette cote est très importante au point de vue de l'étude des transformations du niveau des couches parisiennes. Elle nous indique de combien s'est exhaussé le sol de la capitale depuis le jour où Certain établit ce puits, c'est-à-dire depuis Henri II.

Il importerait d'avoir souvent des données aussi précises que celles que nous possédons désormais à l'angle des rues Chartière et Lanneau ; il faut observer en outre que le dessus d'une margelle n'est point d'ordinaire au niveau du sol, mais posée généralement à environ un mètre au-dessus ; donc ici, depuis le seizième siècle, l'exhaussement du sol aurait été d'environ deux mètres cinquante centimètres.

Cette pierre est bien la dalle de la margelle, comme l'aspect le prouvait avec évidence ; en outre elle était plus large que les assises qu'elle surmontait, et on l'avait taillée dans du liais, tandis que les autres étaient en roche ; elle n'avait que vingt centimètres de haut, tandis que les autres en mesuraient en moyenne une trentaine, et l'une d'elles était même haute de quarante-trois centimètres.

Ainsi, un point de la topographie du vieux Paris est acquis ; l'axe du *Puits-Certain* se trouvait, selon mes mesures, à $1^m,75$ du pan coupé de la maison qui forme angle de la rue Chartière avec la rue Lanneau, ancienne rue du Mont-Saint-Hilaire, prolongement de la rue de l'École Polytechnique, et qui doit son nom actuel à Victor de Lanneau, troisième fondateur et directeur, de 1798 à 1827, de la Maison de Sainte-Barbe.

La rue du Mont-Saint-Hilaire, aussi dite *le Clos-Bruneau*, nom du territoire sur lequel elle est située, est qualifiée, en 1263 et 1265, de *Vicus superior sancti Hilarii* dans le cartulaire de Sorbonne (fol. 127) et Jaillot (quartier Saint-Benoît, p. 103), a lu l'acte d'amortissement fait en 1288 d'une maison *in vico sancti Hilarii* ; le nom de rue Saint-Hilaire se retrouve dans Guillot et dans le rôle des Taxes de 1313 ; sur les plans de Gomboust, Jouvin et Bullet, on la nomme rue Fromental, dont elle formait la continuation.

Le créateur du *Puits-Certain* dût subir de dures contestations. Quand son parent, Robert Dugast, voulut le faire mettre à la tête

[1] Du dessus du pavage jusqu'au-dessus du tuyau de gaz, j'ai mesuré une longueur de *un mètre ;* au-dessous du tuyau, de *vingt centimètres de diamètre*, on trouve un vide de vingt centimètres avant de rencontrer la margelle. Ainsi je justifierai la cote $1^m,40 = (1^m,0 + 0,20 + 0,20)$.

...seurs signèrent une protesta-
...icherat, dans son *Histoire de*
...représenté comme incapable,
...llège, mais de s'acquitter de
...hait pour raison son excessive
...t passé dans les cuisines tout

...idions, on a retrouvé de nom-
...imaux, dont plusieurs sont
...e plomb, et, dans le voisinage,
...x irréguliers servant au chauf-
...ure réduite de mon dessin à
...e dans mon bureau ; il est en
...e cercles placés dans des plans
...de toiture et des couvre-joints
...s.

...u **de caractère romain** et en
...ège de France, d'où on l'a trans-
... qui dénote une basse époque;
...peut nous renseigner approxi-
...onument, et sur l'époque de sa

...ation de l'édifice romain dont
...nsi révélée ici ? Bien téméraire
...t préciser, avant que des fouil-
...ettent d'apprécier le plan d'un
...s ne connaissons encore que
...murs. Etait-ce une dépendance
...s, qui, dit-on, s'étendait jusqu'à
... aurait été colossal puisqu'il
...e France jusque vis-à-vis l'île
...ndue en jetant un coup d'œil
...es nouvelles fouilles que nous
...es hachures. Ou bien sommes-
... tel qu'une citadelle, de *l'Arx*

...répondre ; il est difficile de les
...s on pourrait facilement, en
...s masures, entreprendre des
...se trouve entre le collège de

... fol. 60.

[illegible] propos habituel le Comité [illegible] is un vœu en faveur de [illegible] ent aux frais et aux peines [illegible] e à Paris un monument [illegible] rouve la grande impor- [illegible] jours connus de son his- [illegible] d'autres découvertes, sur [illegible] sont si mal connues, il [illegible] ue les moindres données [illegible] rès de l'histoire, et pour



UN SÉNATUS-CONSULTE ROMAIN[1]

CONTRE LES INDUSTRIES QUI SPÉCULENT
SUR LA DÉMOLITION DES ÉDIFICES

PAR

M. EGGER, *membre de l'Institut.*

Le principe de l'association pour des œuvres d'utilité publique et les souscriptions volontaires étaient souvent pratiqués chez les Grecs[2] comme chez les Romains[3] : nous en trouvons de nombreux exemples sur les monuments de l'antiquité. Alors, comme aujourd'hui, on contribuait en commun pour élever des édifices publics, pour ériger des statues, pour entretenir des orphelins et des orphelines[4], pour subvenir, entre associés, aux frais d'enterrement des morts[5] : autant d'applications uniquement charitables de l'idée dont j'ai signalé un essai moins désintéressé.

On a désigné chez nous, depuis la fin du dernier siècle, par le nom de *bande noire*, les sociétés qui achetaient de vieux châteaux, pour les démolir, de grands domaines, pour les partager et pour réaliser ainsi de gros bénéfices. La première, au moins, de ces deux spéculations paraît avoir été assez fréquente sous l'empire romain pour que les pouvoirs publics aient dû y remédier. C'est l'objet d'un senatus-consulte et d'une décision du Sénat découverts sur une table de bronze, dans les ruines de la malheureuse ville d'Herculanum. Quoique reproduits dans plusieurs recueils depuis

[1] Ce travail a paru dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires* (1872). Le recueil des *Amis* devant reproduire en outre des mémoires inédits, tout ce qui a été publié relativement à leur programme, nous reproduiduisons ici ce mémoire d'un haut intérêt; nous supprimons le début étranger au titre.

[2] *Corpus inscr. græc.*, n. 72, 3140-3143, 3148, 3655. 3677, 3705, 3720, 3730, 3775, 3805, 4300. *Éphém. archéol.* d'Athènes, n. 2408, 2629 et 3003. *Inscr. publiées par la Soc. archéol.* d'Athènes, n. 62, où l'on voit une longue liste de souscriptions patriotiques. Ross, *Inscr. inéd.*, n. 274; Le Bas, *Voyage arch., Inscr.*, II, 762; V, 265.

[3] Orelli, *Inscr. lat.*, n. 72; Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n. 607.

[4] Voir surtout les témoignages réunis dans la thèse de M Ern. Desjardins, *de Tabulis alimentariis*. Paris, 1854, in-4°.

[5] Voir surtout les textes réunis dans la dissertation de Théod. Mommsen, *de Collegiis et sodaliciis Romanorum*. Kiliæ, 1843, in-8°.

la publication qui en fut faite dès 1607 par Capaccio[1], ces deux documents ont trop peu attiré l'attention des Antiquaires ; ils ont, par exemple, échappé à l'attention de M. Pastoret, dans son IVe Mémoire *sur le Commerce et le luxe des Romains*, inséré au tome VII, nouvelle série, du Recueil de l'Académie des Inscriptions ; ils méritent d'occuper la Compagnie à qui j'ai l'honneur de les signaler aujourd'hui. J'en essaierai donc une traduction française, que je ferai suivre de quelques rapprochements historiques destinés à en déterminer le sens et à en expliquer l'importance. Comme, d'ailleurs, le texte en est encore mal fixé par les éditeurs, comme l'exemplaire conservé par le bronze d'Herculanum paraît offrir des négligences de rédaction, ce qui rend assez difficile la tâche du traducteur, il m'a paru bon de joindre au français une copie du latin en caractères courants, avec quelques notes critiques.

I. « Sous le consulat de Cn. Hosidius Geta et de L. Vagellius, le « 10 avant les kalendes d'octobre, sénatus-consulte. La providence « de notre excellent prince ayant pourvu à l'éternité des édifices « de cette ville et de toute l'Italie, qu'il protège et de ses augustes « prescriptions et de son exemple ; considérant qu'il importe au « bonheur du siécle présent que chacun s'intéresse pour sa part « à la garde des édifices privés, et que tous devraient s'interdire « un genre criminel d'industrie pour ne pas déshonorer la paix en

« Cn. Hosidio Geta L. Vagellio cos. (a) X kalend. octobr. S. C. Cum providentia optimi principis tectis quoque Urbis nostræ et totius Italiæ æternitati prospexerit, quibus ipse non solum præcepto augustissimo, set etiam exsemplo suo prodesset, conveniretque felicitati sæculi instantis pro portione publicorum operum etiam privatorum custodiæ [prospicere?], deberentque apstinere se omnes cruentissimo genere negotiatio-

[1] Capaccius, *Antiquitates Neapolitanæ*, II, 9, p. 463-465 ; Reinesius, p. 475, et *Epist. ad Rupertum*, p. 392 ; Donius, p. 84 ; Münter, *Parerga historico-philologica* (Goettingen, 1749) ; J. G. S[enfius], *de Ædificiis negotiationis causa non diruendis*, 1756. — Haubold, *Antiquitatis romanæ monumenta legalia*, p. 196 ; ouvrages auxquels renvoie M. Zell, en reproduisant ce texte sous le nº 1692 de son *Delectus inscr. lat.* ; on la trouve aussi dans celle d'Orelli, nº 3115 et dans les *Juris rom. monumenta* de M. Ch. Giraud (1872). Je ne m'explique pas bien pourquoi il manque au Recueil des Inscriptions du royaume de Naples par Th. Mommsen. En effet, si le premier sénatus-consulte est d'un intérêt général pour l'empire romain, le second intéresse une personne et une localité particulière. M. Mommsen, en collationnant, selon son usage, le bronze original, nous en eût sans doute fourni une copie plus irréprochable.

(a) Cette date et la suivante dans les *Fasti consulares* de Borghesi, dont M. L. Renier a bien voulu consulter pour moi le manuscrit, répondent aux années 47 et 56 de l'ère chrétienne.

« couvrant le sol des ruines de nos maisons de ville et de cam-
« pagne, le Sénat décrète :
« Si quelqu'un, en vue du lucre, achète un édifice pour en tirer,
« par sa démolition, un prix supérieur au prix d'acquisition, il
« paiera au trésor public le double du prix d'acquisition, sans pré-
« judice d'un rapport spécial au Sénat ; et attendu qu'il est aussi
« mal de vendre que d'acheter en donnant un mauvais exemple[1],
« toute vente contraire au présent décret du Sénat est défendue, et
« si elle est faite sciemment et de mauvaise foi, elle sera nulle et
« de nul effet. Toutefois est maintenu aux propriétaires le droit
« de faire à leur bien, pour en jouir, les changements partiels qui
« n'auront pas de lucre pour objet. Adopté, 383 membres présents[2].
II. « Sous le consulat de Q. Volusius et de L. Cornelius, le 6
« des nones de mars, sénatus-consulte. Ouï le rapport de Q. Volu-
« sius et de P. Cornélius, sur la demande introduite par les
« parents d'Alliatoria Celsilla, le Sénat a décidé :

[1] *Malo exemplo*, dit le texte. On ne comprend guère ce qu'il peut y avoir là de coupable, à moins que la transaction ne se fonde sur un mensonge. Le mensonge (*vanitas*) est justement flétri par Cicéron, *de Officiis*, I, 42, comme moyen trop souvent employé dans le commerce.

[2] Le sénatus-consulte sur les Bacchanales indique seulement un nombre de votants au dessous duquel la délibération ne serait pas valable : *dum ne minus* senatoribus C adessent. Un décret, rédigé en grec, des Juifs de Bérénice, dans la Cyrénaïque, porte la clause suivante : λευκαὶ πᾶσαι (sous entendu ψῆφοι), « toutes blanches », c'est-à-dire « à l'unanimité des votes. » *Corpus inscr. gr.*, n. 5361. Cf. n. 5491 : ὁμογνώμονες τοῦ συνεδρίου πάντες.

nis, ne[que] inimicissimam paci faciem inducere ruinis domum (*sic*) villarumque ; placere, si quis negotiandi causa emisset quod ædificium ut diruendo plus acquireret quam quanti emisset, tum duplam pecuniam qua mercatus eam rem esset in æra[rium] (a) inferri ; utique de eo nihilominus ad senatum referretur ; cumque æque non oportere[t?] malo exemplo vendere quam emere, venditores quoque coercerentur, qui scientes, dolo malo, contra hanc senatus voluntatem, vendidissent, placere tales venditiones inritas fieri ; cæterum testari senatum dominio (b)constitui qui, rerum suarum possessores futuri, aliquas partes earum mutaverint, dum non negotiationis causa id factum censuerint (?). In senatu fuerunt CCCLXXXIII.

[Q.] Volusio P. Cornelio cos. VI non. mart. S. C.

Quod Q. Volusius P. Cornelius verba fecerunt de postulatione necessarior[um] Alliatoriæ Celsillæ, quod de ea re fieri placeret, de ea re ita censuerunt.

(a) Je complète ici et ailleurs des abréviations dont le sens n'est pas douteux et je supplée entre [ ] à quelques omissions qui semblent purement accidentelles sur le bronze original.

(b) Éd. Ch. Giraud : *dominis nihil.*

« Considérant que le senatus-consulte fait sous les deux hono-
« rables consuls Hosidius Géta et L. Vagellius, le 10 avant les ka-
« lendes d'octobre, sur la proposition du divin Claude[1], interdit
« qu'on achète ou vende par spéculation un objet de ce genre, et que
« contre tout acheteur contrevenant à ce sénatus-consulte une
« amende est édictée, du double du prix d'acquisition, à verser dans le
« trésor public; que de plus, en pareil cas, la vente est déclarée nulle
« et de nul effet ; mais que rien d'ailleurs n'est innové à l'égard de
« propriétaires qui, pour jouir de leur bien, y auraient fait quelque
« changement, mais sans chercher dans ce changement aucun profit;

« Considérant que les parents d'Alliatoria Celsilla, femme de
« très honorable Attius Lupercus, exposent devant cette assem-
« blée que son père Alliatorius Celsus a acheté, dans la région de
« Mulinia, un fonds de terre, avec bâtiments, désigné sous le nom
« de *Campi Macri*, où s'était tenu jadis un marché, marché dont
« l'usage était interrompu depuis quelque temps ; vu que ces

[1] *Auctore D. Claudio*. Voir Dirksen, *Manuale juris civilis*, au mot auctor où, entre les divers sens de ee mot, celui que j'adopte ici me semble justifié par des exemples analogues. C'est aussi le sens qu'adoptait feu M. Pellat, l'un de nos plus savants juges en ces matières.

Cum S. C. quod factum est Hosidio Geta et L. Vagellio cos. clarissimis viris ante [diem] X kal. oct., auctore Divo Claudio, cautum esset ne quis domum villamve dirueret, quod (a) sibi adquireret, neve quis negotiandi causa eorum quid emeret venderetve, pœnaque in emptorem, qui adversus id S.C. fecisset, constituta esset ita vel (b) is qui quicquid (c) emisset, duplum ejus quanti emisset in ærarium inferre (d) cogeretur, et ejus qui vendidisset inrita fieret venditio : de iis autem qui, rerum suarum possessores futuri, aliquas partes earum mutassent, dummodo non negotiationis causa mutassent, nihil esset novatum : et necessarii Alliatoriæ Celsillæ, uxoris Attil[ii] Luperci, ornatissimi viri, exposuissent huic ordini patrem ejus Alliatorium Celsum emisse fundos cum ædificiis, in regione Muliniensi, qui vocarentur Campi Macri (e), in quibus locis mercatus, superioribus solitus esset (f) temporibus jam per aliquod desisset

(a) La grammaire demande *quo* et non *quod*; et cette correction est justifiée par la citation faite au Digeste (XVIII, 1, fr. 52) du texte du présent sénatus-consulte.

(b) Il faut lire *ut* et non *vel*.

(c) *Quicquid* est incorrect. On attendrait plutôt *quid*, ou *quidquam*.

(d) Donius lit *inferri*. Est-ce une faute du copiste, faute causée par la facile confusion du son *i* et du son *e*, attestée, pour ce temps même de la langue latine, par Quintilien ?

(e) *Matri*, que lit Reinesius (d'après l'original ?), offre un sens moins admissible que *macri* « maigres ».

(f) En lisant *esse* au lieu d'*esset*, il est inutile de supposer avec Orelli une lacune après *mercatus*, et de la remplir par *haberi*.

« édifices tombaient de vétusté, et ne pouvaient servir, même « après réparation, parce que personne n'y habitait et ne voulait « s'établir en un lieu désert et parmi des ruines; il est décidé que, « sans encourir aucune peine pour acte franduleux, Celsilla peut « démolir les édifices dont il a été ici question, et que celui qui « s'en rendrait acquéreur, pourra, sans violer la loi, les détruire « et en enlever les matériaux.

« Il est décidé, néanmoins, que les autres citoyens seront avertis « d'avoir à s'abstenir d'un genre si honteux de spéculation, surtout « en un siècle où il convient de relever et d'embellir[1] tout ce qui « contribue à la splendeur et à la prospérité du monde plutôt que « de déshonorer l'Italie par la ruine..... »

[1] Je traduis ici *ornari* (par *novari*), leçon de Reinesius, dont j'avoue, d'ailleurs, ne pas pouvoir vérifier l'exactitude.

[haberi], eaque ædificia longa vetustate dilaberentur, neque refacta (a) usui essent futura, quia neque habitaret in iis quisquam, nec vellet in deserta ac ruentia commigrare ; ne quid fraud[i] multæ pœnæque esset Celsillæ, si ea ædificia, de quibus in hoc ordine actum esset, aut demolita fuissent, aut ea conditione, sive per se sive cum agris, vendidissent, aut (b) emtori sine fraude sua ea destruere tollereque liceret ; in futurum autem admonendos ceteros esse, ut apstinerent se a tam fœdo genere negotiationis, hoc præcipue sæculo quo excitari novari (?) in universa, quibus felicitas orbis terrarum splenderet, magis convenire[t] quam ruinis ædificiorum aliam (c) partem deformem Italiæ (d)... et adhuc retinere priorum temporum,...ita ut diceretur senectute actum (e)... censuere (f). In senatu...

(a) Pour *refecta*, comme dans le monument d'Ancyre, on lit *consacrare* pour *consecrare*.

(b) Cet *aut* paraît ici une addition maladroite du graveur.

(c) *Aliquam*, conjecture de Reinesius. C'est peut-être *ullam* qu'il faudrait lire.

(d) Reinesius supplée *conspici*, mais cela ne suffit pas à compléter le sens des mots qui suivent. Le bronze, mutilé dans ces dernières lignes, exigerait une nouvelle et scrupuleuse collation.

(e) *Memoriam*, que supplée ici Reinesius, ne suffit pas non plus pour restituer la phrase, et le sens de ces dernières lignes ne peut guère être deviné que par conjecture. Au reste, on voit par plusieurs exemples, surtout par celui de la *Lex Julia municipalis* et par celui du sénatus-consulte sur les Bacchanales, que les copies faites dans les provinces des actes de l'autorité centrale étaient souvent pleines des plus étranges négligences.

(f) Ce mot *censuere*, ainsi que δεδόχθαι dans les décrets grecs, se trouve quelquefois comme isolé au milieu d'une phrase dans les textes législatifs, par exemple dans le s. c. sur les Bacchanales. Cf. Valère Maxime, II, 2, 7 (où l'abréviateur Paris, publié par A. Mai, paraît avoir conservé la vraie leçon C pour *censuere*, au lieu de T).

Suivent quelques mots que deux lacunes du texte ne me permettent pas de traduire sûrement, puis la formule *censuere* et les deux mots *in senatu*, qui étaient peut-être suivis de l'indication du nombre des sénateurs présents à la décision.

Le premier document est, on le voit, un sénatus-consulte en forme, et même avec mention unique, je crois, pour nous du nombre des votants. Le second est un acte de dérogation exceptionnelle et justement motivée au précédent décret du Sénat. Un fragment du jurisconsulte Paulus, conservé au Digeste[1], se réfère expressément au premier document. Un rescrit d'Alexandre Sévère, en date de 222 après J.-C., s'y réfère aussi, et, en outre, à un édit de Vespasien sur le même sujet, édit qui paraît avoir contenu des clauses particulières contre l'enlèvement des matériaux précieux après démolition des édifices « Negotiandi causa ædificia demoliri et *marmora detrahi*[2]..... « vetitum est : cæterum de alia domo in aliam transferre quæ- « dam licere exceptum est. Sed nec dominis ita transferre licet « ut integris ædificiis depositis publicus deformetur aspectus[3]. » Le rescrit de Vespasien développait donc et déterminait le sénatus-consulte porté sous l'empereur Claude ; il spécifiait certaines exceptions, exceptions qui devaient donner lieu à de fréquentes controverses. Aussi voit-on le même empereur Alexandre, deux ans plus tard, prescrire à un certain Evocatus, gouverneur de province, les règles qu'il doit suivre pour décider dans les cas difficiles ; il lui ordonne de se conformer à ce qu'on appelle aujourd'hui les *précédents* ou la jurisprudence consacrée en cette matière dans la province qu'il gouverne, *probatis his quæ in oppido frequenter in eodem genere controversiarum servata sunt*[4]. Cette mention des coutumes et de la jurisprudence locale nous conduit naturellement à noter que dans la rubrique n. LXII du célèbre bronze de Malaga, qui contient une loi municipale, se lit une prescription relative à ce sujet. La voici d'après la version française de M. Ed. Laboulaye, notre confrère[5], qui a, nous le savons, bien

[1] XVIII, 1, fr. 52. « Senatus censuit ne quis domum villamve dirueretquo plus sibi acquireretur, neve quis negotiandi causa eorum quid emeret venderetve ; pœna in eum qui adversus s. c fecisset constituta, ut duplum ejus quanti emisset in ærarium inferre cogeretur ; in eum vero qui vendidisset, ut irrita fieret venditio. »

[2] Voir sur ce réemploi des marbres antiques le nº 355 des *Inscr. chr. de la Gaule*, par M. E. Le Blant.

[3] *Code Just.*, VIII, 10 f. 2, où la leçon *depositis* me paraît fort douteuse.

[4] *Code Just.* VIII, 10 f 3 Le maintien de ces traditions, de cette jurisprudence était précisément confié à l'*officium* du gouverneur.

[5] *Les Tables de bronze de Malaga et de Salpesa traduites et annotées.* Paris, 1856, in-8°.

des doutes sur l'authenticité des tables de Salpensa et de Malaga, mais qui aujourd'hui peut-être s'est rendu à l'opinion presque unanime des légistes et des épigraphistes en faveur de leur authenticité[1].

« Rubrique. Que nul ne détruise les édifices qu'il ne doit pas rétablir, dans la ville du municipe de Malaga, et, pour les édifices qui touchent à la ville, que personne ne découvre, ne détruise ou ne fasse démolir un édifice, qu'il ne doit pas rétablir dans l'année, sinon après un décret rendu par les décurions, la majorité étant présente[2]. Qui n'aura pas suivi ces prescriptions sera condamné à payer aux citoyens du municipe autant d'argent que vaudra la chose, et, en ce cas, l'action personnelle, l'action réelle et la poursuite *extra ordinem* appartiendront à tout citoyen du municipe qui voudra poursuivre et à qui la loi permet d'agir. »

Au reste, entre Vespasien et Alexandre Sévère se place au moins un troisième acte de l'autorité impériale sur la matière que nous examinons : Hadrien, au rapport de son biographe, avait défendu que l'on démolît les édifices d'une ville pour en transporter les matériaux dans une autre ville[3]. L'expérience des abus conduisait le législateur à multiplier les prescriptions pour les réprimer. Quelques-unes de ces prescriptions nous semblent elles-mêmes un peu abusives, en ce qu'elles attentaient au droit du propriétaire et gênaient la liberté du commerce. Ainsi nous ne comprenons guère comment les rédacteurs du sénatus-consulte présenté par Claude pouvaient déclarer qu'on ne doit pas revendre un immeuble plus cher qu'on ne l'avait acquis. Il est vrai qu'on ajoute *malo exemplo*; mais le sens de cette restriction est bien vague, et un tel article de loi est susceptible d'applications bien arbitraires.

Ce qui paraît certain, c'est que la loi portée sous Claude est la plus ancienne sur ce sujet[4]. En tout cas, elle ne vise, on l'a pu re-

[1] Voir la bibliographie la plus complète de ces travaux dans le Recueil des *Inscriptiones Hispaniæ, latinæ*, par E. Hubner, n 1963 (tome II, p. 259 du Recueil des Inscriptions latines publiées par l'Académie de Berlin).

[2] C'est probablement ce nombre des sénateurs présents qui manque à la fin du second des actes conservés sur le bronze d'Herculanum.

[3] Spartien, c. 18 (déjà cité par Capaccio dans son premier essai de commentaire sur le bronze d'Herculanum) : « Constituit inter cætera ut in nulla civitate domus aliquæ, transferendæ ad aliam urbem ullius materiæ causa, diruerentur. » Cf. un rescrit de Constantin, dans le *Code Just.*. VIII, 10, f. 6.

[4] La loi des XII Tables, citée au Digeste (XLVII, 3, l. 1), prévoit seulement le cas où un homme, avec des matériaux appartenant à autrui, bâtit une maison sur son terrain ou fait des échalas pour sa vigne : elle

marquer, aucun acte antérieur ; et cela nous semble naturel. En effet, la législation républicaine avait moins à s'occuper de la splendeur des édifices publics et privés ; un tel souci caractérise bien, au contraire, le régime impérial inauguré par Auguste, par le prince qui se vantait en mourant d'avoir transformé les rues et les édifices de Rome comme il avait transformé les institutions[1]. D'ailleurs, on ne s'étonnera pas que Claude ait dicté un sénatus-consulte comme celui de l'an 47, avec ce mélange de judicieux souci pour la prospérité publique et de prescriptions gênantes pour l'exercice du droit de propriété : Claude, si débile de cœur, et, par moments, si faible d'esprit, a conçu et même accompli plus d'une idée utile aux intérêts généraux de l'empire. Son discours au Sénat, où il justifie l'introduction de sénateurs éduens dans ce corps illustre, est plein d'érudition, et ce qui valait mieux, en pareil cas, de bon sens pratique[2]. Dans un tout autre genre, et parmi les grands travaux d'utilité publique, l'*emissarium*, ou canal d'écoulement pour les eaux du lac Fucin, qui, du même coup, rendait à la culture des surfaces considérables d'un sol fertile, et élargissait le cours d'un petit fleuve, est une œuvre qui fait le plus grand honneur aux ingénieurs romains travaillant sous les ordres et sous l'inspiration de Claude[3]. L'esprit du sénatus-consulte Hosidien se rattache aux mêmes préoccupations pour l'embellissement et la prospérité matérielle de l'Italie. C'est donc là un document qui mérite de prendre place dans l'histoire de ce règne étrange, déshonoré par tant de hontes domestiques, mais où, néanmoins, la législation civile de Rome ne semble pas s'être arrêtée dans ses progrès[4]. »

refuse au propriétaire du *tignum furtivum* le droit de démolir la maison et d'enlever les échalas. Cela n'a vraiment rien de commun avec le sujet du sénatus-consulte Hosidien. Les lois contre la démolition des monuments funéraires (*Code Théod.*, IX, 19) n'ont pas non plus de rapport avec ce sujet.

[1] Suétone, *Vie d'Auguste*. c. 28 : « Urbem, neque pro majestate imperii ornatam et inundationibus incendiisque obnoxiam, excoluit adeo ut jure sit gloriatus, marmoream se relinquere quam latericiam accepisset. Tutam vero, quantum provideri humana ratione potuit, etiam in posterum præstitit. »

[2] C'est, on le sait, le texte conservé par les célèbres *tables de Lyon*, et sur lequel tant de mémoires ont été publiés, surtout dans ces dernières années.

[3] Suétone, *Vie de Claude*, c. 20, 22, 32. Cf. l'important commentaire de Fabretti, *de Columna Trajana*, p. 335 et suiv., de l'éd. de Rome, 1690.

[4] Voir, entre autres, Bach, *Historia Jurispr. Romanæ*, III, 1. § 17, p. 349, édition de 1796.

LA PETITE PAROISSE A SAINT-DENIS

PAR

LÉON BREY

Architecte (S. C.) Expert près le tribunal de 1re Instance de la Seine.

« Monsieur le Président,

« Le moment est venu de se préoccuper du sort de la chapelle, jusqu'ici dite Petite Paroisse, à Saint-Denis. Vous connaissez certainement ce joli et très intéressant type de monument de l'époque de Louis XVI.

« Tant qu'elle était au service du culte, elle était à peu près sauvegardée. Je dis, à peu près, parce que les parties extérieures échappant à la surveillance de la cure, étaient abandonnées aux fâcheux instincts des enfants du quartier.

« Aujourd'hui ce monument est désaffecté, il est entré en possession du Conseil municipal, et il est à peu près voué aux mutilations si l'intervention des pouvoirs publics ne vient pas agir rapidement et énergiquement et j'appelle toute l'attention de la Société des Amis des Monuments et toute votre sollicitude personnelle comme Président. »

LE TRÉSOR D'ARGENTERIE
DE BOSCOREALE

Mémoire lu à l'Académie

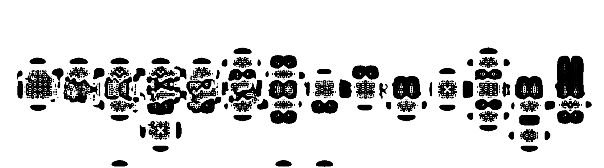
Par

M. HÉRON DE VILLEFOSSE

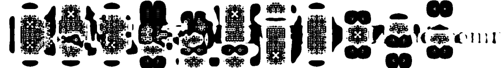
Membre de l'Institut.

Le voyageur qui vient de traverser l'Italie et qui arrive sur les bords du golfe de Naples se sent pénétré d'une vive émotion à la vue du spectacle que la nature offre à ses yeux. Mais la beauté du paysage et la mer qui brille à ses pieds ne peuvent absorber entièrement sa pensée. Mille souvenirs assiègent son esprit ; le plus vif, le plus pressant, est celui de Pompéi et c'est vers Pompéi qu'il dirige ses premiers pas. La catastrophe qui a enseveli cette ville l'a préservée en même temps d'une ruine fatale ; elle l'a rendue immortelle, autant du moins qu'on peut l'être ici-bas. Dans sa fu-

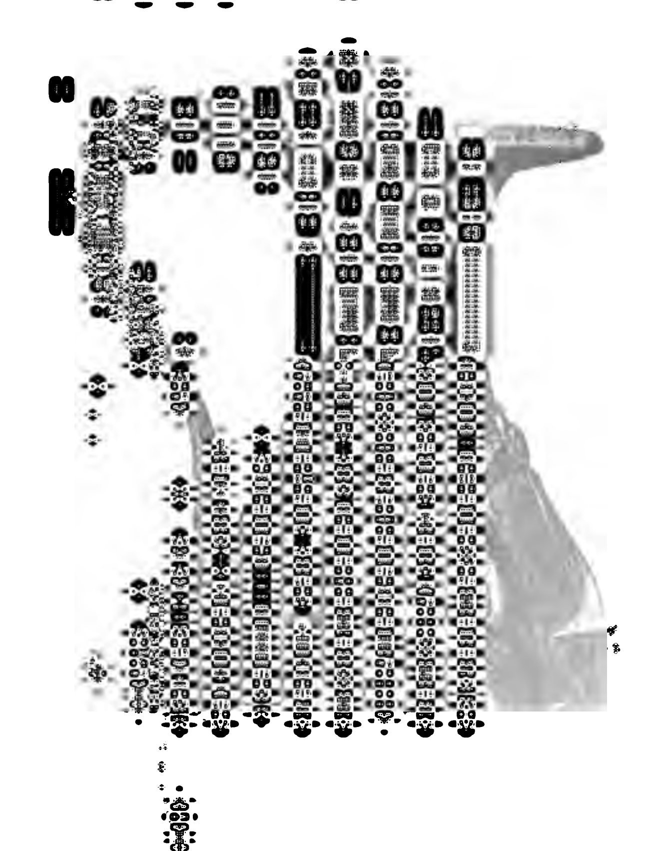
[illegible] muniqué par *L'Illustration*

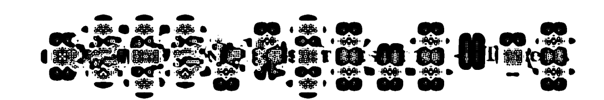


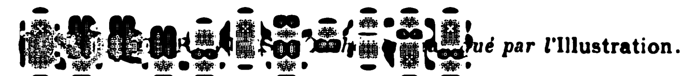
PAGE 67-68.



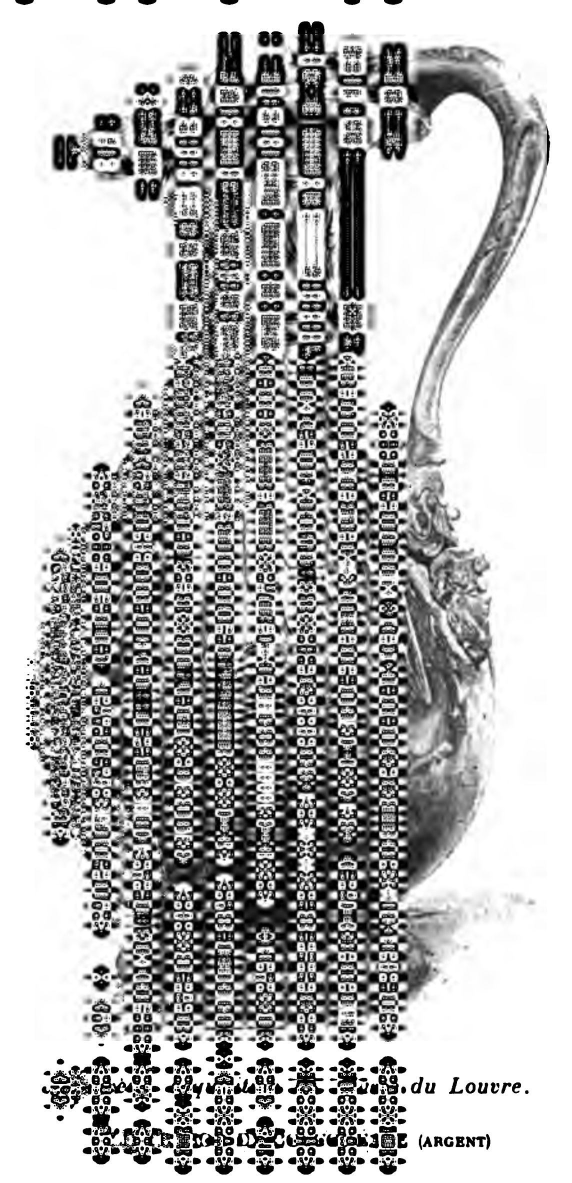
…qué par *L'Illustration*







...ué par **l'Illustration.**

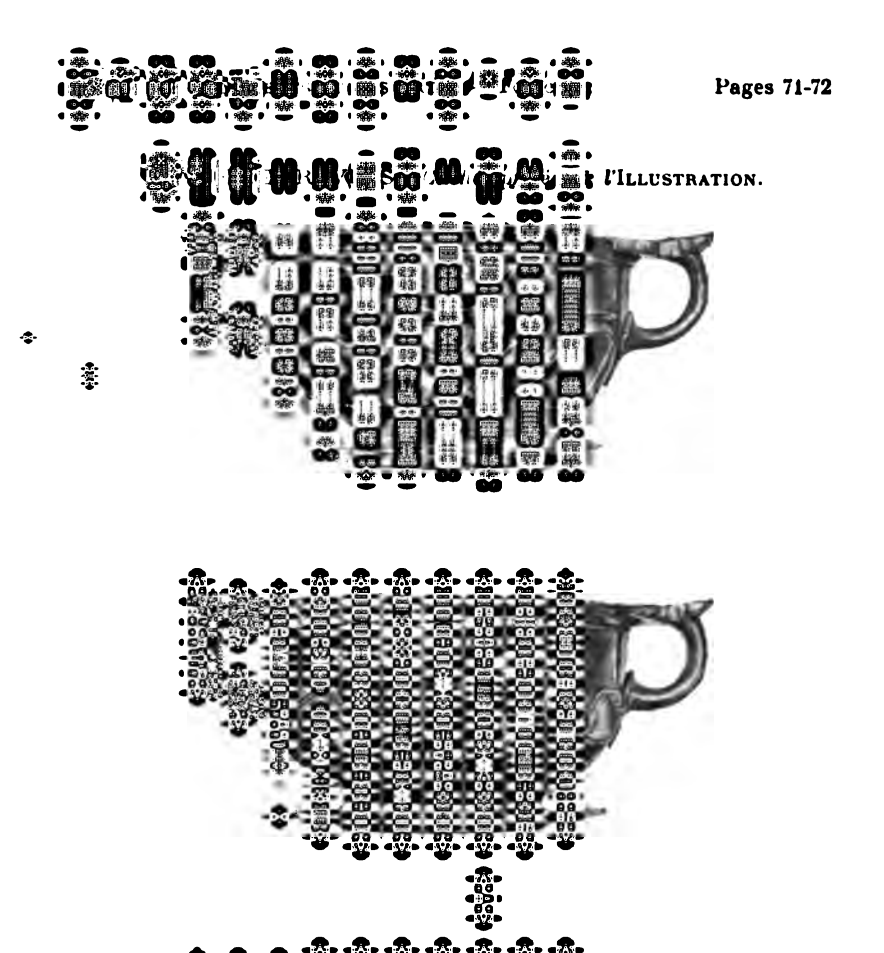


... du Louvre.

... **(ARGENT)**

[illegible] Pages 71-72

[illegible] l'Illustration.



[illegible] *u Louvre.*

[illegible] (ARGENT DORÉ)

reur, le Vésuve a été le plus précieux auxiliaire de l'archéologie. L'étude du passé console souvent; elle repose toujours des agitations du présent. Rendons grâce au Vésuve de nous procurer aujourd'hui de si douces et de si tranquilles jouissances.

Nous lui devons la conservation du trésor d'argenterie de Boscoreale dont le Louvre vient de s'enrichir. Mais, dans cette circonstance heureuse, il n'est pas seul à mériter nos remerciements. Le donateur généreux qui a voulu doter son pays de cette surprenante découverte a des droits plus directs et plus réels à notre gratitude ; c'est à lui que revient la meilleure part de notre reconnaissance

Boscoreale est situé à 1,500 mètres au-dessus de Pompéi, au sud-est du Vésuve, dans un mouvement de terrain d'où l'on jouit d'une vue fort étendue. Des fouilles entreprises sur ce point, dans une propriété particulière, au mois de septembre 1894, donnèrent des résultats intéressants. On y découvrit une villa romaine dont l'installation indiquait une grande aisance et même certains raffinements de luxe et de confort. A la différence de presque toutes les maisons de Pompéi, où d'actives recherches furent faites après l'éruption du Vésuve, celle-ci n'avait pas été fouillée. Le propriétaire, ou les voleurs, n'étaient pas venus remuer l'épaisse couche de cendres qui la recouvrait, et, depuis plus de dix-huit siècles, personne n'avait troublé le repos de ces ruines. Les objets familiers étaient à leur place, les instruments aratoires semblaient attendre le laboureur, et les provisions de tous genres, renfermées dans d'énormes jarres, paraissaient à peine entamées.

Les fouilles continuaient paisiblement depuis plusieurs mois, quand le 13 avril de cette année, la veille de Pâques, la pioche des ouvriers s'arrêta devant un squelette. L'homme avait été renversé la face contre terre, étouffé sous la pluie de cendres chaudes qui tombait de tous côtés. Dans ses doigts crispés il tenait des bracelets et une longue chaîne d'or semblable à celles dont les femmes étrusques entouraient leur poitrine ; plus de mille monnaies en or portant les effigies des premiers empereurs, depuis Auguste jusqu'à Vespasien, étaient éparpillées à ses côtés. Il avait été terrassé par le fléau devant une petite cachette où, sans doute, il venait de déposer une partie de son précieux chargement. C'est, en effet, dans cette cachette que furent trouvées les pièces d'argenterie exposées aujourd'hui au Louvre. Réunis à la hâte, ces objets avaient été enveloppés dans une étoffe dont il reste encore des fragments, adhérents au métal, sur la panse de plusieurs vases.

Le trésor de Boscoreale a une telle valeur artistique, il fournit des notions archéologiques si précises et si curieuses, il éclaire

d'une lumière si vive certaines questions relatives à la fabrication même de l'argenterie antique. qu'on ne peut hésiter à le classer au premier rang. Au point de vue numérique, c'est le plus considérable de tous les trésors du même genre : de plus, il se présente à nous avec une date certaine. Tous les objets qu'il renferme ont été fabriqués avant l'année 79 ; ils remontent aux derniers temps de la République ou aux premières années de l'Empire.

L'ensemble du trésor peut se diviser en deux groupes distincts, celui des ustensiles et celui des pièces d'art.

Les ustensiles sont nombreux. On y trouve d'élégantes patères décorées d'ornements légers : feuillages ou rosaces, thyrse entouré de bandelettes, poissons se jouant au milieu des flots, coquillages, amours montés sur un dauphin ou brandissant un trident. Partout la fantaisie la plus libre s'est donnée carrière, mais elle est restée toujours dans la limite du bon goût. La panse de deux patères est ornée de cannelures symétriquement disposées les unes à côté des autres et dont un point en relief relève seul la monotonie : l'effet de cette décoration si simple est charmant. Voici de petits plateaux ressemblant aux soucoupes de nos tasses à thé ; un plat d'argent, muni d'oreillettes, où les corps souples de deux dauphins se confondent avec les cous de deux cygnes ; un grand gobelet couvert d'un semis de plumes d'oiseau finement gravées Voici des cuillers de toutes formes et de toutes dimensions, des moules à pâtisserie, des aiguières, de petites coupes pour déguster le Falerne ou pour boire le vin du Vésuve ; des récipients ronds, à bec, munis de longs manches et ressemblant à nos cuillers à punch ; une série de délicieux supports soutenus par des griffes de lion que des têtes d'enfants ailés rattachent aux bords de la tablette ; enfin une variété d'ustensiles qui piqueront la curiosité des archéologues et attireront l'attention de la foule. Nos orfèvres parisiens trouveront là des modèles excellents à imiter.

Il faut signaler rapidement ces objets pour arriver aux pièces capitales de la trouvaille. L'ensemble en est tout à fait merveilleux. Pour la plupart elles sont l'œuvre d'artistes grecs et nous offrent une série de compositions d'une grâce sincère et d'une fraîcheur incomparable, où le goût s'allie à un juste sentiment de la mesure et de la vérité, où l'importance des sujets est bien proportionnée à la place qu'ils occupent, où l'ordonnance générale demeure constamment harmonieuse. Rien n'y sent la recherche ; l'élégance y est simple et de bon ton.

On devine qu'un amateur intelligent a présidé au choix de ces pièces rares. Ce n'est pas une argenterie achetée d'un seul coup, en bloc, pour monter une maison ou pour garnir des dressoirs ;

c'est une collection faite sans hâte et en connaissance de cause. Les pièces sont usées inégalement ; elles ont passé par plusieurs mains ; on y lit les noms de propriétaires différents ; il est évident qu'elles ont été acquises à diverses reprises et dans des circonstances indépendantes les unes des autres. Deux canthares ont appartenu à un certain M. Attius Clarus ; quatre délicieuses salières proviennent de l'affranchi impérial Pamphile, d'autres ne portent aucun nom et semblent sortir directement de l'atelier où elles ont été exécutées. Notre homme puisait donc à deux sources distinctes, la vente publique et le magasin de l'orfèvre. C'était un connaisseur, ou du moins il pouvait passer pour tel, car il avait su se procurer trois pièces portant des signatures d'artistes. Nous savons jusqu'à quel point l'amour de l'argenterie était poussé chez les riches Romains ; il n'y a donc là rien qui puisse nous surprendre.

Sans parler de Verrès, qui avait augmenté ses collections aux dépens de celles des Siciliens, ni du viveur Charinus, qui prétendait posséder des échantillons de toutes les orfèvreries du monde, il serait facile de citer bon nombre d'amateurs contemporains. Quand Pétrone fait dire à Trimalcion : « L'argenterie, j'en suis fou ! » ; quand il lui fait décrire complaisamment devant ses convives les scènes mythologiques ciselées sur ses coupes d'argent, son but est de tourner en ridicule la mode et la passion du jour. Martial, d'ailleurs, nous a laissé le portrait d'un de ces amateurs de vieille argenterie, le bonhomme Euctus. C'est un type parfait ! Chaque pièce de sa collection a une généalogie. « Ces coupes, dit-il, ont figuré sur la table de Laomédon ; pour les obtenir, Apollon éleva au son de la lyre les murs de Troie. Ce cratère ? Il fut cause des batailles que le farouche Rhecus livra aux Lapithes, il porte encore les traces du combat. Et ces vases ? Ils passent pour avoir appartenu au vieux Nestor lui-même. Tenez ! cette colombe, c'est la main du roi de Pylos qui l'a tant usée. Voici la coupe même où le fils d'Eacus fit verser à ses amis un vin généreux ; voilà celle où la belle Didon but à la santé de Bythias lors du souper qu'elle offrit au héros de Phrygie... » La race de ces amateurs heureux et convaincus n'est pas éteinte ; il en existe toujours. Vous en avez certainement rencontré quelque part.

Parmi les vases d'argent les plus recherchés des connaisseurs, Pline signale des coupes basses et sans pied que l'on désignait sous le nom de phiales. Elles étaient ornées d'une plaque portant un sujet en relief : l'*emblema*. Deux coupes de ce genre, œuvres du célèbre Mentor, avaient été payées cent mille sesterces par l'orateur L. Licinius Crassus, qui, du reste, n'osa jamais s'en servir.

Le possesseur de l'argenterie de Boscoreale avait heureusement les mêmes scrupules ; il a su respecter, lui aussi, l'admirable phiale qui fait partie du trésor et dont la conservation est extraordinaire. L'emblème, exécuté au repoussé, représente un buste de femme en relief de très forte saillie. Il est difficile d'imaginer une figure plus imposante. Cette femme superbe, coiffée de la dépouille d'un éléphant, tient dans la main droite le serpent sacré et porte au bras gauche une corne d'abondance. Elle est environnée d'attributs qui conviennent à la ville d'*Alexandrie d'Égypte*, dont la position maritime est d'ailleurs ingénieusement indiquée par un petit dauphin nageant au milieu des flots. Dans un des plis de sa tunique, elle porte les fruits les plus variés avec un épi de ce fameux blé d'Égypte, nourriture de Rome, que ses bateaux, aux voiles légères, venaient débarquer à époque fixe sur les quais de Pouzzoles et d'Ostie. Le relief, finement repris au ciselet, est entièrement doré, à l'exception des parties nues, épargnées, selon l'usage, en appliquant la dorure. Un détail donnera une idée de la délicatesse de main de l'artiste : les oreilles sont percées de petits trous auxquels étaient suspendues des boucles en or. On regrette de ne pas retrouver la signature du créateur d'un si beau modèle.

On voudrait connaître également le nom du maître du trésor. Les fouilles de la villa n'ont malheureusement fourni à ce sujet aucune indication certaine. Cependant, dans une des chambres, on a recueilli un sceau en bronze avec la légende *Ti(berii) Claudii Amphionis*. Ces noms sont-ils ceux de notre amateur ? Cela paraît probable. Son portrait, du moins, est arrivé jusqu'à nous, au fond d'une phiale analogue à la précédente. Les joues sont rasées, les oreilles sont larges et écartées ; les rides et la patte-d'oie dessinée près des yeux indiquent un homme déjà fatigué ; la physionomie est pleine de malice. On songe, en le regardant, à son voisin de Pompéi, ce vieil usurier Jucundus, à la mine sceptique et rusée, qui semble narguer encore les visiteurs dans la salle des bronzes antiques au Musée de Naples.

Amphion, comme l'indiquent ses autres noms, était un affranchi de Claude ou de Néron. Il était marié ; le portrait de sa femme a été retrouvé près du sien. Cette femme n'est plus jeune ; ses cheveux ondulés tombent sur la nuque, réunis en une tresse roulée, suivant la mode adoptée sous les premiers Césars. On a voulu voir les images de Claude et d'Agrippine dans les bustes de ces deux époux ; c'est une supposition inacceptable. Malheureusement le buste de la femme, détaché du fond de la phiale qui lui servait de cadre, a été mis dans le commerce avant l'arrivée du trésor à Paris ; il est aujourd'hui au Musée britannique.

Si le portrait de la femme d'Amphion nous a échappé, nous possédons plusieurs objets qui lui ont appartenu. D'abord une espèce de vide-poche d'une conception toute moderne, un oiseau ouvrant ses ailes et les ramenant devant lui en forme de coquille, puis deux miroirs ciselés avec une habileté peu commune. Sur le premier est représenté l'épisode du cygne et de Léda ; sur le second on admire une délicieuse tête d'Ariane.

On sait combien sont fréquentes les représentations des faiblesses de Jupiter. Les artistes romains qui ont eu à traiter l'histoire de Léda l'ont fait ordinairement sans aucune réserve, et presque toujours, imitant sans doute quelque œuvre célèbre, ils ont choisi la scène la plus intime de cette histoire. L'auteur de notre miroir a su rester dans des limites plus convenables. Son œuvre n'y perd rien ; elle n'en est que plus gracieuse et plus distinguée. Léda, presque entièrement nue, est assise sur un rocher, donnant à boire au cygne qu'elle regarde d'un air pensif. Sa draperie vient de glisser, et le cygne peut contempler à son aise les charmes qui s'offrent à sa vue. Le bel oiseau est debout devant la jeune fille ; ses ailes s'entr'ouvrent comme pour l'envelopper ; il s'apprête à lui prouver sa tendresse.

Le miroir d'Ariane frappe par l'originalité de sa décoration. C'est un modèle probablement unique, portant la signature de son auteur. *M. Domitius Polycnos*. Le manche est formé par l'enlacemen de deux baguettes flexibles, garnies de feuilles pointues. Il est fixé à un encadrement circulaire, découpé de façon à figurer des croissants ouverts en dehors et dont les pointes sont terminées par de petites boules. Un cercle en torsade entre deux rangées de perles circonscrit le disque, dont le centre est occupé par un buste d'Ariane de la plus grande finesse. La jeune femme est couronnée de lierre ; ses cheveux dénoués flottent au gré du vent ; la draperie qui descend de ses épaules s'écarte pour laisser voir un sein d'une beauté idéale. Une pièce aussi rare faisait la gloire de la femme qui la possédait ; plus d'une amie a dû envier son bonheur.

Tous les vases du trésor se présentent deux à deux, ornés de scènes analogues et non semblables où les mêmes motifs se retrouvent, mais interprétés d'une façon différente.

Deux petites coupes, entièrement dorées à l'intérieur et rehaussées extérieurement, près des lèvres, d'une large bande d'or, sont décorées d'une façon fort originale. L'artiste, qui a pris soin de graver son nom sur chacune d'elles, — il s'appelait *Sabeinos*, — a jeté autour de la panse, dans un désordre pittoresque, des aliments et des ustensiles. Ce pêle-mêle d'animaux, de légumes et d'instruments de tout genre forme deux charmants reliefs de nature morte

composés avec un art exquis et ciselés avec une habileté exceptionnelle.

D'autres vases sont ornés de sujets empruntés à la nature vivante. Ici ce sont des grues cherchant à terre leur nourriture ou se battant à coups de bec On les croirait descendues d'un paravent japonais. Les allures hautaines de ces grands oiseaux, les frémissements de leurs ailes sont rendus avec un accent et un brio qui n'ont été dépassés par aucun de nos animaliers modernes. Là, c'est une série de scènes empruntées à la vie des cigognes. Les nids sont installés sur des rochers, entre des branches mortes ; les oiseaux vont, viennent, voltigent, occupés de leurs petits, leur apportant des insectes ou des vermisseaux, se querellant entre eux, goûtant, en un mot, tous les charmes de la vie de famille. A la vue de la mère qui s'avance chargée de butin, les cigogneaux se remuent et se bousculent sur le bord du nid, ouvrant le bec pour saisir la proie attendue. Ces épisodes divers sont traités avec une verve charmante ; on y retrouve la sincérité, l'observation précise et réaliste du ciseleur alexandrin.

Au même ordre d'idées se rattache la décoration de deux grandes coupes, entourées de feuillages légers au milieu desquels courent des animaux : un cerf aux abois forcé par une meute, un sanglier acculé, un lion dévorant un taureau, un ours poursuivi par un chien, des bouquetins, un renard, des oiseaux, un cygne battant des ailes, etc., tout ce monde se poursuit, s'attaque, se dévore ; le plus faible naturellement succombant sous les coups du plus fort. La décoration de ces deux vases rappelle beaucoup celle du grand cratère de Hildesheim. Le fond de rinceaux et de plantes légères aux tiges flexibles est le même ; les figures qui l'animent sont différentes.

Deux aiguières, munies d'une anse élégante et destinées à verser du vin, nous offrent une scène idéale de sacrifice. Rome casquée, brandissant sa lance, apparaît, debout sur un autel enguirlandé, tandis que deux Victoires, dans une humble posture, immolent un taureau à ses côtés. Tout s'incline devant la maîtresse du monde.

Mais il est un autre maître du monde, l'Amour. L'idée est éternellement nouvelle ; elle était particulièrement chère aux artistes de l'antiquité. Deux canthares présentent des allégories qui s'y rapportent. Un lion, une panthère et un éléphant, domptés par une troupe de joyeux Amours, se soumettent tranquillement à leur tyrannie et à leur caprice. Les uns tirent la queue de ces bêtes puissantes, ou s'installent sur leur dos ; d'autres dansent plaisamment devant elles en jouant de la flûte ou les enguirlandent de feuillages. Elles supportent tout avec une résignation

admirable. Seul un âne récalcitrant, solidement planté sur ses quatre pieds, refuse d'avancer et résiste aux Amours qui ne peuvent parvenir à l'entraîner. Le contraste est plein de malice. Que de philosophie dans ces petits bas-reliefs ! que de spirituelle ironie !

C'est encore la nature qui a fourni les ornements de deux coupes enveloppées de branchettes de platane. L'artiste a choisi de jeunes pousses, sans graines, de façon à laisser au relief un aspect doux et uniforme. C'est le printemps dans toute sa fraîcheur. L'automne nous apparaît avec une décoration plus vigoureuse sur deux canthares, entourés de branches d'olivier chargées de fruits et nouées par leurs extrémités. Sous les doigts d'un ciseleur habile, ce feuillage triste et malingre a pris une vie intense ; les baies qui se détachent au premier plan réchauffent les feuilles auxquelles la richesse de la matière donne un éclat inaccoutumé.

Mais les pièces les plus extraordinaires de toute la collection sont deux grands gobelets ornés de guirlandes de roses, au-dessous desquelles apparaissent des squelettes dans les postures les plus diverses. On connaissait déjà des gobelets de ce genre, en terre cuite, dont les figures étaient restées incomprises faute de légendes explicatives. Ici il ne peut y avoir aucune hésitation : une série d'inscriptions grecques fournit les indications nécessaires pour saisir le sens de ces étranges représentations. Ces squelettes sont ceux des grands hommes de la Grèce ; auprès de chacun, poète célèbre ou illustre philosophe, un nom est inscrit en toutes lettres.

Quatre squelettes principaux se détachent sur la panse de chaque gobelet, et l'artiste a su donner à chacun une physionomie particulière et expressive. Sur le premier gobelet, *Euripide* est représenté debout, appuyé sur un thyrse, le regard tourné vers un masque tragique ; *Monimos*, célèbre acteur athénien, est placé, *Ménandre*, portant dans la main droite une torche allumée, tient de l'autre main un masque de femme qu'il contemple avec amour ; *Archiloque* joue de la double flûte à ses côtés. Sur le second, *Zénon*, appuyé sur un bâton noueux et chargé de sa maigre besace, invective avec violence *Épicure*, accompagné d'un petit cochon et préparant sur un trépied un ragoût succulent. *Sophocle* est debout, dans une pose pleine de dignité, tandis que *Moschion* tient, comme Ménandre, une torche allumée, et comme lui, contemple une tête de femme aux cheveux bouclés. Des squelettes plus petits, jouant de la flûte, applaudissant, portant des fleurs, maniant des crânes, remplissent les vides et les principaux personnages. C'est le public, c'est la foule des disciples et des admirateurs. Un papillon, pareil à l'âme fugitive, se débat et ex-

pire entre les mains de l'un d'eux. Partout domine l'idée de l'anéantissement complet après la mort. Il faut profiter joyeusement du temps présent ; les plaisirs sensuels sont les seuls vrais et les seuls appréciables ; il n'y a rien au-delà de cette vie. De tous ces grands hommes qui ont fait la gloire de la Grèce, il ne reste plus maintenant que des os décharnés. *Sois pieux pour ce fumier*, dit ironiquement la légende placée au-dessous d'un squelette, qui apporte des offrandes funèbres et verse des parfums sur un cadavre à demi-enfoui. *Voilà ce qu'est l'homme*, murmure un autre en examinant un crâne placé dans sa main ; c'est déjà la scène du cimetière dans *Hamlet* *La volupté est le but suprême de la vie*, s'écrie Epicure *La vie est une comédie ; jouis de la vie, car le lendemain est incertain*, disent d'autres personnages. Ce sont là des exclamations bien connues, empruntées au code de la sagesse épicurienne et que l'on retrouve à chaque instant sur les monuments antiques. Le poète des épigrammes n'a-t-il pas dit aussi :

Sera nimis vita est crastina : vive hodie.

L'usage de ces représentations macabres était répandu chez les Romains. Il semblait de bon ton de les faire circuler au milieu d'une fête ou d'un festin, au moment où les vins généreux commençaient à faire sentir leur pouvoir. L'épisode bien connu du squelette d'argent, dans le banquet de Trimalcion, en est la preuve, et le petit discours que Pétrone met dans la bouche de son héros est calqué sur les légendes de nos gobelets. Ce sont les mêmes pensées, les mêmes expressions. Ainsi ces gobelets se recommandent-ils à l'attention du prochain éditeur d'un Satyricon illustré.

Ces pièces sont uniques. Un musée peut, à juste titre, les compter parmi les plus précieux de ses monuments.

Je craindrais d'abuser de la bienveillance de mes auditeurs en m'étendant davantage sur la trouvaille de Boscoreale. Je veux seulement rappeler que tous les vases de cette trouvaille sont contemporains. On aime à y reconnaître des originaux grecs ou des copies de modèles helléniques, dans lesquels la liberté du style égale celle de l'invention, où la décoration, dégagée de tout lien avec la vie civile ou religieuse, emprunte à la nature ses effets les meilleurs et les plus gracieux. L'art alexandrin y règne en maître. Aussi l'opinion qui désigne Alexandrie comme le centre de la fabrication des objets d'argent au commencement de l'Empire romain se trouve-t-elle confirmée d'une manière très frappante par l'apparition d'une phiale d'argent ornée de l'image de cette ville.

Les gobelets aux squelettes eux-mêmes, avec leurs représentations bizarres, avec cette réunion de poètes et de philosophes les plus célèbres de la Grèce, avec ces exclamations en langue grecque, nous ramènent également vers cette cité littéraire et sceptique, devenue, sous les Ptolémés, le foyer le plus actif de la vie hellénique. Moschion et Ménandre ne sont-ils pas assi les poètes favoris et les plus goûtés des Alexandrins ?

Parmi les nombreux visiteurs qui viennent chaque jour au Louvre admirer les vases de Boscoreale, aucun n'oubliera qu'un amateur délicat, poussé par un noble sentiment de patriotisme, a voulu conserver à la France ce précieux ensemble, au moment où l'on pouvait redouter sa dispersion ou son acquisition par quelque musée étranger. La donation magnifique de M. le baron Edmond de Rothschild, faite avec une simplicité des plus touchantes, honore grandement son auteur, dont le nom, déjà inscrit sur la liste des amis et des bienfaiteurs du Louvre, y occupera désormais une des premières places.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LA PROTECTION DES SITES ET DES MONUMENTS EN BELGIQUE[1]

LA DÉCORATION DES GARES

Le 2 février 1896 a eu lieu à Bruxelles l'assemblée générale annuelle de la Société nationale pour la protection des sites et des monuments en Belgique. Cette Société dont le but s'explique par son titre même, n'existe que depuis peu d'années, mais elle a pris un grand développement, et les résultats par elle obtenus sont déjà considérables, grâce à des cercles et à des associations qui se sont constitués un peu partout dans les villes les plus importantes de la Belgique

C'est notamment par suite de son intervention que, d'après le rapport présenté par le comité central sur les travaux de 1895 le gouvernement a acquis les restes du vieux manoir d'Huldenberg,

[1] Nous empruntons à l'excellent *Journal des Arts* de M. Dalligny le curieux article ci-dessus ; on verra que l'exemple donné par la *Société des Amis des Monuments parisiens* est imité à l'étranger, pour le plus grand bien du véritable progrès de la civilisation, celui qui tend à embellir les cités, à les empêcher de s'enlaidír, à rendre plus agréable notre séjour terrestre et à y conserver les monuments anciens qui l'ornent. C. N.

dont la Société avait déjà empêché la destruction ; que les ruines du château de Poilvache ont été garanties, par leur propriétaire lui-même, contre une destruction projetée ; que des constructions renaissance ont été préservées dans le voisinage de l'hôtel Ravenstein, et que les travaux destinés au château des Comtes, à Gand, ont produit les meilleurs résultats.

Voilà les résultats le plus récemment obtenus ; la Société se propose, pour l'avenir, d'intervenir en vue de l'intérêt artistique du pays dans certaines circonstances déterminées, qui constituent comme le programme de ses prochains travaux.

Elle espère décider l'Académie royale des Beaux-Arts à s'interposer énergiquement pour empêcher les déprédations systématiques qui se commettent dans nombre d'édifices religieux, sous prétexte d'embellissement ; elle s'efforcera d'arrêter cette néfaste campagne qui tend à substituer un gothique de fantaisie au gothique véritable et préserver ainsi les clochers de Dinant et de Tirlemont auxquels on voudrait substituer des flèches sans originalité ni authenticité.

Ce ne sont pas seulement les monuments que la Société s'efforce de préserver. c'est encore l'aspect des sites pittoresques qu'elle défend contre les actes de vandalisme.

« En ce qui concerne les sites les plus remarquables — dit le rapport fait à l'assemblée générale — nous avons à consigner ici la préservation partielle ou complète des fameux rochers des Grands-Malades, des belles roches de Samson ; l'admirable coude de la Meuse, à Waulsort, est, nous l'espérons mis à l'abri du coup de main projeté sur lui par l'administration communale, qui voulait concéder l'exploitation de sa rive à une carrière pour cent francs par an ! »

Bien des actes de vandalisme se commettent encore malgré les efforts de celle-ci, mais ces actes deviennent moins nombreux à mesure qu'elle se répand davantage ; il y a donc lieu de faire pour elle une propagande incessante.

La Société nationale de Belgique a fait plus que d'adresser à qui de droit des observations et des remontrances ; en certains cas, elle a pris, au mois d'août dernier, l'initiative d'ouvrir un concours pour la décoration du Luxembourg, à Bruxelles. Cette initiative a soulevé bien des mauvaises volontés contre la Société, et le concours, sous l'influence de certaines coteries n'a pas obtenu les résultats qu'on pouvait en espérer ; néanmoins, la tentative n'en est pas moins à signaler et à retenir.

Voici, d'ailleurs, comment le jury chargé d'en juger s'exprime sur ce concours qui, s'il n'a pas abouti, dénote cependant des efforts dont il y a lieu de tenir compte.

L'idée de mettre au concours un projet de décoration artistique de la gare du Luxembourg est certainement des plus heureuses.

Qu'elle soit appliquée à ce local ou à toute autre gare du réseau belge, elle offre ce triple avantage de fournir à nos artistes une occasion d'affirmer leur talent, de constituer pour le chemin de fer une puissante réclame et, en consacrant en quelque sorte les plus remarquables paysages du pays, de les mettre désormais à l'abri de tout acte de vandalisme.

Déjà réalisée à l'étranger et notamment en France, elle a produit d'excellents effets qui certainement seraient acquis dans une égale mesure en Belgique. Est-ce à raison de la nouveauté chez nous que le concours n'a pas donné ce qu'il fallait en attendre ?

Les sujets imposés et empruntés tous au bassin de la Meuse étaient :

1° La Meuse à Waulsort;

2° Le château de Walzin-sur-Lesse ;

3° Le château de Crupet (vallée du Bocq) ;

4° L'entrée de la grotte de Han.

Quatorze concurrents ont pris part au concours entier, d'autres se sont limités à un certain nombre de sites.

Au point de vue purement pictural, la plupart des œuvres envoyées offraient un mérite incontestable, tant comme interprétation que comme exécution. Il n'y a eu qu'une voix à cet égard, et le jury se plaît à rendre hommage aux concurrents. Il y a eu là une manifestation intéressante qui n'aura pas laissé de susciter des résultats avantageux. Mais il a fallu reconnaître, d'autre part, que les œuvres exposées, si remarquables qu'elles pussent être, ne répondaient point suffisamment au caractère décoratif tracé par le programme du concours. Beaucoup même ne s'appliquaient point aux proportions des panneaux à décorer.

Or, tout projet de décoration doit s'harmoniser avec le monument auquel il est destiné ; il doit faire corps avec lui et présenter un ensemble frappant l'œil par son homogénéité.

Ce caractère purement ornemental, il faut le déclarer, manquait à tous les envois, aucun ne constituant l'esquisse proprement dite d'un panneau à exécuter; plusieurs visaient simplement à la vente. Dans ces conditions, le jury n'a pas pensé qu'il lui fût possible de décerner les primes, ni accorder ces primes à titre d'encouragement à ceux qui s'étaient le moins éloignés du programme. Celui-ci était formel, le jury l'a strictement appliqué.

Mais il se plaît à consigner une fois encore le mérite artistique de nombre d'envois, et il termine en exprimant le vœu qu'un concours nouveau, organisé l'an prochain, fournisse aux artistes

l'occasion de mieux répondre à l'heureuse initiative de la Société.

En conséquence, le comité de la Société a décidé de rouvrir, cette année, le même concours, mais avec un programme précis et des conditions plus rigoureuses. Il y a là, observe le rapporteur, tant pour l'avenir et le profit de notre vaillante école de paysagistes que pour la beauté de nos gares, et surtout pour le respect des sites reproduits, un précédent si important, que nous comptons cette fois sur la compréhension parfaite de nos idées, sur une émulation féconde, entre nos peintres, marchant à la conquête de débouchés fructueux pour les œuvres trop peu encouragées. »

La Société s'est préoccupée également de l'architecture des gares, qu'elle voudrait voir mieux cadrer avec le paysage qui les entoure, au lieu d'êtres bâties toutes sur le même modèle ; son système diminuerait la dépense puisqu'il permettrait de prendre les matériaux dans le voisinage et non plus de les aller chercher au loin comme on y est actuellement forcé. Elle a adressé, à cet effet, au gouvernement une pétition motivée, restée jusqu'ici sans réponse, mais qui a néanmoins des chances d'être favorablement accueillie.

En vue des Expositions en cours de préparation dans divers pays, la Société a proposé aux comités belges de ces Expositions de décorer les compartiments qui seront affectés aux exposants de la Belgique par une reproduction des principaux monuments et paysages de ce pays. Voici l'une sur lesquelles s'appuie cette demande : « Peu de motifs de décoration sont plus heureux et plus variés, et, en même temps, il y a là pour les touristes une indication, sinon un stimulant. »

La Société fera en outre tous ses efforts pour amener le gouvernement belge à créer, comme elle existe dans certains autres pays, une législation destinée à protéger et sauvegarder les monuments, comme aussi à empêcher la destruction des sites pittoresques. Un projet de loi visant ce double objet est en ce moment étudié par la Société avec l'intention de le soumettre à bref délai à la législature, revêtu de signatures nombreuses et influentes. Il n'indiquera pas seulement le remède législatif, il prévoiera la création des ressources, peu considérables d'ailleurs, que nécessiterait son adoption. Parmi ces ressources, la Société se propose d'indiquer : un impôt sur les enseignes et les réclames murales qui détonnent, dit-elle, dans les campagnes ou le long des voies ferrées, et un prélèvement sur les recettes des cercles de jeux.

En vue des services qu'elle a déjà rendus et de ceux qu'elle est à même de rendre encore, la Société nationale pour la protection des sites et des monuments en Belgique, fait appel au concours de

nouveaux adhérents et s'adresse non-seulement à ceux de ses compatriotes qui résident en Belgique, mais à ceux qui, originaires de ce pays, vivent momentanément ou - sans esprit de retour à l'étranger[1]. A. D.

HISTORIQUE DES EAUX MINÉRALES

DE

VALS (ARDÈCHE).

Quand on se reporte au temps de Louis XIII et de Louis XIV, et que l'on voit, dit M. Chabannes, dans l'histoire de ce siècle le déplorable état des routes, et notamment de celles du Vivarais, on demeure convaincu qu'un voyage aussi long que celui de Paris à Vals, par exemple, ne devrait être entrepris que pour des raisons bien urgentes. Ce pays, aussi salubre que pittoresque, en effet, ne possède de véritables voies de communication que depuis la fin du siècle dernier.

Et cependant Mme de Sévigné écrivait déjà : « L'un va à Vals « parce qu'il est à Paris, l'autre va à Forges parce qu'il est à Vals ; « tant il est vrai que jusqu'à ces bonnes fontaines, nul n'est pro« phète dans son pays. »

Un passage de l'Encyclopédie de Diderot et Dalembert nous apprend aussi qu'il était d'usage établi chez les Parisiens d'aller boire des eaux près des sources et de les faire *transporter* aussi à Paris,

L'installation primitive des eaux et l'accès difficile, au milieu des plus riantes montagnes, donnent à penser que les caprices de la mode n'étaient pas d'un grand poids dans l'affluence dont Vals fut le but, dès la découverte de ses eaux.

C'est vers l'an 1601 que l'histoire note leur premier usage. En 1610 leurs vertus lithontriptiques trouvent déjà un malade reconnaissant : c'est Claude Expilly, président du Parlement de Grenoble. Il avait subi l'opération de la taille deux ans auparavant, et la pierre se reformant, il fut envoyé aux eaux de Vals par les médecins du Dauphiné. Deux saisons faites lui conservèrent la vie pour trente-cinq ans encore.

[1] Les cotisations annuelles sont de 10 fr. pour les membres protecteurs, et de 5 fr. pour les membres effectifs. S'adresser au secrétariat, 31, rue de Rome, à Bruxelles.

Il reste de Claude Expilly plusieurs pièces de poésie sur Vals et une sorte de résumé des propriétés curatives de ses eaux.

Pour donner à son œuvre le cachet d'authenticité, l'auteur la fit enregistrer par ordre d'un conseil réuni à cet effet.

Expilly nous apprend que les logements de Vals étaient pleins *tout partout* ; c'est son exrression.

« Les Eaux de Vals, disait en 1609, M. Expilly, président du parlement de Grenoble, sont bonnes en tout temps, notamment en mai, juin, juillet, août et septembre. Elles font des merveilles, *confortent l'estomac*, en tirent les crudités et la bile, *tempèrent le foie*, déchargent la rate. »

En 1639 Cl. Reynet, pharmacien à Aubenas publia un opuscule sur les Eaux de Vals. Cette brochure, assure M. Brun, de Montelimar, est écrite d'une manière inintelligible.

Bientôt les observateurs consciencieux et compétents des effets produits par les eaux de Vals se multiplient, et nombre de leurs observations, consignées dans les ouvrages du temps, détromperaient peut-être ceux de nos modernes qui pensent que l'hydrologie médicale est notre contemporaine.

Le premier médecin qui écrivit sérieusement sur les eaux de Vals fut Antoine Fabre. Dans son traité de 1657 sur les eaux minérales du Vivarais, entrepris et publié à l'instigation des Etats du Languedoc, il appelle les eaux de Vals : *remède très universel.*

Serrier, célèbre médecin d'Arles, a publié en 1673 deux ouvrages, résultant d'une longue pratique : il y parle souvent des eaux de Vals.

L'un est intitulé : *Observationes medicæ* ; le second, *Hydatologia.*

A la lecture de cet auteur, il semblerait qu'à cette époque, la vogue était des plus grandes à Vals, et que les gens de la Cour n'allaient à Vichy que secondairement.

L'emploi usuel à la Cour de Versailles des Eaux de Vals ressort manifestement des documents de l'époque. J'ai sous les yeux un grand nombre de lettres adressées à un M. Champanhet, fermier des Eaux de Vals, par de hauts personnages de la Cour de Louis XV ; entre autres par le cardinal Fleury, le comte de Cossé, le marquis de Rouillé, etc., etc. Ces lettres constatent que le port de douze bouteilles d'eau de Vals, rendues à Versailles étaient de 70 livres, deux sols. Les temps sont bien changés ! L'expédition des bouteilles adressées aux pharmaciens et aux malades n'est plus que de 30 francs la caisse de 50 bouteilles rendue en gare.

En 1659, avaient paru les *Observations sur les fontaines minérales, distillées par Jacques Reinet, apothicaire d'Aubenas.*

Elles sont dédiées à puissante dame Marie de Montlor, baronne

d'Aubenas, dame de Vals, etc., etc., veuve de messire Jean-Baptiste d'Ornano, maréchal de France.

Reinet nous apprend que la maréchale le chargea par l'entremise du sieur Simon, son médecin, de procéder à l'analyse de ces eaux. Cet opuscule, devenu très rare, porte les approbations signées Ranchin et Cartaud, le premier médecin et chancelier en l'Université de Montpellier, le second doyen de la même Faculté.

L'emploi usuel des eaux de Vals à Paris ressort manifestement des documents de l'époque.

En 1675, Duclos, membre de l'Académie des sciences, chargé de faire l'analyse des eaux minérales de France, donne à la source Dominique du *vitriol de mars*. Les autres sources laissent par l'évaporation un *sel nitreux blanc* et très *lixivial*.

En 1768, Lamartinière, dans son *Dictionnaire historique*, cite un passage de Pigagnol emprunté à sa *Description de la France*, fol. 4. Il parle des analyses et des propriétés de diverses sources.

En 1774, Vincent Raulin, dans son *Traité analytique*, leur consacre un chapitre.

En 1778, Richard de la Prade, dans son *Analyse et vertus des eaux minérales du Forez*, et de quelques autres sources, donne l'analyse de quelques-unes de Vals.

En 1779, Boniface donne aussi l'analyse des sources.

En 1781, Madier du Bourg-Saint-Andéol écrit un mémoire sur toutes les sources de Vals. Les indications et les contre-indications y sont énumérées assez longuement.

En 1784, Arnaud, *maître chirurgien gradué du dit Vals*, publie un petit traité qui contient, en abrégé, la situation des eaux minérales; le détail des maladies où l'on peut en faire usage utilement; la méthode fondée sur l'expérience pour prendre les eaux avec succès; *le tout*, dit-il, *avec cette franchise et cette naïveté qui caractérisent un homme ennemi du mensonge* (textuel).

Ces malades, venus de tous les points, montrent suffisamment que les eaux de Vals étaient convenablement connues à cette époque.

Les ouvrages publiés dans cet intervalle ne laissent aucun doute à cet égard.

Lieutaud, médecin fort répandu à Paris vers le milieu du dix-huitième siècle, cite les eaux de Vals à chaque page, dans son *Précis de médecine pratique*.

Mais l'usage des eaux de Vals, loin des sources, ne se bornait pas à Paris, car J.-J. Rousseau nous apprend, dans ses *Confessions*, que, durant son séjour à Montpellier, il buvait de l'eau de Vals pour la guérison de son fameux polype... qu'il n'avait pas.

Au commencement de ce siècle, en 1810, Buisson Lagrange consacre aussi un assez long chapitre aux eaux de Vals.

Alibert, Patissier, Pètrequin et Socquet, Durand-Fardel, etc., leur donnent, en passant, l'éloge mérité. Nous nous réservons cependant de relever quelques inexactitudes qui, transmises ou copiées de plume à plume, finissent par devenir monnaie courante et par porter à la station de Vals un tort d'autant plus fâcheux qu'il est dû à la simple négligence d'auteurs recommandables.

NÉCROLOGIE
ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE 1895.

Ancelet (Gabriel-Auguste), architecte français, né à Paris le 21 décembre 1829, décédé le 5 août 1895, prix de Rome (1851), membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts* (1887), membre de l'Institut (1892). Il réédifia la façade du château de Pau (1864-1872), construisit le nouveau théâtre du Palais de Compiègne. Il fut l'un des fondateurs de l'*Ami des Monuments et des Arts* ; on lui doit les deux plans inédits que nous avons publiés du Conservatoire des Arts et Métiers, où il construisit un nouvel escalier, et la galerie Vaucanson. Chargé de l'entretien de la colonne de Juillet, de la Porte Saint-Martin et de la Porte Saint-Denis, il eut l'occasion de restaurer cette dernière, à la suite des efforts de la Société des Amis des Monuments Parisiens, qui témoigna pour la première fois en cette occasion de son utilité (1885). Il fut longtemps professeur de dessin à l'Ecole des Beaux-Arts ; on lui doit de très beaux dessins de restitution d'édifices antiques, notamment une *Restauration de la Via Appia*, près Rome. Un de ses amis dévoués, qui occupe une haute situation, M. Daumet, a prononcé sur sa tombe une touchante allocution.

Dormoy (Maurice-Antoine), architecte, membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts*, né à Bar-sur-Aube le 27 septembre 1821, décédé en 1895. Il construisit beaucoup d'habitations particulières, des écoles, mairies, presbytères, églises, un palais de justice (1868), un collège (1884), comme architecte municipal de sa ville natale. Architecte des monuments historiques des églises de Bar-sur-Aube depuis 1879, il fut un des fondateurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*, et ainsi l'un des promoteurs du mouvement actuel des idées.

Casimir Echernier, architecte français, membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts*, né le 16 février 1818 à Albi, mort le 25 juillet 1895 à Lyon. Il construisit, à partir de 1859, de nombreuses constructions particulières dans cette ville et les départements voisins. Erudit et lettré il publia sur les maisons anciennes de Lyon le beau travail dont on a parlé ici, *Remarques historiques sur l'architecture lyonnaise aux quatre derniers siècles* (1894) Il occupait une haute situation dans les Comités de beaux-arts de la région et fut un des fondateurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*.

Richard Morris Hunt, célèbre architecte américain, membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts*, né le 31 octobre 1828 à Brattleborough (Vermont), mort en 1895. Elève de Lefuel et de l'Ecole des Beaux-Arts il construisit un grand nombre d'hôtels et de palais, contribua beaucoup à l'Exposition de Chicago, dessina le piédestal de la *Liberté éclairant le monde*. En 1889, il prit part au premier Congrès international de protection des monuments, organisé à la demande du gouvernement français par les Amis des Monuments. Il était associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1894.

Henri-Hubert-Joseph Parent, architecte, né à Valenciennes le 12 avril 1819, décédé le 20 septembre 1895, membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts*. Elève de son père, l'habile sculpteur en bois, peintre et architecte, Henri Parent construisit un grand nombre d'importants hôtels à Paris et dans les départements. Peu d'architectes eurent de plus nombreuses et de plus belles occasions de faire œuvre d'art. Il restaura de nombreux châteaux historiques, notamment celui si remarquable d'Ancy-le-Franc (Yonne), dont on a parlé ici. Il fut l'un des fondateurs de l'*Ami des Monuments et des Arts* dont il fut un des membres les plus ardents. Il laisse un fils et un parent qui continueront son œuvre; ce sont MM. Louis Parent et Antony Parent.

LES FOUILLES DE DELPHES

SELON UNE COMMUNICATION FAITE A L'ACADÉMIE

PAR M. HOMOLLE,

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur de l'Ecole française d'Athènes.

Suite (Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome VII, p. 303 et 352 ; tome VIII, p. 169, 175, 229, 252, 259-352).

Nous continuons à réunir ici tous les documents concernant les fouilles faites à Delphes, avec tant de succès, par l'Ecole française d'Athènes. Nous reproduisons à ce titre les vues que nous devons à l'obligeance de M. Planat, le sympathique directeur de la Construction moderne, *et la communication si remarquable faite à l'Institut par M. Homolle.*

Je résumerai d'abord, en quelques dates et en quelques noms, les antécédents de notre entreprise ; c'est une justice que nous devons aux explorateurs qui nous ont frayé la voie : Ottfried Müller, en 1840 ; MM. Wescher et Foucart, en 1860 ; Haussoullier, en 1880 ; Pomtow, en 1887. Dans toutes ces recherches la France avait de beaucoup la meilleure part, et l'on peut dire qu'elle possédait, après la Grèce elle-même, les premiers droits sur Delphes. M. Foucart, qui les lui avait conquis, ne devait jamais les laisser prescrire, et, avec la même obstination qu'avait apportée M. Curtius à conseiller en Allemagne les fouilles d'Olympie, il ne cessait de réclamer celles de Delphes. Il négocia pendant dix années à Athènes, pour en assurer le privilège à l'École française, soutenu par le concours dévoué des ministres de France en Grèce, le comte de Mouy et le comte de Montholon.

J'ai la responsabilité d'avoir demandé et obtenu un crédit de 500,000 francs, qui a permis enfin de réaliser le projet. La convention de Delphes fut votée par les Chambres françaises en février et mars 1891 et par le Parlement grec en avril. Les travaux commencèrent seulement en octobre 1892, et ils furent presque aussitôt suspendus par la mauvaise saison. Le temps n'avait point été perdu cependant, car nous avions, dans cet intervalle, exproprié 350 maisons et plus de 700 parcelles, constitué notre matériel, formé un personnel technique, posé 1,000 mètres de voie Decauville en pleine montagne et sur une pente extrêmement rapide. Les chantiers ont pris toute leur activité en 1893, et depuis lors ils n'ont plus chômé, car l'hiver est occupé aux travaux de réparation et de préparation.

Permettez-moi, pour en finir avec les détails matériels, un peu de statistique. Le nombre des wagons ou plates-formes en mouvement est de 75 ; la longueur des voies exploitées de 3 kilomètres environ ; le service de la traction est assuré par une écurie de 10 chevaux ; l'entretien du matériel, par deux ateliers, l'un de charpente et l'autre de serrurerie ; le personnel ouvrier varie, suivant les saisons, de 40 à 220 hommes, Grecs, Italiens et Ottomans. Les déblais se montent au total à 70,000 mètres cubes ; ils ont atteint jusqu'à 400 mètres par jour. La superficie des fouilles mesure environ 2 hectares.

Je me garderai d'appliquer dans l'exposé de nos découvertes les mêmes procédés mathématiques. A quoi vous servirait-il de savoir que nos registres d'inventaire comptent plusieurs milliers de numéros, tant en statues, bas-reliefs, inscriptions, monnaies, que vases et figurines de terre cuite, statuettes et instruments de bronze, de fer ou de plomb ? Rien n'est plus décevant qu'un chiffre, puisqu'il égale un fragment informe à un chef-d'œuvre et que le moindre acte d'affranchissement compte autant que l'hymne à Apollon.

Le site de Delphes est un des plus beaux de la Grèce ; je n'en connais guère qui produise une impression plus profonde et plus vraiment religieuse : il a le mystère, la grandeur et l'effroi du divin. Le sanctuaire est comme caché au fond d'un théâtre de roc ; un escarpement colossal l'enclôt, le domine, l'écrase, et les contreforts extrêmes du demi-cercle où il est enfermé semblent le séparer du monde ; le sauvage Kirphis en borne au sud l'horizon. Des roches éclatantes de blancheur, sur lesquelles le soleil semble aviver encore l'ardeur de ses rayons ; des cimes où s'assemblent les nuées grosses d'éclairs et de tempêtes ; des gorges étroites et mystérieuses qui renvoient tous les bruits en échos multiples et sonores ; des ravins qui se creusent en précipices sans fond ; un sol sujet à des secousses fréquentes et parfois redoutables ; des exhalaisons qui montent de la terre et excitent le délire ; des eaux limpides qui semblent faites pour purifier toutes les souillures ; quels signes plus manifestes de la présence et de l'action des dieux ! quels lieux plus propices à la prière et à la prophétie !

« Le sol est pierreux, disaient en gémissant à Apollon les Crétois transportés miraculeusement sur le Parnasse ; il ne porte ni vignes ni prairies : hélas ! comment vivre ici et communiquer avec les hommes ? » Mais le dieu leur répondit : « Pauvres hommes, pourquoi craignez-vous ? J'élèverai ici un temple, un temple riche, où afflueront du monde entier les pèlerins, les victimes et les présents. »

Et le temple se dressa en effet durant les siècles, sur la montagne

sainte, majestueux et opulent, rempli d'offrandes, chargé du butin étincelant des combats; des édifices sans nombre l'environnaient, hommages de tous les peuples, chefs-d'œuvre de tous les temps ; et les statues composaient alentour comme un peuple d'adorateurs, magnifique parure de marbre et de métal. L'or et l'argent y brillaient de toutes parts, et le bronze s'y revêtait, par un artifice des fondeurs ou sous l'action de l'air, d'une patine chatoyante et douce comme l'émail.

Toute cette splendeur est loin, Messieurs : les Phocidiens pillèrent le trésor; Romains et Byzantins enlevèrent avidement les statues pour en orner leurs villes ; les tremblements de terre ont renversé les édifices, qui se sont transformés en carrières : rien ne reste debout que des murailles et des soubassements, souvent encore disloqués et écroulés. Et cependant ces ruines nivelées au ras du sol ne sont pas sans beauté. Ces pierres ont un langage qui nous émeut, car elles portent témoignage des vieilles croyances, et plus d'une évoque le souvenir d'une victoire ou d'un chef-d'œuvre.

Le sentier moderne de Castalie nous conduit droit à l'antique porte du téménos, dont l'enceinte subsiste presque partout, construite ici en belles assises horizontales, à la mode hellénique, et là en blocs polygonaux d'appareil cyclopéen. Par quelques degrés nous atteignons la voie sacrée, revêtue encore presque sur toute sa longueur de son dallage de calcaire et de marbre. Çà et là l'œil y aperçoit quelques lettres : c'est un traité d'alliance, c'est la dédicace d'une offrande disparue, qui a servi à boucher un trou. La route gravit en lacet la pente de la montagne, sur laquelle elle se développe en forme de grand S renversé : d'une traite, elle gagne le Trésor des Athéniens, s'y retourne pour atteindre obliquement l'angle ouest du mur polygonal et, dans une seconde boucle, enferme le temple d'Apollon et sa terrasse : un escalier permettait d'en éviter les détours, et de superbes degrés, encore aujourd'hui tous en place, conduisaient, à l'extrémité, du temple au théâtre. Sur le parcours, on rencontre des deux côtés bases de statues et pieds de stèles ; aux carrefours, sur les esplanades, des autels, des édicules, des trésors, des portiques, petits édifices dont les délicats contours et les fines proportions se détachaient sur de massives terrasses et faisaient valoir par le contraste l'imposante grandeur du temple d'Apollon.

Voici dès l'entrée, face à face, les trophées d'Athènes et de Lacédémone, dîme du butin de Marathon et d'Ægos-Potamos : singulier rapprochement qui réunissait dans la paix d'Apollon les vainqueurs et les vaincus, ou plutôt antagonisme voulu et obstiné d'ennemis irréconciliés qui se provoquaient encore. Athènes avait

élevé dix statues ; Lysandre en consacra quarante. Phidias avait suffi pour la première offrande : toute la Grèce travailla à la seconde. Après avoir passé entre les deux hémicycles, où l'artiste Antiphanès avait sculpté pour les Argiens, les Épigones et les anciens rois d'Argos, nous rencontrons, à droite, une grande inscription, dédicace des Tarentins ; à gauche, le Trésor de Sicyone, temple dorique du VIe siècle, pittoresque dans ses formes primitives, sous sa couleur de tuf et ses décorations crues, avec ses sculptures naïvement hardies. A la boucle de la route, règne un large carrefour, l'un des plus beaux endroits du sanctuaire : autour, le Trésor des Siphniens, en gros marbre des îles, celui de Thèbes, en calcaire bleu celui d'Athènes, en éclatant et fin paros ; au-dessous, celui de Syracuse ; en arrière celui de Potidée d'autres encore, anonymes, et plus haut le Bouleutérion. Ces édifices se présentent chacun sur sa terrasse, à des niveaux divers, sous des angles différents, dégagés de toute symétrie conventionnelle, adaptés au sol avec la plus libre et pittoresque souplesse. L'un offre les délicatesses les plus raffinées de l'ionisme, d'autres la fermeté sévère ou radoucie du style dorique en 480 ou en 370; et les yeux, qui s'amusent de ces contrastes, sont charmés encore par les sculptures des frises, des métopes, des architraves, des corniches et des doucines, par l'harmonie des ors, des bleus, des rouges et des blancs de la polychromie monumentale, par l'éclat des ornements métalliques. Là encore des Caryatides, en long chiton relevé, à l'himation finement plissé, aussi belles que les plus belles vierges de l'Acropole, portaient sur leur tête la légère corniche d'une tribune, prototype de celle de l'Érechteion ; tandis que de rustiques Apollons, à la chevelure bouffante, aux larges épaules, aux membres lourds, à l'ossature saillante, les bras collés au corps et les jambes immobiles, gardaient le souvenir de quelque victoire, peut-être celle des Lipariens sur les Tyrrhènes.

Mais, parmi tant de monuments exquis, des rochers bruts se dressent : on en avait respecté la rudesse, on semble les avoir enfermés dans une enceinte. C'est, en effet, le sanctuaire vénérable de la plus ancienne divinité delphique, la Terre qui sait tous les secrets, et celui des Muses, ses interprètes ; c'est le primitif oracle. Du haut de la roche à deux sommets prophétisait la Sibylle, et dans l'anfractuosité qui les sépare veillait le gardien de l'oracle, Python, tué par Apollon.

Mais asseyez-vous un moment sur cette grande place, tout entourée d'exèdres et de bancs : c'est l'*Aire*, comme on l'appelait, lieu de rassemblement pour les processions ; lieu de spectacle aussi, où tous les huit ans était représenté le drame sacré d'Apollon et du serpent.

Des restes magnifiques couvrent le sol : la pyramide des Messéniens, haute base triangulaire, aux assises décroissantes en échelons, semblable à celle d'Olympie, et qui, comme elle, portait sans doute une Victoire ; la colonne élancée des Naxiens, si singulière avec ses cinquante cannelures à arêtes vives, et dont l'énorme chapiteau ionique était couronné d'un sphinx aux ailes éployées, lointain ancêtre du lion de Saint-Marc ; le portique des Athéniens, qui étalait sous son entablement de bois et derrière ses fines colonnes ioniques de marbre le butin conquis dans la Grèce entière. A tout cela le mur pélasgique, d'un chaud ton doré, d'un appareil pittoresquement bizarre et élégant, — les pierres en sont assemblées à joints curvilignes, — d'une puissance en quelque sorte immuable, forme un fond brillant et majestueux. Il sert en même temps de piédestal au temple d'Apollon, dont il soutient la terrasse.

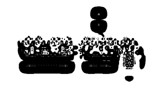
Elle est haute de cinq mètres environ, et le soubassement du temple en a cinq autres ; la pente est roide pour gagner sur une distance de moins de cinquante mètres le niveau supérieur, et le dallage est sillonné de stries profondes, pour que le pied s'y attache sans glisser. On longe des trésors encore inexplorés, et l'on arrive sur une large esplanade, devant le grand autel des sacrifices. Plus on avance et plus la place est belle, plus proche le voisinage du dieu, plus pressées aussi et plus somptueuses les offrandes. Là, Gélon de Syracuse avait consacré les trophées de la victoire d'Himère, contemporaine, jour pour jour, de celle de Salamine, une Niké d'or et un trépied. Nulle part les statues ni les bronzes ne sont sortis de terre en aussi grand nombre.

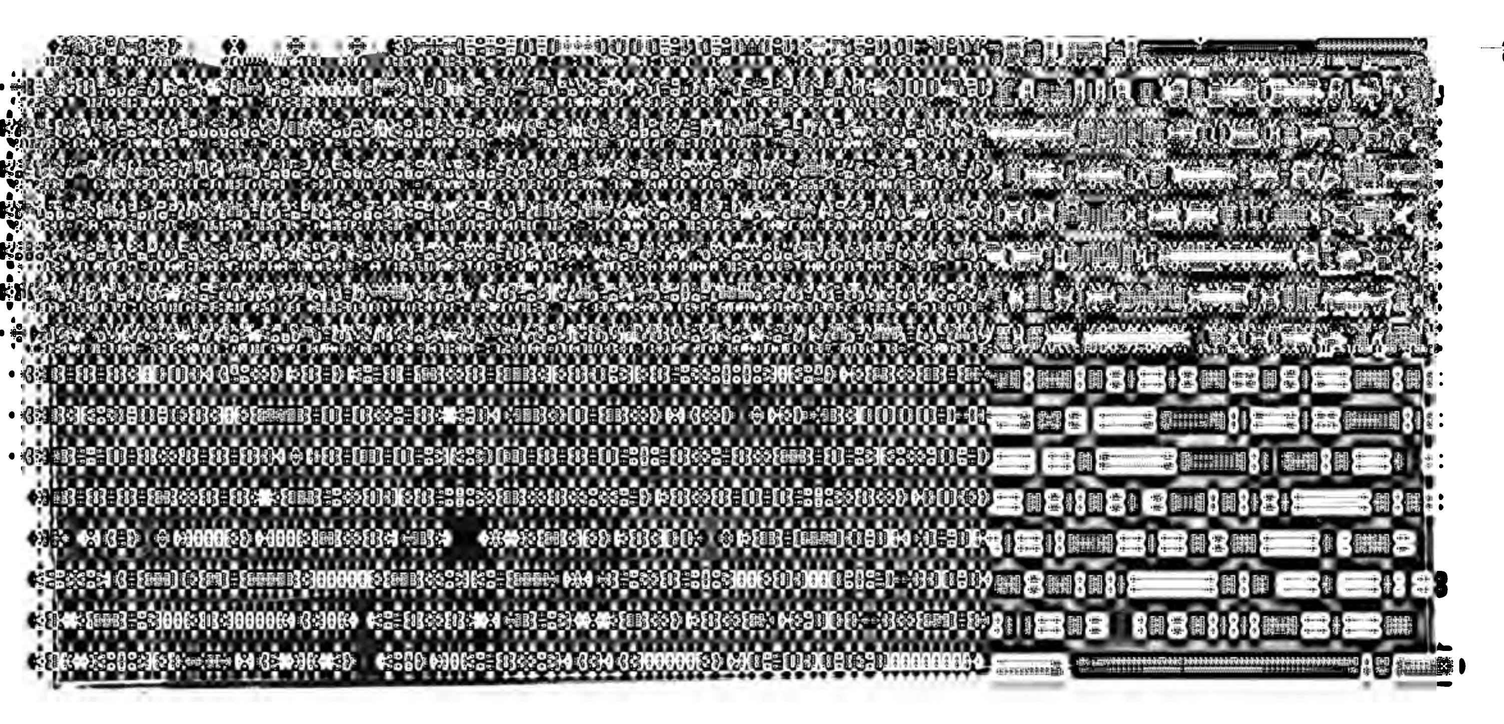
Voici le temple enfin : il mesure soixante mètres sur vingt-cinq ; il était élevé sur un soubassement énorme, pour dominer le mur polygonal et apparaître tout entier par-dessus. Il a semblé longtemps qu'il dût nous cacher ses formes, sa décoration et sa beauté, tant les grandes divisions du plan étaient mal définies, les débris rares, incomplets et informes. Les découvertes sont venues peu à peu : des degrés demeurés en place, des dalles portant la trace des colonnes, les substructions des murs, le pronaos très vaste où se réunissaient les pèlerins et peut-être aussi le sombre et souterrain adyton, séjour de la Pythie, voilà pour le plan : des tambours de colonnes restés alignés sur le sol, un chapiteau, ferme dans ses lignes relevées et nerveuses, presque comme ceux du Parthénon ; des métopes où l'on voit encore la trace des boucliers perses ou gaulois qui y étaient suspendus ; un torse en haut relief sur fond rouge, reste d'une des métopes de marbre de la façade orientale, voilà pour l'élévation et l'aspect décoratif. Qui sait si les frontons ne sont pas quelque part cachés sous des remblais, et si le temple



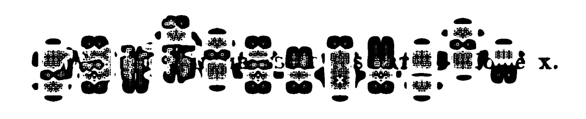


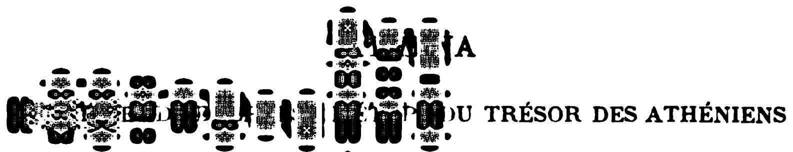






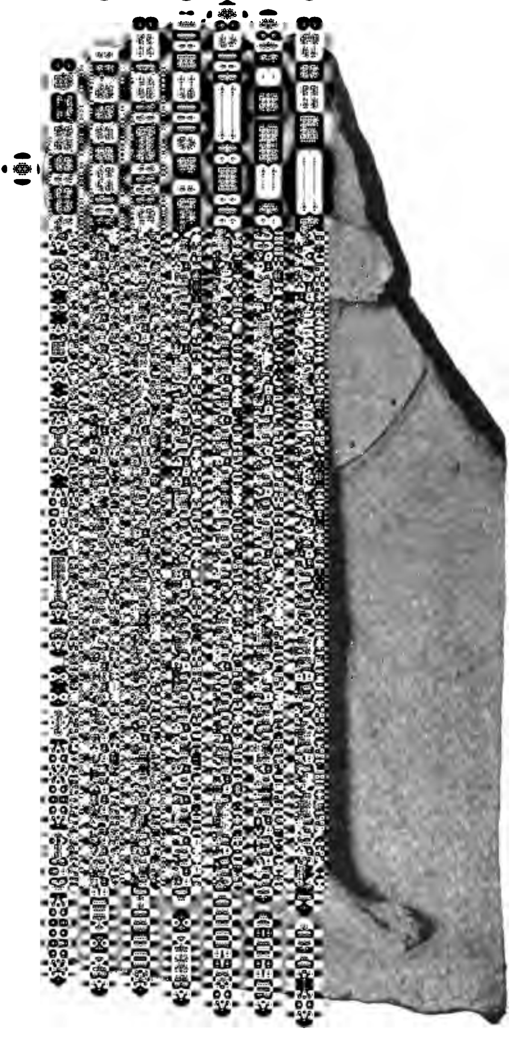
LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DE L'ÉCOLE FRANCAISE





A

U TRÉSOR DES ATHÉNIENS



DE L'ÉCOLE FRANÇAISE.

ne nous révélera pas quelque jour tous ses mystères, ne nous apparaîtra pas dans toute sa splendeur?

Faisons-en le vœu, mais sans impatience comme sans inquiétude. La fortune nous comblera si elle nous accorde cette faveur, et, si elle nous la refusait, ne soyons pas ingrats; car le Trésor des Athéniens et le trésor de Siphnos nous assurent dès à présent un succès remarquable et rare, égal aux meilleurs des plus heureuses fouilles. Encore me borné-je aux œuvres décoratives de l'archaïsme finissant; je passe et les vieilles sculptures en tuf du Trésor de Sicyone et maintes statues isolées qui représentent, parfois excellemment, toutes les époques de l'art grec.

Pausanias ne fait que nommer en passant le Trésor des Athéniens. S'il semble avoir lu et peut-être copié la dédicace qui rappelle les exploits et la piété des vainqueurs de Marathon. on dirait qu'il n'a point vu les métopes et les acrotères qui faisaient à la défaite des barbares une si claire allusion, au temple une si brillante parure. Sa concision ou sa légèreté nous a valu du reste une bien passionnante émotion. Lorsque nous avons vu sortir de terre les morceaux trop souvent maltraités, quelquefois aussi dans leur fleur, des trente métopes qui décoraient les façades et les flancs de l'édifice : Zeus, Héra, Athéna, Dionysos, Apollon, Héraclès, vainqueurs des géants; Héraclès et Thésée, dompteurs de monstres, aux prises avec le lion de Némée, le taureau de Marathon, les Centaures, les Amazones, Géryon, le Minotaure; et ces Amazones lancées au galop, qui se dressaient au sommet des frontons, monument éternel de la terreur inspirée par la cavalerie perse et de sa déroute, nous avons ressenti avec une singulière vivacité la joie de la découverte et la surprise de l'inattendu. Nous avions sous les yeux, nous tenions dans les mains les témoins d'un des plus grands événements de l'histoire, du plus beau, du plus pur triomphe de la Grèce, et l'œuvre était digne des circonstances, jeune, confiante, hardie, un peu inexpérimentée encore. mais pleine de sève et d'élan. C'est la période des transformations fécondes qui mènent en politique à l'égalité démocratique, en art à la pleine réalisation de la libre beauté. La sculpture est inégale, mais partout elle révèle les qualités maîtresses du génie attique, avec cette probité naïve dans l'effort, qui nous inspire pour les primitifs autant de respect et d'amitié que d'admiration. Certains morceaux déjà sont accomplis : tel le taureau de Marathon, digne pendant de la belle métope d'Olympie que nous possédons au Louvre, d'un modelé même plus étudié et d'un aussi saisissant effet; telle l'Athéna conversant avec Thésée, sereine dans sa majesté comme la déesse du fronton d'Égine, mais souriante d'une grâce virginale;

tel encore l'Hercule qui menace Eurysthée, puissant de forme, hardi de pose, élégant de visage, d'un modelé un peu ressenti, mais très ferme et très juste ; ou Dionysos enfin, dont le visage alangui sait allier à une simplicité un peu sèche de faire une rondeur enveloppée et — j'ose à peine appliquer ce terme à une œuvre archaïque une véritable morbidesse.

Je voudrais éviter tout détail trop technique ; il est pourtant difficile de ne pas vous signaler que ces sculptures sont datées rigoureusement, que seules elles le sont, parmi les œuvres primitives de l'École attique, et de ne pas vous faire remarquer qu'elles ont ainsi pour la chronologie de l'art, c'est-à-dire pour l'histoire de son évolution, une inappréciable valeur.

Les sculptures du Trésor de Siphnos sont plus anciennes peut-être de vingt à trente ans, et appartiennent à une autre école, moins délicate et moins sévère dans la recherche de l'élégance, moins soucieuse des finesses de la forme, mais savante, habile dans l'art de développer sur les parois d'un monument des compositions d'une symétrique ordonnance ou d'une fougueuse complication. La frise mesurait, répartie sur les quatre faces, environ 28 mètres, et nous en avons conservé plus de 20 ; un fronton décoré de figures, moitié en relief et moitié en ronde bosse, complète cet ensemble, vraiment unique pour le VI[e] siècle, de décoration sculpturale. On avait représenté sur les plaques de la frise : l'apothéose d'Hercule, la cour de Pélops et d'Œnomaos, le combat des Grecs et des Troyens autour du corps de Sarpédon, la Gigantomachie ; dans le tympan du fronton, la dispute du trépied entre Hercule et Apollon.

Les sujets se groupent et s'opposent deux à deux, scènes pacifiques et presque religieuses, scènes guerrières et tumultueuses ; ici la calme ordonnance d'une marche triomphale ou les préparatifs sacrés de la course ; là les mêlées furieuses des héros et des dieux. La composition, l'aspect même des divers bas-reliefs diffèrent jusqu'au contraste ; tantôt les personnages s'alignent dans un large champ et se profilent sur un fond vide, tantôt ils se groupent, se superposent en plans compliqués, se croisent et s'enchevêtrent, couvrant toute la surface disponible ; d'une part la symétrie règne avec exactitude ; de l'autre le balancement, plus ingénieux et en quelque sorte latent, consiste plutôt dans l'adroite pondération des masses que dans le nombre des personnages opposés à la réciprocité des attitudes. Les différences de manière frappent davantage encore ; et, si le trésor n'était point tout petit, si la prospérité de Siphnos n'avait pas très peu duré, on croirait volontiers que les différentes faces de la frise ont été exécutées en plusieurs fois, à

vingt ans au moins d'intervalle. On y reconnaît manifestement deux mains; les artistes ont travaillé ensemble, ils appartiennent à la même école, mais l'un touchait à la fin de sa carrière, fidèle aux traditions anciennes, l'autre la commençait, novateur et génial. Celui-ci, l'auteur de la gigantomachie et du combat, a mêmes procédés que son collaborateur, mais avec une souplesse de ciseau bien plus adroite, le goût des formes arrondies, des modelés fondus et nuancés, le sentiment de la vie, l'invention ingénieuse, pittoresque et dramatique. Les animaux sont traités avec une aisance, un naturel surprenant, les lions surtout, d'un réalisme bien rare dans l'art grec et qui fait songer aux maîtres animaliers de l'Assyrie. Les attitudes des personnages étonnent par l'exactitude des détails anatomiques — parfois un peu forcés, — la justesse des mouvements, la variété et l'intensité de l'expression, l'imprévu heureux des oppositions. Ainsi à Héra, qui se précipite avec rage sur un ennemi terrassé, presque jusqu'à en perdre elle-même l'équilibre, l'artiste donnera pour compagne Athéna, dont la marche tranquille renverse sans effort tous les obstacles et qui semble n'avoir pour triompher qu'à se montrer. Auprès d'Énée, d'Hector, de Ménélas et de Patrocle, qui se provoquent et se frappent, il a placé les dieux qui, de leurs trônes olympiens, suivent les péripéties du combat, et si passionnément qu'ils y prennent part, ils gardent la sérénité divine, ils applaudissent aux coups, ils s'interpellent entre eux avec des gestes animés, mais gracieux et naïfs. Arès, couvert de ses armes, semble prêt à s'élancer dans la mêlée; Jupiter garde le calme souverain d'un arbitre; Thétis, qui pose en suppliante la main sur le genou du dieu, attendrit la scène par ses maternelles angoisses; Némésis, par sa majesté grave, par les idées morales qu'elle éveille, laisse au spectateur une impression sévère et religieuse; elle annonce, au milieu des incertitudes de la lutte, l'inévitable triomphe de la justice. Ainsi cette sombre déesse domine l'histoire d'Hérodote, la tragédie d'Eschyle et la poésie de Pindare. Le sculpteur, en l'introduisant dans son œuvre, a montré qu'il savait concevoir autant qu'exécuter : c'est un maître.

Il serait curieux de rechercher l'influence que les sculpteurs du monument de Siphnos ont pu exercer sur d'autres artistes, et je vous montrerais sans peine dans des œuvres plus récentes et jusque sur le Parthénon des scènes qui semblent inspirées de l'assemblée des dieux, ou des défilés de chars et de chevaux de la course d'Œnomaos. C'est un monument qui fit époque dans l'art comme il marquera dans nos études. Il est capital par sa nouveauté, et j'ose dire aussi, par sa beauté, captivante jusque dans ses imperfections.

« Le Trésor des Athéniens, m'écrivait naguère M. Studniczka, est, pour l'histoire de la sculpture, une pierre angulaire, *ein wahrer Eckstein.* » Quant à M. Furtwængler, il résume ainsi ses impressions de Delphes : « La frise de Siphnos dépasse de loin tout ce que nous connaissions jusqu'ici des bas-reliefs grecs d'ancien style par l'excellence de la conservation, la finesse du rendu, une extraordinaire intensité de vie et la nouveauté des motifs.

« Le Trésor des Athéniens n'est pas moins remarquablement conservé pour l'architecture que pour la décoration. L'architecture est bien la plus fine et la plus serrée qui existe. Les métopes sont aussi précieuses par leur beauté que par leur valeur historique.

« Les fouilles ont été favorisées d'un extraordinaire bonheur ; elles ont mis au jour des richesses que l'on ne soupçonnait pas et que même les plus présomptueux n'auraient point osé espérer. »

Je ne me fais pas scrupule de citer ces témoignages, aussi honorables pour la loyauté de nos collègues étrangers que flatteurs pour l Ecole française d'Athènes. J'en tire vanité sans embarras, car la louange s'adresse non pas à moi, mais à l'œuvre dont les membres de l'École et moi ne sommes que les ouvriers, et que la France a entreprise avec son ordinaire générosité, sans autre souci que la science, sans autre ambition que la gloire. Si tels sont les résultats de nos fouilles et tels les jugements que portent sur elles les étrangers, peut-être estimera-t-on que le but a été atteint et que l'honneur de pareilles découvertes n'est pas trop chèrement acheté.

BULLETIN

Découvertes gallo-romaines de Saint-Caprais. — M. de Lahondès a lu, devant la *Société Archéologique du Midi de la France*, une seconde lettre de M. l'abbé Dasque, donnant de nouveaux détails sur les substructions gallo-romaines de Saint-Caprais; les traces de feu encore visibles sur les briques, l'inclinaison générale du plan des substructions confirment l'hypothèse qu'elles appartenaient à un hypocauste de bains.

« Les piliers sont établis sur des rangs parallèles, mais à des distances diverses. Ces distances paraissent être tantôt de 0,25 tantôt de 0, 60. — Ils sont formés par des briques carrés et moulées de 0,22 c. de côté et empilées sur mortier de sable terreux de la Garonne, que nous appelons ici sabline. C'est à raison du peu d'adhérence de ce mortier qu'il a été facile de renverser ces piliers,

et bien souvent d'en enlever les briques. Lors des premières fouilles j'en trouvai de cinq à six assises. Dans les dernières, j'en ai trouvé un à une assise et un autre à deux assises; les autres n'ont laissé, que la trace de ces briques.

« Les divers débris de poterie appartiennent généralement à des ollas et à des vases à bec. Cette poterie est grossière et les formes n'indiquent pas le goût et l'habileté de l'ouvrier. Les débris des poteries des garosses, dans Saint-Caprais, appartiennent à un genre bien plus beau, et, par suite, paraissent antérieures à celles de mon jardin. En dehors de ces débris de poterie, de tuiles à rebord, de briques de diverses épaisseurs, mais toujours d'une pâte bien fine, bien cuite, meilleure que celles qu'on fait de nos jours; je n'ai rien trouvé de distingué. Peut-être ai-je mis la main sur un tronçon de jambe d'animal en pierre blanche imitant le marbre.

« J'ai à signaler que les fondements des murs de notre borne-fontaine sont faits en béton gallo-romain, probablement contemporain du béton des substructions de la villa ou des bains. Les murs de cette fontaine ont été exhaussés récemment. »

La démolition et les découvertes au lycée de Cahors. — M. Perroud a rappellé, devant la même Société. qu'on est en train de démolir une partie du lycée de Cahors (l'ancien couvent des Cordeliers), et qu'il a recommandé à M. le Proviseur du Lycée de recueillir tous les objets intéressants· M. Fournier, proviseur du Lycée, s'est acquitté de ce soin avec beaucoup de zèle; il a fait prendre plusieurs photographies de la chapelle qui servait de réfectoire. de la porte en bois sculpté qui ferme le cloître, du cloître lui-même; il fera photographier, avant sa destruction, la salle capitulaire, qui sert actuellement de dortoir; enfin il a fourni, dans une lettre adressée à M. Perroud, les renseignements sur trois inscriptions qui avaient déjà été publiées par M. Malinowski, ancien professeur du Lycée et membre de la Société des études du Lot[1].

L'architecture en France jugée par un Américain. — Le Président de la *Société archéologique du Midi de la France*, vient de résumer de la façon suivante une récente étude parue aux États-Unis :

« M. Barr-Ferree vient de publier, dans l'*Engineering Magazine*, de New-York. de nouvelles observations sur l'architecture en France De même que les précédentes, il a bien voulu les adresser au Président de la Société. Il disserte, cette fois, sur les monuments

[1] *Monographie des bâtiments du Lycée de Cahors*. Cahors, Laytou, 1877.

construits depuis un quart de siècle. Les constructions de pure utilité, comme les écoles, les gares, les grands magasins ne méritent, selon lui, que des éloges, par l'appropriation exacte à leur destination, la rectitude du plan, la sobriété des détails, et aussi par une sage conformité avec les ressources que les architectes ont en main, prudence, paraît-il, que leurs confrères d'Amérique ne savent pas toujours garder. Les maisons de luxe, élevées sur les rues ou les boulevards de Paris et des grandes villes frappent, au contraire, par la monotonie de leur ornementation, de leurs pilastres, de leurs balcons, de leurs corniches, qui ne laissent plus la moindre surface de mur lisse, par la stérilité de leur invention pourtant prétentieuse. Enfin, il y a lieu de s'étonner qu'un aussi petit nombre de belles constructions monumentales et artistiques aient été élevées en France, où l'Ecole des Beaux-Arts forme sans cesse des architectes d'après les enseignements les plus élevés, où les superbes modèles sont si nombreux, et où la race est douée d'un sens de l'art si juste et si raffiné.

« S'il peut paraître singulier qu'un Américain trouve monotones et uniformes les rues de nos grandes villes, on ne peut s'étonner si, avec son indépendance native et le goût de la race anglo-saxonne pour l'effort individuel, il attribue tout le mal à la direction despotique et formaliste de l'Ecole des Beaux-Arts.

« L'Américain aussi cite volontiers la Bible, et rappelant le dialogue de Dieu et d'Abraham devant Sodome, M. Barre-Ferree se demande si l'Ecole des Beaux-Arts pourrait montrer dix monuments élevés en France depuis vingt-cinq ans qui lui méritassent le salut.

« Heureusement que, dans l'examen des divers monuments, cette sévérité s'atténue. Si, à Paris, M. Barr-Ferree ne trouve à admirer que le Grand-Opéra, la façade du Musée Galiéra, sur l'avenue du Trocadéro, les magasins du Printemps, remarquable modèle de l'emploi simultané de la pierre, du fer et du verre, très supérieur, par exemple, à celui que l'on a tenté à l'église Saint-Augustin ; puis, comme construction archaïque, le nouvel Hôtel-de-Ville et le château Gailhard sur la place Malhesherbes ; il juge plusieurs monuments de province dignes de louanges.

« Trois villes surtout ont retenu son admiration : Marseille, Bordeaux et Montpellier. Le palais de Longchamps et la cathédrale de l'antique ville grecque lui paraissent absolument admirables. Le grand air de Bordeaux le frappe ; la nouvelle Faculté des Lettres et des Sciences est un modèle. Montpellier est surtout une jolie et séduisante ville. Son théâtre et sa préfecture sont des œuvres d'art intelligentes et d'un goût très pur.

« L'archéologue américain loue aussi les théâtres de Tours, d'Angers, d'Orange, la Bourse du Hâvre. Il est très dur pour la chapelle de Fourvières à Lyon, il dit que Toulouse a construit peu de monuments nouveaux et de peu de valeur.

« Il est toujours piquant de connaître les jugements d'un étranger sur notre pays. La Société est ainsi reconnaissante à M. Barr-Ferree de ses communications, et, si l'on pouvait être tenté cette fois de taxer ses jugements de sévérité; on ne saurait oublier que nul plus que lui n'a rendu justice, avec une admiration passionnée, et dans ce dernier article encore, au superbe essor d'art architectural qui se développa en France dans le dernier quart du douzième siècle et dans le siècle suivant. »

Hôtel d'Assézat à Toulouse. — M. Delorme annonce que M Ozenne vient d'acheter en 1895 l'hôtel d'Assézat à Toulouse. La *Société archéologique du Midi de la France* est heureuse de voir passer ce superbe monument entre les mains de l'homme éclairé et bienfaisant à qui Toulouse doit déjà de si nombreuses fondations, tant charitables que littéraires et artistiques.

Albi. — M. le baron de Rivières a publié une étude sur les **Blasons de la ville d'Albi** (*Bulletin de la Société archéologique du Midi*, 1895, n° 16, p 113-123). M. de Rivières signale les écussons dans la **cathédrale d'Albi**, dans l'église Saint-Salvy, au couvent des Carmes, chez les Jésuites, les Dominicains, dans le Palais épiscopal et dans les maisons particulières.

Canal des Deux-Mers. Une Médaille inédite, en argent, de la pose de la première pierre de l'écluse de l'embouchure à Toulouse, a été reproduite par M. Delorme dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi* (1895, n° 16, p. 198-201).

Méthologie antique. — On sait à combien de travaux intéressant l'art antique s'est livré M. Aurès. On en trouvera une liste précieuse dressée par MM. Massifs et de Lapasse dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi*, 1895, n° 16, p. 129-137.

CORRESPONDANCE

L'ÉGLISE DE VATAN (Indre) EST-ELLE MENACÉE DE DESTRUCTION ?

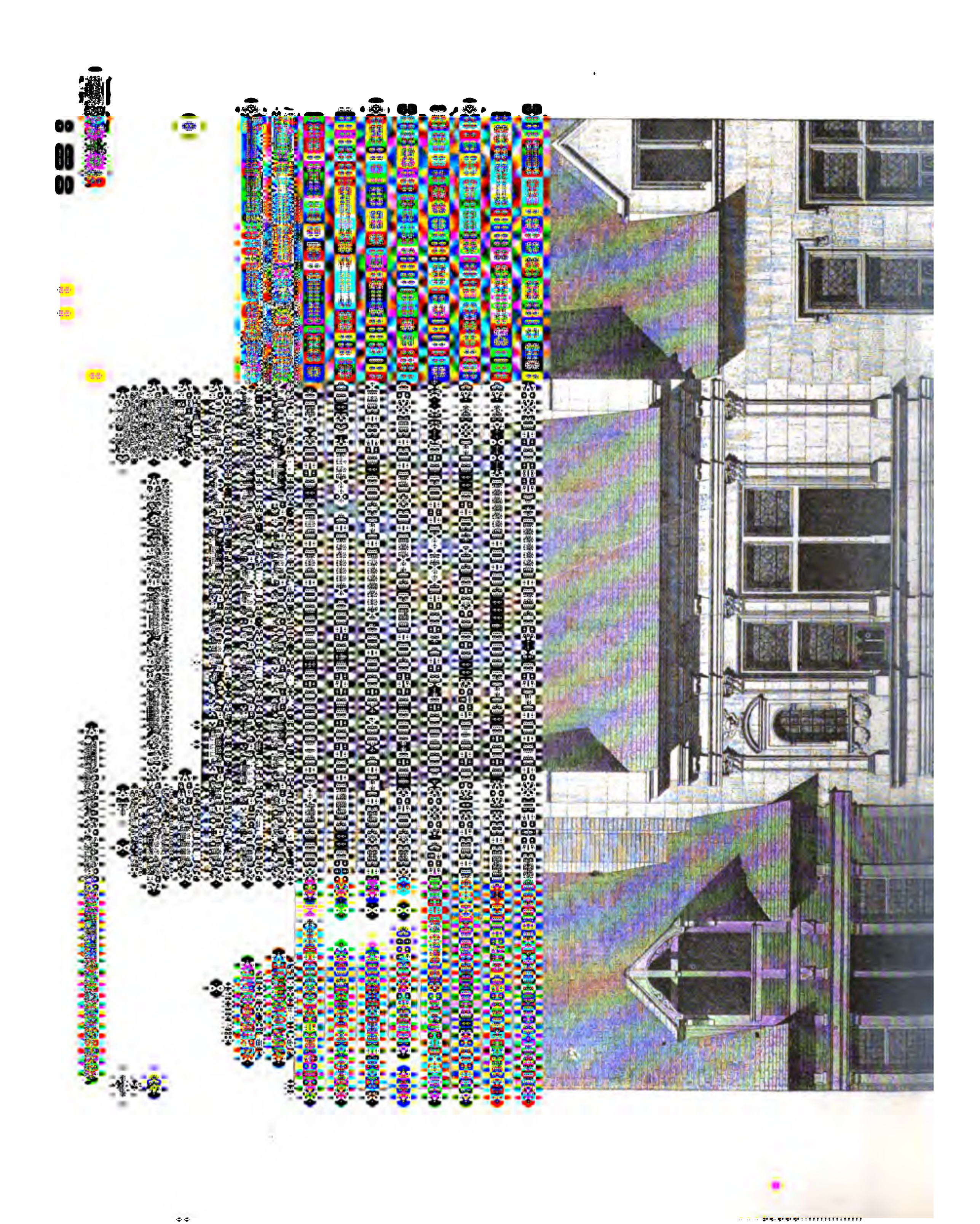
On nous écrit :

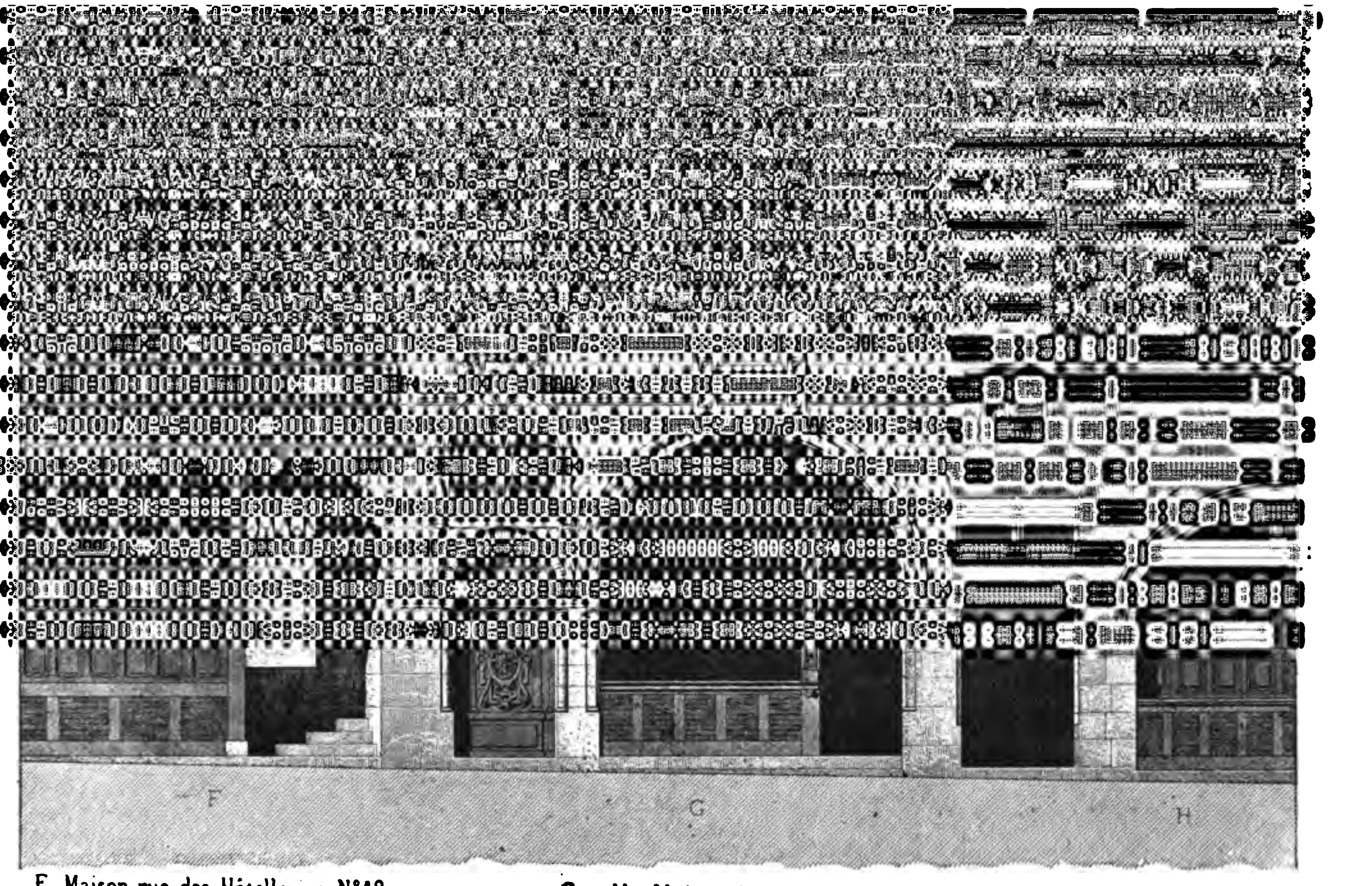
Serait-il vrai que la vieille église de Vatan (Indre) soit menacée de démolition, sous prétexte qu'elle n'est plus en rapport avec la réputation de ses saints Patrons? Sa nef date d'une reconstruction du Xe siècle, son clocher du XIIe. Elle possède des vitraux de la Renaissance, datés, je pense ; mais ce qu'il serait déplorable de voir détruire, sans qu'il en soit conservé de traces, ce sont ses vieilles peintures. Je ne les connais que de réputation, toutefois il est nécessaire de prendre leur défense, car n'auraient-elles aucun mérite artistique, elles doivent avoir l'intérêt de toutes les vieilles peintures sans lesquelles nous ne pouvons reconstituer notre art national et le prouver par les différences comparatives des écoles régionales.

Ces destructions deviennent de plus en plus fréquentes, il serait à désirer que les communes ne soient plus aussi facilement autorisées à ces vandalismes, souvent sans autre but que le caprice de la mode du temps, qui apportent un tort réel à l'histoire, qui dévastent surtout les souvenirs de notre religion et de notre patrie et que, pour y porter remède, l'*Ami des Monuments* soit prévenu par une voie quelconque, pour qu'il puisse, s'il y a lieu, prendre des documents pour l'avenir. H. F.

BON EXEMPLE A CAMBRAI

P. S. — L'archevêque de Cambrai a conseillé l'année dernière à son clergé de faire photographier toutes les églises de son diocèse. Cet exemple est à citer, malheureusement combien de monuments religieux intéressants jonchent déjà de leurs débris le sol de nos régions ?





F Maison rue des Hôtelleries N°48 — G et H Maisons sur la place du marché à la volaille.

(F) *Maison détruite.*

(G) MAISON DITE D'ALIBERT

aujourd'hui au n° 4 de la *place du Châtelet*, qui a englobé la *place du Marché à la Volaille.*

(H) MAISON AU CHASSEUR D'OURS

aujourd'hui n° 6 de la *place du Châtelet.*

SOUVENIR DE L'EXCURSION A ORLÉANS



[illegible] *muniqué par* l'Illustration.

[illegible] *logne-sur-Mer.*

[illegible] OUR PENDANT LES TRAVAUX



... *mmuniqué par l'*Illustration.



... *oulogne-sur-Mer.*

... ET DANS LA PORTE DE CALAIS

SOUVENIR DE L'EXCURSION D'ORLÉANS

(Voir tome 9, p. 370 et planche 3)

Un groupe d'Amis s'est trouvé réuni dans les conditions de nombre les plus favorables par une visite fructueuse de l'ancien Orléans.

Le temps est resté au beau pendant l'excursion. M. Charles Normand a présenté cette délégation à M. Dumuys, le savant érudit orléanais, et à M. Herluison le libraire bien connu pour ses publications sur l'ancien Orléans.

Des brochures curieuses et un plan archéologique de la ville, sur lequel figuraient ses enceintes successives ont été remis à chaque visiteur. M. Dumuys, qui en est l'auteur, les a commentés d'une façon très intéressante, ce qui a permis à chacun de se rendre compte sur place de l'intérêt spécial des moindres vestiges.

M. Dumuys a expliqué les églises, fait voir les cryptes et les caves anciennes des maisons, commenté les objets des musées. M. l'abbé Desnoyers, à l'infatigable dévouement duquel on doit le Musée de Jeanne d'Arc installé dans l'hôtel d'Agnès Sorel, *(Voir les planches pages 370 et suivantes du tome 9)*, avait dû se faire excuser en raison de son état de santé.

L'intérêt de la visite était tel que presque tout le monde est resté à Orléans bien au-delà de l'heure indiquée pour le retour. Des applaudissements unanimes ont témoigné du gré que l'on savait à M. Dumuys pour ses vaillants efforts. Nous donnons en souvenir de l'excursion deux planches sur Orléans qui complètent celles que nous avons déjà publiées et celles que nous avons empruntées à l'*Architecture*, organe de la Société Centrale des Architectes Français, et confié aux bons soins de M. Dupuis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE DE LA PAGE 109.

De ces maisons, l'une est presqu'intacte ; sa voisine le **n° 4 de la Place du Châtelet** n'a gardé du XVI[e] siècle que le rez-de-chaussée : à gauche de la grande arcade est la petite porte que surmonte un bas-relief qui a valu à cette maison le nom de **Maison à l'Ours** figuré dans le voisinage de l'homme vêtu d'une saie, coiffé d'une toque, caché derrière un arbre, comme pour guetter l'ours.

La maison F n'existe plus. Quoique figurée à côté des deux précédentes, sur le dessin, elle n'a jamais occupé cette place mais

se trouvait dans une rue des Hôtelleries n° 48, parallèle vers l'occident à la rue au Lin, où étaient les deux autres.

Sur la **Place du Chatelet n° 6** s'élance l'élégante **maison de Jean d'Alibert**, où les protestants se réunissaient en 1561 quand elle était la propriété de Jean d'Alibert, pieux et zélé parmi les Réformés. Jusqu'aux travaux de 1885 la Place qui se trouve devant sa façade était plus étroite que celle d'aujourd'hui ; on la nommait *Place du Marché à la Volaille* et la *Rue au Lin* qui est en forme prolongement vers la Loire elle était désignée en 1543 comme la « Rue à descendre du Pillory devant la Prévosté.» Au rez-de-chaussée subsiste la grande arcade avec son archivolte mouluré et la petite porte surmontée par deux fenêtres jumelées. Au premier étage deux fenêtres rectangulaires surmontées de cartouches et une autre plus étroite, mais cintrée ; même disposition au second étage où la fenêtre à cintre est surmontée d'un fronton circulaire.

PLAN DES ENCEINTES SUCCESSIVES D'ORLÉANS

Planche de la page 45

L'enceinte romaine du IVe siècle est celle, sur plan carré, qu'on voit à droite du pont, et délimitée en ses angles par l'inscription « La Pucelle d'Orléans », par celle de « Porte de la Tour Neuve », par les numéros 21 et 17. C'est l'enceinte du siège d'Attila (451) et des invasions des Normands (856 — 865 — 895). Il en subsiste un mur encore visible entre les points 55 et 42 à la base de la Tour Neuve. A gauche de cette enceinte on trouve une enceinte, celle du XIVe siècle (1300 à 1345) limitée par la *Porte de l'Abreuvoir*, les numéros 44, 26, 17 et par *Le Martroy*. Cette enceinte réunie à la précédente supporta le siège de Jeanne d'Arc (1428-1429). Les Bastilles anglaises étaient disposées en 1429 selon une ligne d'investissement voisine du cadre gauche du plan et parallèle à la ligne reliant les Portes Madeleine, Saint-Jean, Bannière. Sur la rive gauche ces bastilles étaient disposées au long de la Loire, à peu près en place des n°s 59, 57 (vis-à-vis les Tourelles) et vis-à-vis la ligne de bateaux dessinés dans la Loire, sur le côté gauche du plan.

A droite de la première enceinte, entre la Porte de la Tour Neuve et la Porte Bourgogne, on voyait l'enceinte du XVe siècle (1466).

L'enceinte la plus étendue est celle des XVe et XVIe siècles (1486-1566) et celle des guerres de religion (1562-1594).

PROJET D'ORGANISATION NOUVELLE DES AMIS DES MONUMENTS

Les adhésions amenées par nos collègues à l'œuvre de l'*Ami* ont permis le développement de leur œuvre et de leur bulletin. Ne conviendrait-il pas d'assurer son fonctionnement par des mesures nouvelles ? Avant de rien entreprendre nous serons très heureux d'avoir une consultation de nos collègues.

Convient-il d'instituer des inspecteurs régionaux ? Faut-il limiter le nombre des membres de façon à ce qu'on ne puisse faire partie du *Comité de l'Ami des Monuments* qu'à la suite de vacances par suite de décès ? Ne faudrait-il pas élever le chiffre de la cotisation de façon à réduire le chiffre des personnes qui assistent en si grand nombre aux excursions ? Cette augmentation du taux de cotisation permettrait diverses mesures utiles : amélioration au bulletin, ouverture de crédits pour des fouilles ; établissement de réunions où chacun apporterait périodiquement le fruit de ses recherches, de façon à former comme un **Cercle littéraire, artiste, et érudit.**

COMPTE RENDU

DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA SORBONNE ET DE LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS, SESSION DE 1896

Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome 9, pages 113, 159, 159, 237, 305 et 363.

Comme l'an dernier nous donnons le compte-rendu in extenso et le plus rapidement possible. Les communications les plus importantes ont été rédigés par les auteurs des mémoires ; les autres d'après le procès-verbal Officiel.

Ire COMMUNICATION

LE MUSÉE ET LES ANTIQUITÉS DE SENS (Yonne)

PAR

M. G. JULLIOT.

Président de la Société archéologique de Sens. Le Musée gallo-romain de Sens, sa formation, son développement ; de l'importance des monuments qu'il renferme et de leur origine.

On y remarque 1° la série des pierres sculptées qui m'ont permis, l'année dernière[1], de restituer une façade des thermes

[1] Voyez l'*Ami des Monuments et des Arts.* (N° 48). Tome IX, page 125.

sénonais dont l'assemblée admirait la richesse et qui ont valu à l'auteur de sympathiques applaudissements ; 2° les nombreuses et importantes inscriptions romaines et en particulier celles qui restent d'un monument élevé chez les Sénonois au prince impérial Caïn César. fils d'Agrippa et fils adoptif de l'empereur Auguste; celles qui ont permis de restituer à la fois à Sens et à Lyon deux monuments élevés en l'honneur d'un illustre Sénonais et de sa famille et constituant un fait qui, se présentant pour la premiére fois, avait fait tout d'abord repousser cette restauration par les épigraphistes les plus éminents. On voyait dans ces deux monuments les statues des dieux placées sur le même rang que les statues de simples mortels, et c'était la grande objection dont il a fallu triompher. La capitale des Sénonais fut renversée de fond en comble par les Romains ; la fondation de leur ville ouverte amène l'énumération des monuments les plus importants dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nos jours : temples, arènes, forum, aqueduc, fontaines jaillissantes, etc. Une invasion ruine la ville romaine et force ses habitants à construire, sur une partie de son emplacement, un oppidum destiné à les protéger contre les hordes barbares. Temples, tombeaux, édifices publics, palais et maisons particulières, tout est renversé et les pierres, qui en proviennent, servent à asseoir les fondations de l'enceinte fortifiée, dans laquelle le César Julien, l'an 356, put résister pendant un mois aux hordes, qui, franchissant le Rhin, l'avaient poursuivi de Trivers à Agondicum.

Ces murs vénérables, qui étaient restés debout depuis quinze siècles, ont été, non sans peine, démolis par le dix-neuvième siècle. Il n'en reste plus que de rares fragments. Et c'est dans les fondations de ces murailles que la Société archéolegique de Sens a trouvé toutes les pierres écrites ou sculptées qui composent aujourd'hui le Musée de la ville de Sens. Honneur aux premiers sauveteurs de ces pierres, Fenel, Caumont, Lallier, Vignon, Thiollet, Victor Petit. Que leurs noms soient ici proclamés à haute voix! Honneur à la municipalité de Sens qui leur a donné un abri, à M. le ministre de l'Instruction publique qui, en 1891, a délégué M. le directeur des Beaux-Arts pour inaugurer le nouveau Musée, à M. Larroumet, dont la voie autorisée a proclamé l'importance de notre musée lapidaire.

Les cinquante-deux planches en héliogravure de l'album en trois fascicules, commencé en 1869, et publié par les soins de la Société archéologique sont accompagnées d'un texte qui n'est guère qu'une table. Une monographie générale, nous l'espérons, ne tardera pas à paraître, qui fera connaître les monuments curieux de cette vieille cité dont la devise est :

Urbs antiqua Senon, nulla expugnabilis acte.

LES FOUILLES DE BOULOGNE-SUR-MER

Voir les planches des pages 113 et 115.

L'*Illustration* a publié un intéressant article de M. Emile Lemaître que nous reproduisons ici ; nous donnons également, d'après les photographies de M. Meys, les excellentes gravures de l'*Illustration*. Ainsi rien de ce qui paraît ailleurs n'échappera à nos lecteurs, sans parler des articles originaux.

Au cours de la série d'études consacrée, en 1892, aux forteresses et places de guerre du Nord, vestiges d'un art militaire démodé que venait d'atteindre le déclassement, l'*Illustration* a donné des vues des antiques remparts flanqués de tours et percés de portes monumentales qui enceignent la haute ville de Boulogne-sur-Mer.

La municipalité a racheté ces vénérables restes, jusque-là jalousement gardés par l'administration du Génie ; elle y exécute les modifications devenues indispensables avec les besoins de la circulation d'aujourd'hui ; on procède notamment à la réouverture de la Porte des Degrés, murée il y a trois cents ans, pendant les guerres de Religion ; on perce latéralement à la porte de Calais un guichet pour les piétons

Ces améliorations se poursuivent avec la préoccupation de ne pas altérer le caractère de cette fortification du treizième siècle ; de vastes squares en dégagent le contour et permettent de la visiter sous ses plus curieux aspects.

Mais les travaux ont donné lieu à des découvertes archéologiques qui ont attiré l'attention des artistes et des savants et dont la reproduction gravée, avec quelques notes succinctes, complètera heureusement le dossier des remparts de Boulogne-sur-Mer.

La porte de Calais, un boyau tortueux et obscur, s'ouvrait extérieurement par une arcade surbaissée entre deux tours angulaires. Afin d'y créer un passage réservé aux piétons, les démolisseurs attaquèrent la tour de gauche. On reconnut bientôt que la partie angulaire de la maçonnerie n'était qu'une sorte d'éperon plaqué, au dix-septième siècle, sur l'ancien paroi circulaire de la tour. Ce second mur percé, on accéda dans une casemate à deux étages voûtés. En arrière de cet ouvrage, à la base du rempart proprement dit, les ouvriers rencontrèrent un enrochement d'énormes blocs équarris, assemblés sans ciment, à la façon des murs cyclopéens. Il fallut des efforts considérables pour dégager ces libages dont quelques-uns mesuraient plusieurs mètres cubes. Ces blocs, taillés méthodiquement, présentant aux angles de profondes encoches de scellement, provenaient évidemment de

quelque construction antique déjà en ruines à l'époque de l'érection des remparts.

D'autres débris caractéristiques bientôt mis au jour confirmèrent cette opinion.

Les travailleurs découvrirent en effet un haut relief dont nous donnons la reproduction photographique ; c'est une divinité, une jeune fille élevant d'une main un rameau, et tenant de l'autre une corbeille de fruits. Cette figure, exécutée aux deux tiers de nature, modelée avec grâce et finement drapée, se détache au fond d'une niche cintrée, couronnée elle-même d'un fronton triangulaire. Aux deux angles inférieurs, des lions accroupis dépeçant, l'un un cerf, l'autre un bœuf. Enfin, au sommet du fronton, les restes d'un animal chimérique, dragon à corps d'oiseau, pattes et queue de reptile.

Ce fragment, sculpté dans la pierre tendre, oolithe de Marquise, provient, au dire d'archéologues autorisés comme le savant ethnographe Th. Hamy, d'un temple du deuxième siècle.

A cette époque, Boulogne (*Bononia*) était une florissante colonie romaine, le point d'appui continental des conquérants de la Grande-Bretagne. D'autres morceaux intéressants ont été successivement mis au jour dans la même percée ; des fûts de colonne, quelques-uns quadrillés en tronc de palmier, des portions d'entablement chargées d'ornements, des monnaies romaines, etc.

Il paraît probable que tous ces débris proviennent d'un temple et de tombeaux bordant l'ancienne *Via Sacra*, la voie romaine de Boulogne à Thérouanne. Au cinquième siècle, devant le péril imminent des incursions barbares, une enceinte fut élevée en hâte de ce côté de la ville rattaché aux plateaux du pays par une sorte d'isthme, tandis que partout ailleurs elle était protégée par l'escarpement : on puisa dans les monuments antiques comme dans une carrière.

Bien certainement, si l'on pouvait fouiller ces soubassements de tout le rempart du Nord et du château, les trouvailles seraient innombrables et permettraient peut-être une reconstitution approximative des édifices détruits. Mais une telle entreprise dépasserait de beaucoup les ressources dont la ville de Boulogne peut disposer.

INCENDIE DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR A LILLE

Dans la nuit du 28 au 29 mars 1896, un incendie a détruit l'église Saint-Sauveur, de style gothique, qui avait un beau vaisseau à cinq nefs égales, et un maître-autel en marbre blanc, de style

ogival contemporain. La flèche fut incendiée pendant le mémorable siège de 1792. Le feu n'a pas tardé à se communiquer à un autre monument historique, la *Noble-Tour*, dernier vestige des vieux remparts, bâtie en 1402, ainsi qu'à l'hôpital Saint-Sauveur, contigu à l'église. C'est dans le clocher que le feu a pris. On en attribue la responsabilité à des ouvriers fondeurs, chargés de réparations aux cloches, qui auraient laissé un fourneau allumé.

Les secours qui n'ont pas tardé à arriver ont été impuissants à rien sauver de l'église ni de la Noble-Tour. On a pu à un moment donné, alors que le clocher de l'église était entièrement embrasé, entendre un vacarme épouvantable produit par la chute des cloches d'une hauteur de trente mètres à travers des matériaux en ignition.

A sept heures, alors qu'il ne restait plus rien de l'église ni de la Noble-Tour, le feu redoublant d'intensité dans l'aile gauche de l'hôpital Saint-Sauveur, on a dû transporter les deux cents malades menacés dans les écoles des sœurs et à l'école laïque ; les plus valides se sauvaient, à peine vêtus, dans les maisons voisines.

Dans le tohu-bohu qui accompagne toujours les sinistres, le clergé de Saint-Sauveur a pu pénétrer dans l'église par une porte détournée et sauver un certain nombre d'objets de piété précieux et les hosties consacrées. Les pompiers, de leur côté, ainsi que le 43ᵉ de ligne et le 16ᵉ chasseurs, ont rivalisé de zèle pour transporter les malades et ensuite mettre à l'abri une bonne partie du mobilier et de la lingerie de l'hôpital.

A cette note, publiée par tous les journaux, nous pouvons ajouter les renseignements suivants que nous communique notre correspondant spécial, un des plus distingués MEMBRES DU COMITÉ DES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS, qui y représente particulièrement la région du Nord :

« Un terrible incendie vient de détruire cette nuit l'église de Saint-Sauveur, la plus précieuse de notre ville. Quoique cette église soit mentionnée dans une charte du XIIᵉ siècle, sa construction ne date réellement que du milieu du XVᵉ. Munie d'un double transept, son plan général était des plus harmonieux et d'un ensemble parfait. Les boulets allemands du siège de 1792 avaient abattu la flèche qui surmontait sa haute tour et perforé ses voûtes de bois, ce qui avait obligé à certaines réparations de consolidation. Elle est, dit-on, assurée pour la somme de douze-cent-mille francs. Il serait désirable que sa reconstruction fut faite sur le même plan et ne donnât pas lieu à des élucubrations d'architecture religieuse de fla-fla. La population Lilloise était fort attachée à ce monument.

Quelques heures plus tard l'hôpital du même nom, qui est tout voisin, prenait feu également. Il fut érigé au XVIIᵉ siècle. Sans

compter les malheurs qu'entraîne fatalement l'évacuation de 250 malades, nous avons là encore à déplorer la perte de certains objets intéressants.

Enfin la noble tour, vestige de nos anciens remparts, située à 150 mètres environ du foyer, a été atteinte par le fléau ; mais elle n'a perdu que son toit sans aucune valeur.

Le vrai désastre archéologique réside tout entier dans la complète destruction de l'église, cette perte est des plus sensibles pour notre ville qui a perdu la presque totalité de ses anciens monuments F. H ».

LISTE DES MEMBRES FONDATEURS[1] DE *L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS*

BARTAUMIEUX (Ch. Victor), Architecte expert.

Mme Vve BERRUS (A.)

BONNARD (Paul), Avocat à la Cour d'appel.

BUNEL (Henri), Ingénieur civil, Architecte en chef de la Préfecture de Police.

CHEVRIER (Maurice), Attaché au Ministère des affaires étrangères.

DEVILLE (Antoine-Edouard),

FENAILLE (Maurice).

Comte FOY.

Baron GÉRARD, Député du Calvados.

[1] Une liste nouvelle de **Membres fondateurs** est en préparation. Les personnes qui désirent y voir figurer leur nom sont priées d'envoyer leur adhésion tout de suite. Ils recevront immédiatement les volumes disponibles.

Un versement unique de 275 fr. donne droit au titre de **membre fondateur**, *à l'envoi des volumes, sauf le premier, au service de l'*Ami des Monuments et des Arts *à vie pendant sa durée, à une carte spéciale de de membre, à la participation aux excursions de l'A. d. M. e. d. A.* dans les conditions du règlement.

La COLLECTION de *l'Ami des Monuments et des Arts* constitue un superbe recueil de planches et de mémoires, fondement de toute bibliothèque sérieuse d'érudit, d'artiste, d'amateur.

GROMMÉ, Artiste-Peintre.
KRAFFT (HUGUES).
LA BAUME PLUVINEL (Mlle la Marquise ALICE de),
LACAN Secrétaire du Chemin de fer du Nord.
Mlle LEMGRUBER (CLOTILDE).
LEROUX Directeur des affaires départementales à la Préfecture de la Seine.
MARIANI (ANGELO).
MAUBAN (GEORGES).
MAZET (ALBERT), Architecte.
Madame ALFRED NORMAND.
NORMAND (ALFRED), Architecte, membre de l'Institut.
NORMAND (CHARLES), Directeur de l' « Ami des Monuments et des Arts », architecte diplômé par le Gouvernement, président honoraire des Amis des Monuments Rouennais, Lauréat de l'Institut.
PEYRE, Agrégé d'histoire et de géographie, Professeur au collège Stanislas et au collège Sévigné, Président de l'Association Béarnaise et Basquaise.
PICOT, (LÉON), Juge de Paix du IIIe arrondissement.
POCHET, (G.)
RIVES (GUSTAVE), Architecte du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie et de la Société Lyonnaise.

SALLE ROMAINE DU MUSÉE DE MUNICH

L'ENFANT A L'OIE

L'héliogravure placée en tête de ce volume fait partie d'un des beaux ALBUMS *de l'Ami des Monuments et des Arts*, qui est encore inédit; il sera consacré à la *Monographie du Musée de Munich* faisant suite à la *Monographie du Musée du Salzbourg*, toutes deux établies d'après les photographies,dessins et notes de M. Charles Normand. La gravure dont nous avons réservé la primeur à nos lecteurs donne pour la première fois une vue, en photographie inaltérable, du fameux *Enfant à l'Oie*, avec l'accompagnement du cadre dans lequel on le trouve au Musée, où il est catalogué sous le numéro 285. Derrière on voit une suite de bustes ; le plus proche de l'angle des

deux murs, est une *Tête de Romain*, en marbre de Carrare. Près du cadre de la photographie est une *Tête de Néron*, portant le n° 202, haute de 0,52 faite de marbre de Paros.

Sur la colonne la plus proche de *l'Enfant à l'Oie* on aperçoit la *Tête d'un Romain*, d'âge moyen, et remontant au début du premier siècle de notre ère, marbre blanc haut de 0m32.

Sur l'autre colonne on a placé la *Tête de M. Aurélius*, excellent portrait de M. Aurel dans son jeune âge.

Entre les deux colonnes on a dressé la *Statue de Septime Sévère*, marbre grec, haut de 2m11 et provenant de la villa Albani.

L'enfant à l'Oie est une sculpture de marbre blanc, haute de soixante-trois centimètres ; elle provient de la collection Braschi. Le bassin carré, sur lequel est posé la sculpture, est entièrement refait ; il pose sur quatre pieds à têtes et jambes de lions fortement restaurés. La hauteur de la sculpture sur laquelle pose l'enfant est de un mètre vingt centimètres.

On trouvera des détails plus précis et des héliogravures plus détaillées dans l'album de la *Glyptothèque de Munich*.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

M. Boissier est un guide lettré, élégant et savant qui, dans son volume l'*Afrique romaine*[1], nous fait faire d'intéressantes promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie, à Carthage, à Timgad et chez les indigènes. Il étudie l'administration, l'armée, la littérature, la conquête et la langue. M. Boissier m'accuserait de complaisance si, après avoir signalé le grand intérêt de son récent ouvrage, je n'attirais son attention sur quelques faits : ainsi j'ai ouï dire que les colonnes qui décorent l'arc de Timgad, dont il parle à la page 180, ne sont point de marbre comme il l'écrit, mais de calcaire blanc de Ména. L'architecte de Timgad n'est pas M. Roger Ballu (note de la page 179), connu comme inspecteur des Beaux-Arts, mais son frère, M. Albert Ballu. Les fouilles ont permis de déblayer plus complètement les ruines, de sorte que le plan de Timgad n'est plus tout à fait au jour. Ce sont là des réserves légères qui n'altèrent en rien la valeur de l'œuvre, d'une lecture agréable et instructive, et où l'on sent la main exercée du maître respecté.

M. Georges Berger a fait paraître un très intéressant rapport au nom de la Commission parlementaire chargée d'examiner le

[1] GASTON BOISSIER : *L'Afrique romaine*, in-4°, Paris, avec quatre plans.

projet de loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique les travaux à exécuter par la ville de Paris pour le captage, la dérivation et l'adduction à Paris des **eaux des sources dites des vallées du Loing et du Lunain** (N° 1745). Le savant député y expose d'intéressantes considérations sur l'approvisionnement de Paris en eaux de sources, les travaux à exécuter ; leurs espèces et leurs conséquences possibles ; il énumère les sources, leurs localisations. leurs débits, leurs qualités ; il recherche les conséquences de la dérivation des sources au point de vue du régime du cours de la Loire, les indemnités à payer, et s'occupe du « Tout à l'égout » ; enfin M. Berger conclut à l'adoption d'un projet de loi.

Le Comité de conservation des Monuments de l'art arabe au Caire vient de publier les procès-verbaux de ses séances et ses rapports pour l'exercice 1894.

Ce onzième fascicule comprend 175 pages in-8° et dix planches dessinées par M. Herz. On y voit à combien de très intéressants travaux se livre le Comité présidé par S. E. Mohamed Faïzi pacha, et dont M. Grand bey est le secrétaire. M. Herz continue vaillamment l'œuvre, qu'il poursuit depuis longtemps, de conservation des Monuments arabes du Caire, qui sont une manifestation si exceptionnellement belle de l'art humain.

On trouvera dans *Les Etudes*[1], de M. Gustave Larroumet, d'intéressantes notices sur plusieurs littérateurs contemporains, sur Watteau, sur Bernard Palissy, sur l'Art décoratif au XIX° siècle L'étude consacrée au théâtre d'Orange offre un intérêt particulier ; on doit toutefois accepter sous réserve que « les Romains, grands bâtisseurs, élevaient plutôt leurs théâtres sur terrains plats. » On peut citer des exemples du contraire, le théâtre de Paris même, à défaut de celui d'Orange.

C'est là une bien légère chicane qui paraîtra sans motif à côté de tant d'aperçus ingénieux et nouveaux présentés par M. Larroumet.

M. le colonel Laussedat a consacré au *Conservatoire des Arts et Métiers* une étude intéressante en 24 pages in-4°, illustrées de gravures. L'éminent membre de l'Institut signale les améliorations successives du Conservatoire, dont il fait l'historique et la description. Souhaitons avec lui que l'abside de l'église soit dégagée des masures qui la cachent, conformément au vœu si sage du Comité des Amis des Monuments Parisiens, qui a été, croyons-nous, approuvé par M. Roujon, Directeur des Beaux-Arts.

[1] Gustave Larroumet, *Etudes de littérature et d'art.* Troisième série, in-8°. Paris 1895, 346 p.

M. Henry Havard, en étudiant l'orfèvrerie française[1] a poursuivi l'exposé de son histoire dans l'ordre des époques historiques ; elle sera bien venue auprès de tous les Amis des Arts qui savent combien M. Henry Havard est infatigable quand il s'agit de recherches relatives à l'art national; en véritable *Ami des Monuments* M. Havard sait que *l'Orfèvrerie*, associée d'une façon directe à tous les événements de notre vie, a dû se plier partout aux exigences du goût, aux caprices de la mode, et les transformations qu'elle a subies de la sorte forment comme une synthèse générale de l'histoire de l'Art dans tous les temps et tous les pays.

Mais, au point de vue historique, l'orfèvrerie offre encore un autre intérêt. L'or et l'argent qu'elle transforme ont constitué, depuis la plus haute antiquité, le signe évident de la fortune publique et de la richesse privée ; aussi son étude permet-elle de retracer dans leurs lignes essentielles les destinées des nations présentes et passées. Sa possession apparaît comme un reflet de leur grandeur, et sa disparition, son anéantissement nous apportent comme un écho de leurs désastres. Ecrire l'histoire de l'orfèvrerie française, c'est retracer l'histoire même de la France.

On y voit se dérouler dans un cadre merveilleux une multitude d'anecdotes curieuses et peu connues où revit le passé de notre chère patrie

Le goût des artisans français a enfanté des chefs-d'œuvre et sa supériorité est universellement reconnue : malheureusement la valeur des matières de l'orfèvrerie a causé la destruction de nombreuses pièces; M Havard rend le grand service de faire revivre des chefs-d'œuvre détruits.

Comment discerner les Styles est un ouvrage appelé à rendre de grands services à tous ceux de nos lecteurs qui ont la constante préoccupation d'orner leurs appartements selon les règles du bon goût ou qui collectionnent les Objets d'art et de Curiosité. Avec la collaboration de notre confrère L. Roger-Milès, M. Edouard Rouveyre a réuni et classé un millier de documents authentiques sur toutes les productions de l'art décoratif du VI[e] au XIX[e] siècle, formant ainsi un recueil indispensable à consulter. Les planches sont commentées avec sûreté et érudition dans les sommaires analytiques ; des études synthétiques sur les Styles en rendent l'étude facile On ne saurait trop louer les auteurs de s'être donné à des tâches si ardues, quand on juge comme nous que cet ouvrage, si utile, s'adresse aux Gens du monde, aux Experts, Amateurs et Artistes.

C. N.

[1] Henry Havard : *Histoire de l'Orfèvrerie française*, un vol. in-4°, 472 p. 400 gravures et 40 planches.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES REÇUS

Prière d'envoyer un DOUBLE *exemplaire des ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte. L'un des exemplaires est destiné au collaborateur chargé du compte-rendu; l'autre aux Archives des Monuments Français. L'abondance des envois nous oblige à parler ultérieurement d'un grand nombre de livres. Les ouvrages dont il n'est envoyé qu'un seul exemplaire seront mentionnés.*

J. DEPOIN : Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, 1895 — Pontoise, petit in-4°, 112 p.

Cette publication de la Société historique du Vexin sera bienvenue des érudits qui y trouveront d'utiles informations dans les notes savantes qui accompagnent la reproduction du Cartulaire et de l'Introduction qui le précède.

ERNEST MAINDRON : L'ancienne Académie des sciences. — Les Académiciens, 1666-1793. — Paris, in-8°, 1895, 90 p.

E. DESLIGNIÈRES : Note sur une statuette en bois de la Sainte Vierge à l'hospice de Saint-Valéry-sur-Somme et sur le reliquaire en forme de rétable où elle est placée, 1895. — Paris, in-8°, 11 p.

LOUIS DUVAL : Les deux dames de Joyeuse. — Gr. in-8° 15 avec gr.

P.-E. MAUGEANT : *Antoine Etex*, 1894. — Paris, in-8°, 44 p.

N. SOULTANOFF : *Anciennes terres cuites russes* — Fouilles du Kremlin de Moscou, 1895. – Gr. in-8°, 22 p., avec gravures, Moscou (en russe).

Etude curieuse sur d'intéressants spécimens d'art byzantin.

ERNEST BABELON : *La Glyptique* à l'époque mérovingienne et carlovingienne, 1895. — Petit in-8°, 32 p.

M[is] DE VOGUÉ : *Le duc de Bourgogne et Beauvillier*, 1895, in-8°, 44 p.

P.-E MAUGEANT : *Antoine Etex* — Peintre, sculpteur et architecte, 1808-1888. — Paris, in-8°, 44 p.

Bonne biographie de cet artiste.

ABBÉ MULLER : *De Saint-Massens et ses poésies chrétiennes.* — Beauvais, 16 p.

Etude curieuse sur un volume de 1634, appartenant à l'abbé Muller, et dont l'auteur a son épitaphe dans la cathédrale de Noyon.

MARTIAL IMBERT : *Monographie des anciennes enceintes du Limousin.* — Rochechouart, in-8°, 48 p.

EMILE BIAIS : *Notes et documents historiques.* — Angoulême, in-8°, 37 p.

EMILE BIAIS : Brevet de sergent-major délivré au capitaine Carnot en 1625 et Relation de la défaite des Anglais dans l'île de Ré en 1627. — Angoulême, in-8°, 23 p.

HENRI DE LA TOUR : *Jean de Candida*, 1895. — In-8°, 163 p. avec 16 gr.

On y trouve (p. 135) des indications très intéressantes sur l'origine de la fameuse Salamandre de François Ier qui orne un si grand nombre de monuments français, et sur sa légende « *Nutrisco extingo* » qui fut primitivement *Nutrisco albuono spingo el reo.* » Pour M. de la Tour le médailleur Candida est l'inventeur de cette devise (p. 137), qu'il inscrivit sur une médaille reproduite sur la pl. XIII (fig. 145).

ADOLPHE GUILLON : Stalles de l'église collégiale de Montréal (Yonne). — Paris, 1895, in-8°, 15 p. avec gravures.

Intéressante brochure dont nos lecteurs ont eu la primeur (tome 9).

ADOLPHE GUILLON : Fouilles à Vézelay, 1895. — Auxerre, in-8°, 6 p.

M. A. Guillon se fait l'observateur fidèle et utile de toutes les découvertes de la région, en particulier de ces dernières, décrites déjà dans l'*Ami*, tome VIII, p. 222

CONSTANT DE TOURS : Guides albums du touriste. — *Vingt jours en Belgique.* — Paris, 206 p., 200 dessins d'après nature.

Livre charmant où des croquis pittoresques permettent d'apprécier les monuments, les sites, la vie en Belgique. Ce volume est bien digne des autres de cette collection.

M. LEX : Inauguration du musée de Greuze. — Tournus, 12 p.

Démonstration de l'utilité des Musées ; idées sur les musées locaux ; description du Musée Greuze récemment fondé par M. J. Martin à Tournus. Avis aux campagnards d'aviser de toutes découvertes. M. Lex donne le bon conseil de relever (p. 11) la colonne romaine monolithe qui, de 1590 à 1857, orna la place derrière les halles.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS ARTISTIQUES DE L'EST, Nancy. — Le n° 11 renferme une étude intéressante (gravure) sur la CROIX DE BOURGOGNE élevée par René II au lieu où mourut Charles le Téméraire en 1477, et trois fois restaurée depuis lors ; l'obélisque de 1760 décrit par Durival, retrouvé par Pfister, existait en 1610 ; c'était une copie du monument original de 1477.

On trouve dans le numéro 12 un travail et une gravure, également signé G S, étude sur le tombeau de Jacques de Lorraine, évêque de Metz (1239-1260).

LYCÉE MICHELET à Vanves, Seine. — Annuaire de 1895, in-8°. —

Bulletin de la Société historique et archéologique de CORBEIL, D'ETAMPES ET DU HUREPOIX. — 1er volume, 1895, 2 liv. in-8° (XIV-64 p.), planches.

La société, dont nous avons annoncé la fondation, se signale déjà par d'utiles travaux, grâce au zèle de son fondateur M. Dufour. M. Hauréau examine dans ce premier volume, *Guillaume et Guy d'Etampes ;* M. Dufour étudie Saint-Spire à Ballencourt et à Corbeil ; il commente (p. 9) et reproduit une vue très rare de Corbeil en 1789 et de la procession de Saint-Spire.

M. R. de L., où chacun reconnait un éminent membre de l'Institut, publie une très curieuse étude sur l'*Eglise de Saint-Germain-lès-Corbeil* et sa restauration : il dit justement combien « elle vaudra au généreux bienfaiteur qui en a pris l'initiative et qui, seul en fait tous les frais, la reconnaissance des amis des temps anciens et des beaux monuments qu'ils nous ont légués. » L'étude de M. de Lasteyrie

abonde en renseignements précieux sur les découvertes de peintures faites à l'occasion des derniers travaux et constitue un document utile pour l'étude de ce monument du XII[e] siècle. Enfin M. J. Périn a fait une critique bibliographique d'un ouvrage publié en 188? par M. L. Tanon sur *L'ordre du procès civil au XIV[e] siècle au Chatelet de* Paris. M. M Legrand étudie La Chapelle et la Fontaine de Saint-Symphorien à Étampes; M. Colas signale une page de l'histoire de Soisy-sous-Étoiles ; M. E. Mareuse relève une mention du château de Corbeil dans le voyage de Rombise (1630). M. Marquis décrit Etrechy

Feige (H). — Sanctuaire de Notre Dame-de-Mont-Provent à Châtillon sur-Cluses, Haute-Savoie) ; Saint Innocent, anachorète de Châtillon. In-16, 32 pages. Annecy.

Guibert (L.). — Laron : topographie, archéologie histoire. In-8°, 80 pages et plan. Limoges.

Guillemin (L). — Chroniques locales; par Léon Guillemin « Les Sièges d'Aire. » Petit in-16, 169 p. Aire.

Histoire du sanctuaire de Notre-Dame-du-Peuple de Draguignan.

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 ; par M. Eligny-Bondurand, archiviste. Gard. Archives civiles. Série E. T. 1[er] : Seigneuries, Familles, Notaires. Grand in 4° à 2 col., XI-461 pages. Nîmes.

Lefèvre-Pontalis. — L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI[e] et au XII[e] siècles. Première partie. In-4°, III-169 p. et 17 planches. Paris.

Alençon (E d'). — Le Couvent des Capucins d'Evreux. In-8°, 54 p. avec grav. et planches. Evreux.

Aqueduc (l') du Gier et le Service des eaux de Lyon au 1[er] siècle de notre ère, par S. M... In-8°, 23 p.

Barbier (A.). — Chroniques châtelleraudaises. Lettres patentes de Charles VII autorisant l'abbesse de Sainte-Croix de Poitiers à fortifier son « moustier » de Saint-Romain-sur-Vienne (8 décembre 1439) In-8°, 17 p. Poitiers,

Baronnie (la) de la Hunaudaye et les environs du Val-André (histoire, légendes, excursions) ; par un ancien rédacteur à la chancellerie. Petit in-18°, 117 pages. Le Val-André-Pléneuf.

Barrière Flavy (C). — Note sur six stations barbares de l'époque mérovingienne récemment découvertes dans le Sud-Ouest; par C. Barrière-Flavy, correspondant de la Société des Antiquaires de France. In-8°, 21 p. avec gravures Toulouse, imp. Chauvin et fils.

Baumont (H) De Luxoviensium abbatum potestate et quomodo Luxoviensis terra comitatui Burgundiæ adjuncta fuerit, thesim Facultati litterarum Nanceiensi proponebat H. Beaumont, licentiatus in litteris. In 8°, X-117 p. Nancy.

Bidache. — Le livre d'or de Bayonne. Sommaire des pièces ; par l'abbé Bidache In-16, 87 p Pau.

Bossebœuf (L. A. — Langeais et son château. Monuments et Souvenirs. In-18 jésus, 292 p. Tours.

Bouchage (L). — La Salle d'asile de Chambéry. In-8°, 69 p. Chambéry.

Boule (M.). — Note sur des restes de glouton et de lion fossiles de la caverne l'Herm (Ariège). In-8°, 7 p. avec figures. Angers.

Bousrez (L.). — Les Monuments mégalithiques de la Touraine. Étude géné-

rale, inventaire et description). In-8°, 116 p. avec gravures plans et carte. Poitiers.

Buvignier-Clouet (Mlle). — A propos d'un livre d'heures de la « collection Spitzer. » Notice sur Catherine de Choiseul et Ursule de Saint-Astier, réformatrices de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun. In-8°, 45 p. Nancy.

Catalogue descriptif des monuments mégalithiques du Gard, lu à l'Académie de Nîmes, dans sa séance du 30 décembre 1893, par Dumas, membre non résidant. In-8°, 91 p. et planches, Nîmes.

En Scandinavie, notes de voyage, le pays, ses monuments et ses habitants par Alex. Boutroue. Paris, Leroux, 1896. (Extrait de la *Revue de Géographie*).

Intéressant récit, où l'on trouve des renseignements sur quelques monuments importants, sur la cathédrale de Trondhjem (XIIe — XIIIe siècle), sur la cathédrale d'Upsal (XIIIe siècle), construite par Etienne de Bonneuil, qui alla en Suède en 1287 ; sur le Musée d'Ethnographie de Stockholm, etc.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

AVIS

CARTES DES MEMBRES DU COMITÉ

Nous remercions les adhérents qui ont bien voulu donner à l'œuvre commune une précieuse marque d'intérêt, en plaçant l'*Ami des Monuments* sur la table de leur salon ou de leur cabinet de travail. Les adhésions nouvelles recrutées par nos dévoués collègues ont permis diverses améliorations telles que les en-têtes, lettres ornées, culs-de-lampe, gravures plus nombreuses, etc.

Nous avons fait distribuer des *cartes des Membres*, dont il sera indispensable d'être muni lors des *visites organisées par l'Ami des Monuments et des Arts.*

BUREAU

DE DESSINS ET GRAVURES

*dont les adhérents à l'***Ami des Monuments et des Arts** *peuvent avoir besoin pour leurs études.*

Il recherche dans les archives et bibliothèques les documents historiques qui lui sont demandés, rédige des notices historiques, des projets de restauration de maisons, châteaux, églises, **procure des dessins et confectionne des clichés.**

Le propriétaire-gérant : Ch. Normand

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

TABLE DES GRAVURES DU N° 53-54

Première partie du dixième volume.

Voir la table des articles.

BIBLIOTHÈQUE DES ÉRUDITS, ARTISTES, AMATEURS

La COLLECTION de *l'Ami des Monuments et des Arts* constitue un superbe recueil de planches et de mémoires, fondement de toute bibliothèque sérieuse d'érudit, d'artiste, d'amateur. On peut se procurer sept volumes au prix de **25** fr. et s'inscrire pour la réédition du premier au même prix. (Les derniers exemplaires ont été vendus jusqu'à **80** fr. chaque)

Les personnes qui n'ont encore pas toute la collection peuvent se procurer chaque volume isolément.

Un versement unique de 275 fr. donne droit au titre de membre fondateur, à l'envoi des volumes sauf le premier, au service de l'Ami des Monuments et des Arts à vie pendant sa durée, à la carte de membre et à la participation aux excursions de l'Ami des Monuments et des Arts dans les conditions du règlement.

ÉTRENNES DE LUXE

En les prenant tout de suite, on pourra faire relier ces volumes, qui constituent de ravissants cadeaux à faire et dont l'importance peut être graduée suivant le nombre des albums achetés.

CHAMBRES DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE: Musée de Salzbourg, de la collection des MUSÉES EUROPÉENS. *En carton* . **55 fr.**

LA TROIE D'HOMÈRE. 2e édition renfermant en supplément une grande planche, le premier et seul plan complet d'état actuel de la ville fameuse, selon les dernières fouilles.

Quelques exemplaires petit in-folio sur Hollande. **110 fr.**

Superbes exemplaires dans un beau carton. — On ne s'engage pas à fournir cet ouvrage étant donné le petit nombre d'exemplaires disponibles.

NOUVEL ITINÉRAIRE GUIDE-ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS, 1er volume. Reliure amateur. Tête dorée. Ouvrage le plus complet sur Paris. **25 fr.**

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS. Base de toute bibliothèque d'amateur, érudit, artiste, architecte, ou historien . **Huit volumes à 25 fr chaque**. — Réédition du 1er volume à 25 fr. dès qu'il y aura 300 souscripteurs. Un certain nombre sont déjà inscrits. Les derniers exemplaires ont été vendus **80** fr).

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'informations mutuelles entre historiens et archéologues.

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE.

DIRECTEURS.

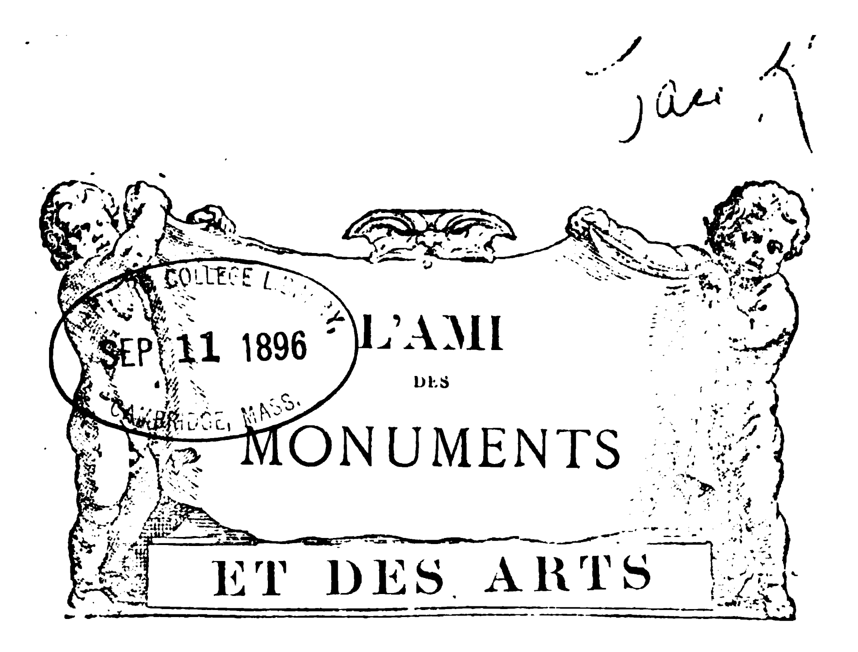
Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . . **10 fr.** ; Étranger. . . . . . **12 fr.**

Un numéro séparé. . . . . **1 fr. 50**

Prière d'adresser toutes les communications à la Direction de la Correspondance. *14, rue des Poitevins, Paris.*



L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ADOPTÉ COMME ORGANE INTERNATIONAL PAR LE PREMIER CONGRÈS OFFICIEL
POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

Organe de la Society for the protection of ancient Buildings
Et du Comité du Répertoire des fouilles, découvertes et Antiquités nationales

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

REVUE DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES DANS LES AUTRES PAYS

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

Publication couronnée par l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts, prix Bailly).

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire de la Société des Amis des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais
Lauréat de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).

N° 55. — Troisième partie du 10ᵉ volume (1896)

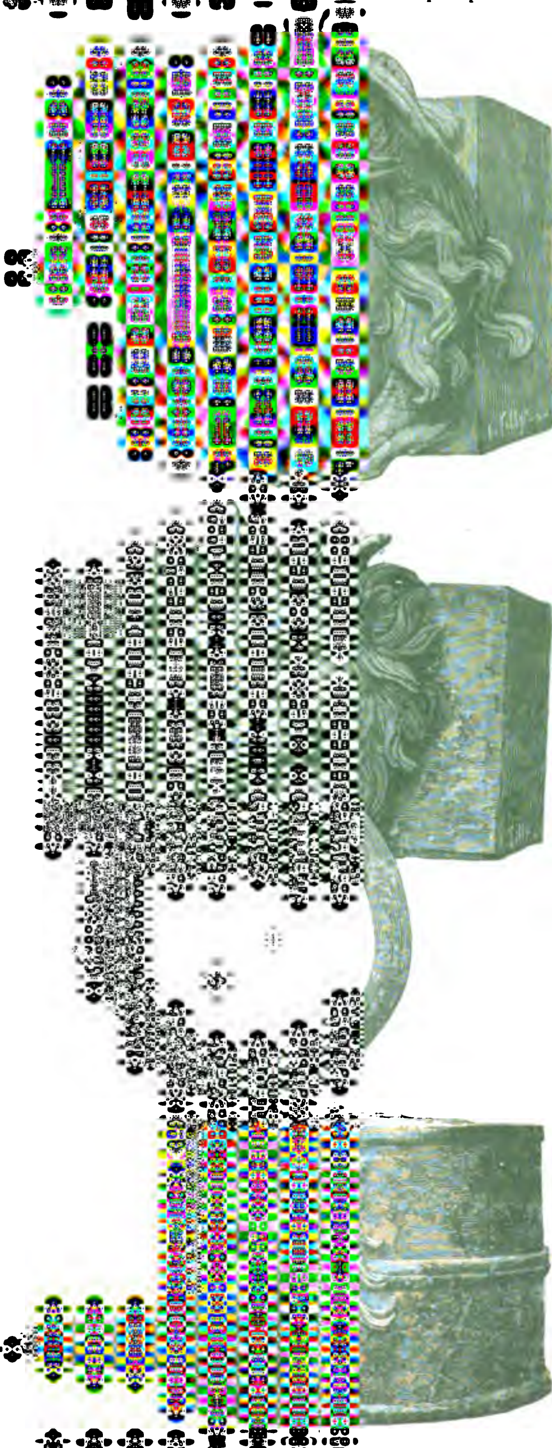
PARIS
98, RUE DE MIROMESNIL
1896

TABLE DES ARTICLES DU N° 55.

Troisième partie du dixième volume.

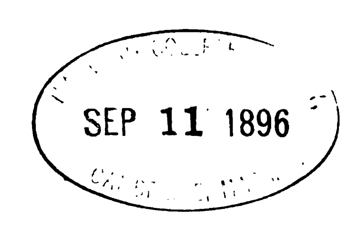
Voir la table des gravures.

[illegible]muniqué par *L'Illustration.*



[illegible]s au lac Nemi

[illegible]alère de Tibère.



COMPTE RENDU

DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA SORBONNE ET DE LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS, SESSION DE 1896.

Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome IX, p. 113, 159, 237, 305 et 363. Tome X, p. 119.

2e COMMUNICATION

RENAISSANCE

DE L'INFLUENCE FRANÇAISE

ET SPÉCIALEMENT ROUENNAISE

SUR LA FORMATION DU STYLE MANUÉLIN AU PORTUGAL

Par Emile EUDE, *Architecte.*

Le Portugal, durant le règne du roi Don Manoel-le-Fortuné, c'est-à-dire pendant le premier quart du XVIe siècle, a-t-il eu réellement un style, ce que, dans la péninsule Ibérique, on appelle le *style manuélin.*

Il suffit de rappeler que le règne de D. Manoel est celui de la découverte du cap de Bonne-Espérance et de la nouvelle route des Indes orientales par des marins portugais (1498). Une richesse inouïe se répandit aussitôt chez un peuple jusque-là pauvre, sobre et guerrier. C'est alors, suivant le récit de deux ambassadeurs vénitiens, que les plus minces artisans de Lisbonne avaient un nègre pour les servir. C'est alors aussi qu'on vit dans l'architecture, ou pour mieux dire, dans l'art ornemental, la plus étonnante efflorescence qu'on puisse imaginer, et qui se traduit par des monuments nombreux et d'un caractère parfaitement déterminé, quoiqu'il procède d'éléments très multiples.

Nous sommes donc en présence d'un style, justement nommé *style de Manuel,* puisqu'il commence, on peut le dire, avec ce prince et qu'il dévie après lui.

C'est un style créé par des gens, ou *pour* des gens pressés de jouir, et prenant leur bien partout; mélangeant sans ordre le mauresque, l'italien, l'indou, le gothique flamboyant, sur une

construction, une carcasse essentiellement ogivale. Ajoutons, à ces influences diverses, celle de la Renaissance française, et nous aurons une idée de la variété des sources du style manuélin. Lisbonne fut, au XVI[e] siècle, le carrefour des nations : ce fut aussi le carrefour des architectures.

Parmi les nombreux monuments du style manuélin que possède le Portugal, on peut choisir trois exemples, qui semblent marquer les trois étapes du type, du type complètement formé : ce sont les monastères de Santa-Cruz à Coïmbre, des Jéronymos à Belem, près Lisbonne, et des Chevaliers du Christ à Thomar. Ce dernier, surtout dans la chapelle du Chapitre (elle date du règne de D. Joâo III, successeur de Manoel), présente l'expression la plus désordonnée du style : ce n'est plus du caprice, c'est évidemment du désordre.

Quel est le plus ancien des deux monuments, Santa-Cruz de Coïmbre ou Belem ? Bien qu'il soit certain que les travaux aient commencé d'abord à Belem[1], en ce qui concerne le gros-œuvre, nous avons tout lieu de croire que pour la partie ornementale, décorative, spécifique du style manuélin, les deux édifices sont absolument contemporains, pour la bonne raison qu'ils sont l'ouvrage des mêmes artistes.

L'église de Belem est construite sur pilotis : d'où des pertes de temps considérables. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un *Accord des maîtres des œuvres*, de 1517, nous fait connaître le peu d'avancement des maçonneries extérieures à cette époque.

Durant ce temps, on démolissait l'ancien monastère de Santa-Cruz, sépulture des premiers rois de Portugal, pour en construire un plus somptueux ; et nous savons que les travaux étaient poussés avec activité vers l'année 1517, époque à laquelle D. Manoel avait appelé de l'étranger des artistes habiles sur lesquels nous allons revenir (*Chronique des Chanoines réguliers de saint Augustin*).

L Accord des maîtres des œuvres de Belem, de 1517, nous apprend la distribution entre les divers artistes, des différentes parties du monument. Or le portail principal de l'église, l'ouvrage le moins critiquable et le plus important de tout le monastère, l'ouvrage pour lequel on a dû choisir le plus savant et le plus distingué des artistes présents à Lisbonne, est attribué, dans l'Accord, à *maître Nicolas le Français*. C'est lui, sans aucun doute, l'introducteur de la Renaissance française, de notre admirable Renaissance nationale en Portugal, ou (pour autrement parler) le promoteur

[1] Année 1500 (*Archives royales de Lisbonne*). Belem est le monument de la découverte des Indes, l'accomplissement du vœu du roi Manoel.

du style manuélin, qui n'apparaît pas avant lui sous sa forme pure et vraie, et qui bientôt, transformé par les artistes portugais façonnés à l'école du maître français, perdit sa pondération native pour tomber dans tous les excès de la fantaisie, de la redondance méridionale.

Ceci n'est pas une affirmation gratuite, c'est un fait appuyé sur des textes. Car nous trouvons, dans le même temps, s'occupant de la seule des œuvres portugaises qu'on puisse mettre en parallèle avec le grand portail de Belem, nous trouvons le même maître Nicolas à Santa-Cruz de Coïmbre, en train d'exécuter le portail de la nouvelle église. C'est spécialement pour les travaux de Coïmbre que D. Manoel avait fait venir de France les artistes habiles nommés par la *Chronique des Chanoines* (1517), maître Nicolas et plusieurs autres. Mais il est à penser qu'ayant sous la main un homme tel que Nicolas le Français, le roi l'avait chargé simultanément des portails de Belem et de Santa-Cruz.

La chronique dont nous parlons contient la *Description* contemporaine, faite par le prieur de Francisco de Mendahna, *de l'église et du monastère de Santa-Cruz*, pour le pape Paul III. Ce prieur avait assisté, dans le monastère même en reconstruction, à tous les travaux y pratiqués. Il est donc impossible d'avoir un plus irrévocable témoin. Or c'est lui qui nous dit, en parlant du riche portail de l'église de Santa-Cruz :

Ce portail fut fait par maître Nicolas le Français. Y travaillèrent aussi les trois Français, également habiles maîtres, à savoir : Jean de Rouen, Jacques Longuin et Philippe Odoart, que, pour cette œuvre et pour des tombeaux des anciens rois de ce royaume, avait fait venir de France le seigneur roi D. Manoel, de glorieuse mémoire.

Il est difficile d'être plus clair. C'est bien l'art français que D. Manoel appelle en Portugal, en la personne de quatre artistes des plus distingués. L'architecture et la sculpture ornementale française, font irruption à Belem en même temps qu'à Santa-Cruz. La coïncidence est parfaite ; il n'est guère de questions archéologiques offrant aussi peu de place au doute. Les textes sont confirmés par l'examen architectonique des œuvres.

Nicolas et ses compagnons apportent les formes nouvelles : eux-mêmes et les artistes Portugais du temps, les modifient suivant le génie propre de la nation, et le style manuélin est créé.

Si l'influence française est incontestable dans ce style, on peut encore aller plus loin et dire : l'influence de l'*école de Rouen*, qu'on doit, à cette époque, confondre avec l'*école de Gaillon* ou du cardinal d'Amboise.

Les caractères propres de l'école de Gaillon, de la pré-Renais-

sance française, sont aussi ceux du style manuélien de la bonne marque, de celle de maître Nicolas et de Jean *de Rouen*.

Or dans les documents contemporains (comptes de la maison d'Amboise, etc.), nous rencontrons le nom de Jean de Rouen, avec des rapprochements de dates bien particulières. Nous voyons qu'on a commencé, dès 1516, à travailler à l'admirable tombeau du cardinal d'Amboise; et parmi les *ymagios* ou sculpteurs, Jean de Rouen est cité comme ayant *ébauché* seulement une statue. La chose paraîtrait assez étrange, si nous ne savions la suite. En 1516, Jean ébauchait sa statue; il ne l'a pas achevée, c'est qu'il fut, à la même époque, enrôlé par le roi de Portugal pour les travaux de Coïmbre, où nous le trouvons en 1517. — Un monogramme sculpté dans la chaire (*pulpito*) de Santa-Cruz peut faire croire que Jean de Rouen est l'auteur de cette œuvre de premier ordre.

On rencontre encore dans les documents portugais les noms de plusieurs artistes français, compagnons ou successeurs des français de 1517. La série est complète : elle nous conduit jusqu'à la seconde moitié du XVI[e] siècle, alors que l'architecture manuéline était en pleine décadence.

De cette époque de décadence date la partie la plus célèbre du monastère de Thomas, la salle du Chapitre, dont un seul mot, nous l'avons dit, peut décrire l'architecture, le mot *Désordre*. Ce n'est plus le charmant style manuélin de la première heure, manié par des artistes d'une délicatesse exquise : c'est une grossière contrefaçon, par des hommes de second ou de troisième plan, chez qui la richesse est devenue fouillis et l'originalité bizarrerie.

Si nous nous sommes efforcés de mettre en relief non seulement l'influence française sur le style manuélin, mais mieux encore la formation réelle de ce style par une école française, nous n'avons nullement eu l'intention de ravir aux Portugais un style qu'ils regardent avec raison comme *national*. National? il l'est, sans aucun doute ; car, bien que venant du dehors, ainsi que Barbasa l'avoue franchement, il caractérise de la façon la plus heureuse et la plus expressive la nation portugaise telle qu'elle était à l'époque du roi Manoel.

Et c'est là qu'il faut admirer le génie des grands artistes français, qui sont les véritables pères de ce style portugais ! Au lieu de transplanter simplement leur art sous un autre ciel, où (tout plaisant qu'il fût en France) il eut été malheureux et déplacé, ces hommes ont modifié leur manière suivant les mœurs et les besoins de leur patrie adoptive. Ils ont ainsi créé, par une assimilation pour ainsi dire inconsciente, un art nouveau, complet, et si bien approprié, que la terre portugaise le reconnut aussitôt pour sien, et le crut né de ses entrailles. Elle est justement fière de son *style manuélin*.

3e COMMUNICATION

LE CATELIER DE CRIQUEBŒUF-SUR-SEINE (Eure)

Par Victor QUESNÉ et Léon de VESLY,
Historien d'Elbœuf.
Membre de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

Le catelier est situé à la pointe ouest d'un contrefort mamelonné du plateau de Tostes (Eure) ; la pointe Est porte la désignation de Gaubourg. Entre ces deux points la distance est de 2k. 8. La plus grande largeur est de 600m, environ ; l'altitude de 34m.

La position de ce plateau le rendait spécialement propre à la fortification, car au nord coule la Seine. A l'ouest le ravin du Val-Asselin, à l'est celui de la Cramponnière, qui dévalle vers le fleuve près de l'abbaye de Bonport ; au sud une dépression de terrain dans laquelle coulait une petite rivière, aujourd'hui disparue, mais dont le souvenir est conservé par le nom de « Bèquet », porté par le chemin qui remplace son lit desséché et par une source dénommée fontaine Goulard. On voit que, topographiquement, nul site ne pouvait être mieux choisi Il est de plus en communication avec le Catelier d'Oissel.

Les conquérants de la Gaule ne l'ont pas dédaigné et depuis de nombreuses années les paysans en labourant les terres rencontrent des vestiges de substructions romaines. Il y a quelques mois un cheval et une charrue disparaissaient dans une excavation qui s'était soudainement produite et au mois de février 1896 nous avons trouvé un tertre couvert de tuiles à rebord que laissait apercevoir le défrichement d'un bosquet. Nous avons rencontré également dans la même exploration un fragment de chapiteau en albâtre au siège de Ganbourg.

Le nom de Ganbourg est le nom francisé « Gallorum burgus » par lequel les envahisseurs du Ve siècle auraient désigné cette partie du Catelier de Criquebeuf.

On sait que les Saxons du Nord nommaient « Damps » les endroits bas, humides ou marécageux ; ce nom est encore porté par une localité située à l'embouchure de l'Eure à quelques kilomètres du Catelier et aussi dans Asdamps aujourd'hui Pont de l'arche[1].

[1] Roman de Rou.

Rou vollu vair Asdamps qui lors Aache fut appelé

Il était également la suffixe du nom d'un village disparu (Maresdamps) et que remplace aujourd'hui Criquebeuf.

Or, les envahisseurs dont l'établissement est ainsi constaté sur les bords de la Seine dans le voisinage du Catelier ont désigné sous le nom de bourg Gaulois (gallorum burgus) les habitations du Vieux-Catelier romain. Cette interprétation a été donnée par Guilmeth dans son histoire d'Elbeuf.

La voie romaine allant de Rouen à Médiolanum passait par le catelier de Criquebœuf. Nous espérons d'entreprendre de fouiller sur cet emplacement riche en vestiges de l'occupation romaine.

4e COMMUNICATION

LA COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY (Oise).

1200-1370.

DEUX LIVRES DE RAISON

DES ABBÉS DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE

AUX XIVe ET XVe SIÈCLES

Depuis son érection, en 1200, jusqu'à sa suppression, en 1370, la Neuville-Roy (*Villa-Nova in Belvasino*), village de 860 habitants, jadis place fortifiée, protégée par un mur d'un mètre d'épaisseur, garni de meurtrières, et par un large fossé, était fière de ses trois portes romanes dites de Paris, de Clermont et d'Amiens. Philippe-Auguste, qui en avait fait restaurer les remparts, vers 1190, lui donna sa charte de commune en 1200 pendant un séjour à Compiègne où sa présence est constatée au mois de juillet.

Cette charte, jurée *sub forma communiæ silvanectensis*, reproduit mot à mot dix-sept articles de celle de Compiègne, dont la charte de Senlis dérivait d'ailleurs.

Quelques clauses particulières méritent une attention spéciale :

1° Le prévôt Etienne de la Neuville abandonne sa prévôté, moyennant une rente annuelle de quinze livres parisis, payable à la Toussaint, et il est convenu que si le régime de la commune vient à être abandonné, l'ancien prévôt rentrera en possession de sa prévôté ;

2° Le roi ne garde que son château-fort, avec la connaissance du meurtre et du rapt, mais il se fait servir une rente de cent livres parisis au jour de la Toussaint.

3° Aucun homme du roi, ou des villages appartenant au roi, ne peut être reçu dans la commune de la Neuville-Roy, sans le consentement du souverain.

Une charte de l'abbaye de Breteuil, authentiquée par les magistrats de la Neuville-Roy, nous apprend qu'en 1210 le maire Enguerran le Benne ou le Bane était assisté de neuf pairs ou jurés. Enguerran le Bane vivait encore en 1238, mais à cette date il ne porte aucun titre. Sur le sceau du maire de la Neuville-Roy, figure un homme à cheval, tête nue et rasée, tenant la bride du cheval de la main gauche et un bâton de la droite. Vers la queue du cheval se voient une épée large, une hache et une lance.

Avec les guerres, la dévastation vint à la Neuville-Roy. De 3000 feux, le village fut réduit à 30 feux, soit des neuf dixièmes, de 1,500 habitants à 150, pourrait-on dire.

En 1370, la commune ruinée se trouvait en retard de quatre ans dans le payement de sa rente au roi. Les habitants demandèrent la suppression de leur commune. Charles V, par charte donnée en son hôtel de Saint-Pol, à Paris, en juillet 1370, fit droit à leur requête. L'ancienne prévôté fut rétablie.

Compiègne vit sa commune transformée en prévôté en septembre 1319. Senlis eut le même sort en février 1320, et Pontpoint en juillet 1364.

C'est un fait triste à constater. Les communes cessaient quand les bourgeois étaient ruinés.

5° COMMUNICATION

LA BATAILLE D'IVRY (PLAN ET RELATION INÉDITE D'UN LIGUEUR)

M. Veuclin, de la société historique de Lisieux, a soumis à la section un mémoire sur la victoire d'Ivry, gagnée par Henri IV, le 14 mars 1590. M. Veuclin a constaté, dans les archives paroissiales de la région, la pénurie de notes sur cette mémorable journée ; mais il a trouvé : 1° aux archives du Ministère des affaires étrangères, la copie d'un manuscrit rédigé évidemment par un témoin de la bataille ; 2° aux archives du Ministère de la guerre, un mémoire rédigé sur les lieux, en 1827, par M. Thiébaut, lieutenant d'état-major du génie, d'après les notes personnelles de cet officier et celles que fournit au préfet de l'Eure, M. de la Bigotière. Au mémoire de M. Thiébaut est joint un excellent plan reproduisant les probabilités stratégiques de la bataille d'Ivry, ainsi que les ins-

criptions qui ornaient alors la pyramide élevée à l'endroit où, dit-on, le roi se reposa. M. Veuclin termine en souhaitant que l'Etat fasse exécuter des fouilles au tumulus de la Croix-Tuétin, où lui-même a recueilli quelques ossements des nombreux ligueurs qui y furent peut-être inhumés avec leurs armes.

M. Depoin a signalé l'existence, dans le fond de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Pontoise, conservé aux archives de Seine-et-Oise, de deux registres grand in-folio, de chacun un millier de pages, où se trouvent inscrits, sous diverses rubriques, tous les renseignements administratifs ou commerciaux rassemblés par les abbés et les prévôts de ce monastère dans le cours des quatorzième et quinzième siècles. Les comptes annuels y figurent également, ainsi que toutes les conventions, accommodements, louages de services ; toutes les acquisitions faites au lendit ou à des marchands de Pontoise ; les marchés pour réparations et constructions ; les inventaires du trésor, de la sacristie, de la bibliothèque, du mobilier des diverses résidences, prieurés et fermes ; certaines décisions capitulaires — dont une fort curieuse contre un prieur qui, au cours de la guerre de Cent Ans, se livrait à des spéculations sur les blés ; le relevé de toutes les fournitures que le roi et les princes se faisaient délivrer par les agents de l'abbaye, par voie de réquisition directe, et dont le règlement était ordinairement peu aisé ; de plus, une infinité d'autres mentions de tout ordre sont consignées sur les pages de ces deux volumes qui constituent, par leur ensemble et leur continuité, un intéressant livre de raison monastique.

6e COMMUNICATION

LE MONASTÈRE ROYAL DE LA VISITATION DE CHAILLOT

(Paris 1651-1791)

M. Léopard Mar, de la Société historique d'Auteuil-Passy, lit une monographie du monastère royal de la visitation de Chaillot (emplacement du Trocadéro). Jusqu'à présent, les historiens de Paris s'étaient contentés d'indiquer les origines de ce monastère fondé par Henriette de France ; M. Mar s'est étendu sur tous les principaux faits qui s'y sont passés jusqu'à la Révolution, sur les séjours qu'y firent Mlles de Lafayette, Louise de Bavière, la duchesse de Nemours et ses filles, la sœur de Colbert, les nièces de Mazarin, les filles de Mme de Beauvais et de la marquise de Richelieu, les

deux séjours de Mlle de La Vallière, celui de Mme de Motteville, de Marie d'Este, la veuve de Jacques II, de la princesse Ragotzky et enfin de la veuve du régent. Suit un journal de tous les autres faits intéressants, la liste complète des supérieures jusqu'à 1779, et pour terminer, celle des principales inhumations.

7e COMMUNICATION

UNE ÉGLISE CAROLINGIENNE DATÉE SAINT-PHILBERT DE GRANDLIEU

Par Léon MAITRE

Archiviste du département de la Loire-Inférieure.

L'église de Saint-Philbert de Grandlieu, que le Gouvernement vient de classer au nombre des monuments historiques, est un édifice peut-être unique en France dont on n'avait pas fait ressortir suffisamment les caractères dans les notices publiées antérieurement. Je me suis attaché à cette tâche et j'ai entrepris de démontrer que l'ensemble de l'œuvre est du neuvième siècle. Avec le concours de la commune et du département j'ai fait tomber le badigeon qui couvrait les murs depuis plusieurs siècles, et mis à nu toutes les ouvertures qui se cachaient; toutes les reprises, tous les moellons employés; j'ai pu acquérir ainsi la certitude qu'il n'y avait pas de différence entre la maçonnerie du chevet et celle de la nef qu'on était tenté de rajeunir jusqu'à l'époque romane. Partout les ceintres des ouvertures se composent de claveaux de pierre calcaire et de briques alternant régulièrement. Dans les piliers, les assises sont également montées avec des chaînes de briques horizontales qui ont été employées plutot pour réjouir l'œil que pour assurer la liaison des moellons, car le petit appareil n'apparaît nulle part. Les matériaux sont de grosseur moyenne dans toutes les parties de l'église. Il faut peut-être attribuer cette singularité à la difficulté de tailler la pierre de Saint-Philbert qui est schisteuse et se prête peu à l'équarrissage.

L'unité du monument s'accuse également dans la rectitude de l'axe principal qui n'a pas la moindre déviation. Les édifices bâtis par deux générations différentes ne présentent pas toujours cette perfection.

Le principal intérêt de cette église, transformée aujourd'hui en halle, est dans sa crypte qui est voûtée en arêtes avec des matériaux de calcaire et présente la figure d'une croix à trois branches.

C'est un réduit étroit dans lequel le corps de saint Philbert a reposé de 836 à 857, avant sa translation à Tournus. On conserve son sarcophage en marbre gris-bleu dans cette cachette.

La messe se célébrait au-dessus de cette confession dans un chœur disposé en hémicycle qui paraît bien de la même époque que le dessous car les extrémités de l'abside sont maçonnées encore avec des assises de briques. Le chevet se terminait par une chapelle absidale voûtée où les pèlerins se rendaient par le moyen d'un déambulatoire, actuellement obstrué d'un côté et qu'il sera facile de rétablir.

La nef a elle aussi ses particularités curieuses; ses piliers massifs sont renforcés, en avant et en arrière, par des contreforts peu saillants qui montent jusqu'au lambris et qui devaient être destinés à supporter les entraits de la charpente. Les travées au nombre de cinq ont été réduites à quatre et ne sont égales ni en largeur ni en hauteur; leurs ceintres sont deux fois tracés en fer à cheval. Quant aux bas côtés, ils sont fort étroits, celui du sud paraît avoir été refait. Les impostes sont marquées par des tailloirs à la face intérieure du pilier et dans le revers du bas côté.

L'intertransept se composait de quatre grands arcs maçonnés en briques et en moellons de calcaire avec un art qui paraît inférieur au procédé employé par les ouvriers de la nef et de la crypte; il a été construit sans doute pour supporter un clocher ou une coupole de bois et quand on a voulu l'utiliser, on a douté de la solidité des arcs. Alors on a rempli les baies de maçonnerie pour arriver à des ouvertures très modestes. Cette partie est d'un agencement tout à fait barbare. D'un côté l'arc en plein cintre repose sur des jambages faits avec des colonnes antiques de marbre vert couronnées de chapiteaux différents: l'un païen, l'autre chrétien; tandis que, du côté sud, l'ouverture en arc repose sur un tailloir et des pieds-droits de maçonnerie. Il est évident par là qu'à l'époque romane on a voulu agrandir le chœur en modifiant les travées voisines. Cette partie est la seule où les reprises apparaissent d'une façon sensible, partout ailleurs, on croit avoir sous les yeux la construction qu'a décrite Ermentaire, moine du IX[e] siècle qui assistait à la translation des reliques et qui nous a laissé un récit détaillé des travaux exécutés pour recevoir le corps de saint Philbert et loger les innombrables pèlerins qui venaient lui demander la santé.

Les travaux de restauration que l'Etat va faire exécuter auront donc le double avantage de sauver un édifice d'un type très rare et de nous fournir le moyen d'étudier les œuvres d'une école d'architecture dont les principes sont mal connus.

8e COMMUNICATION

UN SACORPHAGE ANCIEN

conservé dans l'église Saint-Pol-de-Léon et qui sert actuellement de bénitier.

PAR L'ABBÉ BOSSEBŒUF

Président de la Société archéologique de Touraine.

Ce sacorphage en forme d'auge atteint des proportions considérables et pèse plus de 2000 livres. Les faces principales sont ornées d'une série d'arcades avec pilastres d'une faible saillie, parmi lesquelles paraissent des losanges, des palmes et un arbre à sept branches. Il se distingue surtout par les faces des extrémités. L'arc offre une croix, aux pointes enroulées, accompagnée de creux en rond en forme de petites capsules ; l'autre est décorée d'un cep de vigne dont la tige, les branches, les feuilles et les raisins ont l'allure épaisse que l'on remarque dans les mosaïques anciennes.

La tradition populaire y voit le tombeau du belliqueux breton Conan Mériadec qui régna sur l'Armorique et mourut vers 421. Des critiques prétendent qu'il s'agit d'un sacorphage du XIIe siècle. L'abbé Bossebœuf démontre que c'est là un tombeau de l'époque mérovingienne, et que, vraisemblablement il a servi à S. Pol, premier évêque de Léon, mort vers 570. Une fois les ossements placés dans une chasse, le sacorphage joua le rôle de bénitier dans la nouvelle église cathédrale, reconstruite au XVe siècle.

9e COMMUNICATION.

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE TRÉSOR DU TOMBEAU DE CHILDÉRIC.

PAR PILLOY.

En 1653. il a été découvert, dans un terrain vague dépendant de l'église Saint-Brice de Tournai, au milieu d'ossements humains, un trésor composé de débris d'armes, de boucles, fibules, bracelet, bagues, boutons (etc)., le tout en or, et décoré de nombreux grenats insérés dans des cloisons et enfin, un nombre important de monnaies d'or et d'argent à l'effigie des empereurs du Bas-Empire.

L'une des bagues possédait un chaton sur lequel avait été gravé en creux un buste d'homme aux longs cheveux autour duquel on lisait cette inscription : CHILDIRICI REGIS. Il n'y avait pas à en douter, on venait de trouver les restes du roi Childéric Ier mort en 482 ou 485.

Toute la trouvaille, ou à peu près, fut remise au gouverneur de la province des Pays-Bas qui chargea de l'examiner et de la décrire Chiflet, historiographe, qui avait alors quelque renom. Le livre qu'il publia à cet effet porte le titre suivant : *Anastasis Childerici I, Francorum regis*. Il fut imprimé à Anvers en 1655 dans l'officine des Plantains, et tous les objets découverts y furent dessinés de grandeur naturel dans 27 planches gravées avec soin.

Bien des savants s'occupèrent successivement de cette trouvaille, entre autres Montfaucon et Mabillon, mais sans parvenir à y rien ajouter d'utile, ni à rectifier les attributions du savant Anversois.

Ce n'est qu'en 1859 que l'abbé Cocher publia sous ce titre : *Le tombeau de Childeric Ier, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie*, un ouvrage de 474 pages, où il s'attache à démontrer que Chiflet a commis de nombreuses erreurs dans les attributions et appréciations, et rapproche les objets faisant partie du mobilier funéraire de ceux qu'il avait recueillis dans ses fouilles en Normandie.

Mais le savant abbé était venu trop tôt. Un certain nombre de ses attributions n'étaient qu'hypothétiques. Depuis sa mort, la science a marché et bien des découvertes se sont produites qui ont fait connaitre des faits nouveaux. Si quelques-uns ont confirmé ses hypothèses, d'autres, au contraire, sont venus prouver que certaines restitutions n'étaient pas exactes.

En 1889, un savant Allemand, Lindenschmit de Mayence, fit paraître un *Manuel des Antiquités des temps Mérovingiens*, où il examine la trouvaille de Tournai et la discute avec d'autant plus de soin qu'il en fait la base de ses classifications.

Cet ouvrage est-il lui-même exempt de toute critique, je ne le pense pas. Cela du reste, se conçoit. Il n'y a, en Allemagne, à la droite du Rhin, qu'une légère bande de terrain qui a été occupée par les Francs. Pour bien connaitre leur civilisation aux Ve et VIe siècles, il faut les examiner dans le pays qu'ils habitaient alors, c'est-à-dire dans toute la région du nord de la France et le sud-est de la Belgique

J'ai fait moi-même de nombreuses fouilles dans les cimetières francs du département de l'Aisne, j'ai eu connaissance de la plupart des découvertes qui se sont faites dans les contrées voisines, j'ai visité les musées de la Belgique et des bords du Rhin ; j'ai pu être ainsi à même de discuter les attributions faites par les savants

Allemands et indiquer ce qu'il y a à accepter ou à y retrancher.

D'abord l'épée, dont la restitution a été faite par Chiflet, et qu'ont acceptée sans modification les divers auteurs qui se sont occupés de la question.

Si l'on remarque que les diverses garnitures du fourreau sont de deux formes différentes, que leur ornementation ne diffère pas moins, on devra y reconnaître les accessoires de fourreau de deux armes au lieu d'une. D'un côté, il y avait une épée à deux tranchants, et de l'autre un coutelas ou sabre, à un seul tranchant et à dos épais, ce qu'indique la forme prismatique de trois desdites garnitures.

Le manche de l'épée, qui était de bois, recouvert d'une mince plaque d'or, ne devait pas avoir de pommeau contrairement à ce qu'ont dit tous les auteurs, y compris Lindenschmit L'objet à double tête d'animal que Chiflet, le premier, adapte au sommet de la poignée était trop étroit pour cette destination. Les épées que Lindenschmit présente pour terme de comparaison ne sont pas franques ni du temps de Childéric mais de beaucoup postérieures à l'époque où ce roi vivait. Les épées de Pouan, de Beauvais et d'Arcy-Sainte-Restitue, dont les fourreaux possédaient aussi des garnitures d'or enrichies de grenats, n'avaient pas de pommeau saillant. On les tenait à deux mains et un pommeau de cette nature aurait été plus gênant qu'utile Il faut supprimer aussi la deuxième garniture que Lindenschmit place immédiatement au-dessous du prétendu pommeau, garniture qu'il met à la demi-hauteur du fourreau; pour les besoins de la cause, cet auteur l'a raccourcie de près d'un centimètre. On ne peut admettre, non plus, l'adjonction audit fourreau immédiatement au-dessus de la garde, ou entrée, des deux petits appendices en bronze doré, qui ont été figurés par Chiflet, l'épée que Lindenschmit donne pour exemple de pareille disposition n'étant, ni franque, ni du temps de Childéric.

Labarte a pensé que cette épée avait dû être faite à Constantinople, à cause de son ornementation qui, selon lui, ne serait pas franque, et de son peu de longueur. Mais M. Pilloy fait remarquer que ce savant n'a pas considéré qu'il pouvait y avoir eu deux armes et que la courte lame pouvait être celle d'un coutelas et non d'une épée. D'un autre côté, les ouvriers qui faisaient de si belles fibules, de si riches boucles, pouvaient tout aussi facilement forger de belles armes.

Quant à cette seconde arme que Lindenschmit qualifie *seramasaxe*, je ferai remarquer que cette appellation est erronée. Au temps de Childéric, on ne connaissait pas encore le seramasaxe, cette arme à un seul tranchant munie sur la lame de longues rai-

nures, qui n'apparaît que vers le milieu du VIe siècle. Il convient de la rapprocher du coutelas qui accompagnait l'épée de Pouan.

Parmi les autres objets dont se composait le trésor, on voyait de nombreuses boucles (une dizaine au moins). Je ferai remarquer que ce nombre est vraiment insolite.

Les francs, même les chefs, n'en possédaient pas plus de trois ou quatre pour leur ceinturon, leur couteau, leur bourse, etc. Une grande partie de ces boucles devaient donc avoir appartenu à un second personnage enterré près de Childéric. Cela est d'autant plus probable que dans la fosse, il s'est trouvé deux crânes dont l'un, de formes et de dimensions assez graciles avait été pris par Chiflet pour celui du jeune palefrenier du roi, par la raison qu'on avait trouvé aussi dans les déblais, la tête d'un cheval. Je pense qu'il faut plutôt y voir la tête d'une femme et ce, avec d'autant plus de raison, que parmi les objets dont se composait le trésor. on voit un bracelet, une bague de forme très simple dont des similaires ont été, à Lavenneu et à Selgeu, trouvées aux doigts de femmes, et enfin, un fragment d'épingle à cheveux qui, jusqu'ici, a été considéré à tort comme venant d'une aiguille. La richesse de tous ces bijoux fait croire qu'il ne serait pas impossible que l'épouse de Childéric, la reine Basine eût été enterrée aux côtés de Childéric.

A Pouan, on a aussi attribué au chef qui possédait une épée et un coutelas, le torques, le bracelet et la bague d'or où était gravé le nom HEVA. Nul doute qu'on se trouvât là, aussi, en présence d'une sépulture double d'homme et de femme.

Parmi les boucles dessinées par Chiflet, je reconnais celle qui a dû servir à serrer le ceinturon du roi ainsi que l'applique, improprement dénommée bouton, de style analogue à cette boucle, qui fixait la boucle dans un repli de ce ceinturon.

Une autre boucle plus riche et mieux décorée devait appartenir à la compagne du roi;

Enfin je m'occuperai de la fibule d'or et de l'ustensile composé de deux plaquettes d'or repliées sur elles-mêmes. Je les restituerai au roi Childéric et les rapprocherai de semblables objets de formes tout à fait analogues, qui étaient en usage au IVe siècle et dont se servaient les soldats et les chefs des armées romaines. La fibule servait à attacher sur l'épaule droite le *paludamentum*; à la plaque, entre les deux feuillets, étaient fixées des lanières étroites de cuir qui tombaient verticalement de la ceinture sur l'abdomen. On en voit des exemples sur les stèles des bords du Rhin.

La présence de ces ustensiles sur un roi franc s'explique par le fait qu'au Ve siècle, les armées romaines étaient réduites à leur

plus simple expression. Pour résister aux invasions, les romains s'alliaient avec certaines bandes qui occupaient déjà les provinces extrêmes de l'Empire ; ils accordaient des subsides et des dignités à leurs chefs, qui s'empressaient de porter le costume de général romain. Nul doute que Childéric, comme l'avait été son père Mérovée, ait été lui-même nommé duc ou comte romain. Ainsi se trouve expliqué le port de la plaque en question dont l'abbé Cochet n'avait pu préciser l'emploi. Lindens chmit avait admis cette attribution dans son ouvrage édité en 1889 alors que je l'avais proposé dès 1885 dans mes *études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne.*

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES A TIMGAD (Algérie).

TRAVAUX DE FOUILLES ET DE CONSOLIDATION

Par ALBERT BALLU,
Architecte en chef des Monuments de l'Algérie.

Monsieur le ministre,

1° *Voies, maisons, boutiques.* — Ce ne sera pas l'un des moindres résultats des fouilles opérées cette année à Timgad que de pouvoir, sinon fixer désormais avec certitude l'époque de la destruction définitive de la célèbre cité antique, du moins en reculer de près de deux siècles[1] la date jusqu'ici présumée et combler ainsi une des lacunes de cette histoire d'Afrique qui, à la suite des victoires de Bélisaire, est restée enveloppée d'une obscurité si profonde.

Grâce à l'examen attentif du système de construction des édifices nouvellement déblayés. nous avons recueilli les preuves de l'établissement des Byzantins dans les diverses habitations de Thaumgadi. Contrairement à l'opinion déjà émise à ce sujet, les lieutenants des empereurs d'Orient ne se sont pas contentés d'élever avec les débris de la ville la forteresse qui domine la vallée de l'Aurès, et plus tard l'église dite du patrice Grégoire ; ils ont aussi réparé les ravages des Maures barbares en restaurant le commerce dans la cité et en reconstruisant les monuments religieux ainsi que les maisons détruites par l'incendie.

[1] De 535 aux premières années du huitième siècle.

Une seconde découverte non moins importante au point de vue historique est relative à la disposition d'ensemble que les Romains ont donnée à leurs principales constructions particulières et qui consistait à isoler entièrement ces dernières les unes des autres. Cette manière de procéder est, comme on le sait, toute différente de celle adoptée à Pompéi.

Nos opérations de déblais ont commencé par le *Cardo Maximus nord*, c'est-à-dire par la voie qui, partant de la porte nord située au bas de la ville, débouche sur l'entrée principale du Forum.

Suivant la coutume romaine, le Cardo est perpendiculaire au *Decumanus Maximus*, voie qui, passant par l'arc de triomphe, se dirige de l'ouest à l'est. Interrompu par le Forum, le Cardo reprend au sud de la grande voie une direction parallèle à sa première partie, à 80 mètres environ de distance, et conduit directement aux Thermes[1].

Le Decumanus et les deux parties du Cardo, fouillées cette année, sont les seules voies dallées en belles pierres de granit bleuâtre, très résistant, et d'une couleur si éclatante, qu'au loin elles frappent avant tout les regards. Les autres rues sont pavées en grès jaunâtre, d'une moindre solidité.

La plupart des voies se rencontrent suivant un angle droit à des distances régulières. Il en résulte un tracé en forme de damier dans lequel il faut voir une nouvelle preuve de ce fait, d'ailleurs déjà révélé par les inscriptions, à savoir que la ville a été bâtie d'un seul jet et d'après un plan d'ensemble.

Le nombre des rues nouvellement ouvertes au cours de cet exercice est de dix, dont cinq parallèles au Cardo et cinq se dirigeant dans le même sens que le Decumanus. A chaque intersection des voies nous avons trouvé un regard en pierre destiné à faciliter la surveillance de la libre circulation des liquides dans les égouts.

Ces dernières sont encore dans un état de conservation merveilleux ; de même qu'on peut désormais parcourir les rues de Timgad en voiture, de même il est aisé de se diriger souterrainement en pénétrant dans les égouts, dont, à certains endroits, la hauteur est assez grande qu'il ne soit pas nécessaire de se baisser.

Les espaces contenus entre les voies déblayées sont, le plus souvent, des carrés de 20 mètres environ de côté, et, fait bien particulier, chacun de ces carrés est occupé par une seule maison, dont, conséquemment, les quatre faces sont éclairées sur des rues. Déjà, en 1892, à l'angle nord-est du Forum nous avions découvert

[1] Disposition spéciale à Timgad. Habituellement, le Cardo reparaissait à l'extrémité du Forum opposée à l'entrée.

une maison totalement séparée; les fouilles de cette année nous font voir que cette disposition a été multipliée à Timgad, sinon entièrement généralisée, comme nous le verrons tout à l'heure. Or, Tacite, dans son livre XV des *Annales*, dit qu'après l'incendie de Rome sous Néron, en 64 après Jésus-Christ (c'est-à-dire trente-six ans avant la fondation de Thaumgadi), on décida, à l'époque de la reconstruction de la Ville éternelle, qu'il n'y aurait plus de murs mitoyens et que chaque maison aurait une enceinte séparée[1]. L'isolement des maisons de Timgad vient donc à l'appui du texte de Tacite et constitue la meilleure explication d'une coutume qui, on le voit, se répandit dans les provinces.

Sur neuf des carrés bordés par les voies découvertes, quatre sont encore recouverts de terre.

De plus, un espace déblayé touchant à ces diverses îlots affecte la figure d'un rectangle mesurant 20 mètres sur 50. Les constructions qu'il renferme constituaient dans le principe une habitation aussi importante que celle de Pansa à Pompéi et d'une disposition analogue. Dans la fraction sud de cette maison on voit une *piscina* en granit bleu et de forme allongée, avec extrémité demi-circulaire. Le bassin, que neuf colonnes en marbre rose décoraient, est adossé à l'un des côtés d'un atrium mesurant 9m,50 sur 6m,20 et dont une moitié seulement s'ouvrait sur des portiques. Une grande salle située dans le prolongement de l'axe de l'atrium et de la piscine, ainsi qu'une série de pièces, au nombre de onze, complétaient la partie la mieux conservée de ce charmant édifice privé. Dans l'autre partie, on voit les restes moins bien conservés d'un nombre équivalent de salles qu'un portique, aujourd'hui disparu, séparait du Decumanus.

Parmi les voies qui, parallèles au Cardo, se dirigent du nord au sud, il en est deux que n'interrompt aucune rue transversale : l'une est située à l'est de l'arc de triomphe, l'autre longe le marché et monte au Capitole.

Les constructions massées sur leur parcours étaient presque toutes munies de portiques et affectées soit à des établissements commerciaux, soit à des habitations d'un degré inférieur à celui des maisons isolées. Un mur établi dans le sens longitudinal divise en deux grandes fractions la presque totalité desdites constructions, se composant pour la plupart de salles de dimensions peu considérables, dont quelques-unes ont conservé leurs dallages en pierre ou en mosaïque de marbres.

C'est dans les murs de ces habitations et des grandes maisons

[1] *Nec communione parietum, sed propriis quæque muris ambirentur.*

qu'apparaissent les signes non équivoques de leur réédification, opérée par les ingénieurs de l'eunuque Solomon, au moyen de fragments de colonnes ou autres débris antiques enlevés aux ruines d'alentour et réemployés par les Byzantins dans leurs constructions nouvelles.

Sur le côté ouest de la voie qui conduit au temple de Jupiter, les bâtiments sont encadrés par le Macellum au nord, et par les propylées du temple au sud. Ils sont moins importants et d'une profondeur moindre que ceux de l'autre partie de la voie.

2° *Récentes découvertes aux Thermes*[1]. — En suivant le Cardo sud, on parvient à un carrefour décoré par une fontaine encore en place. Des voies, au nombre de quatre, qui aboutissent à ce carrefour, l'une forme l'extrémité du Cardo ; l'autre, amorcée seulement, se dirige vers le Capitole ; la troisième limite les Thermes à l'ouest ; la dernière, enfin, contourne un hémicycle que nos fouilles de 1895 ont découvert. C'est un vaste portique dont l'axe est établi dans le prolongement du grand axe de la salle des Pas-Perdus, de même que l'*exedra*, ou salle de conversation, est placée dans le petit axe.

A quelque distance de là, derrière des latrines, nous avons également trouvé deux bassins rectangulaires dont les dimensions sont de 4 mètres sur 5 mètres environ. L'ensemble de ce beau monument se trouve donc complété et la disposition de son plan offre une silhouette des plus heureuse.

Nous avons achevé la mise en état des murs déversés, relevé les piles en briques tombées des hypocaustes, et l'on peut actuellement visiter en détail les « Balineæ », dans les souterrains desquels on accède par un escalier menant aux services des fourneaux et des réserves de combustibles[2].

3° *Capitole.* — Le péribole entier (ou enceinte) du grand temple de Jupiter est actuellement dégagé ; en 1894, une série de boutiques disposées le long du portique sud avait déjà été découverte. Nous avons, au cours du présent exercice, déblayé la partie du nord de l'enceinte du Capitole et reconnu l'existence d'un épais mur de soutènement garni de contreforts remaniés sous le Bas-Empire.

Au pied des propylées, en bordure sur la partie haute de la voie du Capitole, un double bassin presque intact est encore muni de ses conduites d'eau, de ses décharges de son trop-plein, ainsi

[1] Voir le rapport sur les travaux de fouilles de Timgad (*Journal officiel*, du 1er mai 1895).

[2] On voit encore, fixés sur les parois des murailles de ces souterrains, de nombreux fragments des masses de charbons qui y étaient entassées.

que des emplacements circulaires réservés aux urnes et creusés dans la pierre. D'un autre bassin voisin, appuyé sur un mur en forme d'éperon, il ne reste plus que la trace sur le sol.

Là, la voie capitoline s'élargissait et se transformait en une large place dont le dallage a été en partie enlevé.

4° *Macellum et annexe.* — Aux abords du marché, qui depuis quelques années avait été déblayé et dont les tables rayonnantes en granit bleu avaient été reposées, nous avons eu la bonne fortune de retrouver d'abord tous les morceaux de quatre autres tables qui garnissaient les boutiques disposées de chaque côté de l'entrée, en second lieu les entablements complets de plusieurs colonnes[1] ainsi que les sommiers et les claveaux des arcs qui les reliaient. Ces divers fragments, lorsqu'ils seront remis en place, ajouteront sensiblement à l'intérêt présenté par le Macellum de Timgad.

Nous avons également pu réunir presque tous les entablements qui couronnaient les colonnettes reposant jadis sur les belles consoles de style romano-byzantin actuellement encastrées dans les façades du musée. Ces entablements supportaient la charpente et la couverture de la partie demi-circulaire de Macellum, qui offre un exemple unique d'un établissement de ce genre installé dans ces conditions. (On sait, par les inscriptions nouvellement découvertes, que ce monument fut érigé au commencement du troisième siècle avec l'argent de la famille des Sertius).

Nous avons achevé de dégager l'annexe du Macellum, intéressante construction qui se trouve au nord-ouest de cet édifice.

Large de 10m,40 sur 24m,25 de longueur, elle possédait deux entrées : l'une, placée sous un portique à quatre colonnes, qui se dressait sur le Decumanus ; l'autre, située latéralement et conduisant à une sorte de terrasse séparée, par une balustrade, du parvis de Macellum.

Un hémicycle bien conservé et contenant un édicule ornait le mur sud de cette jolie enceinte, dont le dallage présente dans sa partie centrale une série de cent vingt et un morceaux de calcaire et de porphyre disposés en carrés où le noir alterne avec le rose.

5° *Découverte de la cathédrale de Thaumgadi. Basiliques chrétiennes.* — Si les monuments païens, tel que le temple colossal de Jupiter, le Forum et ses dépendances, le théâtre, etc., ont été délaissés ou

[1] Cinq frises séparées ont été retrouvées, portant chacune une lettre gravée. L'ensemble de ces lettres forme le mot SERTI, dont la dernière lettre manque. Ce mot faisait partie d'une inscription creusée dans la frise de pourtour de la cour du marché.

saccagés par les vainqueurs des Vandales, du moins les nouveaux conquérants[1] n'ont eu garde de négliger les restaurations que nécessitaient les édifices chrétiens qu'ils avaient rencontrés, et notamment la cathédrale, grande basilique située à 180 mètres au nord-ouest de l'arc de Trajan, laquelle a été récemment déblayée par nos travailleurs. Chacun des bas-côtés était soutenu par cinq piliers alternant avec des colonnes géminées analogues à celles de l'église du monastère épiscopal de Tébessa (Theveste).

L'abside demi-circulaire du chœur était accompagnée d'une chapelle de même forme, disposée, sur le côté, à l'extrémité du collatéral nord. Comme à Tébessa également, le cœur a conservé les traces de sa clôture de pierre. La longueur de la nef centrale est de 36 mètres, et sa largeur de 7 mètres. Les bas-côtés ont 30 mètres de long et 3^{m},30 de large; nous avons mesuré 2^{m},70 de distance entre lès travées, d'axe en axe.

L'intérêt que présente ce monument religieux est considérable, en raison du rôle historique que les évêques de Thaumgadi ont joué pendant les persécutions des premiers temps de l'époque impériale et les guerres des donatistes. On a, en effet, conservé les noms des évêques : *Novatus*, qui prit part au concile de Carthage de l'an 256; *Sextus*, à celui de 320; *Faustinianus*, de 411; *Secundus*, de 484; puis de l'évêque donatiste *Optatus Gildonianus*, qui prit les armes pour soutenir la révolte de Gildon, etc., etc.

On n'avait jusqu'ici parlé que de cinq basiliques chrétiennes existant à Timgad. Nos recherches nous ont mis à même de porter ce nombre à sept, dont la cathédrale ci-dessus énoncée.

La deuxième, bâtie à 70 mètres au nord de la grande voie, est celle que les Byzantins ont installée sur une voie parallèle au Cardo, en prolongement de la voie de la Curie[2].

La troisième, à moitié démolie par le ravin que les eaux de la montagne ont creusé derrière le Capitole, a été établie à 80 mètres au nord-ouest de ce monument. Elle est une des plus anciennes de la ville et ornée de très belles mosaïques[3].

La quatrième, à 60 mètres au sud du Capitole, possède trois nefs, quatre colonnes intérieures et un chœur demi-circulaire disposé dans une abside carrée.

[1] Les Byzantins.

[2] Elle mesure près de 11 mètres en largeur et 12 mètres en longueur, abstraction faite de l'abside demi-circulaire, de plus de 4 mètres de profondeur.

[3] La nef, de plus de 4^{m},74 de longueur et de 7 mètres de largeur, était contiguë à une abside hémisphérique de 6^{m},50 de long.

La cinquième, à 180 mètres au sud-ouest du Capitole et de l'autre côté du ravin, est presque semblable à la précédente.

La sixième, construite au milieu de l'enceinte de la forteresse byzantine, dont la distance au sud-est du temple de Jupiter et de 420 mètres, servait de chapelle à la garnison.

La septième, enfin, celle du patrice Grégoire, établie en dehors de la ville, à 650 mètres au sud du Capitole, possède une inscription qui en fixe la construction au temps de l'empereur Constantin, petit-fils d'Héraclius, c'est-à-dire entre 641 et 668 de notre ère.

Elle a une abside carrée, trois nefs et sept colonnes.

En résumé, les travaux de déblais exécutés en 1895 ont eu pour résultats principaux :

1° De nous apprendre que la ville détruite par les Maures à l'approche des armées de Solomon, successeur de Bélisaire, a été reconstruite par les Byzantins et habitée pendant environ deux cents ans à la suite de leur conquête de l'Afrique.

2° D'offrir un exemple des plus intéressants et non encore observé de la façon dont, après le premier siècle de notre ère, les Romains ont compris l'établissement des maisons importantes et les isolant de toutes parts, dans le but vraisemblable de mettre le plus grand obstacle aux chances d'incendie ;

3° De révéler le soin avec lequel les fondateurs de la ville avaient ménagé les écoulements des eaux et facilité la surveillance des égouts, lesquels nous sont parvenus intacts ;

4° Enfin, de faire connaître une disposition toute nouvelle dans le tracé de la voie du *Cardo Maximus*, qui, contrairement à l'usage adopté à l'époque antique dans les colonies militaires, ne se trouve pas prolongée au-delà du Forum et reprend, à une certaine distance de la place publique, sa direction du nord au sud.

Tel est, Monsieur le ministre, l'aperçu des découvertes opérées pendant l'année 1895 ; de nouvelles trouvailles viendront bientôt les compléter ; mais, procédant avec méthode pour conserver les ruines dans un état satisfaisant, il importe d'entreprendre, au fur et à mesure des déblais, la restauration des constructions délabrées ainsi que le classement des fragments trouvés.

C'est à cette tâche que nous apporterons nos soins, dans l'espoir de rendre ainsi à l'antique Thaumgadi une partie de son existence.

NOUVELLE ACQUISITION DU MUSÉE DU LOUVRE[1]

LA TIARE DU ROI SAÏTAPHARNÈS

PAR

M. HÉRON DE VILLEFOSSE

Membre de l'Institut.

Le Musée du Louvre vient d'acquérir un monument d'orfèvrerie antique très remarquable. On ne sait si l'on doit admirer davantage l'état de fraîcheur dans lequel il est arrivé jusqu'à nous, l'importance de la composition, ou l'intérêt historique qui s'attache à ce monument.

C'est une tiare en or, pesant 443 grammes, haute de 0 m. 18 et dont le diamètre à la base est également de 0 m. 18. Elle a été découverte dans la Russie méridionale ; l'inscription, dont elle est ornée, mentionne la ville antique d'Olbia.

Grâce à sa richesse, grâce au développement de son commerce et de son industrie, Olbia occupait une des premières places parmi les villes grecques du Pont-Euxin. Elle jouissait d'une situation géographique très avantageuse. Fondée en 645 sur les bords de l'Hypanis (aujourd'hui le Boug , elle était le centre d'un commerce de grains fort important ; les marchands d'Athènes y venaient faire leurs approvisionnements de blé. C'est de là qu'on envoyait à Athènes les archers scythes chargés de la police de cette ville. Hérodote nous apprend qu'Olbia avait pour voisins des Scythes ayant renoncé à la vie nomade et s'occupant exclusivement d'agriculture.

Parmi les inscriptions découvertes à Olbia se trouve un décret, malheureusement non daté, en l'honneur d'un certain Protogène. Ce Protogène, un des citoyens les plus riches et les plus considérables de la ville, avait rendu de grands services à sa patrie, en la préservant des exactions d'un roi du voisinage nommé Saïtapharnès, qui apparaissait de temps en temps sous ses murs, entouré de ses grands vassaux, et exigeait des gens d'Olbia des tributs considérables. A diverses reprises Protogène avait offert à Saïtapharnès des présents pris sur sa fortune personnelle. Un jour, le roi se présenta sur les bords de l'Hypanis réclamant le tribut. Protogène se rendit à sa rencontre et lui offrit 900 pièces

[1] Note communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

d'or. Saïtapharnès, mécontent de cette offrande qu'il jugeait insuffisante, entra dans une grande colère et déclara la guerre.

La guerre n'eut probablement pas lieu. Les riches marchands d'Olbia étaient des gens trop pratiques et trop avisés pour se lancer dans une telle aventure ; ils apaisèrent le roi par de nouveaux présents et achetèrent ainsi une tranquillité relative et temporaire. C'est peut-être à cette occasion qu'ils lui offrirent la tiare dont le Louvre vient de faire l'acquisition ?

On lit, en effet, sur ce monument l'inscription grecque suivante :

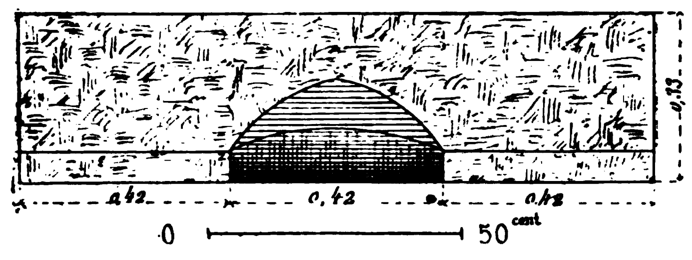
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟϹ Ο ΟΛΒΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΒΑϹΙΛΕΑ ΜΕΓΑΝ ΚΑΙ ΑΝΕΙΚΗΤΟΝ ϹΑΙΤΑΦΑΡΝΗΗΝ

L'inscription est tracée circulairement, autour de la tiare, sur les murailles d'une ville flanquées de hautes tours qui forment huit groupes également distancés. Hérodote nous dépeint Olbia comme une grande cité possédant un magnifique palais et des murailles garnies de tours. L'image est conforme à sa description. Par une flatterie dont on saisit facilement la portée, l'expression de l'hommage rendu par les Olbiopolites au monarque barbare a été tracée sur les murailles mêmes de la ville.

Au-dessus de cette inscription se développe un bas-relief représentant des scènes empruntées à l'*Iliade* et se rapportant à l'histoire d'Achille.

La principale divinité honorée à Olbia était Achille, qui porte dans les inscriptions de cette ville le surnom de *Pontarque* ou protecteur du Pont. Un temple particulier lui était consacré. Dion Chrysostome nous apprend que, de son temps, ce culte existait encore et que presque tous les habitants d'Olbia savaient par cœur et récitaient l'*Iliade*. On comprend donc pourquoi l'artiste avait choisi deux scènes de l'histoire d'Achille pour orner la tiare de Saïtapharnès.

Ces deux scènes, séparées l'une de l'autre par des lauriers, représentent : l'une l'ambassade des Grecs à Achille, l'autre le bûcher de Patrocle. Elles sont conformes au texte d'Homère et nous en fournissent comme un commentaire illustré.



Soupirail de la maison d'Ango, ouvert sur la rue Descaliers.
Relevé inédit de Charles Normand.

UNE CURIOSITÉ INÉDITE DE DIEPPE.

DÉCOUVERTE DES RESTES DE LA MAISON D'ANGO A DIEPPE ET DU PREMIER COLLÈGE ENSEIGNANT DE L'ORATOIRE DE JÉSUS (Collège de Dieppe).

FOUILLES A FAIRE

Par CHARLES NORMAND

Ancien élève du collège de Dieppe.

AVEC DEUX PLANCHES DE DESSIN EN GÉOMÉTRAL.

Historique.— Ango habitait à Dieppe dans une maison qu'il avait fait construire sur la place où on a élevé le collège, au long du port. « Ce que les écrivains du temps disent de l'architecture et des ornements de cet hôtel fait regretter vivement, lit-on dans le livre de Féret[1], qu'il n'ait pas été conservé ». Le chroniqueur Asseline, qui avait vu cette maison, en donne une description fort intéressante. Ango, roi de la mer, qui guerroya contre des rois de la terre, conçut vers 1525 l'idée de faire construire le superbe logis où les marchands de l'univers se rencontraient avec les ambassadeurs des princes. François Ier arriva à Dieppe le 14 juin 1534, lors du voyage qu'il fit en Normandie pour passer en revue les nouvelles légions d'infanterie française qu'il venait de créer. Ango obtint le

1 P. J. Féret : *Notice sur Dieppe, Arques et quelques monuments circonvoisins.* — Dieppe, 1824, p. 32.

0.40
1.45
1 M

... de la Maison d'Ango à Dieppe.

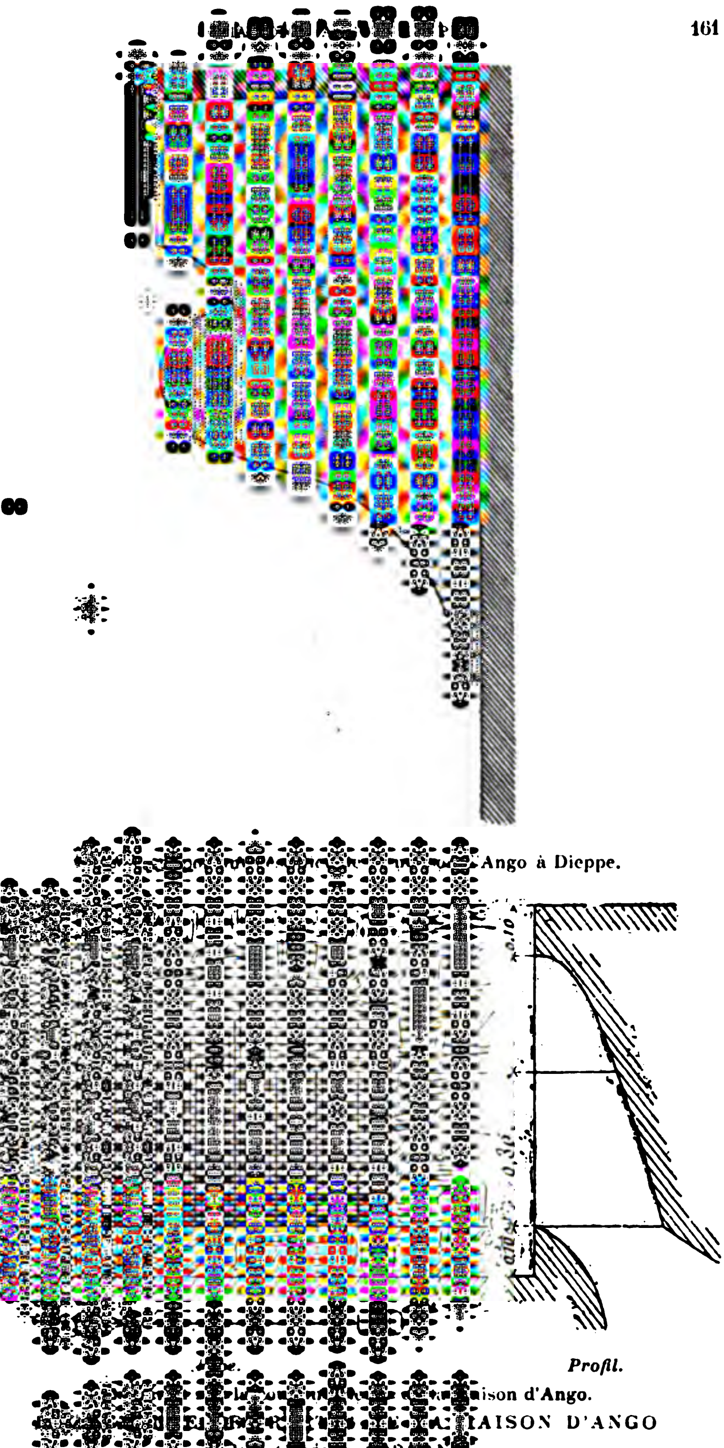
5 M

... d'Ango à Dieppe. Inédit.

... *des colonnes.*

... LA MAISON D'ANGO

...MAND.



Ango à Dieppe.

Profil.

ison d'Ango.

IAISON D'ANGO

coûteux honneur de l'héberger à ses frais dans sa maison. On trouve dans les *Mémoires chronologiques* des détails sur cette réception. Le Roi et la Cour furent frappés de la beauté de la vaisselle d'argent dont on avait chargé les buffets, et que des artistes italiens avaient ciselée. Le prince fut si satisfait d'une réception aussi digne de lui que de son goût élégant, qu'il donna à Ango la place de capitaine commandant de la ville et du château. En outre, il fut fait vicomte de Dieppe; dès lors, tous les enrichis rêvèrent d'être anoblis; les historiens dieppois voient dans ce désir la cause de la décadence du commerce de Dieppe : une fois anoblis, les bourgeois retiraient leurs capitaux du commerce, et allaient vivre à la campagne, au lieu de travailler pour la prospérité de la patrie.

La maison d'Ango devint, à la fin du seizième siècle, la résidence du commandeur de Chattes, gouverneur de Dieppe, qui la préférait au château; en 1614 on y installa le premier collège enseignant de l'Oratoire de Jésus, à la suite d'un traité passé entre le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, et le Père de Bérulle. Quand, en 1647, le cardinal Barberini, qui avait vu de bien somptueux monuments, se trouva en face de la maison d'Ango, il tomba en extase, et dit aux Pères de l'Oratoire qui le conduisaient : « Je n'ai jamais vu si belle maison de bois. » — « *Nunquam vidi domum ligneam pulchriorem.* »

On assure qu'au temps des Oratoriens on y instruisait quatre mille élèves. Cette assertion aurait besoin d'être justifiée, car la surface de l'établissement n'est pas en rapport avec celle que cette assertion laisserait supposer; dans les bâtiments actuels on peut loger tout au plus deux cent cinquante élèves.

En 1694, le feu des bombes anglaises qui détruisit toute la ville de Dieppe, amena un incendie dans lequel disparut la maison d'Ango. On reconstruisit ensuite la ville dans les conditions grossières dont je parle dans mon ouvrage sur Dieppe, et de cette époque datent les bâtiments que l'on voit aujourd'hui.

Au-dessus d'un soubassement de pierre sculptée s'élevait autrefois une façade en bois de chêne, également sculptée dans toute sa hauteur, jusqu'à la corniche et jusqu'aux grandes lucarnes, qui avaient la hauteur du toit.

On voyait ici des cours, des jardins avec fontaines jaillissantes où les sculptures étaient prodiguées avec goût.

Comme j'avais lu dans l'écrit d'Asseline que le soubassement était en pierre, je pensai que le socle avait pu être utilisé lors de la reconstruction du collège des Oratoriens après le bombardement de 1694. J'examinai soigneusement le socle en pierre sur le-

quel est bâti grossièrement le collège actuel, afin de voir si je n'y retrouverais point quelques traces du seizième siècle. Je fus assez heureux, en effet, pour reconnaître sur la façade occidentale, à la base de son aile orientale, sur la cour, un soupirail dont le couronnement en accolade répondait bien à ce desiderata. Je le mesurai et l'ai fait reproduire ici[1]. Mon attention ayant été ainsi éveillée je songeai que, puisque le soupirail existait, la cave qu'il éclairait avait pu demeurer debout. Je visitai donc les sous-sols.

Tout contre l'escalier de cave je remarquai quelques marches permettant de descendre dans la cuisine actuelle; aux côtés de ces degrés j'observai des moulures du seizième siècle, et, au-dessus des « corbeaux » de la même époque, qui servaient à supporter l'étage supérieur. Ainsi j'observai qu'il fallait se rendre à l'évidence et que je me trouvais en présence d'une partie du rez-de-chaussée du logis d'Ango.

A peine étais-je descendu dans les caves, que j'y reconnus deux modes de construction : l'un de très mauvaise façon, concordait bien avec le faire médiocre des façades refaites après le bombardement; l'autre partie des constructions en cave est construite en belle pierre, avec des assises bien appareillées et soignées. Les deux systèmes s'accusaient encore bien plus dans les voûtes enchevêtrées. Enfin l'exactitude de mes présomptions trouva pleine confirmation, quand je rencontrai une salle, ornée de colonnes en pierres et voûtée en berceau, avec arcs en pierre et doubleaux saillants[2]. Ce sont bien là les caractères du seizième siècle et on retrouve même une certaine analogie de style avec la maison des Champs que Ango avait fait construire à Varengeville, à l'ouest de Dieppe, et dont les restes subsistent encore dans la ferme dite *Manoir d'Ango*, débris superbes d'un logis magnifique, aujourd'hui bien désemparé. Je le décris dans mon livre sur Dieppe et ses environs. Les colonnes des caves du collège de Dieppe mesurent un mètre cinquante de haut et cinquante centimètres de diamètre et sont faites de cinq tambours superposés. La base et le chapiteau

[1] Ce soupirail, dans la partie haute de la cour, a soixante-deux centimètres de large et cinquante-trois centimètres de haut, dans sa plus grande dimension. Il s'ouvre au-dessus d'un socle élevé de dix centimètres. Un autre soupirail, ouvert sur la rue Descaliers, a quarante-deux centimètres de large et dix centimètres de haut; ce soupirail est à pans coupés.

[2] J'ai observé des moulurations et des dispositions analogues dans d'autres maisons du seizième siècle, notamment dans les caves de celles d'Orléans ; on constate dans la cave de la *maison d'Alibert* des ressemblances particulières

sont ornés d'un chanfrein. Les colonnes sont distantes de un mètre quarante, de nu en nu. Les arcs sont coupés à chanfrein, et du côté des murs ils sont reçus par des corbeaux dont les chanfreins font les frais de décoration.

Indépendamment de cette salle, on trouve à sa suite une série de caves où l'on reconnaît divers arcs de voûte, ayant un profil analogue à celui des arcs qui retombent sur les colonnes, et dont les dispositions correspondent à celles du soupirail en accolade. Ces arcs ont une moindre portée dans les caves qui sont au sud de la crypte des colonnes, que dans celles qu'on voit au nord de cette salle.

Le niveau de la cour supérieure doit être considéré comme celui du temps d'Ango, comme on peut le déduire de la situation du soupirail en accolade. Le niveau de la cour basse est également de cette époque, comme on le reconnaît en examinant les marches qui, près de la cuisine, permettent de descendre de l'un à l'autre niveau et qui sont encadrées dans des moulures du seizième siècle. Ainsi la disposition de la cour intérieure, établie à deux niveaux différents, doit être considérée comme celle même du logis primitif, conservée lors de la reconstruction après le bombardement.

Malheureusement les caves ne sont plus visibles que sous une seule des ailes du bâtiment. On assure qu'il en existe d'autres sous l'aile orientale de la cour; mais elles sont comblées, et l'on n'y peu accéder. M. Tribouillard, principal du collège, m'a rapporté avec beaucoup d'obligeance, qu'en établissant le jardinet qui occupe l'avant-cour ou cour basse, on rencontra, en 1882, une cave à demi comblée qu'on a remblayée à cette époque.

On comprend donc combien il serait intéressant de fouiller le dessous de la cour intérieure et les caves comblées. On possèderait ainsi un plan de cette fameuse maison sur laquelle on n'avait jusqu'ici que le récit d'Asseline. Peut-être retrouverait-on dans les décombres des débris ayant servi à remblayer les anciennes caves, et qui nous permettraient de nous faire une idée des façades et de l'ornementation de cet édifice, unique en son genre par sa beauté et le rôle que son créateur tient dans l'histoire nationale. Pour aujourd'hui, je serai heureux d'avoir pu réserver aux lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts* la surprise de renseignements sur un monument aussi important qu'ignoré. L'aimable conservateur de la bibliothèque de Dieppe, M. Millet, m'avait assuré au préalable qu'on ne connaissait sur ce beau logis aucune image, soit d'ensemble, soit de détail ; on sait pourtant combien est profonde l'érudition locale de M. Millet. Par suite de la publication du présent travail, on connaîtra désormais tout au moins ce qui en subsiste: le plan d'une des salles, le détail des colonnes, du limon d'escalier,

des corbeaux, le mode de structure, la disposition générale d'une partie de l'édifice.

Mais il serait surtout souhaitable que ces premières recherches en pussent amener de plus complètes. La ville de Dieppe s'honorerait en entreprenant des fouilles peu coûteuses. Elle attirerait ainsi l'attention sur elle, et, en le faisant, la municipalité servirait honorablement et grandement les intérêts matériels d'une station balnéaire, tout en révélant à tous certain chapitre ignoré de l'histoire du patrimoine national. Elle posséderait une curiosité propre à retenir les touristes, dont la présence la rembourserait de ses frais au moyen du solde d'un droit d'entrée. Les conseillers municipaux, les citoyens qui participeraient à cette résurrection, auraient mérité du pays, de l'art, de l'histoire. Tout cela doit suffire à faire prendre la bonne décision. Et pourtant, qui sait si on ne trouverait pas dans les décombres des sculptures ou autres objets précieux qui enrichiraient le Musée local, actuellement en formation nouvelle. Un si salutaire exemple ferait meilleur effet que toutes les réclames. Qu'en pense M. Coche, l'adjoint au maire de Dieppe, qui s'est signalé à l'attention par son savant *Mémoire pour servir à l'étude de la question de la Plage de Dieppe?* J'ai, pour ma part, bon espoir que les Dieppois ne voudront point tarder à réaliser une bonne œuvre, qui serait aussi la fin d'une négligence préjudiciable aux intérêts de Dieppe.

DES PROGRÈS DU VANDALISME

ET DE SES DÉSASTREUX EFFETS

à Avignon, Tonquedec, La Hunaudaye (C.-du-Nord).

Par Le comte DE CALONNE

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Les vandales font encore une fois parler d'eux. Ils ont fait irruption dans la ville d'Avignon ; ils ont démoli une porte, fait brèche dans la muraille historique et démoliraient volontiers le palais des Papes, si on leur offrait des pierres un prix satisfaisant. Il est avéré aujourd'hui que devant un maire mal intentionné la qualité de monument historique étiqueté et classé n'est plus une sauvegarde devant les démolisseurs. L'œuvre de préservation a besoin d'être reprise et fortifiée. Si le maire d'Avignon n'est pas

obligé de rétablir à ses frais la porte Libert et les pans de vieux remparts qu'il a sacrifiés à sa fantaisie, il n'existera plus de sécurité pour les chefs-d'œuvre que le passé nous a légués.

Nous attendons des efforts de la presse quotidienne un peu de cette faveur dont elle n'est pas avare envers les monuments de l'art et de l'histoire. On sollicite, et avec raison, que la ville des Beaux avec son territoire soit tout entière classée parmi les monuments historiques. La ville des Beaux est une ville morte où chacun va puiser des matériaux pour bâtir sa maison. En Bretagne le château de Tonquedec, dont l'*Ami des Monuments*[1] a publié les plans, est devenu également une carrière de pierres quoiqu'il soit placé sous la haute protection de la Commission des Monuments Historiques. S'il est un peu ménagé par les gens du pays, c'est qu'il est situé dans une contrée passablement sauvage et éloigné de centres populeux.

Il n'en est pas de même d'un autre château de la même contrée. Le château de la Hunaudaye a été bâti en 1378 par Pierre de Tournemine dont l'écusson est sculpté sur une des murailles. Il est donc un peu plus ancien que Tonquedec. Cinq grosses tours sont encore debout. Deux d'entre elles menacent ruines. Les voisins viennent prendre les pierres dont ils sollicitent la chute au pied des courtines, et ils le font avec d'autant plus d'empressement que l'appareil est plus beau et bien taillé. Personne n'interdit l'accès de cette vaste carrière. On pourrait en tirer les matériaux d'une ville entière. Ces belles ruines, situées près de Lamballe (Côtes-du-Nord), ne sont pas encore classées parmi les « Monuments Historiques », et il y a lieu de s'en étonner. Des travaux de soutènement sont nécessaires si l'on veut sauver la tour du sud et la tour de l'est. A défaut du propriétaire et de l'Etat, on peut être assuré que le Conseil général s'empresserait de voter le subside indispensable pour sauver d'une ruine imminente un si beau monument.

Près de là on a laissé presque disparaître le château du Guildo, où fut arrêté Gilles de Bretagne, et qui tient une place importante dans l'histoire des guerres d'Angleterre. Le Guildo était une des rares forteresses bâties pour défendre l'accès des côtes armoricaines. Du côté de la mer la vieille forteresse a encore un aspect imposant, mais du côté de la terre elle a été mise à profit pour bâtir à côté un village entier. Pour peu que le village devienne prospère il ne restera plus au Guildo que les pans de murs de pauvre appareil qui ont connu les invasions scandinaves.

[1] Voyez tome 6, nº 34, page 336 avec une restitution perspective (héliogravures.

SUITE DE L'HISTOIRE DU CHATEAU-NEUF

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

MORT DE LOUIS XIII

IDENTIFICATION DU LIEU OU NAQUIT LOUIS XIV

AVEC LA TOPOGRAPHIE ACTUELLE.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET CAUSES DE LA RUINE DU CHATEAU-NEUF

ÉTAT AU XIXe SIÈCLE

MORT DE THIERS, PREMIER PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Suite (Voir *l'Ami des Monuments et des Arts*, tome 9, pages 39-67, 73-92, 95, 105-112, 307-325, 405.

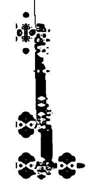
On reconnait daus ces créations de voies au travers des grands monuments abandonnés le fâcheux pronostic d'une mort certaine. C'est un commencement de morcellement, et, quand le domaine est découpé, chacun s'y installe et bâtit à sa guise. Ainsi se forment les rues nouvelles dont le nom parfois garde seul, comme par reconnaissance, le souvenir du monument disparu de la vue et de la mémoire des hommes. J'ai souvent constaté le fait dans mes voyages et dans mes recherches ; ce serait chose curieuse que d'en étudier les lois, et de grouper les observations faites sur ce sujet en des lieux divers. A Saint-Germain le morcellement, les percées, furent l'origine de la disparition finale du Château-Neuf. Mais la véritable raison de sa disparition fut la cession qu'on en fit au duc d'Artois. L'*État du 26 septembre 1784*, qui mentionne les dates d'affectations des divers appartements du Château-Vieux, renferme cette mention :

« Le Château-Neuf a été donné à M. le comte d'Artois en 1776[1]. » Ce nouveau propriétaire fut le principal artisan de la ruine du majestueux palais qu'on lui avait cédé en apanage ; car il se proposa de le démolir pour le faire rebâtir sur de nouveaux plans. J'ai trouvé aux Archives nationales une lettre de Belanger[2], architecte de Mgr comte d'Artois, au coin de la rue Notre-Dame de Recouvrance sur le boulevard, et datée du 15 septembre 1777 où

[1] Arch. nat. Archives de la couronne. Ancien régime O[1] 1709.

[2] Arch. nat. *loc. cit.* O[1] 1709.

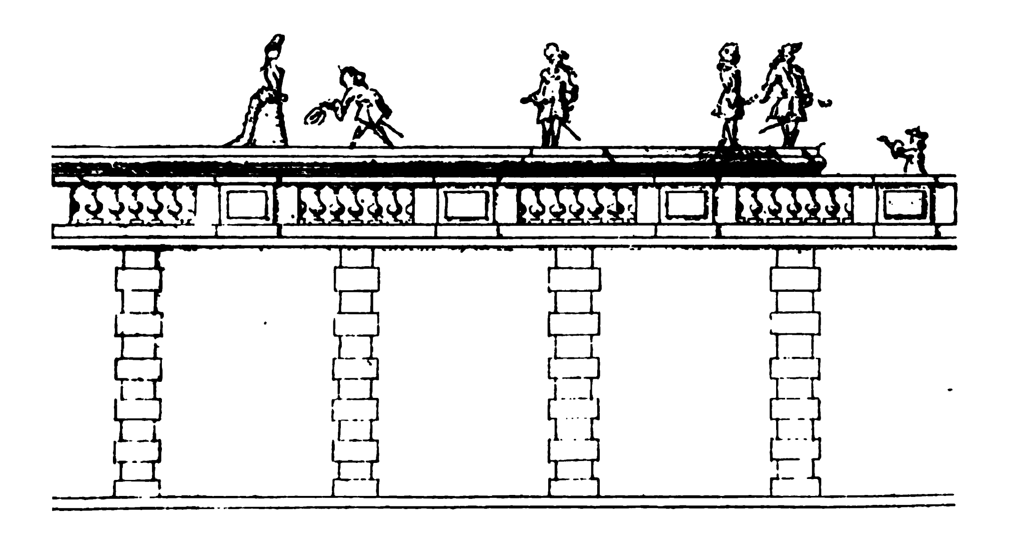
169 170



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAN

PAVILLON HENRI IV

F[illegible] de l'original, du dessin inédit conservé à la
page 307 de l'*Ami de*



DU CHATEAU-NEUF DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RDIN ACTUEL DU PAVILLON HENRI IV et *Terrasse actuelle de Saint-Germain-en-Laye.*

ibliothèque Nationale et dont l'ensemble a été reproduit dans le tome IX
Monuments et des Arts. (N° 51).

l'on mentionne un envoi de plans du château de Saint-Germain[1].

On commença la destruction en 1777, mais les travaux furent suspendus alors que l'on n'avait achevé que deux terrasses et l'on n'éleva aucun palais en place de l'ancien. On conserve à la Bibliothèque Nationale, dans la section de la *Topographie*, une suite de projets datant de la fin du siècle dernier et du début du XIX[e] siècle ; ce sont des compositions en vue d'une reconstruction du Château-Neuf en un style classique, lourd et froid ; on lit, sur un autre dessin de moindre importance, ce renseignement : *Projet du 11 may 1778 : deux guerrittes liées par une grille pour séparer le vieux chateau du chateau d'Artois à Paris ;* cette note est signée de *Belanger* qui est évidemment l'architecte dont j'ai retrouvé une lettre aux Archives Nationales. Sur le plan de Saint-Germain, dressé en 1817 par l'architecte Manget, on a écrit, au lieu du château, ces mots : *Ruines du chateau neuf*, et ceux-ci : *Rue du Château neuf*, au travers de l'ancien axe est-ouest du Palais ; elle longe le côté méridional du château vieux ; cette rue est coupée par la *Rue des Boulingrins*, dont le nom gardait le souvenir du jardin de la Reine.

La Révolution vint et, en exécution de la loi du 28 ventôse an IV (18 mars 1791), les bâtiments et terrains du château furent divisés par lots et la plus grande partie vendue en 1797 et 1798.

La partie invendue comprenait le pavillon du roi appelé depuis Pavillon Henri IV et les ruines des grottes.

Le dernier coup fut donné quand on affecta, en 1833-1836, une partie des terrains au changement de tracé entre le Pecq et Saint-Germain de la route nationale n° 190 de Paris à Mantes par Chatou ; une plaque, voisine de la Seine, la qualifie encore aujourd'hui (1895) de *Route des Grottes*, gardant ainsi pour quelques artistes ou lettrés le souvenir de la huitième merveille du monde, dont il ne subsiste plus que quelques débris de grottes, de rampes, de terrasses, les deux pavillons d'Henri IV et de Sully. Le tracé de cette nouvelle route fut décidé par un avis de la municipalité de Saint-Germain, en date du 1[er] mai. On en trouve les motifs dans

[1] Dans une note écrite en surcharge sur le manuscrit de la *Forêt et antiquitez de Saint-Germain*, on lit ces mots :

« Louis XVI avait donné ce Château-Neuf à son dernier frère qui le fit démolir. Sur ces ruines, Bordel et Moreul ont bâti. Rougane aussi, vers l'extrémité à droite. Basire l'aîné s'y est agrandi et y est mort. Les Arcades servent à une corroyerie. » On trouve encore dans le même livre cet autre renseignement : « Rougane en s'y ruinant a changé et embelli ce pavillon (celui de droite) ; c'est ce que l'on voit mieux du bord de la Seine. »

un recueil manuscrit d'*Extraits de registres*[1], conservé depuis 1886 à la bibliothèque de la mairie de Saint-Germain. Peu après la chute du vieux pont du Pecq[2] on fit valoir les avantages du tracé nouveau proposé par l'ingénieur Guy : le tracé proposé permettait un accès plus rapide et d'une pente moins raide; en outre, y lit-on, « en adoptant cette direction la route passerait au pied de la rampe des grottes modernes et mettrait les piétons à même de monter de suite à Saint-Germain par la rue du Château-Neuf à laquelle cette rampe conduit, ce qui est d'un intérêt majeur pour cette ville. »

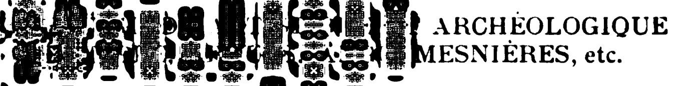
Le pavillon Henri IV et 67 ares de terrain furent vendus par l'Etat moyennant 20.100 l. le 3 mai 1833.

L'acquéreur M. Planté restaura le pavillon en lui laissant son caractère architectural et y ajouta des constructions importantes : le tout appartient depuis 1837 à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest ; on y a établi depuis un Hôtel-Restaurant sous le nom de *Pavillon Henri IV*, dont la renommée est maintenant universelle, et qui porte pour enseigne le *Berceau de Louis XIV*. Le surplus des terrains, terrasses, rampes et grottes a été acquis par la ville en 1836 et 1866. On a construit, en 1837, un escalier pour descendre de la première terrasse, c'est-à-dire de la rue du Château-Neuf, actuellement rue Thiers, sur la plateforme de la seconde terrasse ; un autre escalier a été disposé au pied de la rampe de gauche, celle du nord, pour descendre jusqu'à la route qui passe au pied de la rampe de droite. Ces deux escaliers ont un aspect monumental ; le premier a 52 marches et le second 84 marches.

[1] Page 285 dudit registre.

[2] Il fut toujours en bois et on le voit sur une estampe de Rigaud qui figure le Château-Neuf de Saint-Germain ; l'arbre que ce graveur a figuré sur la rive gauche de la Seine, à l'entrée du pont, existe encore (1895) et marque la place du vieux pont, qui était en amont du pont actuel en pierre.



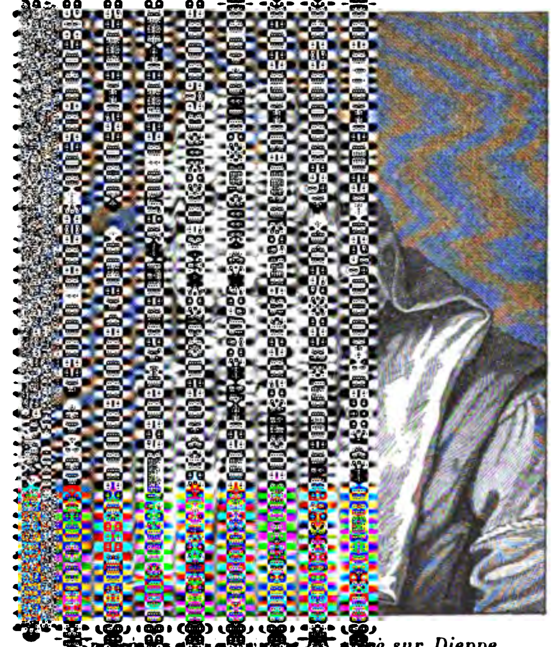


... ARCHÉOLOGIQUE
... MESNIÈRES, etc.

... ND

... souscripteurs du *Nouvel*
...es Normand s'est décidé
...ité qui, avec ses environs,
...stoire : on y trouvera une
...e sur Dieppe, le Château
..., la très curieuse église
...tes ruines romaines qui

... un seul volume et d'une
...t sur la liste des fonda-
...cinq francs (relié) ou de
... de choix. (*Paris, 98, rue*
...men d'une des gravures.



...*e sur Dieppe*

NOS MORTS

ADOLPHE GUILLON

Au moment de mettre sous presse nous avons la douleur d'apprendre la mort d'un des plus fervents et des fondateurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*. Grâce à son esprit de prosélytisme, il sût recruter des adhérents précieux à notre œuvre, afin d'augmenter sa puissance et ses moyens d'action. C'est dire combien les *Amis* doivent une particulière reconnaissance à sa mémoire.

Adolphe-Irénée Guillon, artiste peintre, ancien avocat à la Cour d'Appel de Paris, membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts*, décéda le 24 juillet 1896, à Vézelay (Yonne), dans sa 68[e] année. M. Havard, le savant critique et historien, a parlé au nom du Gouvernement. Il a dit les mérites artistiques d'Adolphe Guillon.

M. Lamquet a parlé au nom de la municipalité de Montmartre où habitait le défunt. M. Charles Normand a été prié de dire quelques mots au nom des *Amis des Monuments*, dont Adolphe Guillon fut l'un des plus zélés, et au nom de la *Society for the protection of ancient Buildings*, dont il était membre honoraire et correspondant à Paris avec MM. Gérôme, Yriarte, Charles Normand. Ce dernier a dit toute la perte que l'art français faisait en Adolphe Guillon ; son nom demeurera en outre dans l'histoire de Vézelay, la cité fameuse par sa basilique, ses maisons romanes, ses souvenirs des croisades. Tous les amis d'Adolphe Guillon se souviennent du charmant accueil qu'il y faisait à des amis d'élite, dans sa villa élevée à côté même de l'admirable église qu'il étudia et dessina avec tant de soins. Il avait réuni à Vézelay un véritable musée local, dont hérite le bourg qui l'a autant aimé que tous ceux qui l'ont connu.

Nous avons publié ici-même les dessins et les découvertes d'Adolphe Guillon. A son tour M. Dalligny est venu dire, au nom des amis de la famille, combien sa perte était douloureusement ressentie : M. Dalligny, directeur excellent du *Journal des Arts*, dont Adolphe Guillon fut collaborateur assidu, a vanté aussi ses qualités de lutteur contre les Vandales, qui lui assureront dans la postérité une place plus grande encore que celle que son extrême modestie voulait de son vivant. Le peintre exquis de Vézelay, de Cannes, Menton, Monaco, du Morvan restera ! Qu'on aille voir

au Musée du Luxembourg son admirable dessin d'une vallée de cette Bourgogne, dont Adolphe Guillon fut un aussi bon fils adoptif qu'il fut un réel et bon parisien de Paris ! Qu'il soit assuré du moins de vivre toujours dans nos mémoires, cet excellent *Ami des Monuments et des Arts*, que pleurent et sa veuve éplorée, et sa fille, et sa famille alliée, celle de M. Picot, un autre fondateur de l'*Ami des Monuments*, qui continuera à tenir la place, hélas ! désertée trop tôt, par notre fort, vaillant, indépendant et désintéressé collaborateur.

C. N.

DES RESTAURATIONS DE MONUMENTS ANCIENS

Passage des mémoires *de Delacroix :*

Un de nos dévoués correspondants nous adresse la copie de quelques lignes écrites par Delacroix, dont la lecture fera plaisir à tous les cœurs d'artistes :

« Fait mes adieux à l'église de Plombières. J'aime beaucoup les « églises. J'aime à y rester seul, à m'asseoir sur un banc et je reste « là dans une bonne rêverie... On veut en faire une neuve dans ce « pays-ci. Si je reviens à Plombières quand elle sera construite, je « n'y viendrai pas souvent : c'est l'antiquité qui les rend vénérables. « Il semble qu'elles sont tapissées de tous les vœux que les cœurs « souffrants y ont exhalés vers le ciel. Qui peut remplacer ces « inscriptions, ce pavé formé des *Ex-voto*, ce pavé formé de « pierres tumulaires effacées, ces autels, ces degrés usés par les « pas et les genoux des générations qui ont souffert là et sur lesquels l'antique église a versé ses dernières prières. Bref je préfère « la plus petite église de village, comme le temps l'a faite, à Saint-« Ouen de Rouen restauré, ce Saint-Ouen si majestueux, si sombre, « si sublime dans son obscurité d'autrefois, qui est aujourd'hui tout « brillant de ses grattages, de ses vitraux neufs.

Historique du domaine de Vauluisant. On lit dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*, nº 8, page 363 : Ruiné, le baron de Campi résolut de réunir les restes de sa fortune et de passer au Brésil. Pour cela il céda à la famille Javal pour une somme dérisoire (70000 fr.) le domaine de Vauluisant. Il vendit à reméré à M. Gombaut pour 30000 fr. l'hôtel Campi, à Paris, les Ternes avec le parc en dépendant, c'est-à-dire tous les terrains compris entre les fortifications, la rue Bayen, l'avenue Niel, et la rue Laugier.

REVUE DES REVUES

FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES (*Suite*).

M. Quantin, en créant le *Monde moderne*, a compris que les Monuments méritaient une étude attentive. Il n'a pas voulu suivre les errements de la plupart des Revues d'art, qui négligent l'architecture. Il n'est point possible d'analyser ici tous les intéressants mémoires qu'il a fait paraître dans son remarquable recueil, mais les gravures que nous reproduisons en donneront une idée à nos lecteurs, que nous essayons de tenir au courant de tout ce qui se fait ou se trouve dans le domaine des arts et de l'érudition dans toutes publications étrangères ou françaises. Dans le *Monde moderne*, Robida a imaginé une suite de compositions qui feraient la fortune d'une Exposition de 1900. M. Morot a décrit cet admirable hôpital de Beaune dont nous donnons une vue sur la cour, la Grand'chambre des malades et la procession. L'édifice est un chef-d'œuvre que nous avons jadis étudié et dont nous parlerons quelque jour. Nous irons aussi avec les *Amis des Monuments* à Chartres faire une de ces promenades recherchées, si fructueuses et qui leur sont réservées ; on y verra la remarquable maison de Claude Huvé, le gentil escalier de la reine Berthe, la porte Guillaume, et les autres curiosités décrites par M. René Merlet.

On doit donc féliciter M. Quantin de se montrer un si bon propagandiste de l'œuvre poursuivie par les *Amis*, et lui souhaiter un plein succès. M. Marc, également, dirige l'*Illustration* dans une voie qui mène vers un but analogue. Ainsi il a consacré aux fouilles du lac de Némi (Italie) des gravures qui pour la première fois en montrent les résultats et que nous reproduisons ici, en donnant toutefois leur image en couleur de l'original, un ton de bronze.

LES RÉCENTES DÉCOUVERTES AU LAC NÉMI (ITALIE)

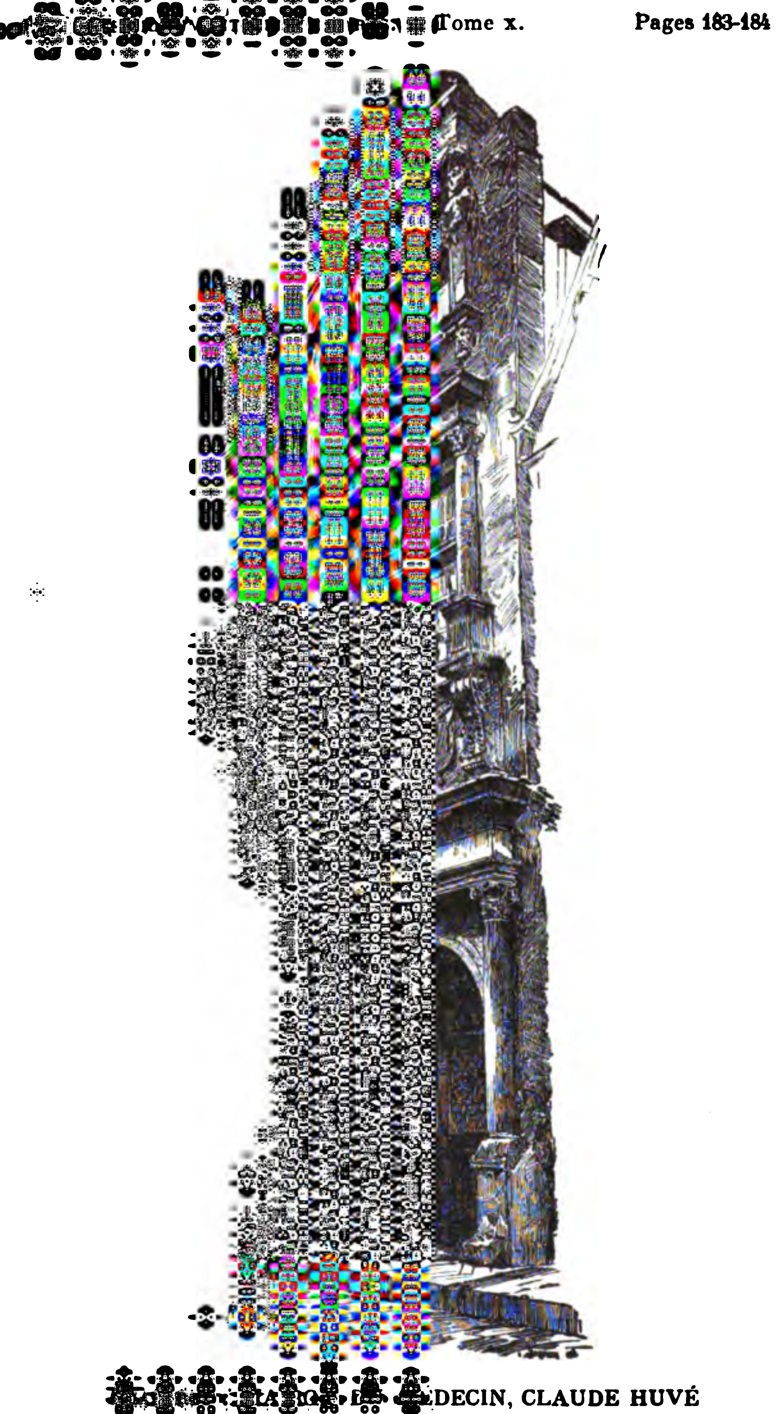
Fragments de bronze de la galère de Tibère. — Voir page 136 Tome 10.

...ite). *Le Monde moderne*.

...EAUNE

...3

...face à la porte d'entrée.



[illegible]DECIN, CLAUDE HUVÉ

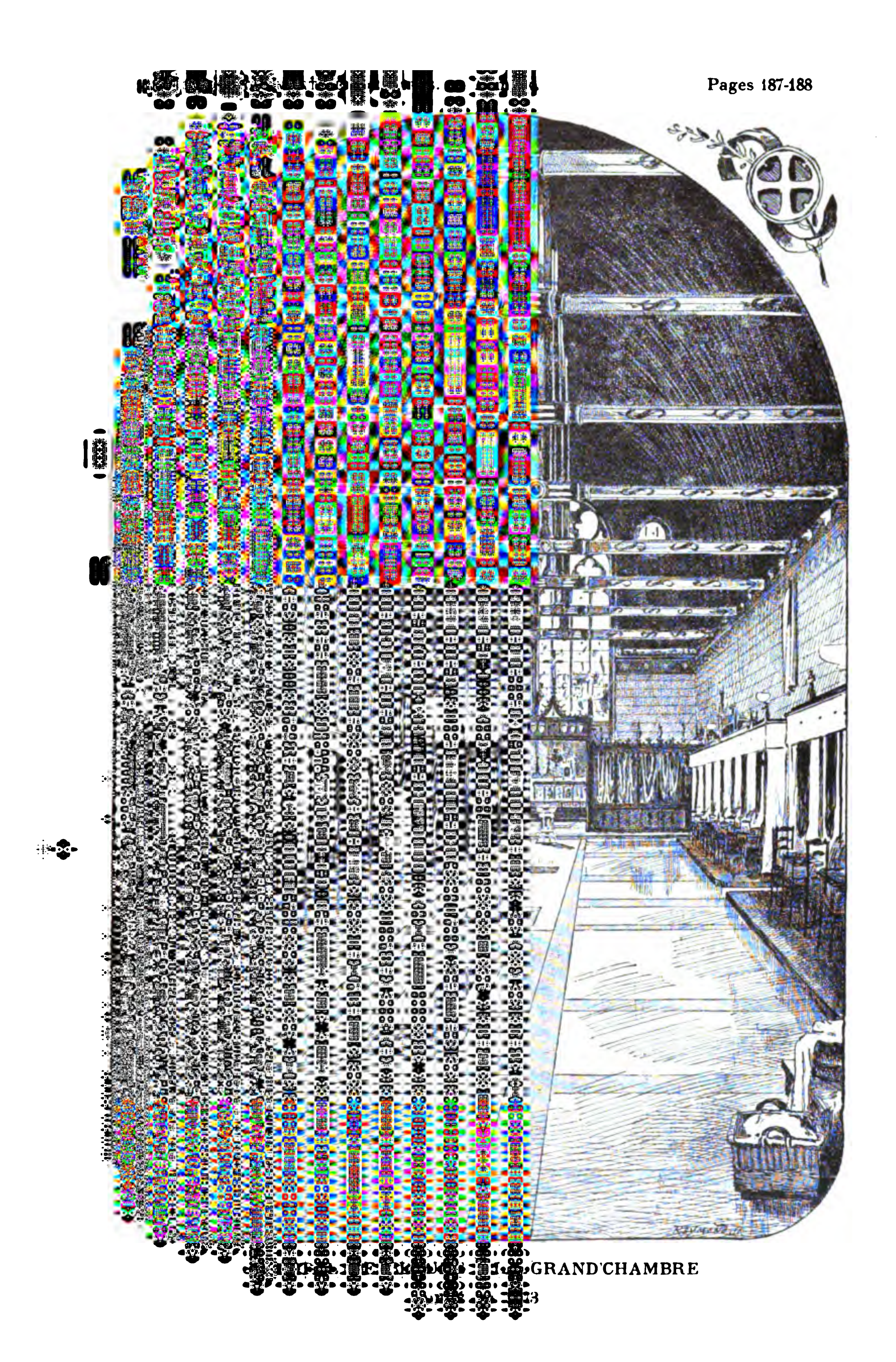
[illegible] XVIe siècle

BEAUNE

1443

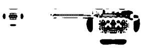
...lles tapisseries, le jeudi de la Fête-Dieu.





[illegible] GRAND'CHAMBRE

[illegible]3



1 *Cavaliers de Navarre.* 2 *Maréchal Biron.* 3 *Suisses.* *De Nemours.*

Dieppe en 1590. — Etat au temps du séjour de Henri IV. — Côté de la terre.

Siège de Dieppe par le duc de Mayenne et la Ligue, d'après une estampe très rare.
L'original ayant été gravé à l'envers on a rétabli ici la vue dans le sens de la topographie locale.
(Extrait du *Livre sur Dieppe* (inédit), par Charles Normand).

Pages 189-190



M. Ziegler les a commentés.

Ces bronzes ornaient une villa flottante installée par l'empereur Auguste sur ce lac situé entre Albano et Genzano; ils furent trouvés à 30ᵐ du rivage, à 30ᵐ de profondeur.

Le cardinal Colonna fit ici, au seizième siècle, des recherches infructueuses; celles que l'on fit au début de ce siècle furent plus heureuses : on fixa la place de la prétendue trirème. Tout récemment un riche Anglais fit faire des fouilles, avec l'autorisation du prince Orsini, dont la villa est riveraine du lac; ce fut ici que le scaphandrier de l'Anglais retrouva de nombreux objets; les bronzes sont les pièces les plus remarquables : une tête de Méduse et cinq têtes d'animaux de toute beauté, dont trois lions et deux louves. On les donne ici d'après des photographies d'amateur qu'il est encore assez malaisé de se procurer.

On a retrouvé également une grille, des clous de bronze, du pavage émaillé, du bois.

Les Secrets des Bestes, par Frédéric Mistral sont accompagnés de trente ravissantes compositions de Robida. Ici encore, comme dans plusieurs volumes analogues, on célèbre le fameux *Vin Mariani* et ses effets enchanteurs. Quand la réclame est ainsi comprise, quand elle provoque la création de livres d'art, elle mérite d'être classée dans les œuvres de l'esprit; c'est pourquoi nous avons cru devoir signaler ici les amusants dessins de Robida et féliciter à nouveau M. Mariani.

CHRONIQUE

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découvertes dans la cour du Cheval-Blanc au château de Fontainebleau (*De notre correspondant spécial*). On vient de placer vers le milieu de la cour du Cheval-Blanc une pierre sur laquelle on a gravé un cheval vu de profil; ses deux axes sont les axes du soubassement du Cheval-Blanc, récemment retrouvé par l'architecte du château, M. Boitte, à l'occasion d'un travail de réfection du pavage.

La pierre n'a pas la longueur ni la largeur de la barre oblongue

qui fut retrouvée, mais son centre est en la place de celui du soubassement du dai qui entourait le cheval, et qui était carré.

Il s'agit ici du cheval de Francini, de 1626. Le centre du rectangle est dans l'allée centrale conduisant de la grille de Napoléon Ier à la façade du château donnant sur la cour du Cheval-Blanc. Le centre du rectangle se trouvait, selon nos mesures, à trente-deux mètres soixante centimètres, en avant des deux balustrades droites décorées par deux fenètres et qui sont proches de l'escalier en fer à cheval.

A ce propos disons qu'en 1894 l'architecte du château, M. Boitte, qui nous a communiqué ces détails, a retrouvé les bases des ponts qui permettaient de franchir, près des dites balustrades, les fossés qui s'y trouvaient alors ; ce sont les ponts construits sous Louis XIV ; dans l'un d'eux on a reconnu l'amorce d'une tour ronde et le fond du fossé de Charles IX, situé à 2.07 au-dessous de la base des pilastres qui décorent extérieurement l'escalier en fer à cheval. Audessous du fond du fossé une dalle épaisse de vingt-cinq centimètres recouvrait un égoût dit *dollot*, profond de un mètre trente et fort bien exécuté.

Ainsi l'identification des topographies ancienne et actuelle se trouve assuré de façon définitive. Les substructions ont été conservées sous terre.

Fontainebleau : Réfection de la cour ovale ou du Donjon. Un crédit vient d'être alloué pour la réfection du portique de Serlio. Il est actuellement (août 1896) démonté. On a exigé que la réfection des chapiteaux fut exécutée à terre et non sur place. *(De notre correspondant spécial).*

Orléans : Grattage d'une des maisons historiques, dite Maison d'Alibert (*De notre correspondant spécial*). Cette ravissante habitation d'un des chefs du protestantisme à Orléans a été publié dans le n° 53-54 de l'*Ami des Monuments* (tome X). Depuis lors, on a gratté toute la façade dont on a peint de blanc les sculptures très effritées. Les proportions des moulures ont été ainsi altérées; avant le grattage on a pris, par les soins de l'*Ami des Monuments*, le profil des moulures à grandeur d'exécution. La ravissante cour a été également remise à neuf : son puits a été enlevé ; son couronnement de plomb a été vendu au chiffonnier dit « La Ruine ».

Paris : Sauvegarde de la grille de Lulli payée par Molière. Au moment où cette grille bien connue allait être vendue pour être portée en Hongrie, M. Charles Normand s'en est rendu acquéreur

pour en assurer la conservation en France. C'est un des chefs-d'œuvre de ferronerie du dix-septième siècle ; son histoire est connue; elle est figurée depuis longtemps dans des recueils parisiens. Lulli n'était pas assez riche pour payer les frais de la maison qu'il élevait à l'angle des rues Sainte-Anne et des Petits-Champs, et dont la grille décorait le rez-de-chaussée. Molière fit à Lulli les avances nécessaires.

RECONSTITUTION DU VIEUX ROUEN *à l'Exposition de Rouen*. Nous nous sommes rendus spécialement, dès l'ouverture de l'Exposition, pour renseigner nos lecteurs sur la reconstitution de la place du **Parvis Notre-Dame**, en son état ancien.

A l'extrémité de l'Exposition, sur la dernière pente de la montagne on accède par une rampe à la porte du *Bac*, œuvre de la Renaissance ; on poursuit son chemin par la rue du *Bac*, tout en pente, et l'on débouche sur le *Parvis de la Cathédrale*, par l'une des portes de l'église, comme si l'on en sortait. On a reconstitué la partie inférieure de la cathédrale et la fontaine qui occupait le centre de la place en avant de la façade. Au pourtour de la place on a rétabli le mur bas qui l'encadrait et les maisons qui l'entouraient : vieux pans de bois ou maisons de pierre dont la plus remarquable est assurément ce bijou de la Renaissance *le Bureau des Finances*, qui existe encore. Mais ici on le voit avec le charme de sa primitive intégrité, tandis que sur place il déshonore Rouen par la multiplicité de ces affiches agaçantes, que j'ai dénoncées il y a longtemps, quand, avec M. Charles Garnier, j'allai fonder la *Société des Amis des Monuments Rouennais*, présidée par M. Gaston Le Breton, l'érudit rouennais.

Ces maisons sont occupées au rez-de-chaussée par de vieilles boutiques, dont les marchands sont en costume du temps : ici un *Maistre Ferronnier* forge sur l'enclume ; à côté un *vieil apothicaire* se perd dans le fatras de livres respectables : puis c'est un *orfèvre* ou le *Pèlerinage de Notre-Dame*. D'autres enseignes annoncent l'*Imprimeur*, la *Taverne de maistre Lajosse* où de jeunes Normandes en vieux costumes versent le cidre, servent le beurre, comme encore *Au Paradis terrestre*. Sur la droite voici le portail de la petite église de *Saint-Herbland*, puis le *Logis des Hallebardiers* qui se promènent en costumes rouge et bleu dans les rues et sur la place ; au fond c'est le *Logis des Veilleurs*.

Voilà une entreprise dont il faut féliciter les Rouennais et M. Adeline, l'artiste érudit bien connu qui a dérigé cette reconstitution. — CHARLES NORMAND.

DESIDERATA AU SUJET DU TOMBEAU DU CARDINAL DE BONNECHOSE, DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

Un de nos correspondants spéciaux les plus distingués nous avise spontanément combien il est fâcheux que des chaises soient adossées à l'admirable figure de bronze qui décore la partie inférieure de ce monument, si remarquable par l'harmonie des proportions et le soin

apporté dans l'étude des moulurations. Il s'agit de la statue de **La France reconnaissante**, qui présente au cardinal patriote une couronne de laurier en raison de la démarche qu'il fit à Versailles pour obtenir des Prussiens une réduction à l'odieuse contribution dont les Rouennais ont gardé bonne mémoire, et que la ville était dans l'impossibilité de payer. Les souvenirs de 1870 doivent être respectés avec un soin jaloux, surtout quand ce sont des œuvres d'art qui témoignent qu'ici du moins l'art français du XIXe siècle est digne des monuments séculaires conçus par celui des autres époques.

TRAVAUX DE RÉFECTION A LA CATHÉDRALE DE ROUEN. Notre correspondant spécial nous fait savoir qu'à la fin de juin 1896 on a échafaudé la tour Saint-Romain, qui est à main gauche quand on regarde la façade. On a également échafaudé la partie haute de la façade attenante. L'arcature ogivale reliant la tour Saint-Romain à la façade vient d'être récemment refaite.

TRAVAUX URGENTS A LA CATHÉDRALE DE ROUEN. Un autre correspondant spécial signale les crevasses qu'on voit dans les voûtes, notamment à celles du pourtour du chœur. Dans le transept nord et dans celui du sud les voûtes sont également crevassées. On nous assure qu'un éminent inspecteur général, M. Corroyer, est venu s'en informer dernièrement.

PLAN DE ROUEN, DIEPPE, LE HAVRE ET TRÉPORT à l'Exposition de Rouen de 1896. — Le ministère des Travaux Publics y a fait figurer de grands plans montrant les aspects de ces cités aux diverses époques de leur histoire. On y voit un plan de Dieppe en 1896 et celui du Tréport, avec état du port après l'achèvement des travaux prévus par le décret du 28 avril 1892 en 1891-1897. MM. Regnard frères ont exposé un plan du port de Dieppe exécuté en relief de l'échelle de deux millimètres pour mètre. *(De notre correspondant spécial.)*

Création de Société de la Montagne Sainte-Geneviève et ses abords. — Sur l'initiative de M. Perrin une société locale nouvelle vient d'être créée ayant pour objet dit son article 2 « l'Histoire, l'Archéologie et les Beaux-Arts, c'est-à-dire les recherches, études et publications concernant la partie du vieux Paris comprise dans les limites de ces arrondissements. »

« Il a pour but, également, de recueillir les antiquités et curiosités antiques, de veiller à la conservation des monuments et richesses d'art qui nous ont été légués par les siècles antérieurs, de raviver les souvenirs historiques, de perpétuer la mémoire des hommes illustres qui sont nés dans les Ve et XIIIe arrondissements ou qui les ont habités ; d'organiser des *conférences et promenades archéologiques...* »

Le programme des visites est déjà dressé. Une réunion générale a eu lieu. *(De notre correspondant spécial).*

Nouvel Itinéraire-Guide artistique et archéologique de Paris, 2e volume. Livraisons 1 à 6, par Charles Normand.

On n'a pas encore parlé ici des livraisons parues du second volume du livre consacré à une description scientifique et artistique de Paris ; elles forment un ensemble de près de cent pages en petits caractères d'un texte très concis, accompagné de planches formant la matière d'un véritable volume si le manuscrit en était composé en caractères ordinaires. On y trouve une identification des salles de l'Hôtel-de-Ville avec les logis et constructions qui ont successivement occupé leur emplacement. C'est là un travail tout nouveau, qu'on chercherait vainement ailleurs que dans le livre de M. Charles Normand. Il a donné également une description des œuvres d'art qui décorent l'hôtel de ville, la première qui décrive l'état actuel des décorations qui l'ornent : beaucoup des données descriptives sont introuvables ailleurs et proviennent souvent d'indications explicatives fournies directement à M. Charles Normand par les artistes qui ont décoré l'édifice.

M. Charles Normand a retrouvé et publié une vue inédite de l'Hôtel-de-Ville qui présente une vue du *Feu de la Saint-Jean*. Le grand intérêt de ce document est de présenter la vue de la première fontaine qu'on savait avoir existé sur la place de l'Hôtel-de-Ville de 1624 à 1627, mais dont on ne possédait pas d'image ; elle lui a permis de dater l'époque où l'on avait fait cette aquarelle. M. Charles Normand communique également, pour la première fois, les plans des églises Saint-Jacques-la-Boucherie, connus jusqu'ici seulement par le plan publié au siècle dernier par l'abbé Villain ; celui du *Nouvel itinéraire de Paris* résulte de l'examen des fouilles faites en 1852. On trouvera dans le texte beaucoup de rectifications aux données historiques ou descriptives répandues dans les ouvrages sur Paris, publiés jusqu'à ce jour ; notamment une monographie toute nouvelle de la rue Saint-Denis, de l'église Saint-Leu. La description du Louvre féodal est également la seule qui soit au courant des recherches spéciales faites par M. Charles Normand. Il suffit de la comparer à ce qu'on trouve dans le volume publié pour la « Ville » par Berty, — aujourd'hui incomplet — et de rapprocher le plan de cet édifice tel qu'il résulte des études de M. Charles Normand, avec ceux de Berty, Hoffbauer, ou le texte de M. Babeau. L'auteur avait d'ailleurs établi antérieurement l'inexactitude des vues du Louvre féodal publiées par Clarac et Viollet-le-Duc, et reproduites généralement sans esprit critique dans les livres destinés à l'enseignement.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES REÇUS

Prière d'envoyer un DOUBLE *exemplaire des ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte. L'un des exemplaires est destiné au collaborateur chargé du compte-rendu, l'autre aux Archives des Monuments Français. L'abondance des envois nous oblige à parler ultérieurement d'un grand nombre de livres. Les ouvrages dont il n'est envoyé qu'un seul exemplaire seront mentionnés.*

Soyez. — *Voyage de l'évêque d'Amiens, Robert de Fouillay,* envoyé par le roi Louis X en Périgord et en Quercy durant l'année 1316 pour la réformation du pays. Amiens, 1895, in-8°, 15 p.

Lerosey (**A.**) — *Histoire de l'abbaye Saint-Sauveur-le-Vicomte,* par A. Lerosey, au séminaire de Saint-Sulpice. In-8° avec gravures. Abbeville.

Bierry (**J.**). — *Notice religieuse, historique et statistique sur Tharot* (près Avallon), par M. l'abbé Joseph Bierry, curé de Thory. In-8°, 46 p. Tours.

Morry (**B. C. de**). — *Le Château de Veaujours et ses seigneurs,* par B. C. de Morry. In-8°, 24 p. Vannes.

Grimaud (**H.**). — *Notes historiques sur la construction des quais de Chinon,* par Henri Grimaud, membre de la Société archéologique de Touraine. In-8°, 15 p., Tours.

Monuments, Curiosités artistiques, Antiquités et Objets divers qui sont susceptibles d'être utilement reproduits par la photographie dans la ville de Reims et les environs. In-32, 44 p., Reims.

Prou (**M.**). — *Etude sur les chartes de fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif.* Le Diplôme de Clovis et la Charte de Théodechilde, par M. Maurice Prou. In-8°, 52 p., Sens.

Prajoux (**J.**). — *Roanne à travers les âges.* Les anciens Logis et Hostelleries de Roanne, par l'abbé J. Prajoux, professeur au petit séminaire de Saint-Jean. In-8°, 40 p. Roanne, imprimerie Souchier ; librairie Darcon. Lyon.

Burdet (**A.**). — Le *Palais de l'Isle à Annecy,* récit historique des deux premières années de la Révolution française, par Aimé Burdet. In-8°, XI-344 p., Annecy.

Baron de Baye. — *Compte-rendu des travaux du neuvième congrès russe d'archéologie (1893), précédé d'une étude sur la Lithuanie et Vilna,* 1894. — Paris, 136 pages avec pl.

On y trouve des vues des monuments de Vilna, accompagnées de savantes descriptions, et le compte-rendu d'excursion aux ruines avoisinantes. M. de Baye étudie l'âge de la pierre, du bronze dans cette

région et dans la Prusse orientale. Il examine les peintures murales de Kief, Toula, Pskov.

A. Tissandier. — *Cambodge-Java.* Ruines Kermères et Javanaises. — Paris, 1896, in-4°, 160 p., nombreuses gravures.

Ouvrage superbement édité, avec plans et géométraux divers relevés par M. Albert Tissandier, dont les lecteurs du *Livre d'Or du Salon d'architecture*, connaissent la main habile. Le livre, fort bien illustré est d'une lecture facile, des plus instructives et des plus curieuses. Les curieux monuments de ces pays y sont étudiés par un technicien qui veut se mettre à la portée de tous. Le sujet était digne de tenter le sympathique écrivain qu'on doit louer à tous les égards pour la nouveauté des renseignements qu'il apporte sur tant de sujets divers.

V. Quesné et Léon de Vesly. — *Le Faucun Gallo Romain des Buis*, forêt de Louviers (Eure). — Rouen, 1895, petit in-8°, 20 p., gr.

Intéressant travail accompagné d'un plan, coupe et vue sur un mo nument ignoré.

Dr Le Baron. — *Monuments corses.* Impressions de voyages. — Paris, 1896, petit in-8°, 8 p.

Eloquent plaidoyer en faveur de la sauvegarde des pittoresques remparts de Porto-Vecchio et de ses maisons.

Massillon Rouvet. — *Entrée à Rome de Charles de Gonzague*, ambassadeur du roi de France Henri IV. — Nevers, 1895, 22 p. in-12.

D'après une plaquette de la bibliothèque de Nevers, traduite de la copie italienne imprimée chez F. Mascardi, à Rome, en 1608.

Barr Ferree. *The architectural Record.* — New-York, 1895, in-8°. Gr.
Vol 5 n° 3, 96 pages.

Etude sur l'Exposition de 1900 (plans, perspectives). — L'architecture en Espagne (3e partie). — Les autels chrétiens. — Les cathédrales françaises : Avignon (reproduction des planches de Viollet-le-Duc et Revoil). — Architecture en Chine, Corée, Japon. — Constructions américaines.

Vol 6 n° 4, 135 pages : Les petites maisons des régions suburbaines en Angleterre. — Appartements de Paris. — Cathédrales d'Aix (reproduction des dessins de Révoil. — Architecture japonaise — L'architecture de Saint-Louis (Etats-Unis).

Roger Peyre. — *Napoléon et son temps.* 1896, Paris. Nouvelle édition en deux volumes. In-4°, 1er volume : *Bonaparte*, 462 pages, 159 gravures. 2e volume : *L'Empire*, 552 p 333 gr.

Baron de Baye. — *L'œuvre de Victor Wasnetzoff, devant l'Ecole moderne de peinture en Russie.* 1896, Paris, in-8°, 35 p., 21 pl.

M. Moulard. — *Fief et Seigneurie de Malafre en Arçonnay.* — P. 228

du Bulletin de la Société d'agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Années 1895-1896, 3e volume.

Edmond Soyez. — *Les Labyrinthes d'Eglises.* Labyrinthe de la cathédrale d'Amiens. — 1896, Amiens, in-8°, 52 p. avec gravures.

Louis Régnier. — *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.* — 1893, Paris, 39 p. avec gr.

Louis Régnier. — *Les origines de l'Architecture Gothique.* 1895, Pontoise, in-8°, 37 p.

Louis Régnier. — *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin* :

1° *Reilly* 1891, Paris, in-8°, 20 p. avec gr.

2° *Eglise de Chaumont.* 1891, Paris, in-8°, 33 p. avec gr.

E. A. Martel. — *Sous Terre.* Paris, 1895, petit in-8°, 24 p. avec gr.

Madame Aline Martel. — *Traversée du glacier du Jostedal, Norvège* 1895, Paris, petit in-8°, 16 p. avec gr.

Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes. — Tables des matières contenues dans les dix premières années. 1re série (1882-1891) Gap. — 1er et 2e trimestre 1896 — 15e annés (2e série) n° 17 et 18 Gap. 1896 in-8°.

A la page 147, étude du docteur Chabrand sur le TEMPLE PROTESTANT DE BRIANÇON que les ouvrages signalent comme ayant existé sur la *Place du Temple*, là où on voit l'église. M. Chabrand établit au moyen de documents tirés des archives municipales, que le nom de *Place du Temple* était donné à ce lieu bien avant l'existence du protestantisme, peut-être en souvenir d'un monument païen ou à cause des Templiers. Le temple des protestants était hors les murs, au lieu dit les *Hortaillaux*.

Société Nationale des Antiquaires de France, 1894, Paris-Table de 1807 à 1889, in-8° de 676 p.

Bulletin supplémentaire, 6e série, tome 4e. Mémoire de 1893. in-8°, 337 p. avec gr.

Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1894, in-8°, 336 p.

Cette table est fort précieuse pour tous les travailleurs qui doivent de vifs remerciements à M. Maurice Prou qui a pris le soin de la rédiger sous la direction de M. Robert de Lasteyrie. Le volume est précédé d'une histoire de la Société.

Le propriétaire-Gérant : CH. NORMAND.

Vannes. — Imp LAFOLYE, 2. place des Lices.

TABLE DES GRAVURES DU N° 55.

TROISIÈME PARTIE DU DIXIÈME VOLUME.

Voir la table des articles.

BIBLIOTHÈQUE DES ERUDITS, ARTISTES, AMATEURS

La COLLECTION de *l'Ami des Monuments et des Arts* constitue un superbe recueil de planches et de mémoires, fondement de toute bibliothèque sérieuse d'érudit, d'artiste, d'amateur. On peut se [illegible] volumes [illegible] 25 fr. et s'abonner pour [illegible] premier [illegible]. Les derniers exemplaires ont été vendus jusqu'à 80 fr. chaque.

Les personnes qui n'ont encore pas toute la collection peuvent se procurer chaque volume isolément. [illegible] 1er volume à 25 fr. [illegible] souscripteurs. Un certain nombre sont déjà inscrits. Les derniers exemplaires ont été vendus 80 fr.

Un versement unique de 275 fr. donne droit au titre de membre fondateur, à l'envoi des volumes sauf le premier, au service de l'Ami des Monuments et des Arts à vie pendant sa durée, à la carte de membre et à la participation aux excursions de l'Ami des Monuments et des Arts dans les conditions du règlement.

ÉTRENNES DE LUXE

En les prenant tout de suite on pourra faire relier ces volumes, qui constituent de ravissants cadeaux à faire et dont l'importance peut être graduée suivant le nombre des albums achetés.

CHAMBRES DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE: Musée de Salzbourg de la collection des MUSÉES EUROPÉENS. *En carton*. 55 fr.

LA TROIE D'HOMÈRE. 2e édition renfermant en supplément une grande planche, le premier et seul plan complet d'état actuel de la ville fameuse, selon les dernières fouilles.

Quelques exemplaires petit in-folio sur Hollande. 110 fr.

[illegible] dans un beau carton. — On ne s'engage pas à [illegible] ouvrage étant donné le petit nombre d'exemplaires disponibles.

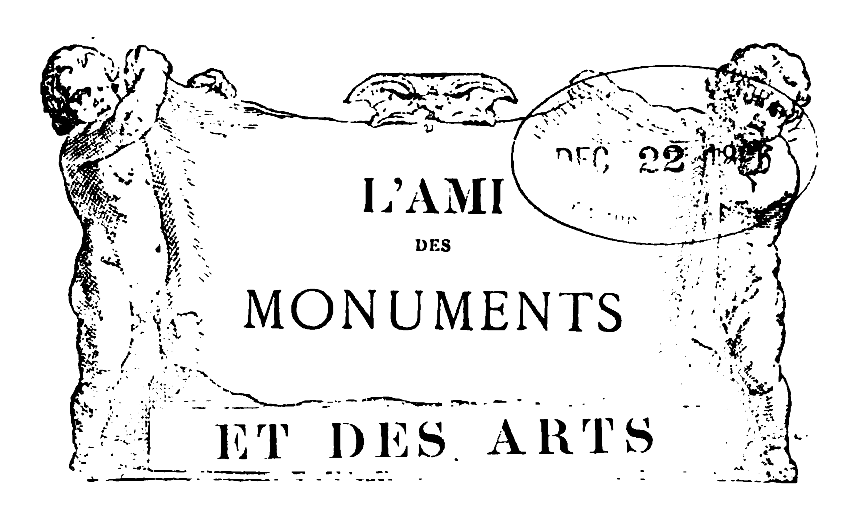
NOUVEL [illegible] ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS, 1 volume. Reliure amateur. Tête dorée. Ouvrage le plus complet sur Paris. 25 fr.

VIENT DE PARAITRE

LYCOSURA

SECOND VOLUME DU CORPUS DES MONUMENTS GRECS

Recueil le plus complet [illegible] sculpture et l'architecture grecques, le seul au courant des dernières découvertes, figurées sur de superbes planches en héliogravure taille douce



L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ADOPTÉ COMME ORGANE INTERNATIONAL PAR LE PREMIER CONGRÈS OFFICIEL POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

Organe de la Society for the protection of ancient Buildings
Et du Comité du Répertoire des fouilles, découvertes et Antiquités nationales

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

REVUE DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES DANS LES AUTRES PAYS

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosité, Monuments historiques, Sites pittoresques, etc.

Publication couronnée par l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts, prix Bailly).

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR

CHARLES NORMAND

Lauréat de l'Institut (Académie des Beaux-Arts)
Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire de la Société des Amis des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais

N° 56. — Quatrième partie du 10ᵉ volume (1896)

PARIS
98, RUE DE MIROMESNIL
1896

TABLE DES ARTICLES DU N° 56.

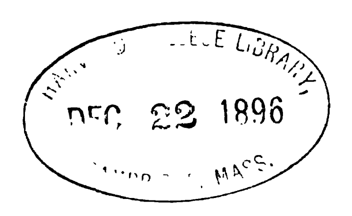
QUATRIÈME PARTIE DU DIXIÈME VOLUME.

Voir la table des gravures.

[illegible] ORLÉANS

[illegible] ACE DU MARCHÉ

[illegible] re de l'Institut.



RAPPORT SUR UN VASE EN VERRE

QUI CONTIENDRAIT DES

OSSEMENTS DE JEANNE D'ARC

(Envoi de M. Tourlet, pharmacien à Chinon)

PAR

M. DESNOYERS

Vicaire général, Directeur du Musée historique d'Orléans.

Toute question concernant Jeanne d'Arc ne peut que vivement intéresser, non seulement Orléans, mais la France entière, car, en délivrant notre ville, elle a en même temps sauvé la Patrie qui, sans le secours de son inspiration et de son épée, fût tombée sous une domination étrangère. Il n'est donc pas surprenant qu'une communication envoyée par M. Tourlet, pharmacien à Chinon, concernant Jeanne d'Arc, ait éveillé au plus haut point l'attention orléanaise.

En 1891, M. l'abbé Cochard, dans un travail fort bien composé et qui, par de savantes recherches, mérite tout éloge, disait : « Des cendres de Jeanne d'Arc, il ne reste plus rien. »

Cette brochure[1] de 71 excellentes pages, se répandit parmi les admirateurs et les écrivains de Jeanne d'Arc et arriva entre les mains de M. Tourlet, pharmacien à Chinon, qui écrivit à M. Cochard, le 22 février 1891, qu'il possédait des ossements renfermés dans un bocal de vieux verre, qu'un vieux parchemin fermait le bocal à l'aide d'un fil ancien entourant le cou du vase, qu'une cire rouge empêchait toute ouverture et que sur le parchemin on lisait, en vieille écriture :

[1] Intitulée : *Existe-t-il des cendres de Jeanne d'Arc ?*

RESTES TROUVÉS SOUS LE BUCHER DE JEANNE D'ARC, PUCELLE D'ORLÉANS.

Le premier mouvement de M. Cochard, et surtout des personnes auxquelles il fit part de la lettre de Chinon, fut une complète bien que respectueuse incrédulité : tous ceux qui avaient lu l'histoire du supplice de Jeanne d'Arc savaient que le cardinal de Winchester avait ordonné, après le supplice, de réunir dans un sac toutes les cendres de la victime et de les jeter dans la Seine, afin d'empêcher que ces restes ne devinssent un objet de vénération superstitieuse ; donc, pendant quelque temps, on ne prit pas au sérieux l'ouverture de Chinon, tant il paraissait impossible qu'elle fût digne de créance.

Cependant on en parlait toujours, et, peu à peu, il parut raisonnable de ne pas rejeter sans examen une communication faite par un homme que nous savions instruit, grave, incapable de se laisser séduire par une imagination enflammée. Monseigneur approuva qu'il fût demandé à M. Tourlet de venir à Orléans avec le bocal afin qu'il fût examiné, étudié dans sa matière vitreuse, dans la nature du linge enveloppant les os et celle de l'écriture de l'inscription. Monseigneur nomma une Commission formée de deux médecins, MM. Pilate et Arqué, d'un pharmacien-chimiste, M. Causse, de MM. Laroche et Agnès, grands vicaires, MM. Jarry, Dumuys, Herluison, Cochard, Desnoyers, membres de la Société archéologique de l'Orléanais, Séjourné, secrétaire de l'Evêché, et Fouqueteau, ancien magistrat.

Après quelques retards nécessités par les difficultés d'une réunion commune, une première séance du Comité eut lieu à l'Evêché, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monseigneur. Le bocal y fut apporté, la cire de fermeture constatée intacte, et, les objets ayant été extraits, il fut procédé à un premier examen du bocal, de l'inscription, des ossements et du linge d'enveloppe.

Après l'inspection, l'étude préliminaire et l'émission des différents avis dont l'ensemble, il faut le dire, ne fut pas défavorable à la simple possibilité que ces objets fussent authentiques, ils furent confiés à la science anatomique de MM. Pilate et Arqué, à la science chimique de M. Causse, pour qu'ils en fissent un examen approfondi et scientifique, et présenter ensuite leur rapport dans une prochaine réunion.

C'était déjà beaucoup que dans la première séance du Comité on n'eût pas de suite rejeté la communication Chinonaise en l'accueillant par un sourire poli, mais condamnateur. Le Comité était composé

de juges assez instruits, assez vieillis dans les habitudes des recherches et des inspections archéologiques et surtout assez indépendants pour ne pas faire de la répréhensible complaisance et trahir leur conviction ; l'examen, la discussion, l'échange des avis avaient eu lieu en pleine liberté et duré assez longtemps pour que l'impression se produisît sans gêne et se formulât franchement. Or, cette impression première ne fut pas, je l'ai dit plus haut, défavorable, puisque le Comité voulut soumettre à un examen médical et chimique les objets envoyés.

Et je crois, Messieurs, que le Comité ne s'est pas trompé dans sa conduite et qu'un rejet de prime abord, sans discussion, sous le spécieux prétexte que l'authenticité était inadmissible, aurait été plus qu'une légèreté, mais une faute, car voici les questions qui peuvent et doivent être posées :

1° Est-il impossible qu'il ne soit rien resté des ossements de Jeanne d'Arc après sa combustion et le jet des cendres dans la Seine ?

2° A-t-on pu ramasser ce qui restait, et qui a pu le ramasser ?

3° Ces objets, ont-ils pu venir jusqu'à nous ?

4° Sont-ils vraiment venus ?

Je reprends le questionnaire et lui donne les réponses que me fournissent les rapports médicaux et chimiques et les observations échangées durant les réunions du Comité.

1° Oui, il est possible que quelques fragments d'os soient restés après la combustion, sur l'endroit du bûcher et cela malgré le balayage et son dépôt dans les sacs[1] jetés à la Seine. On peut objecter que l'ordre du cardinal de Winchester a été formel et rigoureux : les cendres de *la pucelle menteresse, abuseresse du peuple, devineresse blasphèmeresse de Dieu, invocateresse du Diable, apostate, schismatique, hérétique*[2], devaient être ramassées de suite et jetées à la Seine pour empêcher les hommages superstitieux. L'ordre a été exécuté, cela est certain, mais peut-on admettre que la place du supplice ait été tellement balayée que aucun objet n'y soit resté ? Que le balai de nos ménagères arrive à cette netteté, cela se voit souvent, mais que les exécuteurs de l'ordre anglais aient nettoyé comme une chambre et un parquet la place du bûcher qui, à cause de sa haute base en plâtre, était fort élevé et projeta ainsi, en s'écroulant, beaucoup de décombres, cela n'est pas admissible ; on a pu procéder à l'enlèvement des ossements sans

[1] Wallon et autres historiens.

[2] Inscription écrite sur un tableau placé devant l'échafaud du bûcher. — Wallon, édition in-8°, p. 277.

négligence grossière, par la crainte des Anglais, mais sans attention minutieuse.

2° A-t-on pu ramasser ce qui restait et qui a pu le ramasser?

C'est le jeudi 31 mai 1431, à neuf heures du matin, que Jeanne sortit de la prison pour aller sur la place du Vieux-Marché recevoir la menteuse et inique sentence qui la condamnait à être brûlée vive. Le procès dura six mois, du 9 janvier 1431 au 31 mai; 41 juges composaient le tribunal ; 170 personnes parurent dans la procédure qui se composa de 56 séances. Il est facile de voir qu'un procès entouré de tant d'appareil dût avoir un grand retentissement dans la ville de Rouen; outre que Jeanne d'Arc était un personnage qui, depuis deux ans, faisait grand bruit dans les populations ou Bourguignones ou Armagnaques ; il n'est donc pas étonnant d'entendre les narrateurs du procès nous dire qu'un peuple immense s'était réuni sur la place du Vieux-Marché, témoignant ainsi combien il s'intéressait à ce drame extraordinaire, et ce n'était pas seulement un mouvement de curiosité qui animait cette foule : un plus noble sentiment, racontent les historiens. inspirait une grande partie de ce peuple : la multitude pleurait, disent-ils, le cardinal de Winchester pleurait, l'évêque de Beauvais lui-même se montrait attendri ; nous savons que le bourreau se reprocha amèrement le supplice de Jeanne, et la foule, après la mort de Jeanne, vers trois heures, s'écoula de la place du Vieux-Marché en disant qu'elle était martyre.

Qu'y a-t-il donc de surprenant qu'après cette grande scène ayant pour objet un personnage plus grand encore, quelques assistants aient conçu le désir de posséder quelque chose ayant appartenu à l'illustre victime! Ce désir est d'ailleurs dans les instincts légitimes de notre nature; elle a un besoin irrésistible de suppléer à le réalité par le souvenir : la personne ou l'événement a disparu, mais nous ne voulons pas qu'il s'anéantisse, il nous faut quelque chose de son ancienne existence, nous voulons qu'il renaisse et puisse toujours demeurer auprès de nous. Jeanne est morte à trois heures, étouffée par la fumée et le feu ; on a donc eu le temps d'opérer le pieux larcin résolu par l'admiration, la pitié et le respect religieux pour la victime.

Ce serait donc le soir, quand les exécuteurs du transport avaient fini leur besogne, quand aucun des 800 soldats, qui avaient escorté Jeanne depuis sa prison jusqu'au Vieux-Marché, n'était plus sur la place, qu'un ou plusieurs Rouennais seraient venus fouiller rapidement les débris et emporter au plus vite leur précieux trésor, ce qui explique bien la présence, dans le bocal, d'autres objets qu'un ossement humain, celui d'un petit quadrupède, et d'un

fragment de bois imprégné de résine ; la récolte a dû être faite précipitamment dans la crainte d'être vu par des Anglais ou des Bourguignons ; on a ramassé promptement tout ce que le terrain d'un marché public a fourni, ce qui se rencontrait sous la main ; choisir n'était pas possible, car le temps et la lumière manquaient ; nos heureux voleurs ont donc agi rapidement et sont partis au plus vite.

3° Les restes une fois recueillis, comment a-t-on dû les traiter et les conserver ?

C'est le respect religieux qui était venu courageusement chercher quelques restes de la martyre française, le même respect devait les traiter avec honneur et il l'a fait. C'est ici que le savant rapport de M. Causse me sera d'un grand secours pour éclairer la suite de ce travail.

Je commencerai par dire que dans leur rapport MM. Pilate et Arqué ont conclu trois choses :

La première, que le bocal renfermait une portion de côte appartenant à l'espèce humaine et couverte d'une substance étrangère qui lui est adhérente ;

La deuxième, qu'ils ont trouvé un fragment d'os long appartenant à un petit quadrupède ;

La troisième qu'ils ont également trouvé un petit fragment d'os plat de détermination douteuse, mais qui n'appartient pas à un squelette humain.

Remarquons que les médecins constatent que la portion de côte humaine est couverte d'une substance étrangère ; le même constat est fait par M Causse qui ne s'est pas borné à l'admettre, mais qui a fait l'analyse de cette substance. « L'os, dit-il, soumis à « l'analyse offre la composition des os humains, et la calcination « par le feu lui a fait perdre toute trace d'enveloppe osseuse ; il est « recouvert à l'extérieur par une épaisse couche protectrice, d'un « noir brillant à odeur empyreumatique prononcée..... la partie « du baume en contact avec l'os ne contient aucune trace de « membrane, ce qui implique que la calcination a détruit toute « trace d'enveloppe osseuse..... L'os a été certainement plongé « dans le baume en fusion..... L'enveloppe protectrice de l'os est « un baume dans lequel domine la poix ou un de ses dérivés... »

Il y a donc conformité d'appréciation pour la nature de l'os et la substance qui y adhère, entre les médecins et le chimiste ; cette conformité a beaucoup d'importance, d'autant plus qu'il est, je puis l'assurer, impossible de faire une analyse chimique avec plus de soin et de science que M. Causse ; son travail renferme huit pages de profondes recherches que j'ai lues avec le plus vif intérêt :

les détails de science chimique sont trop multipliés pour être placés sous vos yeux, mais j'aime à rendre ici un sincère hommage au chimiste que ne désavoueraient point Berthollet et Dumas.

Qu'est-il donc possible raisonnablement de conclure de l'embaumement certain de l'os? C'est qu'il avait été traité plus qu'avec le soin de la curiosité, mais avec une vénération religieuse; on a voulu le conserver sans altération possible, le garantir contre toute influence destructive, le transmettre à ses futurs possesseurs avec le signe de sa haute importance. Cet embaumement ne se trouve en aucune façon sur les autres ossements, lui seul le possède, et ce caractère de vénération religieuse est d'autant plus décisif que le tissu, accompagnant l'os et analysé par M. Causse, est lui-même imprégné de l'odeur empyreumatique dont l'ossement est saturé. Le patriote a donc voulu donner à son trésor toutes les conditions d'honneur et de respect qu'il pouvait lui accorder. Il est même à penser que l'enlèvement a été fait par un homme du peuple, un obscur rouennais, car l'enveloppe de la côte est d'un tissu grossier; son fil ainsi que sa maille sont épais ; un personnage de haute naissance ou de grande situation financière n'eût pas manqué de prendre une étoffe de soie ou de toute autre matière précieuse.

N'est-ce pas, Messieurs, avec quelque attendrissement que l'on peut reconstituer la scène de ce simple homme du peuple qui, après avoir pleuré pendant le supplice de Jeanne, car le peuple pleurait, disent les historiens de Jeanne, s'en vient le soir au péril de sa liberté, de sa vie peut-être, recueillir furtivement les quelques restes de la martyre de la France, puis leur donnant, dans son obscure demeure, un asile assuré, un honneur privilégié et, suivant lui, une éternité de conservation? Ah! pourquoi son nom nous est-il inconnu? Les noms odieux de Bedfort, de Warwich, de Winchester, Cauchon, Loiseleur, Estivet, ne nous sont que trop connus; pourquoi le silence s'est-il fait autour de cet homme au cœur intrépide, à l'amour héroïque de la France? Saluons-le au moins, Messieurs, avec reconnaissance et s'il a donné à Jeanne d'Arc un autel dans sa pauvre maison, donnons-lui un profond souvenir dans notre cœur français.

Dans son analyse, M. Causse a constaté, avec toute évidence, que le tissu d'enveloppe est formé par du chanvre, sans mélange d'autre matière textile. Cette remarque conduirait à dire que la toile d'enveloppe est au moins contemporaine de Jeanne d'Arc, si elle n'existait même pas déjà en 1431, car l'industrie cotonnière a d'abord pris naissance dans l'Inde, de là s'est introduite dans la vieille Amérique, la Chine, la Perse, a pénétré en Espagne, sous le règne des Maures, au X[e] siècle, s'est, de là, répandue dans l'Italie,

les Pays-Bas et c'est seulement au commencement du XVIIe siècle qu'elle entra dans l'Angleterre pour devenir une industrie générale. Le tissu de notre ossement étant de chanvre pur, nous pouvons, sans témérité, lui assigner l'époque du XVe siècle, ce que confirment encore les inventaires, les chansons de geste, les poésies des trouvères où il est question de lin et nullement de coton.

Mais à côté des ossements, se trouvent deux morceaux de chêne : l'un présente un intérêt particulier, dit M. Causse, qui l'a soumis à une analyse chimique. Laissons-le parler : « Il est formé « par des couches de bois concentriques, reliées entre elles par une « substance noire, à cassure conchoïdale, brûlant avec une flamme « fuligineuse; sur la partie extérieure, se trouve un tissu grossier « qui devait servir, concurremment avec la substance noire, à re- « lier entre elles les diverses parties si hétérogènes. Le tissu est de « chanvre pur....... et la matière qui sert de colle aux morceaux de « bois cylindriques a une grande ressemblance avec le baume pro- « tégeant l'os et pénétrant la toile de son enveloppement. »

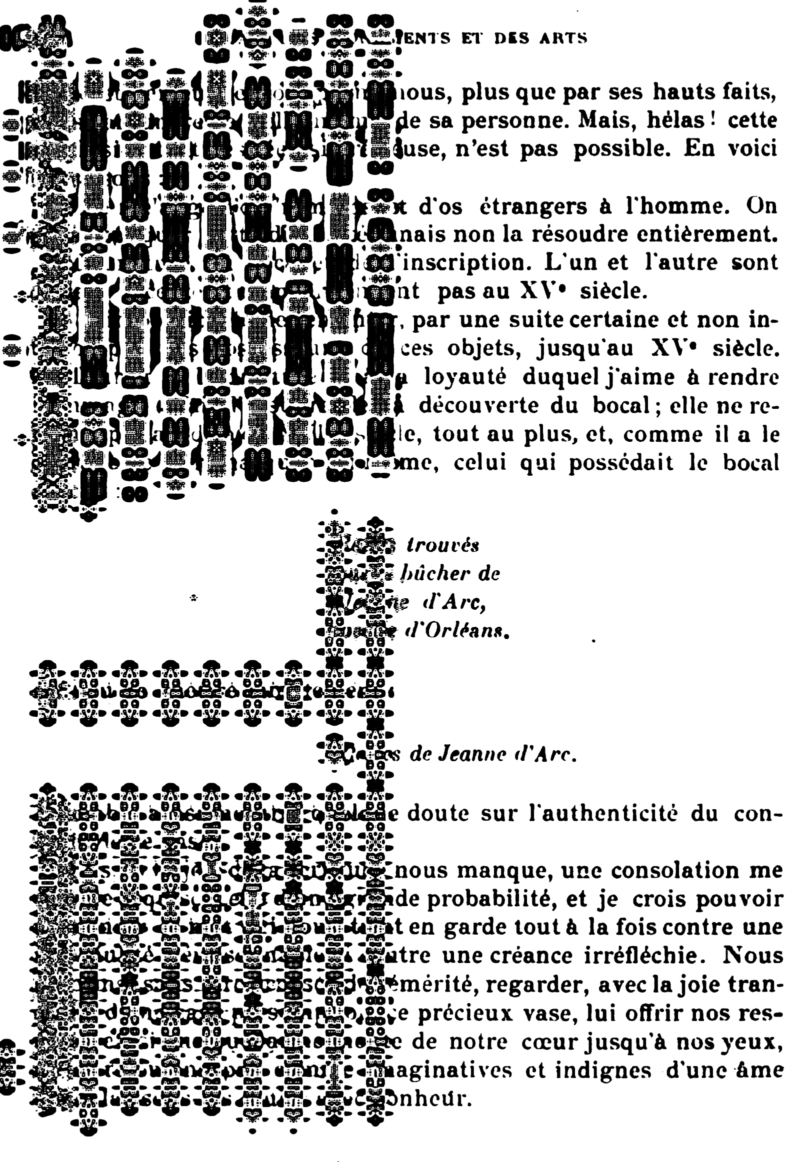
Y aurait-il, Messieurs, trop d'audace en pensant qu'il y a là un morceau de la torche avec laquelle le bourreau a mis le feu au bûcher de Jeanne d'Arc ? Ce morceau de bois isolé ne mériterait sans doute pas une attention sérieuse, mais, en l'unissant aux autres détails dont j'ai parlé, il semble avoir un caractère et une signification qu'il ne faut pas tout à fait mépriser.

Deux examens sont encore nécessaires : celui de la nature du bocal et de l'inscription écrite sur le parchemin de fermeture.

Ici, pas d'incertitude : la forme du bocal et la nature du verre ne le font pas remonter au-delà du XVIIe siècle ; on doit dire la même chose de l'inscription ; elle n'est évidemment pas du XVe siècle, ce qui laisserait à penser que si les objets soumis à la Commission sont authentiques, ils ont dû être renfermés primitivement dans un vase qui, ayant été brisé, a contraint le possesseur à recourir à ce récipient de verre, malgré sa fragilité dont nous avons malheureusement la preuve, car il est arrivé de Chinon à Orléans, brisé dans la panse, brisure qui, cependant, a été légère et n'a ainsi compromis ni la plus grande partie du bocal, ni les objets et leurs tissus, ni le parchemin avec son inscription, ni la fermeture demeurée intacte.

Me voici arrivé, Monseigneur et Messieurs, à la fin d'un rapport qui peut avoir son importance et vous êtes en droit de me demander quelle conclusion on doit tirer de tout ce qui précède.

Je serais heureux de conclure que Chinon a la gloire sans égale de posséder un ossement authentique de Jeanne d'Arc, que la victime des Anglais n'a pas été toute entière ensevelie dans la



…ous, plus que par ses hauts faits, … de sa personne. Mais, hélas ! cette …use, n'est pas possible. En voici …

… d'os étrangers à l'homme. On …nais non la résoudre entièrement. … inscription. L'un et l'autre sont …nt pas au XVe siècle.

…, par une suite certaine et non in… ces objets, jusqu'au XVe siècle. … loyauté duquel j'aime à rendre … découverte du bocal ; elle ne re…le, tout au plus, et, comme il a le …me, celui qui possédait le bocal …

… trouvés
… bûcher de
… d'Arc,
… d'Orléans.

… de Jeanne d'Arc.

… doute sur l'authenticité du con…

… nous manque, une consolation me … de probabilité, et je crois pouvoir … en garde tout à la fois contre une … une créance irréfléchie. Nous … émérité, regarder, avec la joie tran… précieux vase, lui offrir nos res… de notre cœur jusqu'à nos yeux, …aginatives et indignes d'une âme …onheur.

———



DÉVELOPPEMENT DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE.

Aménagement de la rivière souterraine et des cavernes de Padirac (Lot).

PAR M. MARTEL

Lauréat de l'Institut.

La rivière souterraine et les cavernes que j'ai découvertes en 1889 et 1890, au fond du gouffre de *Padirac* (Lot), près de Rocamadour, avec le concours de MM. Gaupillat et L. de Launay, sont une des merveilles de l'Europe. Les nombreuses explorations souterraines et les divers voyages que j'ai effectués à l'étranger depuis cette époque me permettent de produire en toute sûreté cette affirmation.

Aussi belle et plus extraordinaire d'abord que les fameuses grottes d'Adelsberg (Autriche) et de Han (Belgique), la rivière souterraine de de Padirac n'est jusqu'à présent connue en totalité que de six personnes et partiellement de cinq autres. Elle est pratiquement inaccessible.

Dans les pays qui savent tirer parti de leurs beautés naturelles, comme l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, etc., une telle curiosité eût été mise en exploitation immédiatement après sa découverte.

En France, elle reste délaissée, victime de l'esprit de routine et de défaut d'initiative, qui entravent ou découragent tant d'utiles entreprises.

C'est ainsi qu'il m'a fallu six années de laborieux pourparlers pour passer, avec les propriétaires de l'orifice et des terrains superposés à la rivière souterraine, les actes définitifs et réguliers enregistrés, notariés et transcrits, qui permettent maintenant de procéder à l'aménagement et à l'exploitation de Padirac, sans aucune difficulté.

C'est ainsi encore que les premières ouvertures faites par moi, pour la réalisation de cette opération, à des sociétés déjà constituées, n'ont pas abouti jusqu'à présent.

Avant de la proposer, en dernière ressource, à quelque agence étrangère, suisse ou anglaise, qui ferait, j'en suis convaincu, meilleur accueil à ce projet, j'ai cru devoir essayer une dernière fois d'en assurer l'exécution toute française.

C'est pourquoi je viens vous demander si vous seriez disposé à souscrire une ou plusieurs actions à **25 francs** *entièrement libérées*, d'une Société par actions qui serait constituée dans ce but (au capital de **cinquante mille francs**), conformément à la loi du 1er août 1893 et par devant notaire.

Il est impossible de prédire quel succès attend l'entreprise, quel bénéfice elle produira. Les exploitations de Han et d'Adelsberg sont très rémunératrices. Padirac, tout aussi curieux, est situé à côté du pèlerinage si pittoresque de Rocamadour et sur la route des gorges du Tarn,

des eaux d'Auvergne et des Pyrénées : tels sont les éléments qui permettent d'espérer, mais non d'affirmer la réussite de l'opération.

La seule chose assurée, c'est que la perte possible n'excédera, en aucun cas, la mise de fonds risquée, puisque les Actions seront entièrement libérées et que la Société sera constituée avec toutes les garanties exigées par la loi.

Si vous consentez à concourir ainsi à faire connaitre une des plus admirables curiosités de notre belle France, à y faciliter les études scientifiques diverses qu'on peut y faire, et à accroitre par là l'affluence des visiteurs dans la grande région des Causses, vous voudrez bien remplir, détacher et me retourner par la poste un engagement. L'exécution ne vous en serait demandée qu'après une Assemblée générale préparatoire et si le montant des souscriptions promises parfait le capital de 50 000 francs, nécessaire pour rendre accessible à tout le monde, ***sans aucun danger et très commodément***, le gouffre et la rivière souterraine de Padirac.

LA MAISON DE PÉTRARQUE
A VAUCLUSE

PAR

Eugène MÜNTZ

Membre de l'Institut.

On a beaucoup disserté sur l'emplacement de la maison de Pétrarque à Vaucluse : d'ordinaire on admet qu'elle s'élevait, sur la rive gauche de la Sorgue, au pied du rocher que domine le château, et à côté du tunnel (d'origine romaine, au dire de quelques archéologues) qui relie les deux parties du village. Il y a quelques années, un revirement s'est produit en faveur de la rive droite : la maison du poète aurait occupé l'endroit précis où se trouve aujourd'hui le café de Laure et de Pétrarque. Enfin, tout récemment, M. le marquis de Monclar s'est efforcé de démontrer que cette demeure historique est identique à la construction qui se dresse, de nos jours encore, à mi-côte, sur un terre-plein, à une petite distance du château.

Il faut élucider le problème en s'aidant du témoignage même de Pétrarque et de celui de ses contemporains. Grâce à eux, je suis en mesure de démontrer que la maison existait avant que le poète allât s'établir à Vaucluse et qu'elle fut acquise par lui à titre onéreux. C'était une construction en pierres, relativement solide, puisque en 1353 sa voûte brava l'incendie que des brigands y avaient

Pollet.

Rivière d'Arques.

… GES

… E 1694.

… nites.

… EPPE ET ENVIRONS

… très rare.



allumé. Léguée à l'hospice de Vaucluse, ou, à son défaut, aux héritiers de l'ancien serviteur du poète, elle ne tarda pas à devenir un lieu de pèlerinage pour tous les fervents de la littérature. A la longue, cependant, le souvenir de l'hôte illustre qu'elle avait abrité s'affaiblit et lorsque, quelque cent cinquante ans plus tard, Vellutello, Beccadelli et Symeoni visitèrent Vaucluse, la tradition avait certainement beaucoup perdu en autorité. A cette époque, comme pendant le XVIIe siècle, nulle hésitation : c'est sur la hauteur que tous les biographes placent l'habitation du poète. La maison qu'ils nous décrivent est identique — et ce résultat est définitivement acquis, grâce à M. de Monclar — à celle qui existe encore.

Vers le milieu du siècle dernier l'abbé de Sade, dans ses *Mémoires sur la vie de Pétrarque*, affirme que la maison a disparu, et son opinion a été adoptée par les savants les plus autorisés.

Les textes en apparence les plus caractéristiques ne sont pas absolument inconciliables avec l'hypothèse d'une maison bâtie sur la hauteur. En tout état de cause, le champ des conjectures est désormais circonscrit : c'est sur la rive gauche de la Sorgue, au pied ou sur la cime du rocher, et dans le voisinage immédiat du jardin qui est arrosé par cette rivière et que signale encore un tronc de laurier plusieurs fois séculaire, qu'il faut chercher la maison de Pétrarque.

Grâce aux textes qui viennent d'être remis en lumière, une nouvelle exploration des localités permettra de résoudre en dernière instance la seconde partie du problème.

LE VANDALISME DANS LA CREUSE

Destruction d'une ancienne Maison à Aubusson (Creuse)

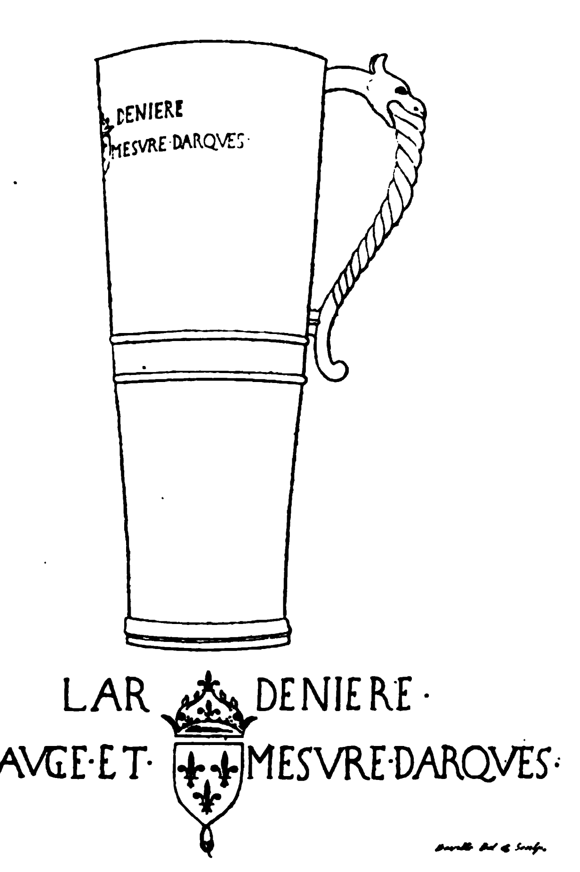
On lit dans le *Messager de la Creuse :*

« Le Conseil vote en principe la suppression de la maison qui « se trouve au coin du pont de la Terrade et qui gêne la circulation « et charge le maire de demander aux ponts et chaussées si l'Etat « est disposé à accorder une subvention à la ville dans ce but. »

L'audace, l'ignorance et l'incompétence de l'auteur de cette proposition sont inouïes. Demander de l'argent à l'Etat pour détruire une des rares œuvres qui puissent attirer à Aubusson le touriste,

l'artiste, le patriote ami des souvenirs nationaux! Le conseiller qui a entraîné le Conseil dans cette voie fâcheuse travaille donc contre les intérêts de ses concitoyens, qu'il privera des ressources que le voyageur apporte quand il visite les curiosités d'une ville. Aubusson n'a que quelques maisons pour attirer ou retenir le passant et ce singulier conseiller propose d'enlever l'une d'elles. C'est aux hôteliers et aux voituriers, menacés dans leurs intérêts, qu'il appartient de provoquer le holà ; c'est leur strict intérêt, et ils trouveront pour les appuyer les Amis des arts et du pays. Je me suis rendu tout exprès dans le pays. La construction qu'on propose de détruire se trouve au n° 13 de la rue Vaveix ; cette maison, fort pittoresque, occupe l'angle de la rue de la Terrade qui aboutit au pont du même nom. Elle est également intéressante de tous les côtés, mais en particulier du quai avec la vue du vieux pont de la Terrade et de la Creuse. L'intérêt de la circulation ne peut être mis un instant en balance avec celui, si capital, des souvenirs et de la curiosité d'une cité. Il ne faudrait pas hésiter un instant, et partout, à sacrifier une circulation, de facile création par ailleurs, à la sauvegarde d'une œuvre d'art et d'un coin pittoresque d'une cité. Le véritable progrès consiste dans la réalisation de cette idée trop longtemps méconnue. D'ailleurs on pourrait aisément sauver le monument et avoir la circulation libre. Il faudrait le savoir-faire et avoir la culture intellectuelle nécessaire à une plus entière compréhension des intérêts matériels et intellectuels d'Aubusson. Ainsi, à Nancy, quand on a voulu établir une circulation de tramways il fallait, criait-on, détruire une des plus curieuses tours de cette ville. En des temps plus barbares la chose était faite. Mais les *Amis des Monuments* sont intervenus avec leur esprit de véritable progrès. La tour subsiste, le tramway existe, mais, au lieu de passer sur l'emplacement de la tour, il la longe. Il est presque toujours possible d'écarter la solution brutale, et de lui substituer une autre plus intelligente et d'un esprit progressiste. Mais il faut y penser, l'étudier et mettre à sa réalisation la persévérance nécessaire aux progrès des idées nouvelles et à ce prix seul on sauvegarde les intérêts de la Cité, de la Patrie et des Arts. On voudrait connaître le nom de l'ingénieur qui appuierait la proposition dudit conseiller. Il importe qu'à l'avenir, au moment des élections, des comités soient formés pour repousser des pouvoirs publics ceux qui jettent aux gravois les biens nationaux.

C. N.



DERNIÈRE MESURE D'ARQUES

POT D'ARQUES EN BRONZE (Musée de Rouen)

Base et régulateur de toutes les mesures de capacité en Normandie selon Deville.

Ext. du *Guide de Dieppe et Environs*, par CHARLES NORMAND.

DESTRUCTION DES MOULINS DE LA REINE BLANCHE

DU PONT DE POISSY

PAR

LE COMTE DE PANGE

Monsieur, je vois dans l'avant-dernier numero de la *Liberté de Seine-et-Oise* (feuille hebdomadaire publiee à Saint-Germain une nouvelle fort triste pour les Amis des Monuments. Il s'agit de la destruction prochaine des curieux moulins dits de la reine Blanche sur le pont de Poissy. Ces moulins, et surtout les charpentes qui les soutiennent, sont une des curiosités du pays. J'espère qu'une démarche de votre part empêchera la perte de cet intéressant vestige des temps passés. En tout cas, je ne veux pas avoir à me reprocher de ne vous en avoir pas prévenu.

DESSINS DE DU CERCEAU

SUR

LE CHATEAU DE CHAMBORD ET AUTRES LIEUX

Le catalogue de dessins et tableaux provenant de la collection de feu M. Hippolyte Destailleur, vendue en mai 1896, renferme vis-à-vis la page 28, une curieuse vue du château de Chambord. C'est le *fac-similé* photographique d'un dessin renfermé dans le *Recueil de dessins de J. A. du Cerceau*, portant le n° 158 et renfermant 55 dessins exécutés sur 60 feuilles de vélin. M. de Geymuller a cité sous la lettre H ce recueil dans le volume qu'il a consacré à du Cerceau. On trouve aussi dans cet album des représentations du château de Dijon, du Pont du Gard, des Halles de Vienne et d'édifices antiques de Rome.



LE VANDALISME DANS LA CREUSE

MAISON QU'ON VA DÉTRUIRE A AUBUSSON.

*Dessin inédit d'*ALBERT MAZET.

...RONS

...ER

...LLER

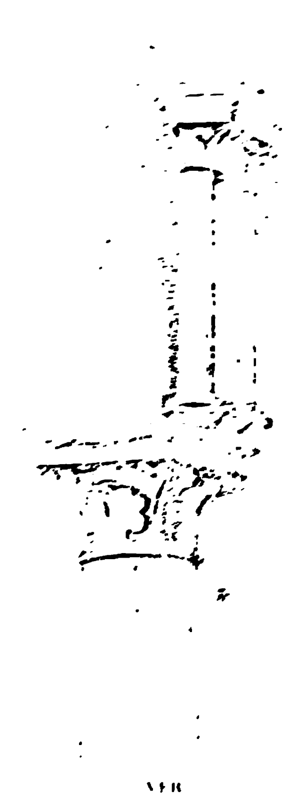
...Muller, à l'instar de plu-
... du Comité de l'Ami des
... de de Senlis qu'il pré-
... rcions au nom de tous,
... fforce de contribuer, par
... prise ; ainsi, peu à peu,
... iptions propres à faire
... que.
... nnaître des monuments
... épare M l'abbé Muller ;
... avoir une connaissance
... tentés par les auteurs
... ngements matériels qui

N. D.L. R.

11

[illegible] *et autres savants* [illegible] *Annuaire de l'Histoire de France* [illegible] et Lagny.

ENVIRONS DE SENLIS



XIIIe

COLONNES ET COLONNETTES

De la Nef.

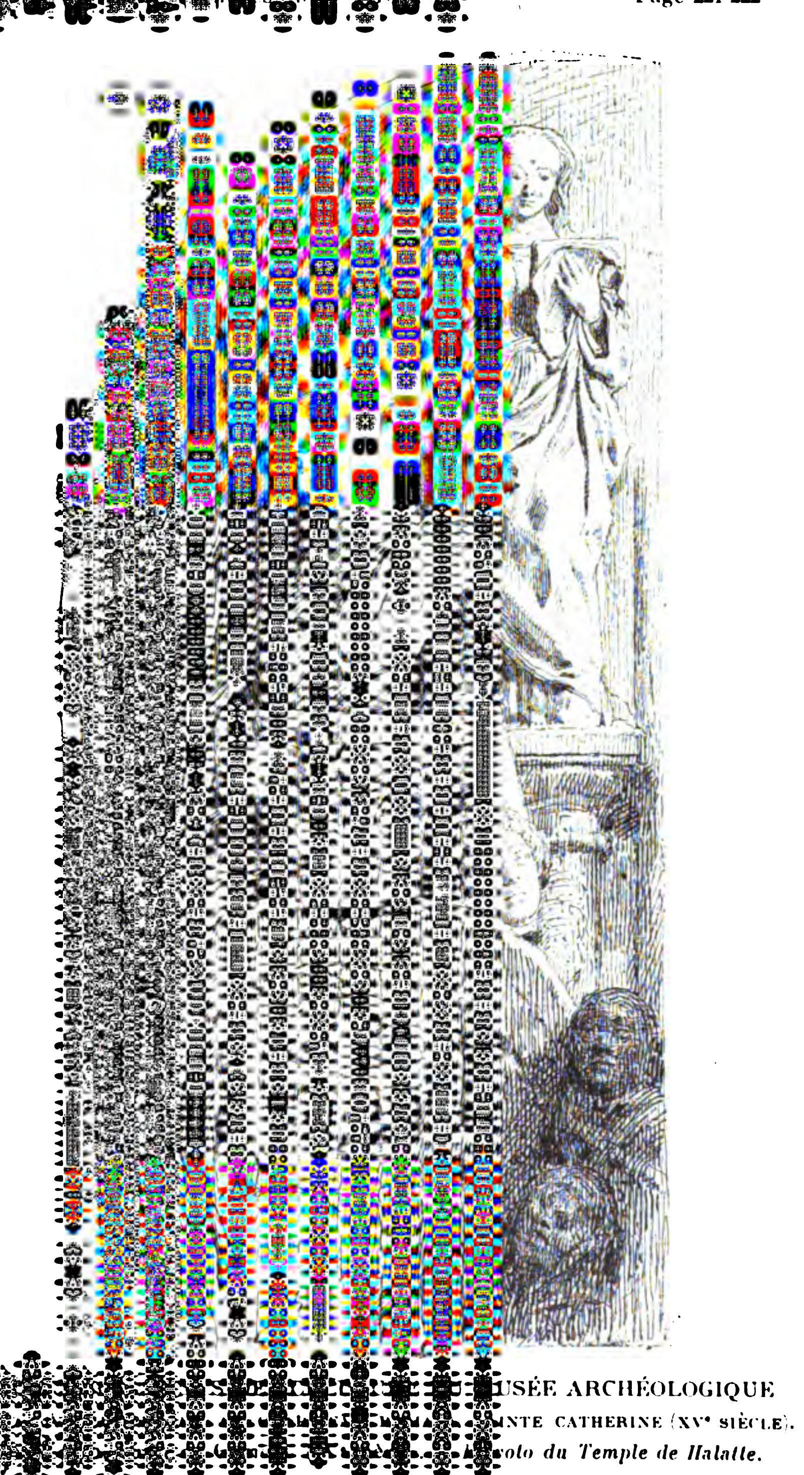
[illegible] Robert, [illegible] Pierre, [illegible] Henri, [illegible] le Pa[illegible] écuyer [illegible]; Mathieu, chevalier, marié à Jeanne de Chavercy ; Robert, leur fils, [illegible]; Mathieu II, chevalier et [illegible] du roi de Navarre [illegible], dont le sceau portait un écu [illegible] au lambel de cinq pendants.

L'église qu'un orme magnifique précède selon l'antique usage, invitant, ce semble, « ung chascun à assoupir soubz l'ombre de ses rameaux, ses discors et procès », offre des pièces d'architecture d'époques très diverses.

Le XIIe siècle s'adjuge la base intérieure du clocher, lequel est dressé sur la basse-nef du midi, et la chapelle qui la termine ; le XIIIe, 1220 environ, le triplet[1] du chœur, les colonnes monocylindriques de la nef, les faisceaux de colonnettes qui montent de leurs tailloirs, et l'ornementation sobre et distinguée du portail avec ses colonnes en retraite, ses gorges plantées de violettes, et les trois roses à six lobes qui trouent agréablement la façade ; le XVIe, la basse-nef du nord.

Il est malaisé, quand il s'agit d'une époque où l'art progressait

[1] Triple baie où certains archéologues voient un symbole de la Trinité : *sic* à Saint-Frambourg de Senlis.



...USÉE ARCHÉOLOGIQUE

...NTE CATHERINE (XVe SIÈCLE).

...oto du Temple de Halatte.

...te de chacun de ces
...la grande nef n'a été
...des socles en saillie
...t sur le tailloir des
...es d'en bas et cachent
...nes baies, comme à

...e avec l'Enfant-Dieu
... œuvre vulgaire du
...liquaire en forme de

...e qui ne me paraît
...t apprécié pour son
...nalité de certains de

...rdait jadis derrière le
...d'Ognon la façade de
...erie, devenue école :
...roits dont le chanfrein
... congé à facettes géo-
...orné d'une archivolte
...nêtre géminée qu'en-
...vère. Ce petit monu-
...ècle était une rareté
...erver à tout prix,
... ces hôpitaux civils
...nes » et nos seigneurs
...yen-Age » ; mais la
...pitié !
...nt habité les de Che-
...x, les Perrier, les de
...par M. Demachy.
...aintines, dont le parc
...Automne, s'élève à la
...nne forteresse dont il
...ue le donjon carré,
...robuste architecture,
... Pierre de Cugnières.
...nne très noblement la
... c'est l'ancien prieuré
...é en mai 1061 au lieu
...ce.
...nisé de reconstituer le

[illegible] deux petits [illegible] et une [illegible]

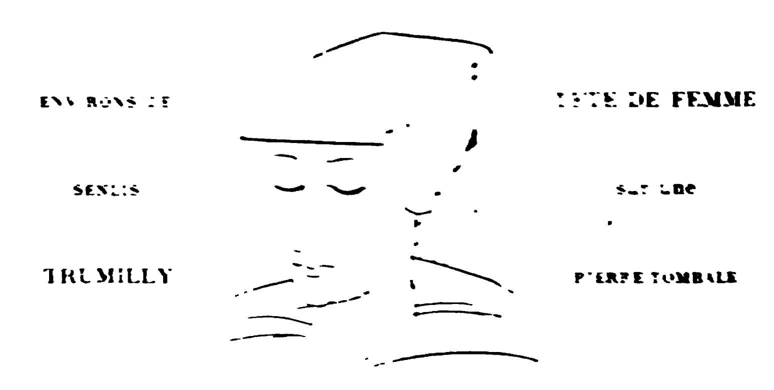
[illegible] au-dessus [illegible] bases [illegible] effets de la [illegible] caractères [illegible] des [illegible] Notre-Dame de [illegible] XVe [illegible] XVIe [illegible] armoi- [illegible] du [illegible] pères du [illegible] à résumer le [illegible]

[illegible]

[illegible] la Cruci- [illegible] siècle et du XVIe [illegible]

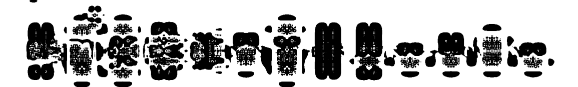
[illegible] restaura [illegible]

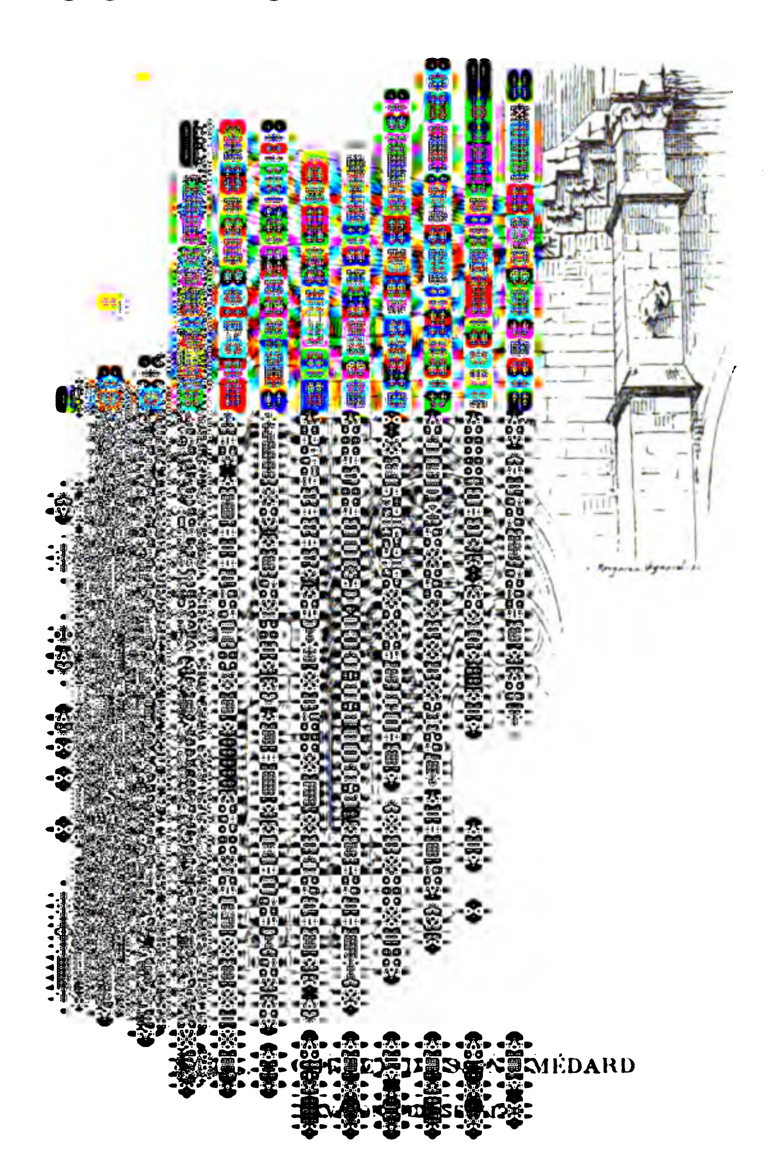
Ce [illegible] François de Pierre de [illegible] est devenu, après [illegible] à la propriété de M. Franck [illegible]



ENV RONS DE SENL S TRUMILLY

DE FEMME sur une P ERRE TOMBALE





[illegible] MÉDARD

[illegible]



NÉCROLOGIE

DES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS

EN 1896

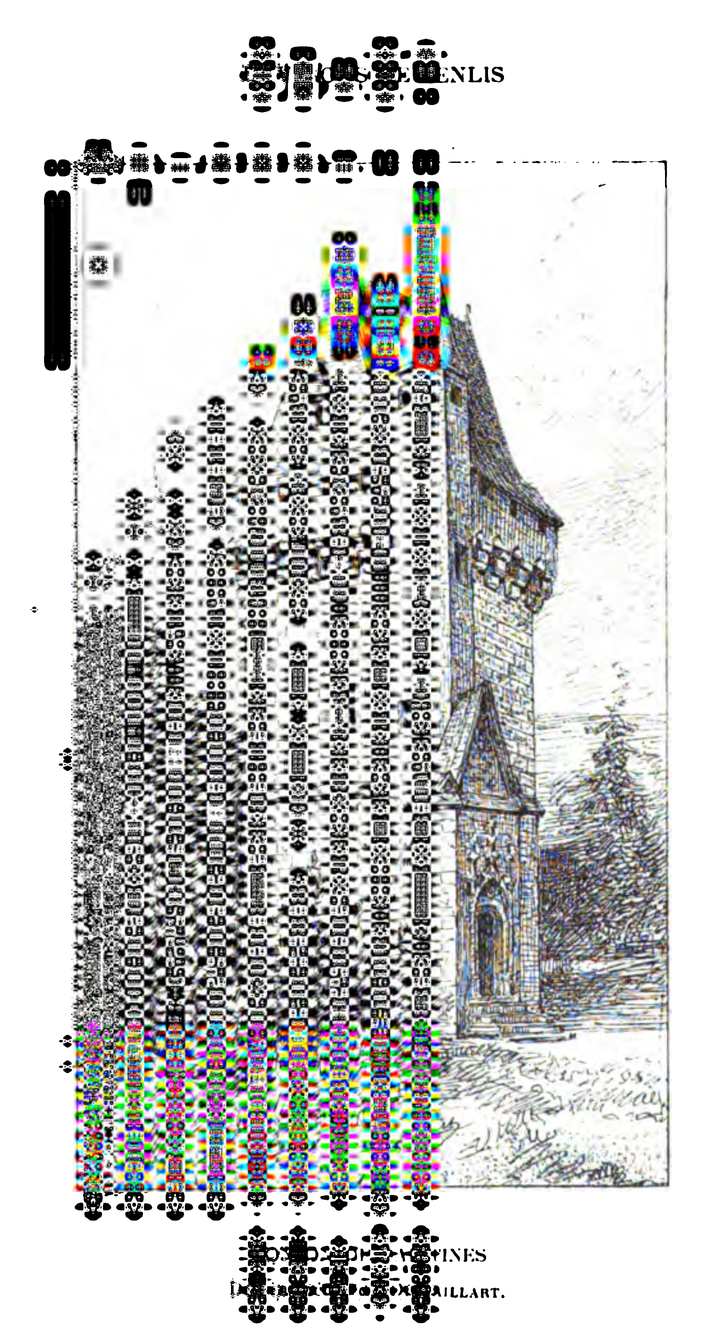
Barbet de Jouy (*Henri*), membre libre de l'Académie des Beaux-Arts (1880), est mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ; né à Canteleu près Rouen, le 16 juillet 1812. Conservateur du Musée des Souverains et des objets d'art du moyen-âge et de la Renaissance au Louvre, il veilla sur les collections pendant le siège prussien et la Commune. Conservateur des peintures, de la sculpture moderne au Louvre, administrateur des Musées nationaux (1879). Il a publié : *Gemmes et joyaux de la couronne* (in-fol 1865 et 1880-1885) ; les *Della Robbia* (1855, in-18) ; *Description des sculptures du Louvre* (1856, in-8°) ; les *Mosaïques chrétiennes des basiliques et des églises de Rome* (1857, in-8°) ; *Etude sur les fontes du Primatice* (1859, in-8°) ; *Notice des objets composant le Musée des Souverains* (1865, in-8°).

Courajod (*Louis*), né le 22 février 1841, décédé le 26 juin 1896 à l'âge de cinquante-cinq ans. Conservateur des Musées nationaux, professeur à l'Ecole du Louvre, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Il fut reçu archiviste paléographe sur cette thèse : *Les Villes neuves du moyen-âge du XIe au XIVe siècle*. Il a publié l'*Histoire de l'enseignement des arts du dessin au XVIIIe siècle*. — *L'Ecole royale des élèves protégés* (1874, in-8° et 1886). — *Le Livre-Journal de Lazare Duvaux* (Etude sur le goût des objets d'art au XVIIIe siècle). (1873, 2 vol. in-8°). — *Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des monuments français* (1878-1887, 3 vol. in-8°) ; ce travail fut beaucoup discuté par le fils d'Alexandre Lenoir, M. Albert Lenoir. — *Etudes sur les collections du moyen-âge, de la Renaissance et des temps modernes au Louvre* (1878, in-8°), où Louis Courajod était conservateur du département qui porte ce nom, et où il professait le cours de sculpture de l'Ecole française ; à ce dernier titre il publia des leçons d'ouvertures dont certaines exagérations furent fort contestées par des érudits éminents en l'espèce, amis de façons plus paisibles. Mais on doit rendre hommage à la variété et à l'intérêt des nombreuses plaquettes publiées par Courajod, à sa passion pour l'art français, à son amour pour le développement des collections dont il avait la garde. Il a publié encore *la Part de l'art italien dans quelques monuments de sculpture de la première Renaissance française* (1885, in-8°). — *Le baron Charles Davillier et la collection léguée par lui au Musée du Louvre*, publié en collaboration avec M. Em. Molinier (1885, in 4°). Il a donné, en collaboration avec M. de Geymuller, un travail sur



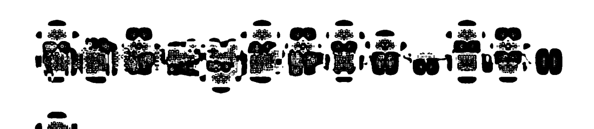
Pages 227-228

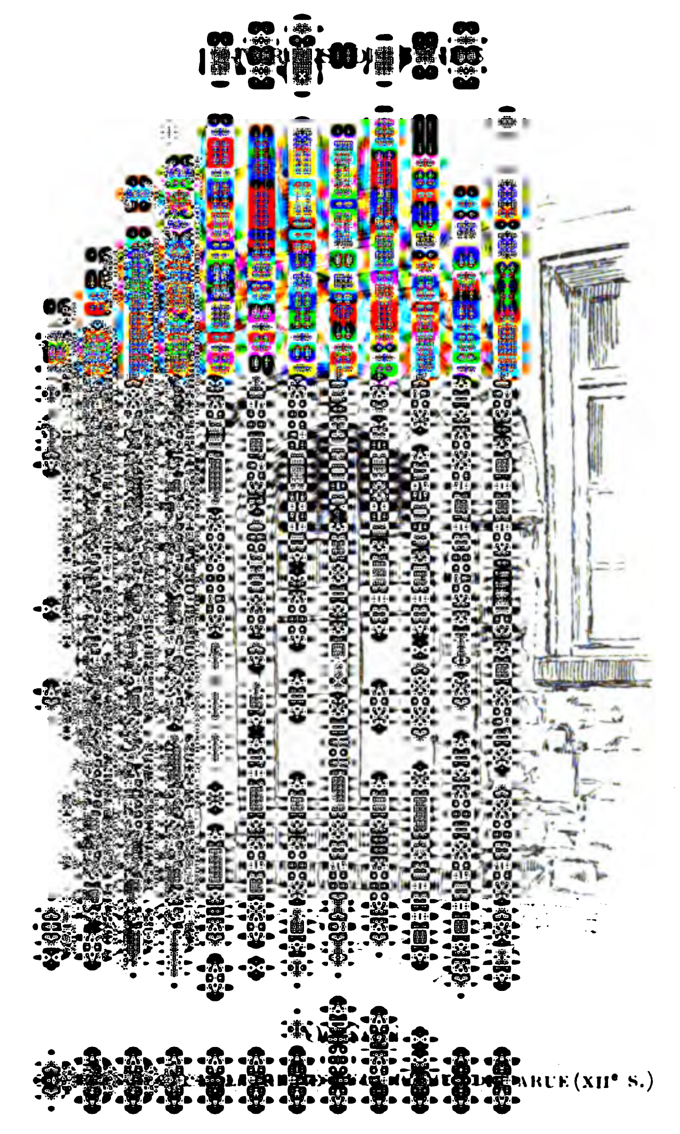
[illegible] ENLIS



[illegible] INES

[illegible] AILLART.





[illegible] ARUE (XIIe S.)

les *Estampes attribuées à Bramante*, et, avec celle de M. Marcou, le distingué et aimable inspecteur des Monuments Historiques, un catalogue scientifique du *Musée des Moulages du Trocadéro.* Il a publié en outre un grand nombre de brochures extraites de recueils spéciaux.

Ernest Curtius Une dépêche de Berlin a annoncé la mort du professeur Curtius, le célèbre archéologue et historien, qui a succombé, à quatre heures de l'après-midi. Depuis environ un an, il allait s'affaiblissant et avait dû interrompre son enseignement qui avait duré plus d'un demi-siècle.

Ernest Curtius était né à Lubeck en 1814. Après avoir terminé ses études académiques à Bonn, Gœttingue et Berlin, il fit en 1837 son premier voyage à Athènes, d'où il rapporta son premier livre, *Etudes classiques* (1840), écrit en collaboration avec l'humaniste et poète lyrique Emmanuel Geibel L'année suivante, il visita de nouveau la Grèce tout entière en compagnie de son maître, Ottfried Muller.

Après avoir enseigné tour à tour à Halle, au Gymnase français et au Gymnase de Joachimsthal à Berlin, il ouvrit un cours à l'université de la capitale prussienne (1843) et reçut, en 1844, le titre de professeur extraordinaire Il avait déjà publié plusieurs ouvrages entre autres sa thèse : *De portubus Athenarum 1840*, *Anecdota delphica 1843*. *Inscriptiones atticæ duodecim 1843*, et une œuvre capitale : l'*Acropole d'Athènes 1844*, aujourd'hui arriérée.

De 1844 à 1849 il dirigea en qualité de précepteur les études du prince héritier de Prusse, celui qui fut plus tard l'empereur Frédéric III, et l'accompagna à l'Université de Bonn. C'est en grande partie à l'influence de Curtius qu'a dû le gout très vif dont le prince Frédéric-Guillaume a fait preuve pour l'art antique et l'intérêt avec lequel il a suivi toute sa vie les travaux archéologiques des savants allemands Schliemann, Dœrpfeld, etc., qui ont abouti aux découvertes d'Hissarlik, de Pergame et d'Olympie. C'est Curtius qui fut chargé, en 1874, par le gouvernement allemand, de la mission qui aboutit au traité conclu avec le gouvernement hellénique pour les fouilles d'Olympie. Après Winkelmann, Curtius avait fait campagne pendant nombre d'années pour appeler l'attention de la science allemande sur les trésors ensevelis dans le sol d'Olympie.

Ernest Curtius reprit, en 1850, sa chaire à l'Université de Berlin et y resta jusqu'en 1856, où il fut appelé à Gœttingue. Il en revint en 1863 pour occuper de nouveau à l'université de Berlin la chaire d'archéologie. Il était en même temps directeur des antiques et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Le savant professeur a beaucoup écrit. Ses ouvrages se distinguent par une abondance et une sûreté remarquables de ren-



NORD

4

3

5

Le Tellier
Architecte à Soissons
22 Mai 1754.

au de St Christophe

LIS
DÉ EN MAI 1061
LER.

seignements, une clarté et un agrément d'exposition qui sont trop rares dans les œuvres d'érudition. En première ligne, il faut citer son *Histoire grecque* 1878-1881) 1858, traduite par M. Bouché-Leclercq (1880-1883. 5 vol. in-8°) (qui est le digne pendant de l'*Histoire romaine*, de Mommsen), sa description du *Péloponnèse* au triple point de vue de l'histoire des mythes et des monuments, et les cinq in-folio qu'il a consacrés aux *Fouilles d'Olympie*. Il a publié encore de nombreux mémoires dans le *Recueil de l'Académie des sciences de Berlin*, et dans la *Revue archéologique* qu il avait fondée avec Schœn.

Curtius a publié aussi : *Les Ioniens avant l'émigration ionienne* (1855); *Mémoire sur les inscriptions des sources et fontaines en Grèce* (1859); *Histoire de la topographie de l'Asie-Mineure* (1872); *Ephèse* (1874); *La Plastique des Grecs* (1876). Ses discours ont été réunis sous le titre : *Antiquité et temps présent* (1875).

Rozière *(Thomas-Louis-Eugène de)*, archiviste, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1871), du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, décédé le 18 juin 1896, né le 2 mars 1820. Sénateur de la Lozère (1879), inspecteur général des archives départementales, membre du Comité des Travaux historiques, du Comité des Inscriptions parisiennes, de Rozière fut rédacteur de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* et de la *Revue de droit français et étranger*, fondée en 1855, par M. Laboulaye; de Rozière partagea avec M. de Mas-Latrie un prix de l'Institut pour une *Histoire de Chypre* (1842, 2 vol. in-8°) Il a publié : *Formulæ andegavenses* (1844, in-8°); *Circulaire de l'église du Saint-Sépulcre* (1849, in-4°); *Formules inédites d'après un manuscrit de Saint-Gall* (1843); *Formules wisigothiques* (1854, in-8°); *Table générale* des mémoires de l'Académie des Inscriptions (1856, in-4°); *Histoire du droit en général, du grand coutumier de Normandie* (1867, in-8°); *Dissertation sur l'histoire et le droit ecclésiastique* (1869, in-8°); *Liber diurnus* (1869, in-8°), recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du V° au XI° siècle; *Bibliographie des œuvres de M. François Mignet* (1887, in-8°) et celle de *M. Edouard Laboulaye*, annexée à la *Notice* que lui a consacrée M. Wallon (1889, in 8°).

Blanchère (*René de la*), ancien élève de l'École normale et de l'École française de Rome, il publia un volume sur *Terracine*. Nommé inspecteur du service des Antiquités et des Arts il dirigea l'installation des musées et des fouilles, et d'ouvrages destinés à les faire connaître sous ce titre *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et Tunisie* ; cinq ont paru actuellement (Alger. — Constantine. — Oran — Cherchel. — Lambèse). Il devint inspecteur général des bibliothèques, musées et archives (Algérie et Tunisie). Il est mort à quarante-trois ans.

LES FOUILLES DE DELPHES

SELON UNE COMMUNICATION FAITE A L'ACADÉMIE

Par M. HOMOLLE

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Directeur de l'École française d'Athènes.

Suite (Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome VII, p. 303 et 352; tome VIII, p. 169, 175, 229, 252, 259-352 ; tome X, p. 90.)

Nous continuons à donner une revue très complète des travaux de nos compatriotes en Grèce. Aujourd'hui nous publions le chef-d'œuvre ignoré qu'on doit à la bonne direction imprimée aux fouilles par M. Homolle, cette admirable statue en bronze dont on n'avait publié jusqu'ici qu'un ou deux croquis insignifiants. Nous donnons également la première vue du stade, qu'on doit à l'heureux et savant fouilleur. C. N.

Parmi tant d'œuvres antiques, belles et rares, capitales pour l'étude de l'art grec, que nous a rendues le sol de Delphes, cette dernière trouvaille est peut-être la plus précieuse et la plus extraordinaire.

Un bronze de 1 m. 80 de hauteur, intact (à l'exception d'un avant-bras qui était rapporté et qui s'est détaché), dans toute la fleur de sa patine vert bleu, sans une oxydation, une déformation, ni un défaut !

Le personnage est debout, vêtu d'un long chiton, qui tombe jusqu'aux chevilles et est relevé en bouffant au-dessus de la ceinture, semblable à la robe que portent les conducteurs de char ; et en effet, dans la main droite sont encore fixées les rênes de deux chevaux. Il est droit, au repos, solidement planté sur les deux pieds ; ce n'est pas le cocher qui pousse son attelage, penché en avant, au moment de la lutte et du suprême effort, c'est le vainqueur qui parade et jouit de son triomphe avec majesté.

La tête est superbe, de construction puissante et d'expression sereine, digne à la vérité du beau corps qui la porte. Les proportions du visage, la forte carrure du menton. La bouche entr'ouverte avec quelque gaucherie, le travail élégant mais minutieux de la chevelure, plaquée sur la tête, tortillée en frisons sur les côtés du front, l'indication de la prunelle et de la pupille au moyen de pierres incrustées dans une pâte blanche, celle des sourcils dessinés en accent circonflexes et des cils découpés, décèlent une œuvre de premier ordre, d'une époque encore voisine de l'archaïsme.

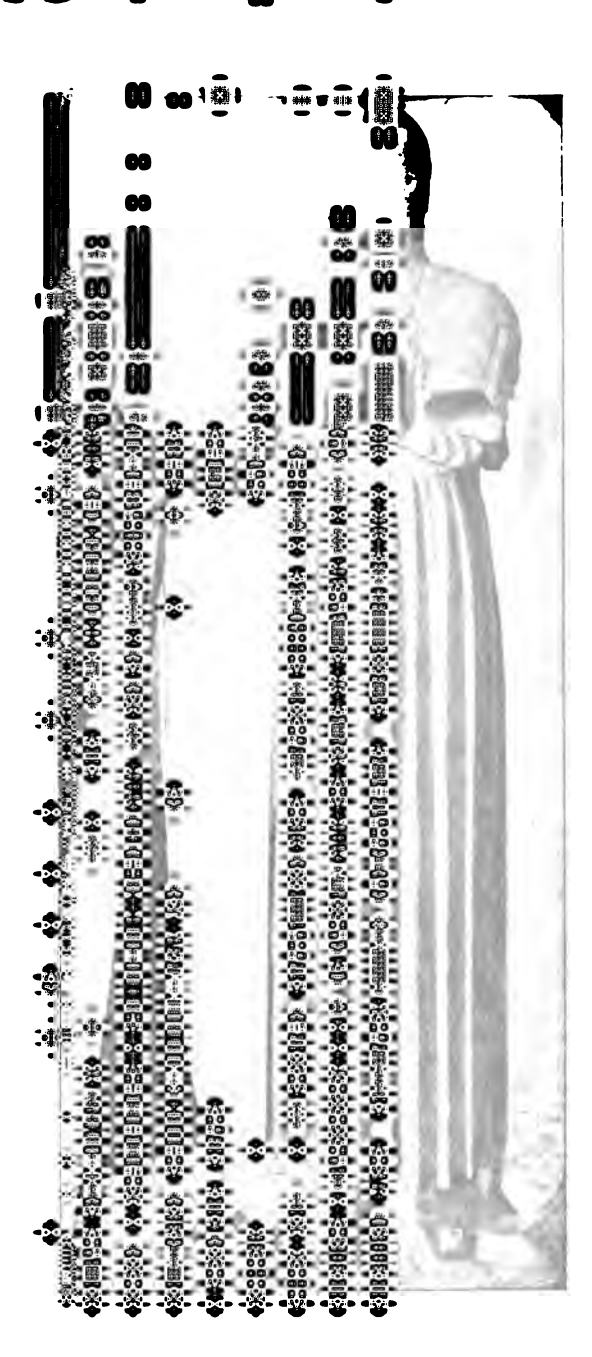
viron, serait pour un quadrige un support approprié. Elle prouverait en outre que le monument se présentait de profil, dans le sens de l'inscription, gravée sur le long côté. Les scellements, par leur forme circulaire, leur petit diamètre, leur situation relative, ne conviendraient pas moins à la grandeur et à la disposition des sabots d'un cheval.

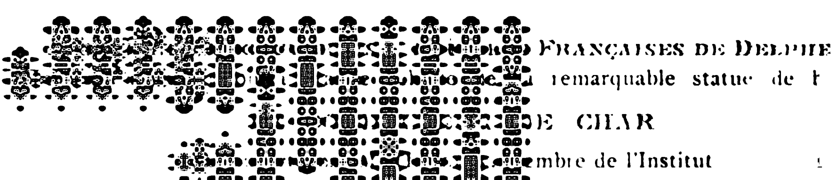
Toutefois, si tentant que soit l'assemblage, si démontré même qu'il puisse paraître par des constatations matérielles, je pense, qu'il faut considérer à part l'œuvre d'art et l'inscription, comme des objets distincts et qui auraient été trouvés loin l'un de l'autre, déterminer par des raisons épigraphiques et archéologiques la date et la provenance de chacune d'elles; si les conclusions concordent, on invoquera alors, comme derniers arguments et preuves de fait, la simultanéité des découvertes, les convenances extérieuses de dimensions, de forme et, s'il y a lieu, la possibilité des rajustements.

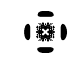
Il ne paraîtra pas trop hardi, sans doute, de conclure de la réunion en un seul lieu de tous ces fragments d'un même groupe, que le monument s'élevait à une courte distance de l'endroit où la découverte a été faite. Le poids de la statue s'opposait au déplacement, l'état dans lequel elle nous est parvenue ne permet guère de supposer qu'elle en ait subi un bien grand. La présence de la base démontre mieux encore qu'il n'y en a point eu : car, si la valeur de l'œuvre d'art pouvait justifier une cachette soigneusement préparée et plus ou moins lointaine, aucune raison ne portait à conserver et à transporter aussi la pierre C'est donc au nord du temple, en contre-bas de la pente de Cassotis, que l'ex-voto devait être placé.

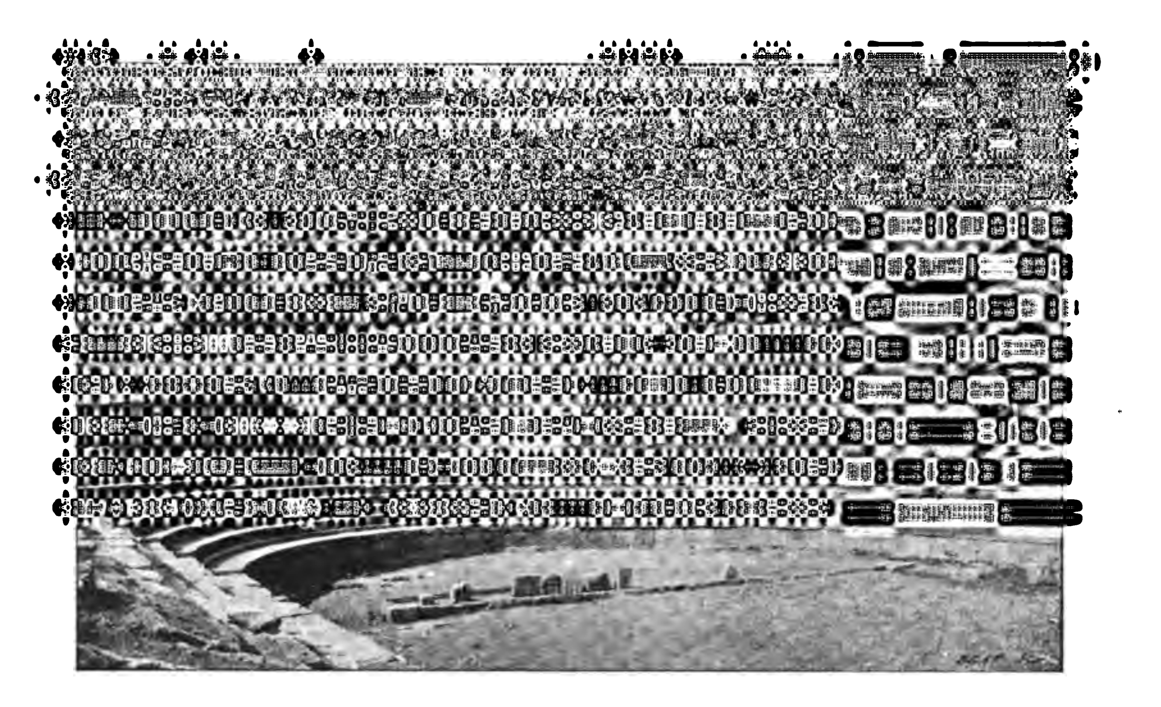
II

La statue est de grandeur naturelle, elle mesure exactement 1m80 ; elle représente un homme debout, de face, solidement campé sur ses deux pieds, qui s'appliquent au sol dans toute leur longueur, presque alignés et parallèles l'un à l'autre. Toutefois, il s'en faut que le bronze ressemble aux Apollons primitifs, immobiles et inertes : quoique la pose soit celle d'un homme au repos, des oppositions très finement indiquées donnent à la figure la variété, la vie, l'intérêt que comporte une action tranquille et elles constituent un véritable rythme. Le poids du corps n'est pas, semble-t-il, réparti également sur les deux jambes, mais il porte de préférence sur la jambe droite. Le torse lui-même est un peu




FRANÇAISES DE DELPHE
remarquable statue de
E CHAR
mbre de l'Institut





LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES FRANÇAISES EN GRÈCE

PREMIÈRE VUE DU STADE DE DELPHES

D'après un document inédit communiqué par le Directeur des fouilles : M. HOMOLLE, membre de l'Institut.

Pages, 239-240

ramené en arrière; il tourne légèrement sur les hanches, comme aussi la tête, par rapport au torse, de gauche à droite. Ce mouvement en entraîne un autre dans les bras, écartant un peu le gauche du torse et en rapprochant le droit; d'où il résulte aussi une modification dans la ligne des épaules, plus haute et plus tendue à gauche et plus tombante à droite. Le visage enfin s'incline, mais d'un mouvement à peine sensible en avant.

Le vêtement se compose d'une pièce unique, un chiton de laine à manches demi-longues, serré au-dessus du nombril par une ceinture, et tombant jusqu'aux chevilles en lourds plis symétriques : c'est le costume habituel des conducteurs de chars; ainsi les voit-on, par exemple, sur les vases peints et sur les monnaies de Syracuse. Les manches ne sont point rapportées, mais formées par le chiton lui-même, au moyen de coutures qui ferment les bords, en y ménageant seulement trois trous pour la tête et les deux bras. Un cordon, passant de la nuque sous les aisselles et noué en arrière sur les épaules, comme une bretelle, relève le chiton et retient l'étoffe en la fronçant : le bras est libre ainsi et il se meut à l'aise.

La tête, portée sur un cou puissant autant que gracieux, rond sans mollesse, musclé sans dureté, vraiment jeune, a elle-même une expression saisissante de jeunesse, d'élégance et de vigueur. Une barbe naissante frise sur les joues, figurée par quelques fines ondulations de poils follets; le menton et la lèvre supérieure sont imberbes encore. La chevelure arrangée avec soin n'a pas été étudiée avec moins de recherche; elle se compose de boucles courtes et plates qui rayonnent du sommet de la tête, suivent la courbe de la nuque, se retroussent en frisons autour des oreilles et sur les tempes ; dans chaque mèche des traits fins détaillent les cheveux. Un bandeau placé bas sur le front, comme celui du Diadumène, et décoré de méandres et de croix, qui étaient émaillés ou incrustés d'argent, enserre la chevelure et se noue sur l'occiput. Dans le visage, certaines particularités frappent au premier abord : le développement singulier du menton, la bouche entr'ouverte entre deux fortes lèvres, la lippe caractéristique de la lèvre tombante, la dissymétrie des deux côtés du visage, la ligne brisée des yeux inégaux. La pommette droite, en effet, plus développée que celle de gauche, empâte la joue, rapetisse l'œil, en remonte le bord externe et du même coup l'extrémité du sourcil. Ces traits de nature, fidèlement observés et rendus, donnent à la figure un accent de vérité, sans lui enlever d'ailleurs rien de sa beauté La carrure du menton, pour exagérée qu'elle soit, laisse une impression noble de volonté et de force : le nez est fin et ferme dans sa régularité, l'œil

pas très grand, mais très vif, avec un regard clair et tranquille. Le visage en est comme illuminé, grâce aux procédés employés par l'artiste et qui sont aussi réalistes que saisissants : les sourcils sont figurés par deux arcs de cercle légèrement saillants et couverts de traits gravés en accents circonflexes ; les cils sont découpés un par un dans une mince lamelle de bronze, retroussés, rabaissés avec un naturel parfait ; l'œil même est composé de matières colorées, qui en représentent au vrai le fond blanc (pâte), la prunelle brune et la pupille noire (pierres ; onyx, sans doute).

Bien que nous n'ayons qu'un des bras de la statue, il est aisé d'en reconstituer l'attitude et l'action : la ligne des épaules, à très peu près horizontale, un peu plus tendue et relevée à gauche, indique que les bras étaient symétriquement placés, celui de droite seulement un peu plus rapproché du corps et un peu plus abaissé. Les deux avant-bras, portés en avant, tenaient les rênes, partagées en deux faisceaux, de quatre rênes chacun, à raison d'une paire par cheval. Les rênes, autant qu'on en peut juger, étaient flottantes ou peu tendues ; en effet, le personnage n'est pas renversé, comme le cocher qui arrête un char lancé, ni penché en avant, comme celui qui rend la main à ses chevaux : il a l'attitude droite et calme du conducteur au repos, ou du vainqueur, qui défile d'un pas lent et majestueux.

L'état de conservation de la statue, qui est remarquable, permet de juger de la technique. Le bronze est creux, comme on peut l'attendre d'une œuvre de cette époque et de cette dimension ; il est coulé et non travaillé au marteau. L'épaisseur des parois métalliques varie de 0^m008 à 0^m013 ; elles sont reliées entre elles à 0^m15 environ au-dessus du bord inférieur de la jupe, par un disque de bronze, légèrement convexe et percé de deux trous où s'engagent les pieds. Tandis que le bas est ainsi fermé, le haut reste ouvert et l'intérieur est occupé par une matière noirâtre et compacte, dure et qui résiste à l'action de l'eau, de l'ongle ou du couteau, et se réduit par le frottement en une poudre très fine ; on dirait de la terre qui aurait été cuite et comme brûlée. On retrouve ce noyau dans tous les morceaux, grands ou petits, que nous avons recueillis : c'est comme l'âme et le support de la statue ; il sert aussi à maintenir les pièces rapportées, comme sont, par exemple, les pieds. Dans la partie inférieure, on aperçoit en outre une tige de fer, sorte d'armature.

La figure n'a pas, en effet, été fondue d'une seule pièce, mais en sept morceaux, savoir : la tête et le torse, moins les avant-bras ; les deux avant-bras ; la jupe du vêtement depuis la ceinture ; les deux pieds. Ils étaient rajustés ensemble de diverses manières. Le

torse semble avoir été posé sans scellement sur la jupe, la ceinture formant comme une espèce de douille ; les autres pièces étaient soudées avec une substance plus dure que le plomb, que je n'ai pu analyser ; la statue était elle-même scellée à la pierre avec des goujons de fer et du plomb. Les raccords étaient dissimulés avec beaucoup de soin et d'habileté : ceux des pieds, masqués sous la robe ; celui de la ceinture, perdu dans les plis du corsage ; ceux des bras cachés par la manche.

La fonte est d'une rare perfection, telle en vérité que, de la tête aux pieds, je n'ai pu découvrir dans le bronze aucun défaut, ni une gerçure, ni une boursouflure, encore moins aucune de ces pièces que les anciens s'entendaient si bien à appliquer et dont des œuvres très soignées, même petites, offrent des exemples. C'est à la qualité du travail que la statue a dû de résister au temps et à l'action de l'eau, dont tout le sous-sol de Delphes est imprégné, surtout aux abords de la fontaine Cassotis ; c'est grâce à elle que cette œuvre nous est parvenue dans un état très rare de conservation.

La patine générale est d'un vert clair avec des reflets blancs et des reflets bleus, comme certaines mers de couleur tendre et laiteuse. D'autres parties, comme le bras, sont par endroits bien plus montées en couleur, luisantes comme de la pierre dure polie, du jaspe, du porphyre ou de la serpentine. Mes compagnons et moi, en admirant le doux chatoiement du métal, nous éprouvions à notre tour l'enthousiasme que les bronzes de Delphes inspiraient jadis à Plutarque ; nous nous rappelions la description qu'il en a donnée et qui est aussi fidèle que brillante.

Cette patine est-elle une création de l'artiste, est-elle un effet du temps ? Elle est si uniforme et si bien fondue qu'on est peu tenté de l'attribuer au hasard. Toutefois si l'on ose sur ce point affirmer, on commettrait une imprudence certaine en prétendant reconnaître dans cette couleur claire celle du bronze corinthien, plutôt que celle du bronze éginétique ou délien. Mais on peut avancer sans hésitation que la statue est un chef-d'œuvre de métier.

Tout donne l'idée d'une offrande somptueuse, d'un ouvrage travaillé avec une habileté et une diligence raffinées jusque dans les moindres détails : découpage des cils, incrustation des yeux, émail, argenture ou dorure du diadème ; les bretelles étaient également rapportées, peut-être en métal d'une autre couleur, et la ceinture cachée sous une applique.

L'étude du style conduira, ce me semble, à une conclusion analogue sur la valeur artistique de la statue. Elle est certes encore archaïque, mais d'un archaïsme très avancé et très spécial, beaucoup moins sec et mince que d'ordinaire, plutôt même gras et

souple, très fidèle à la réalité dans l'observation comme dans le rendu de la nature, très maître de ses procédés, très noble avec simplicité et très gracieux dans la force, très équilibré et pondéré.

Comme traits d'archaïsme on citera, par exemple, la facture des pieds osseux, longs et plats, l'anatomie ressentie des orteils maigres, de la cheville sèche, du talon saillant. Ces formes cependant paraîtront bien adoucies et enveloppées en comparaison des peintures et surtout des sculptures du VI[e] siècle.

Le goût ancien s'accuse encore dans les proportions du visage et le développement exagéré du menton, l'expression un peu gauche de la bouche entr'ouverte, dans la coiffure trop plate et plaquée sur le crâne. Mais le nez est beau, l'œil vivant, les traits de nature et l'individualité du personnage bien saisis, l'ensemble harmonique, plein de grandeur et de charme tout ensemble, surtout quand on regarde la statue de profil. Quant à la chevelure, si difficile à rendre dans sa souplesse, sans être complètement réussie, elle montre un effort heureux et un progrès remarquable sur les œuvres purement archaïques du VI[e] siècle et du début du V[e] siècle; elle annonce la coiffure préférée de Polyclète, les procédés perfectionnés par ce maître : les favoris sont indiqués avec une légèreté spirituelle.

J'ai déjà fait remarquer la jeunesse du visage, du cou ; on la retrouve partout, la jeunesse, dans ce beau corps élancé et bien proportionné, ces larges épaules d'une ligne sinueuse et élégante, ces membres vigoureux où les muscles se font sentir sans s'accuser, où les veines courent sous l'épiderme sans se gonfler. La force y est également loin de l'emphase et la grâce de l'afféterie; c'est le triomphe de l'éducation gymnastique bien entendue, l'équilibre parfait du développement physique ; c'est toute la fleur de l'adolescence et tout l'éclat de la vingtième année, comme Polyclète les exprima plus tard dans ces types achevés que Pline qualifie de *molliter juvenis* ou *viriliter puer*.

Encore que l'œuvre ait un caractère indéniable de sévérité, le charme en est très vif et agit d'autant plus qu'on l'étudie davantage. Si l'attitude est raide, elle est commandée par l'action même du personnage : elle n'exclut pas, d'ailleurs, certaines oppositions mesurées et une flexibilité à demi latente, mais dont la discrétion même est la marque d'un artiste délicat.

A ces signes, qui caractérisent une œuvre de transition et dénotent la curiosité, la hardiesse, la complexité d'un talent déjà mûr, il faut ajouter encore l'intelligente fusion de l'idéal traditionnel et des traits particuliers.

A côté des conventions de style, on rencontre assez de caractères individuels pour croire que le sculpteur avait cherché la ressem-

blance du modèle, qu'il avait fait un portrait plus ou moins libre.

Même remarque à faire sur les étoffes, dont les plis symétriques semblent d'abord monotones et lourds. L'artiste a, en fait, rendu avec une remarquable fidélité l'aspect d'une étoffe de laine, son épaisseur, son poids, en même temps que son moelleux ; il a fort habilement varié les effets, opposant au tuyautage régulier et vertical de la jupe les lignes sinueuses et divergentes, les bouillons arrondis du corsage, les plis pointus et cassants de l'encolure, et à ces formes amples le plissement ténu et fréquent des manches froncées par la couture et retroussées par les bretelles. Et tout cela est bien lié, logique, nécessaire, donné par la nature du tissu et par les fantaisies de l'ajustement, par les gestes du personnage et les plus légères inflexions du corps. Il n'est pas jusqu'à l'effacement des formes dissimulées sous l'étoffe qui ne soit encore un fait d'observation et une conséquence effective du vêtement. Aussi bien, le tout a grand air, et nous retrouvons là encore ce mélange de réalisme et de style, de tradition et de liberté, qui fait l'originalité si frappante du bronze de Delphes.

Si peu qu'il reste des chevaux, on peut juger qu'ils étaient traités dans le même esprit et réunissaient les mêmes qualités. C'est avec la même précision dans les détails, très fidèle, très minutieuse, et peut-être trop, qui s'acharnera par exemple à traiter les mèches courtes de la queue pour ainsi dire poil à poil, à indiquer par une série de fins traits le pelage au-dessus du sabot, la même vigueur saine, la même mesure nerveuse dans la force tempérée par une finesse élégante, la même vérité discrète de l'anatomie, de la musculature et des veines, que l'œil saisit sans en être arrêté, ni distrait de l'impression d'ensemble. On peut affirmer, sur ces quelques débris, que les chevaux étaient d'un maître animalier, comme la figure d'un maître statuaire, qui pressent la perfection et en approche sans l'atteindre pleinement et qui subit encore l'influence des primitifs.

Si, résumant ces observations, on cherche à déduire du style la date du monument, c'est après les guerres Médiques, dans la première moitié du Ve siècle, et plutôt au début du second quart, après les sculptures du Trésor des Athéniens, avant celles des frontons d'Olympie, qu'on placera cette œuvre, déjà si libre sans l'être complètement, et où des traces persistantes d'archaïsme s'observent avec des qualités évidentes de maîtrise.

La base est une dalle en calcaire gris-bleu de Saint-Elie, haute de 0^{m}30, large de 0^{m}845, avec une profondeur, sur les côtés, de 0^{m}80 et 0^{m}815 ; elle a la forme d'un trapèze, la face postérieure mesurant

1° LES NOUVELLES DÉCOUVERTES
DE LA VILLE D'ARA
LA VILLA GALLO-ROMAINE
Et Recherches inédites sur les stations gallo-romaines
DES ENVIRONS DE LANGEAIS (Indre-et-Loire).

On a signalé, mais mal décrit et de façon incomplète, certaines découvertes faites par M. Bobeau. Désireux comme toujours de donner aux lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts* des renseignements complets et puisés à bonne source, nous nous sommes rendus pour eux sur le terrain de la découverte et nous avons discuté sur place en compagnie de l'auteur de ces recherches, qui établissent l'importance de la région à l'époque gallo-romaine, contrairement aux affirmations suivant lesquelles il ne serait resté aucun vestige important de cette époque dans les environs de Langeais.

L'Introduction du philloxéra a été la cause de cette découverte. Les paysans durent arracher les vignes, remuer profondément le sol et c'est ainsi qu'on mit au jour des substructions.

Les recherches ont porté aux lieux suivants que nous énumérons en suivant la Loire d'amont en aval :

1° Aux *Béziaux* près de Chemilly.

2° A la *Mulotière*, sur la crête.

3° A Langeais, au lieu dit *Les Meurtrais*.

4° Au nord de Langeais à la *Ferme de Travaille Coquin*.

5° A la *Ville d'Ara*, près de Liziers, entre l'extrémité du parc du château de Langeais et Saint-Michel, au Rû-Millette.

6° *A Bois-sur-Ane* Vicus langésien.

7° Autres recherches au *Rû-Millette*, *Lignières*, *Bézieux*.

Examinons successivement ce qu'on a observé en chacun de ces points.

A l'est de Langeais, près la route de Langeais à Cinq-Mars. M. Bobeau a étudié deux centres : *La Mulotière* et les Béziaux, près Chemilly.

1° — Aux BÉZIAUX on trouve des vestiges gallo-romains principalement dans une vigne appartenant à M. Galletaut, habitant La Roche de Cinq-Mars, village voisin de Chemilly. Il y a une dizaine d'années on voyait encore des vestiges de murs, en petit appareil, sortant de un mètre au-dessus du sol ; ces débris sont détruits, mais des restes de murs enfouis subsistent encore. Les vestiges s'étendent encore sur une grande surface.

2° — A la *Mulotière*, on ne voit rien d'apparent, mais le sol est jonché de débris de tuiles à rebords, de vases, etc. Les vestiges de

constructions existent au milieu du clos dominant le château de la Mulotière ; ils consistent en de nombreux murs de fondations dont certains, fort épais, sont construits en grandes pierres liées par un ciment romain où l'on constate des traces de charbon de bois ; d'autres matériaux sont reliés par un mortier rose mélangé de briques pilées. On a trouvé, il y a une trentaine d'années, une pierre sculptée, qui fut détruite ; à en juger par la description qu'en donne celui qui l'avait trouvée, cette pierre était peut-être une stèle funéraire. On a recueilli des monnaies et on a reconnu l'existence d'un mur qui se prolonge sur plusieurs centaines de mètres.

3° — A LANGEAIS, au lieu dit *Les Meurtrais*, situés à l'extrémité du bourg, sur le flanc de la colline qui fait face à l'éperon occupé par le château on a trouvé à l'ouest de l'église un CIMETIÈRE MÉROVINGIEN.

J'y ai vu, en août 1896, ce cimetière à jour; les tombes étaient en place à 1^m05 et 0^m75 au-dessous du sol moderne ; certains ossements sont sans sépulture ; une tranchée verticale permet d'apprécier la disposition en section droite. Les cercueils sont en pierre recouverte de dalles en dos d'âne, d'un seul morceau, pouvant remonter au sixième ou au septième siècle. Dans l'un des cercueils on a trouvé un pendant d'oreilles ou fibule, en un anneau, un fragment de vases en verre mérovingien. Le tout a été porté au musée de la Société archéologique de Tours.

•Ces tombes ont dû être violées car on n'y trouve presque rien; hors des sarcophages sont des fragments de vases mérovingiens.

J'ai relevé la disposition en coupe de ce cimetière et un cercueil en pierre pour enfant.

4° — Au nord de Langeais, à la FERME DE TRAVAILLE COQUIN, est une ferme du siècle dernier faisant partie du *fief de Braine*. A la porte de la ferme on voit des vestiges ; on reconnaît un long mur, et d'autres murailles épaisses de 0^m50 à 0^m60.

Le sol parsemé de tuiles à rebords, de fragments de vases, de tuyaux de drainage, est couvert d'avoine. M. Bobeau se propose d'y entreprendre des fouilles quand le terrain sera libre durant l'hiver de 1896-1897.

5° — A LÉZIERS, aux lieux dits LA DOUVE et la VILLE D'ARA dans des champs-luzernes appartenant à un nommé Lirault ; le lieu est à 3 kilomètres, à l'ouest de Langeais, sur la rive droite de la Loire et sur le chemin de Langeais à Saint-Michel[1].

[1] Sur cette route j'ai observé la curieuse petite église de *Saint-Laurent*, avec arcade romane : à côté est un petit castel où à l'intérieur on voit des cheminées anciennes. A *La Roche-aux-Pois* ou *La Roche-Allard*, la propriété de M. Budan est très pittoresque et ancienne.

En décembre 1895, M. Bobeau reconnut une *citerne*, profonde de un mètre, dont le fond était en forme d'œuf, et dont le revêtement intérieur consistait en une épaisse couche de ciment rose mélangé de briques pilées. Des fragments en sont accumulés dans les champs (août 1896) ; la citerne découverte en février 1896, fut détruite trois mois après. Là sont les fouilles décrites dans quelques recueils de façon confuse et incomplète. Près d'ici on reconnut des chambres et divers murs ; *un mur* long de plusieurs centaines de mètres s'étend de Bourdezeaux à Les Liziers, parallèlement au cours de la Loire. La disposition laisse supposer que les vestiges de cette citerne devaient faire partie d'une cour intérieure et recueillir les eaux de pluie des bâtiments. Selon une tradition vivace chez les vieillards, la ville d'Ara s'étendait sur plusieurs kilomètres de long et aurait été détruite par les Normands. Le terrain est jonché de fragments de tuiles à rebords, de vases rouges et noirs. Dans la partie en pente vers la Loire, dite *La Douve*, selon une tradition, mais non cadastrée, un paysan aurait trouvé un fossé avec traces de séjour d'eau. Dans un rocher voisin est un silos.

6° Bois-sur-Ane et le Vicus-Langésien. — Près de là, vers l'Est, entre Le Liziers et Langeais, sur le prolongement en éperon du parc du château est un lieu dit Bois-sur-Ane. On y a trouvé, avant la guerre de 1870, de nombreuses fondations ; de temps à autre on y découvre des monnaies romaines. Récemment on y a trouvé une pièce d'or, un *Aureus de Marc* Aurèle, de vingt millimètres de diamètres, en parfait état de conservation. Ici, sur le terrain de l'éperon en pointe qu'on trouve au confluent de la Roumer et de la Loire, en place du château et de ses dépendances, devait s'étendre le bourg gallo-romain de Langeais, le *Vicus* langésien dont les vestiges de Bois-sur-Ane devaient faire partie.

7° En outre M. Bobeau poursuit des recherches sur les localités avoisinantes[1], sur Cinq-Mars, sur le Ru-Millette, terrain situé du côté de Saint-Michel, à plusieurs kilomètres en aval de la Ville d'Ara, en un lieu où l'on trouve une exploitation agricole. On voit des tuiles, des fragments de vases dans diverses pièces de terre de cette propriété cadastrée sous les noms de *Mortiers-Joints*, *Champ-Lirault*, *Champ-Fou*, *Sanglier*. On n'a point fait de fouilles, mais il est probable que, si on les entreprenait, on découvrirait des fondations. Dans le champ Lirault on a trouvé un fragment de meule, des fragments de tuiles. Le propriétaire, M. Ger-

[1] M. Bobeau nous a laissé espérer qu'il lèverait pendant l'hiver 1896-1897 le plan des ruines au vieux château de *Bois-Forget*, actuellement rempli de vipères.

main-Bry, a trouvé dans sa propriété divers silex taillés, qui ont été déposés dans le Musée scolaire de l'école de Saint-Michel, où l'on a placé également une hache gauloise en bronze.

Ailleurs M. Bobeau étudie divers centres anciens, sur la rive gauche de la Loire au-dessus de Lignières, près de Langeais, au lieu dit *Les Campelans* et *Les Neizas*. Il a recueilli un objet de bronze, haut de quarante millimètres, ajouré, émaillé sur son pourtour en bleu et rouge. On a trouvé d'autres bijoux anciens dans cette localité ; on raconte qu'on y aurait recueilli un beau camée antique que M. Bobeau n'a pu voir. Un paysan aurait mis au jour, il y a une quarantaine d'années, un sarcophage rempli d'objets en verre, qu'il a tous brisés. A Bézieux, à l'est de Langeais, on a recueilli un double anneau de bronze, haut de vingt-six millimètres, large de trente. On félicite M. Bobeau du zèle intelligent dont il a fait preuve en faveur de cette œuvre de sauvegarde et d'étude des richesses nationales,si chère à tous les *Amis des Monuments*.On souhaite qu'en la poursuivant il obtienne des résultats plus complets encore, et que des plans des substructions soient dressés géométriquement.

CHRONIQUE

Réorganisation du Musée Ingres a Montauban. — *De notre correspondant spécial.* — Divers recueils d'érudition et d'art se copiant mutuellement ont annoncé brièvement, il y a quelques mois déjà, l'ouverture d'une nouvelle salle ; or à l'heure actuelle elle n'est pas encore accessible et c'est pourquoi on n'en a pas parlé ici, où l'on est soucieux de vérifier les nouvelles mises en circulation. Mais aujourd'hui la salle étant installée et devant être prochainement livrée au public nous croyons devoir être des premiers à en donner une description. A lire la notice dans certains journaux on pouvait croire à une installation considérable; la nouvelle salle n'est en réalité qu'une petite pièce ; on doit son ouverture au zèle de M. Achille Bouïs, conservateur du Musée, et de M. Delbreil, maire de Montauban. On a porté dans la nouvelle salle l'*Amour tendant son arc*, marbre de Paros, attribué à Praxitèle, donné par Ingres et qui se trouvait jusqu'alors dans une autre pièce ; la nouvelle salle forme la huitième du Musée Ingres; les deux premières sont consacrées à divers peintres; la huitième renfermera presqu'exclusivement des études au crayon ; cependant on y trouve quelques études peintes. On y a placé aussi des médailles, un buste de Flandrin, en plâtre, par Oudiné. Profitons de cette occasion pour

[illegible]

[illegible] et sauver le patrimoine [illegible] menacé.

S[illegible], près L[illegible] (H[illegible]). — **Travaux à l'église** (*De notre correspondant spécial*). — Les archéologues du midi de la France ont appris [illegible] le travail qui vient d'être exécuté dans la curieuse église de Saint-Aventin, si importante par son antiquité et ses curieux bas-reliefs.

F[illegible] (Indre) (*De notre correspondant spécial*). — La magnifique abbaye possède une église qui est bien connue comme étant un des plus beaux édifices du centre de la France. L'abside surtout, vue du dehors, est un morceau de toute beauté. Grâce au dévouement de l'abbé Lenoir, qui s'est voué au rétablissement de Fontgombault, on continue les travaux de l'église à l'heure actuelle.

Luz. — **Eglise des Templiers** (*De notre correspondant spécial*). — On vient de déblayer l'abside de l'église fortifiée de Luz ; entre l'enceinte et l'abside se trouvait le cimetière abandonné à peu près depuis 1838 ; on a retiré les terres qui encombraient sur une hauteur d'environ deux mètres la base de l'abside. Ainsi cette église si curieuse prend un caractère nouveau plus conforme à son aspect primitif.

Poitiers. — **Eglise Sainte-Radegonde** (*De notre correspondant spécial*). — On connait l'intérêt du clocher de l'église Sainte-Radegonde, dont les parties hautes sont percées de baies romanes dont

les arcs retombent sur des colonnettes. Cette partie supérieure de l'édifice est actuellement en restauration.

PÉRIGUEUX. — **Fouilles de la Tour de Vésone** (*De notre correspondant spécial*). — On vient d'ouvrir au public le square aménagé autour des ruines récemment découvertes à la base de la tour de Vésone. Ce square est mal aménagé ; il présente l'aspect de tous les squares, tandis que les ruines retrouvées permettaient d'organiser une promenade à laquelle la vue des ruines exhumées auraient donné un caractère spécial, une originalité curieuse et profitable à la science. La plus grande partie des murs découverts est de nouveau sous terre. Les deux plans publiés jusqu'ici sur la trouvaille sont faux ou incomplets ; c'est pourquoi on traitera ici cette question plus à fond, dès que nous disposerons de la place nécessaire.

TOULOUSE. — **Église Saint-Sernin : Restauration de la flèche.** (*Du Correspondant spécial de l'Ami*). — La charpente en bois nécessaire à la réfection de la flèche est en place à l'intersection de la nef et du transept. On demande quand les travaux de restauration seront achevés ?

CAHORS. — **Restauration de la cathédrale.** (*De notre correspondant spécial*). — La façade occidentale, où est percée la principale entrée, est en ce moment l'objet d'une restauration. La partie supérieure de cette façade est cachée par des échafauds et des charpentes destinées à permettre la mise en état des parties hautes.

PÉRIGUEUX. — **Fouilles chez M. de L'Estrade** (*De notre correspondant spécial*). — On vient de découvrir des sculptures et des fragments d'inscriptions encore inédits, dont on parlera dans l'une des livraisons de l'*A. d. M. e. d. A.*

Les nouvelles découvertes au château de Fontainebleau, par BOITTE, architecte du château de Fontainebleau, sur les récentes découvertes à Fontainebleau voy. l'*A. d. M. e. d. A.*, tome x, p. 192. — Nous y avons parlé de travaux que l'on commençait dans la cour du donjon. Ils ont été l'occasion de la découverte dont on parle ci-dessous :

Une nouvelle découverte plus importante vient d'être faite dans les fondations du pavillon de Serlio. C'est l'état primitif avant 1528, date du devis François Ier. L'état est encore visible avant que les fouilles soient recouvertes. Une autre communication intéressant le donjon donne aussi les origines dans diverses parties de la construction comble et ceinture de la chambre de saint Louis.

BIBLIOGRAPHIE

Prière d'envoyer un DOUBLE *exemplaire des ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte. Les livres dont on enverra un exemplaire seront mentionnés.*

E. LE PAGE : Le Vieil Orléans. — *Les rues disparues du quartier du Châtelet,* in-8°, 103 p. — Orléans, Herluison.

Livre précieux qui assure le souvenir d'une partie détruite d'Orléans, qui renfermait nombre de maisons anciennes et l'église Saint-Jacques. Nous aurons l'occasion d'en parler dans la collection des « Excellents Guides » ; nos recherches personnelles en vue d'établir la concordance de place de ces maisons avec la topographie actuelle, et dont nous publierons le plan, nous permettent d'affirmer la valeur du travail de H. Le Page, et le service qu'il a ainsi rendu à la cause de l'art national. Il convient de le citer en exemple, afin que des travaux analogues soient accomplis dans les autres cités qui se transforment. C. N.

A mesure que paraissent les fascicules de l'ouvrage de M. L. ROGER-MILÈS, **Comment discerner les styles** du VI° au XIX° siècle, on comprend l'utilité qui justifie cette publication et les services qu'elle est appelée à rendre. L'éditeur, M. Edouard Rouveyre, s'est appliqué à ne donner que des reproductions parfaites de pièces dont l'authenticité était contrôlée, et les sommaires analytiques, où chaque objet trouve pour ainsi dire son état civil, sont d'une rigoureuse exactitude et d'une précision qui en rend la lecture nécessaire et facile.

On peut affirmer que cette œuvre, de patiente érudition et de goût sûr, s'adresse à tout le monde, connaisseur ou non. Elle sera bientôt indispensable comme un dictionnaire, parce qu'en même temps qu'un livre de luxe, fort beau à feuilleter, elle sera un instrument précieux de consultation. « C'est avec elle, disait dernièrement un de nos experts très justement apprécié, que l'amateur, désormais, apprendra à tâter le pouls aux objets d'art et au bibelot. »

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX, tome XX. 3° fasc. de 1895 (paru en 1896). — A. NICOLAÏ : Le Mas d'Agenais sous la domination romaine et le cimetière gallo-romain de Saint-Martin, p. 113-264. Gravures, sur la pl. 4 (p. 216) une superbe clef moitié bronze, moitié fer; manche en bronze très lourd, belle patine; longueur 0m 130. Curieuse pour tous ceux qui portent intérêt à l'*Architecture métallique antique.*

MOURIER (J.). — L'Art au Caucase; par J. Mourier. Première partie : Art religieux. L'Architecture. Fascicule 1er. In-8°, 26 p.

LAUNAY (L. de). — Note sur la nécropole de Camiros, dans l'île de Rhodes, par L. de Launay, professeur à l'Ecole des Mines. In-8°, 16 p.

Gautier (J.-E. — Note sur les fouilles entreprises dans la haute vallée de l'Oronte pour retrouver l'emplacement de l'ancienne ville de Kadech ; par M. J. E. Gautier, attaché à l'Institut français d'archéologie orientale, au Caire. In-8°, 28 p. grav. et carte.

Montorgueil G.). — Paris au hasard ; par Georges Montorgueil. Illustrations composées et gravées sur bois par Auguste Lepère. In-8°, 353 p.

Michon (E.). — Les Sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre ; par Et. Michon. In-8°, 64 p.

Boulogne-sur-Mer : Vues du port et de la ville (Harbour and Town views). Album.

Collectionneur (le) lillois, suite à Lille ancien. Album de 40 planches. Sujets historiques, monuments, curiosités, etc.

Halem. — Paris en 1790. Voyage d'Halem. Traduction, introduction et notes par Arthur Chuquet, professeur de langues et littératures germaniques au collège de France. In-8°, 408 p.

Des Cilleuls (A.). — Origines et Développement du régime des travaux publics en France, par Alfred des Cilleuls, chef de division à la préfecture de la Seine. In-8°, xxvi-309 p.

Bourgeois (E.). — Le Grand Siècle. Louis XIV. Les Arts, les Idées, d'après Voltaire. Saint-Simon, Spanheim, Dangeau, Mme de Sévigné, Choisy, La Bruyère, Laporte, le Mercure de France, la Princesse palatine, etc. ; par Emile Bourgeois, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. In-4°, xvi-484 p. grav.

Shaw (W. A.). — Histoire de la Monnaie (1252-1894), par W. A. Shaw, membre des Sociétés royales d'histoire et de statistique. Traduit de l'anglais par Arthur Raffalovich, correspondant de l'Institut. In-8°, xxiv-384 pages.

Feugère (L.). — Morceaux choisis des classiques français à l'usage des classes supérieures, recueillis et annotés par Léon Feugère, professeur. Chefs-d'œuvre de prose. 28e *édition*. In-12, xxxii-476 p.

Fraipont (G.) — Manière d'exécuter les dessins par la photogravure et la gravure sur bois ; par G. Fraipont, professeur à la Légion d'honneur. In-8°, ii-70 p. 50 dessins inédits de l'auteur.

Courajod (L.). — Les Origines de l'art moderne. II : l'Ecole académique ; par Louis Courajod, conservateur au Musée du Louvre. In-8°, 61 p.

Catalogue de livres rares et curieux et d'affiches illustrées. Bibliothèque P. E. In-8°, xiii-76 p.

Marionneau (C.). — Tombeaux des maréchaux d'Ornano (1610-1626) ; par Charles Marionneau, correspondant de l'Institut. In-8°, 23 p. grav.

Malard (A. E.). — Le Laboratoire maritime du Muséum de Paris ; par A. E. Malard. In-8°, 13 pages, grav.

Borrelli de Serres. — Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle ; par le colonel Borrelli de Serres. Notices relatives au XIIIe siècle. In-8°, vi-612 p., planches.

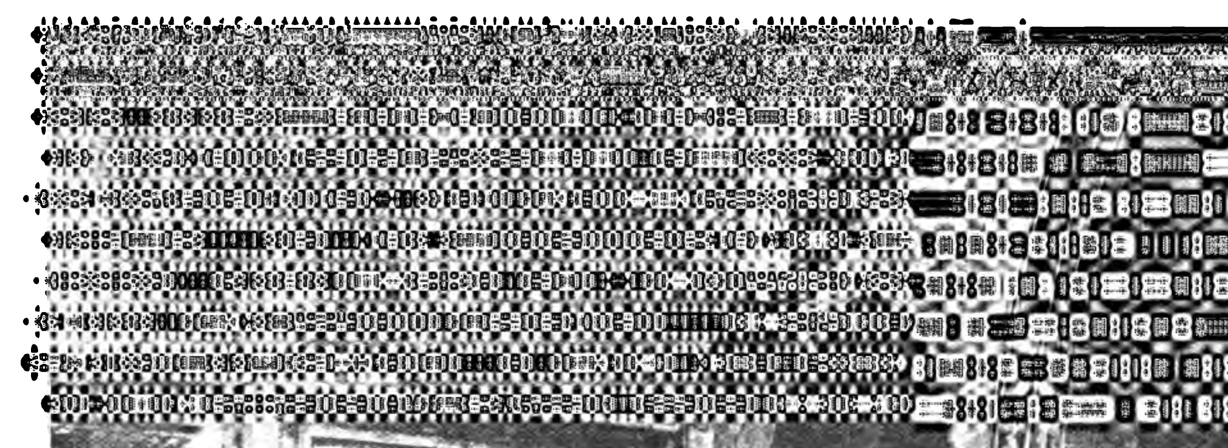
Pierre (C.). — Les Anciennes Ecoles de déclamation dramatique. Notice historique par Constant Pierre, commis-principal au secrétariat du Conservatoire national de musique. In-8°, 40 p.

Vue de l'intérieur de l'église Saint-Denis de la Chapelle, à Paris.
Longpont (Aisne), par C. F. Truchy.
Restes du château de Bazoches (Aisne (2 vues), par C. F. Truchy.
Restes du château de Berzy-le-Sec (Aisne), par C. F. Truchy.
Sermoise (Aisne), par C. F. Truchy. Paris.
Château de Fère-en-Tardenois Aisne), par C. F. Truchy.
Eglise de Berzy-le-Sec (Aisne), par C. F. Truchy.
Eglise de Fère-en-Tardenois (Aisne, par C. F. Truchy.
Bazin (A.). — Compiègne pendant l'invasion espagnole, par Arthur Bazin. In-8°, 94 pages, grav.
Musée lorrain et Eglise des Cordeliers de Nancy. Album de 12 vues.
Ferry C.). — Guide du parc du château d'Epinal (origines, histoire, description) ; par Ch. Ferry, archiviste de la ville et des hospices In-16, 48 p. et 4 pl.
Louviers et ses environs. Vingt eaux-fortes, précédées d'une notice historique pour chaque planche, par Ch. Dubourg. 1er fascicule (20 planch.).
Sorbets (C.). — Histoire d'Aire-sur-l'Adour, ancienne capitale des Tarusates, centre de la législation visigothique et berceau du christianisme dans le département actuel des Landes ; par Charles Sorbets. In-8°, IV-60 p. grav. en noir et en coul.
Chrétien (D.). — Notice historique sur la commune de Villemeux.
Fillet. — Documents relatifs au monastère de Notre-Dame-dn-Plan, près de Bollène. Rectification à la Nouvelle Gallia ; par M. l'abbé Fillet, curé d'Allex Drôme). In-8°, 12 p.
Toussaint Lhoste. — Historique du château de Margeaix ; par Toussaint Lhoste, expert géomètre à Vorey In-4°, 30 p. et photographie.
Reure. — Excursion archéologique de la Société de la Diana à Crozet, la Pacaudière, Saint-Martin-d'Estreaux et Saint-Pierre-Laval, le 3 juillet 1893. Compte rendu par l'abbé Reure. In-8°, 116 p. planches.
Fourcade (J. F.). — Les Ruines de l'abbatiale de Saint-Pé de Générés ; par l'abbé J. F. Fourcade, chanoine. In-8°, 59 p.
Plan général de la ville d'Alais (Gard. 1895). Gravé par A. Simon.
Plan des forêts de Saint-Germain, Marly et des environs, par D. Récopé. Gravé par J. Geisendorfer.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons l'élection à l'Académie des Beaux-Arts de M. Corroyer, un des fondateurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*, dont les membres continuent ainsi à servir de pépinière à toutes les sections de l'Institut. Nos vifs compliments à M. Corroyer, dont nos lecteurs ont lu ici d'intéressantes études.

Le propriétaire-Gérant : Ch. Normand.

Vannes. — Imp. Lafolye, 2, place des Lices.







SOUVENIR DE L'EXCURSION A ORLÉANS :

MUSÉE DE JEANNE D'ARC OU AGNÈS SOREL, FENÊTRE ET PORTIQUE DANS LA COUR

(Voy. l'*A. des M. et des A.*, t. IX, p. 375, 379 et t. X., p. 201.

Photographie d'ALFRED NORMAND, membre de l'Institut

DE L'EXCURSION A ORLÉANS : LE MUSÉE D

CHEMINÉE EN PIERRE DU RE

Voir l'Ami des Monuments et des A

Pages 261-264.

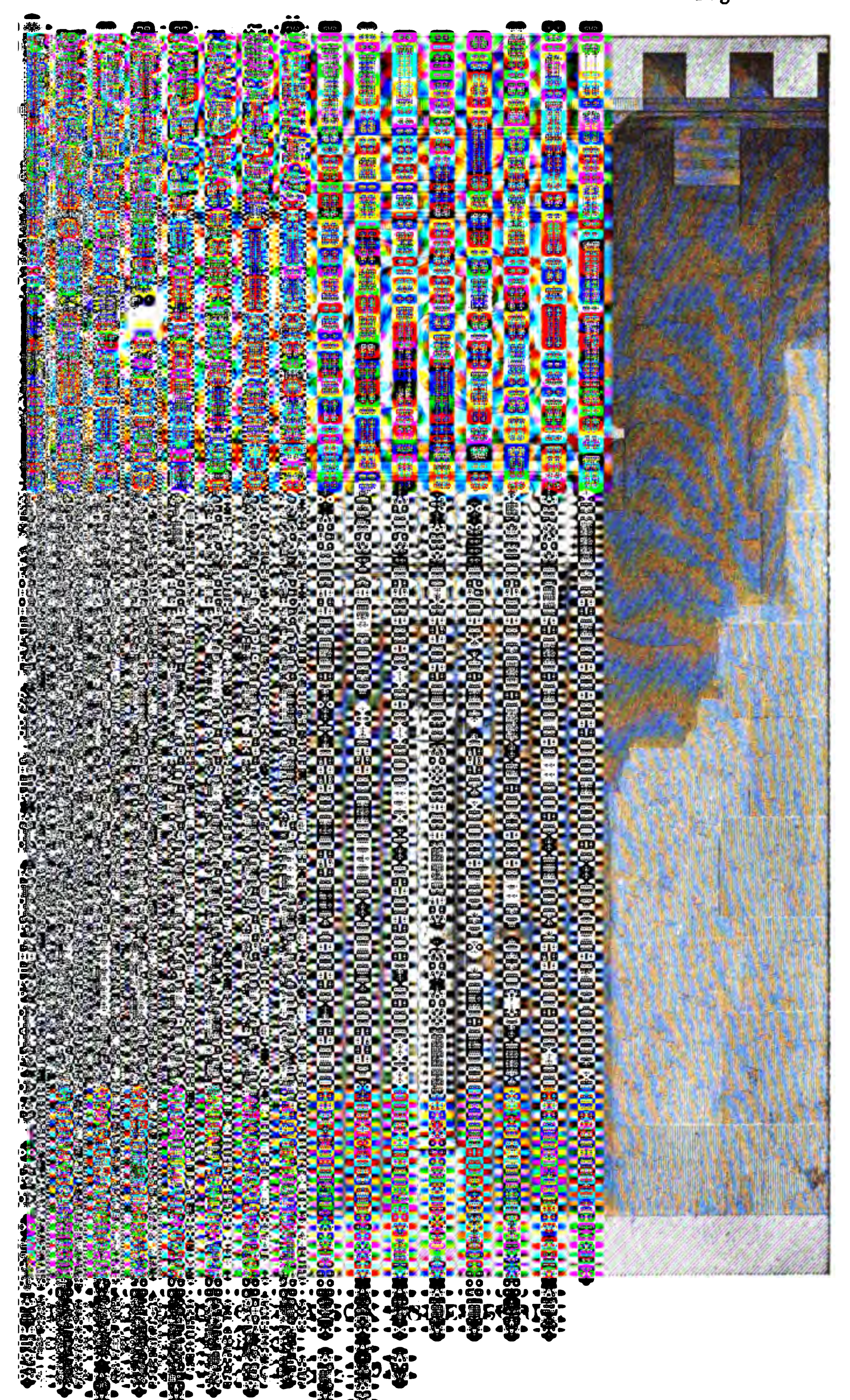
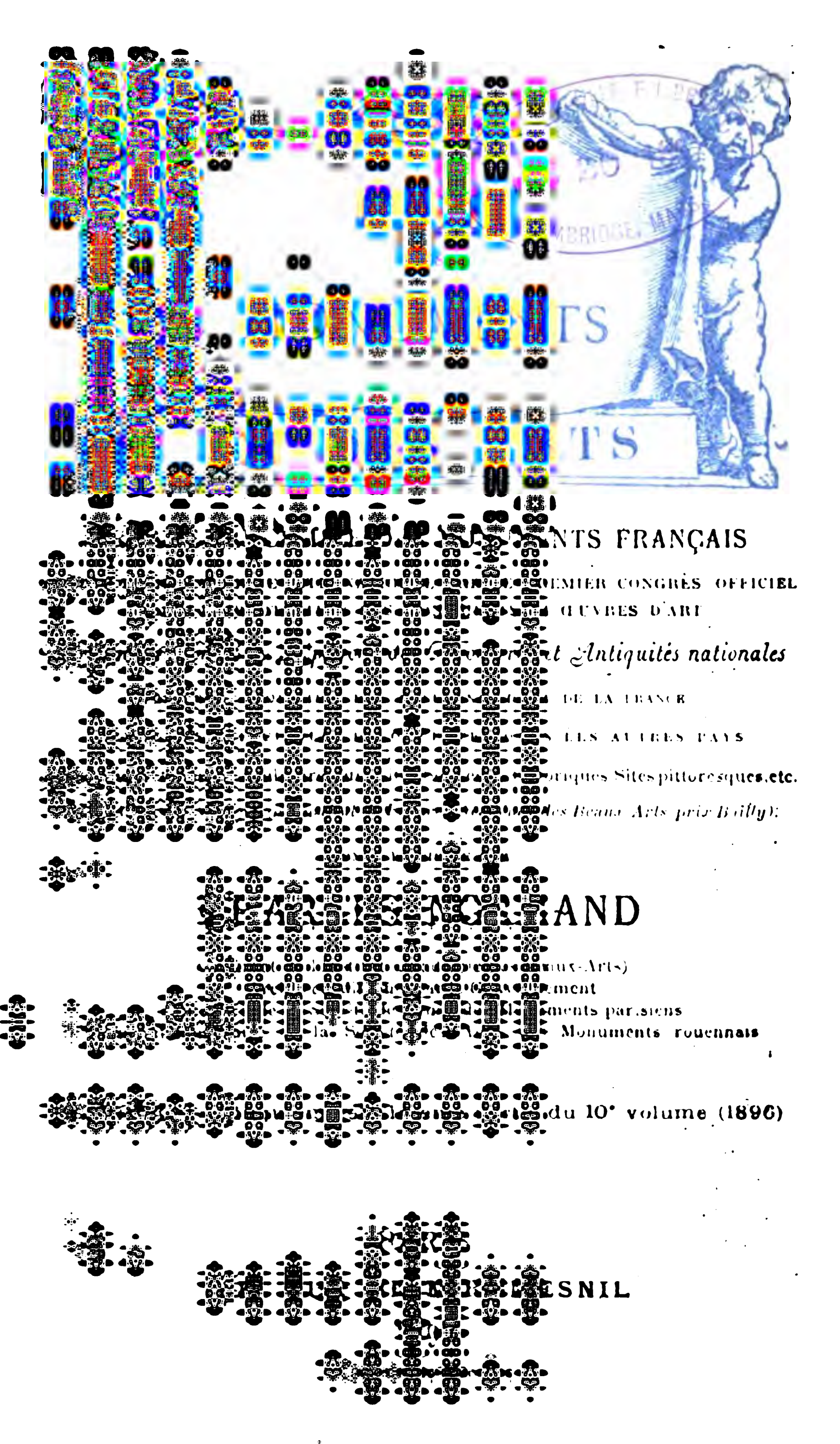


TABLE DES GRAVURES DU N° 56

QUATRIÈME PARTIE DU DIXIÈME VOLUME.

(Voir la table des articles).



NTS FRANÇAIS

EMIER CONGRÈS OFFICIEL

ŒUVRES D'ART

t Antiquités nationales

DE LA FRANCE

LES AUTRES PAYS

oriques Sites pittoresques.etc.

des Beaux Arts prix Bailly).

AND

aux-Arts)

ment

ments parisiens

Monuments rouennais

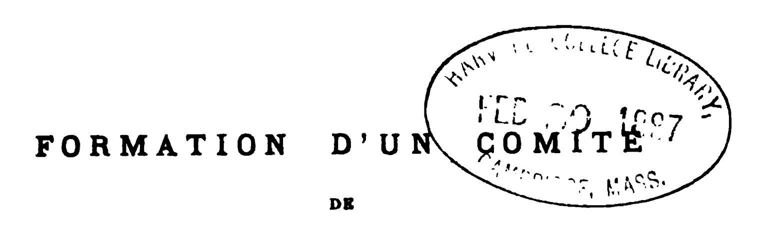
du 10e volume (1896)

SNIL

TABLE DES ARTICLES DU N° 57-58.

CINQUIÈME ET SIXIÈME PARTIE DU DIXIÈME VOLUME.

Voir la table des gravures.



FORMATION D'UN COMITÉ

DE

MEMBRES FONDATEURS

DE GUIDES ARTISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DE FRANCE

Nous annonçons aujourd'hui une création nouvelle à laquelle nous espérons que nos collègues voudront bien apporter le concours nécessaire.

On a souvent déploré l'absence de *Guides* assez complets pour faire connaître par le texte et l'image les curiosités, transformations, mœurs et coutumes de nos cités.

Afin de combler cette lacune pour *Paris*, M. Charles Normand a fait paraître le guide monumental aujourd'hui entre toutes les mains, couronné à l'unanimité par l'Institut de France, et qui constitue la seule description complète et scientifique de cette capitale unique. Encouragé par la bienveillance d'une élite, M. Charles Normand tente un effort analogue pour la France et il commence par Dieppe ; si le public veut bien encourager l'auteur, il s'efforcera de résumer, en une œuvre d'ensemble, le fruit de ses longues années d'études en France et de signaler tant de beaux travaux entrepris par une armée d'érudits, d'artistes, de lettrés et d'amateurs.

L'illustration de Dieppe est faite par les soins de l'*Ami des Monuments et des Arts*, auquel ont recouru souvent les auteurs, désireux de posséder pour leurs travaux une illustration hors pair, du genre des superbes gravures qui ornent les dix volumes de ce recueil si recherché, notamment à cause de ses magnifiques albums.

Ces travaux ne seront pas seulement des guides révélant de nombreux détails ignorés, faisant mieux aimer et connaître la France, ce seront aussi, et surtout, un livre de souvenirs pour tous ceux qui ont visité notre pays et, cette fois pour ceux qui ont été à Dieppe, Le Tréport, Arques, Varengeville, Sainte-Marguerite avec ses grandes ruines romaines et son colombier, œuvre fameuse de la Renais-

sance ; Mesnières et environs. La belle et riche illustration, le soin typographique en feront un des plus jolis souvenirs.

Cette édition exceptionnelle dite des SOUSCRIPTEURS-FONDATEURS sera tirée à un chiffre limité, accompagnée de planches en taille-douce, en couleur, de nombreux plans, vues, groupes pittoresques et imprimée sur papier spécial. Les noms des fondateurs figureront dans une liste imprimée et chaque exemplaire sera numéroté. Cette édition sera bientôt une rareté. Pour figurer sur cette liste du comité fondateur il est nécessaire d'envoyer immédiatement son adhésion Les quatre guides paraîtront en une seule fois, reliés en un seul volume (genre amateur), à moins qu'on exprime le désir de les recevoir brochés. Le format en sera élégant, commode et de poche.

QUELQUES-UNES DES PARTICULARITÉS SPÉCIALES A CE LIVRE[1]

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE, AU MOYEN AGE, A LA RENAISSANCE, AUX TEMPS MODERNES ET CONTEMPORAINS

Heures d'éclairage les plus favorables de chaque partie des monuments. *Points de vue photographiques.* — Séries d'*excursions vélocipédiques* : distances ; itinéraire à travers toute la Normandie — *Costumes anciens.* — *Effets inédits du tir* à la bataille d'Arques : plan nouveau du combat. Perspective du *Château d'Arques* rectificative de la vue restituée de Viollet-le-Duc — Vues d'anciennes maisons. — Première monographie du *Château de Mesnières*, une des plus belles œuvres de la Renaissance dont on n'a publié jusqu'ici que quelques rares et médiocres planches ; superbes héliogravures en taille douce. — *Plan le plus récent de Dieppe.* — *Premier plan du château de Dieppe.* — Cartes, vues anciennes. — Exposé des résultats dus à de nombreuses recherches publiées dans un grand nombre d'ouvrages spéciaux et de mémoires jusqu'ici non mis en usage au profit d'un travail d'ensemble. — Renseignements précieux pour les artistes, amateurs photographes, vélocipédistes. — Premiers plans et détails de la *Maison de ville d'Ango*, chef-d'œuvre de la

[1] UN EXEMPLAIRE UNIQUE sur Japon avec planches aquarellées à la main, double état d'un certain nombre de planches, et des particularités uniques de bibliophile. Les quatre.............................. 275 fr.
DIX EXEMPLAIRES SUR JAPON, avec trois planches aquarellées à la main. Chaque.. 100 fr.
EXEMPLAIRES JAPON, non aquarellés à la main mais renfermant les planches en couleur qui sont dans tous les tirages. Les quatre.. . 60 fr.
EXEMPLAIRES SUR BEAU PAPIER, nombreuses planches, taille-douce, en couleur, vues, fac-simile d'anciennes estampes, etc. Les quatre. 25 fr.

Renaissance dont les récits louent la beauté mais dont toute vue était inconnue jusqu'aux recherches de M Charles Normand. — Première monographie du *Manoir d'Ango*. — Renseignements plus précis que dans aucun guide. — Fac-simile de très rares plans. — Plans schématiques à la façon de ceux du Guide de PARIS : le commentaire des curiosités est inscrit à la place qu'elles occupent sur l'original : ainsi l'auteur soulage le texte de descriptions fastidieuses et le visiteur trouve tous les détails nécessaires sur une même page et à leur place.

On espère que chacun de nos collègues en adhérant à cette œuvre nationale si difficile voudra encourager la réalisation d'une pensée conçue pour donner de la France une description savante, établie sur des documents d'une exactitude rigoureuse ; elle est basée sur des informations nouvelles, ou des documents précieux publiés dans une multitude de recueils où le public savant ne peut aller les chercher, en raison du travail énorme que cela nécessite. Des estampes rares, des plans totalement nouveaux accompagneront ces guides de grand luxe, qui seront établis pour d'autres régions de la France si l'on veut bien encourager ces tentatives.

D'autres projets sont en préparation pour 1897 de façon à donner à l'œuvre des Amis des Monuments et des Arts une influence nouvelle et nécessaire à la connaissance et à la sauvegarde des richesses nationales. On a conçu l'idée de réunions dont on entretiendra les « Amis ».

TROIS CROIX D'AUVERGNE

Les dessins des croix rapportés d'Auvergne se trouvent dans une des parties les plus pittoresques du pays, sur la route de Champeix et du Mont-Doré, dans une petite vallée de l'aspect le plus sauvage conduisant à un village encaissé dans les flancs de la montagne.

Avant d'entrer au village de Saint-Cirgues, sur le bord du chemin, se trouve la croix en fer. Elle semble avoir été placée là pour rappeler le souvenir d'un accident ; les fourches de droite et de gauche paraissent attendre en effet des couronnes, mais l'indifférence a sans doute enseveli dans l'oubli tout souvenir du fait que cette croix était destinée à rappeler.

La croix de droite se trouve dans le village même ; elle est en pierre et placée à l'ombre de grands arbres.

La forme est assez commune dans le pays, aussi est-elle à peu

près délaissée pour un autre petit monument du même genre, chef-d'œuvre de l'endroit, qui se trouve à la sortie du village. Ce dernier est une croix en pierre de Volvic, placée sur un tertre. Par sa forme gracieuse et svelte, et par ses détails, d'une grande finesse, elle contraste singulièrement avec son grossier entourage ; par sa distinction, elle semble n'avoir rien de commun avec la sauvagerie de la nature environnante.

A la face opposée à celle occupée par la Vierge se trouve un Christ ; et sur les écussons on peut encore découvrir la trace de trois fleurs de lis.

Dans le village un intéressant château des XVe et XVIe siècles laisse bien présumer que ce petit monument a été érigé par les seigneurs du domaine, ou qu'il en faisait partie.

INSTITUT DE FRANCE

L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE DE LA FRANCE EN AFRIQUE DEPUIS QUINZE ANS

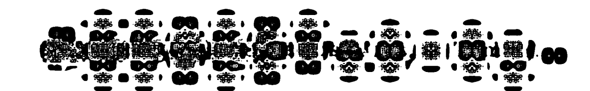
PAR

M. CAGNAT

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(Voir le texte et les planches du tome I.)

Tallien écrivait en tête de la Décade égyptienne : « Nous ne vivons plus dans ces temps où les conquérants ne savaient que détruire là où ils portaient leurs armes : la soif de l'or dirigeait alors toutes leurs actions. La conquête de l'Egypte ne doit pas être utile à la France seulement sous les rapports politiques et commerciaux ; il faut encore que les arts et les sciences en profitent. » C'est pour donner à cette pensée une consécration solennelle que Bonaparte se faisait suivre dans la vallée du Nil de tout un état-major de savants et que, victorieux, il créait au Caire l'Institut d'Egypte, lui assignant pour but « la recherche, l'étude et la publication des faits naturels, industriels et historiques » du pays. Cette « alliance inaccoutumée de la littérature et des armes », pour employer une expression de Fourier, le secrétaire perpétuel de l'Institut du Caire, est demeurée chère à nos différents gouvernements. L'expédition militaire du général Maison contre les Turcs



Croix en Pierre
Fig. 3.

en 1828 fut le signal d'une autre expédition, toute pacifique, dans les ruines de la Morée ; l'étude de l'Algérie, de ses monuments, de ses restes antiques marcha de pair avec la conquête ; plus récemment, la campagne de Syrie fournit à Renan l'occasion d'une belle et fructueuse mission sur le rivage de l'antique Phénicie. Partout où nos soldats ont combattu pour la civilisation, nos savants ont travaillé, derrière eux, pour le progrès des connaissances humaines. On n'eut garde de manquer à cette noble tradition lorsque, il y a quinze ans, la France se vit obligée de s'emparer de la Tunisie, devenue un foyer d'intrigues et une menace pour la sécurité de la province de Constantine. Le jour où l'occupation fut décidée vit décider également l'exploration scientifique de la Régence. Ayant eu la bonne fortune de prendre part dès le début à cette entreprise, — du moins à la partie historique et archéologique, la seule qui soit de ma compétence, — d'en suivre les phases successives, d'en constater l'heureuse influence sur l'étude des antiquités de toute l'Afrique septentrionale, j'ai cru qu'il m'était permis de vous en entretenir aujourd'hui et que l'exposé pourrait vous en intéresser. Vous y verrez que cette fois encore notre conquête a été profitable « aux arts et aux sciences ».

Ceux qui ont joué un rôle dans ces événements ne sont pas très nombreux ; et pourtant, parmi eux, plusieurs ont déjà disparu, dont le concours fut utile ou même fécond ; je me ferai un devoir de saluer leur nom au passage, quand je le rencontrerai dans cette lecture et de rappeler leurs services. Les vivants me permettront de ne pas les nommer ; car je ne voudrais omettre personne ni rester au-dessous de ce qui est dû à chacun d'eux. Or un tableau d'ensemble comme celui que je me propose de vous soumettre doit nécessairement être court et risque, par suite, d'être incomplet.

Il ne faudrait pas croire que, lorsque nos troupes pénétrèrent en Tunisie, elles ouvrirent à l'archéologie une terre entièrement inconnue. Depuis longtemps, au XVIII[e] et même dès le XVII[e] siècle, on l'avait visitée et on avait signalé, décrit, dessiné quelques-unes de ses antiquités les plus remarquables. Sans remonter aussi haut, au milieu du second Empire un de nos compatriotes, V. Guérin, bien connu, d'autre part, par ses études topographiques sur la Palestine, avait même entrepris une sérieuse exploration de la Régence. Dans un voyage de huit mois, subventionné par la générosité éclairée du duc de Luynes, il l'avait traversée dans tous les sens, relevant avec le plus grand soin ses itinéraires, notant l'emplacement exact des ruines qu'il rencontrait, les décrivant, copiant les inscriptions ; à son retour il consigna les résultats de son voyage dans un livre qu'aujourd'hui encore l'on ne

consulte jamais sans profit. Vers le même temps un consul anglais, Davis, avec moins de science, accomplissait un voyage analogue, tandis que Tissot, alors attaché comme drogman au consulat de France, suivait les grandes routes du pays et profitait de toutes les occasions que lui offraient ses fonctions pour étudier la géographie ancienne de la province d'Afrique. Quelques années plus tard, un Allemand Wilmanns, chargé par l'Académie de Berlin de publier dans le recueil des Inscriptions Latines le volume relatif aux possessions africaines de Rome, était allé contrôler sur place toutes les trouvailles épigraphiques de ses prédécesseurs. Enfin, sur un point particulier, à Carthage, Mgr Lavigerie avait fait entreprendre par un de ses Pères blancs des recherches suivies, qui avaient déjà donné en 1881 des résultats intéressants. Mais toutes ces explorations partielles ne s'étaient accomplies qu'au prix d'efforts assez pénibles et souvent même au milieu de dangers réels. Certaines régions de la Régence, celle, par exemple, qui s'étend entre la Medjerda et la mer, étaient même demeurées entièrement fermées aux Européens.

L'établissement du protectorat français, en ouvrant aux étrangers toutes les parties de la Tunisie, en y assurant l'ordre et la sécurité, rendait les voyages plus aisés et permettait d'aborder des études méthodiques. C'est ce que le gouvernement comprit; il résolut de profiter des circonstances.

Plusieurs jeunes gens, archéologues, épigraphistes, architectes, furent envoyés en mission dans la Régence pendant les années 1881 et suivantes ; partout où ils se portèrent, ils se heurtèrent à des restes antiques, surtout à des monuments romains et byzantins ; ils visitèrent des gisements de ruines encore inconnus et en lurent le nom ancien sur des inscriptions éparses au milieu des édifices renversés ; ils suivirent pendant des kilomètres entiers des tronçons de voies romaines, ils levèrent le plan de temples, de forteresses, d'églises, d'arcs de triomphe ; bref, ils revinrent après quelques mois d'absence leurs carnets pleins de notes et de croquis ; la richesse archéologique du pays surpassait tout ce qu'on soupçonnait. Ils n'étaient pas, au reste, seuls à travailler et à chercher. Fidèles aux coutumes que leur avaient léguées leurs frères d'armes algériens, les officiers du corps d'occupation s'étaient mis, eux aussi, à étudier les antiquités dans les villes où ils tenaient garnison, aux environs des camps, dans les contrées qu'ils traversaient ; les agents consulaires ; les ingénieurs de la Compagnie Bône-Guelma recueillaient, pour leur part, ce qu'ils rencontraient ; si bien que, de tous côtés, les communications affluaient, soit ici, soit au ministère de l'Instruction publique. Il

suffit, pour comprendre quelle fut la fécondité archéologique de ces premières années d'exploration, d'ouvrir les *Comptes rendus* de notre Académie, les *Archives des missions scientifiques*, le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, ou même des périodiques indépendants comme la *Revue archéologique* et le *Bulletin épigraphique*, qui, à cette époque, existait encore. Pourtant on n'avait pas commencé une seule fouille sérieuse ; on n'avait eu proprement qu'à se baisser pour recueillir ce qui s'offrait à la surface du sol. Je ne saurais, naturellement, vous exposer ici en détail toutes les découvertes intéressantes que cet examen superficiel du terrain a amenées. Deux exemples pris, pour ainsi dire, au hasard, suffiront à vous en donner une idée.

Un des faits les plus importants de l'histoire romaine est assurément la bataille de Zama, qui vit s'écrouler la fortune d'Hannibal. Or, on arrivait, en consultant les récits des auteurs qui nous ont raconté la campagne de Scipion et en étudiant les itinéraires romains, à la placer dans la partie centrale de la Tunisie, au sud-est du Kef ; mais il était impossible de préciser davantage. Déterminer l'emplacement de Zama était donc une de nos ambitions. Elle a été satisfaite, au-delà même de notre attente ; car nous en avons retrouvé deux au lieu d'une, toutes deux dans la région où l'on supposait que la bataille avait dû se livrer et à petite distance l'une de l'autre. Nous n'avons donc plus maintenant que l'embarras du choix ; c'est un embarras d'un autre genre.

Seconde découverte qui, à une époque de syndicats comme la nôtre, ne manque pas d'actualité. L'un de nous parcourait un jour les montagnes qui s'étendent au nord de la Medjerda ; le chemin traversait un hameau entouré de jardins. Comme il arrive souvent, ces jardins étaient enclos de murs en pierres sèches, provenant d'une ruine romaine. Des murs de cette sorte sont, en général, riches en inscriptions. Ceux-là contenaient, brisé en plusieurs morceaux dont quelques-uns semblent malheureusement détruits, le règlement d'une de ces associations, appelées curies, qui sont si fréquemment nommées dans les textes épigraphiques africains. Il est rempli de détails piquants.

Ainsi les dignitaires de la société devaient offrir, pour payer leur bienvenue et permettre à leurs confrères de la fêter, des cadeaux en nature : le plus élevé se montait à trois amphores de vin, environ 80 litres ; c'était aussi du vin que le trésorier devait donner comme amende lorsqu'il avait désobéi au président : une amphore, 26 litres. Pour un simple membre de l'association les tarifs étaient moins élevés. Une parole insolente adressée au président, une

légèreté de main ou une lourdeur de poing à son égard ne coûtaient que trois deniers (trois francs). On était mis également à l'amende quand on négligeait d'assister à l'enterrement d'un confrère, si l'on faisait partie de la députation désignée ; elle n'était au reste que de deux deniers (deux francs), excepté si la personne défunte était un père, une mère, un beau-père ou même une belle-mère. En ce cas l'abstention coûtait cinq deniers. Voilà certes de curieuses révélations sur les mœurs des membres de ce syndicat ; et vous comprendrez que la pierre qui les porte ait mérité les honneurs du Musée du Louvre.

Nous aurions pu y apporter bien d'autres monuments dignes de lui, si la Tunisie n'avait tenu à les garder. C'est que, sous l'inspiration du ministère de l'Instruction publique, on venait d'y établir, pour la sauvegarde des monuments, un service particulier, une direction des Antiquités et des Arts La création en fut confiée à un de nos camarades de l'Ecole normale, ancien membre de l'Ecole de Rome, qui nous a été enlevé subitement il y a quelques mois à peine, René de la Blanchère. Un de ses premiers soins fut naturellement d'installer un musée, à Tunis même ou plutôt aux portes de Tunis, dans l'ancien palais du Bardo, mieux encore, dans le harem du bey, devenu disponible Nous savons tous ce qu'il fallut d'énergie et d'habileté au nouveau directeur pour rassembler cette collection archéologique et pour l'installer, malgré des difficultés de toute nature, au milieu d'un pays encore primitif, sans ouvriers, presque sans moyens d'action. Ceux des membres de l'Académie qui ont assisté à l'inauguration du musée ont pu constater qu'il s'en était tiré à son honneur. De l'avis de tous, le Bardo pouvait, dès 1888, rivaliser avec nos meilleurs musées de province ; à certains égards, par exemple, pour sa collection de mosaïques, il n'avait pas de rival. Depuis lors, je me hâte de l'ajouter, grâce au jeune savant qui s'en occupe aujourd'hui, ses richesses ont presque doublé.

L'organisation d'une direction locale permettait de surveiller et de réglementer les fouilles privées, la nécessité d'enrichir les galeries et les vitrines du musée exigeait des fouilles officielles. Aussi commença-t-on sans retard à interroger le sol et à lui demander ses secrets. A Tabarka, où existait un riche cimetière chrétien, on alla chercher les revêtements de mosaïque qui couvraient les tombes ; à Bulla Regia, on retira des nécropoles puniques et romaines un mobilier funéraire abondant, des vases, des lampes, des miroirs, tout ce que la piété des anciens accumulait autour des défunts dans leur dernière demeure. Hadrumète fournit des terres cuites, des sculptures et des peintures funéraires, des lamelles

de plomb couvertes de formules magiques et de somptueux pavements de mosaïque. D'ailleurs, les antiquités semblaient sortir elles-mêmes de terre un peu partout; on ne pouvait entreprendre une construction militaire, un percement de chemin, un défoncement de terrain sans rencontrer quelque souvenir du passé. Cherchait-on des pierres pour bâtir le bordj du contrôleur civil, comme à Maktar ? on recueillait en quelques jours plus de trois cents inscriptions puniques et romaines. Des entrepreneurs régularisaient-ils le tracé d'une grande route, comme celle du Kef ? ils mettaient au jour un sanctuaire consacré à Baal-Saturne avec tous ses ex-voto. Recommençait-on l'exploration d'une carrière antique de marbre, comme à Chemtou ? on retrouvait, en déblayant les galeries, toute une série de blocs et de colonnes avec des marques d'extraction : il suffit de les comparer entre elles pour reconstituer l'administration de la carrière. C'était un âge d'or pour l'archéologie. Et comme, dans un pays aussi riche, toutes les bonnes volontés peuvent se faire une place sans nuire à personne, presque à la même époque, l'Ecole de Rome y envoyait un de ses membres, qui y exécutait des fouilles heureuses, le ministère de l'Instruction publique y subventionnait les recherches d'officiers, d'administrateurs, de colons même, et notre Académie consacrait, plusieurs années de suite, une somme prélevée sur le legs Piot, à activer des travaux en cours d'exécution. Sans ce concours d'encouragements et de recherches nous n'aurions découvert ni le sanctuaire de Baal-Saturne au sommet du Djebel-Kournein, ni son autel pour les sacrifices, ni ses plaques votives, ni ses offrandes ; ni le forum de Chemtou ; ni la nécropole de Salakta ; ni le capitole d'Henchir-Maâtria ; ni le joli théâtre de Dougga, qui fera pendant longtemps la joie des touristes ; ni le temple romain de Baal-Saturne, dans la même ville, avec sa cour entourée de portiques, à la mode orientale, et les restes du vieux sanctuaire phénicien qu'il recouvre ; ni celui de Tanit-Cælestis, qui lui fait pendant, et dont le péribole demi-circulaire est une nouveauté architecturale ; ni, tout dernièrement, les belles villas d'Oudna, pavées d'élégantes mosaïques ; ni surtout les restes, souvent cherchés en vain, de l'ancienne Carthage.

Il est peu de grandes villes, vous le savez, qui aient laissé moins de vestiges à la surface du sol que la puissante cité dont le nom seul fit trembler si longtemps les Romains et qui, après un long siècle d'abattement, reprit vers le début de notre ère une étonnante vitalité ; les différents peuples qui se sont succédé au pied de Byrsa ont effacé les traces de ceux qui les y avaient précédés, et les chercheurs de pierres ont fait le reste. Aujourd'hui tout à peu près a disparu, tout semble anéanti. Mais les nécropoles subsistent et

les secrets qu'elles renferment ne peuvent se dérober à qui s'obstine à les interroger. Un de nos correspondants s'est consacré à cette œuvre et, chaque année, ses efforts sont couronnés de succès. Il a su découvrir dans les flancs de Byrsa et des hauteurs voisines un grand nombre de sépulcres antiques ; il y a recueilli tout un mobilier funéraire précieux : des statuettes, des amulettes égyptiennes ou de style égyptisant, des vases cypriotes, toutes sortes de poteries assez grossières, produits de l'industrie locale, des bijoux, des monnaies, des masques en terre cuite. Chacun de ces objets, pris isolément, n'est le plus souvent qu'une curiosité ; leur ensemble ou leur groupement par catégories sur tel ou tel point des ruines, à telle ou telle profondeur et dans des tombes de formes nettement caractérisées nous donnent sur l'histoire locale et sur le développement de la civilisation carthaginoise des renseignements d'une haute portée historique. Ils nous montrent les différentes étapes que franchit Carthage depuis le jour où les premiers navigateurs phéniciens vinrent fonder un petit comptoir au fond du golfe hospitalier jusqu'à celui où la « ville nouvelle », comme on appela la cité bâtie par leurs descendants en ce lieu, s'étendit bien au delà de la rangée de collines qui longe la côte et envahit toute la péninsule. Nous y voyons pareillement que ces Phéniciens d'Afrique, aussi pratiques et aussi peu originaux que leurs ancêtres, ont toujours vécu d'emprunts : tour à tour tributaires de l'art égyptien, de l'art cypriote et de l'art grec, ils ne surent jamais s'élever au-dessus d'une imitation plus ou moins heureuse, mais restreinte exactement à leurs besoins assez modestes. Ce n'est pas, naturellement, sous la domination romaine qu'ils pouvaient modifier leurs habitudes, au contact de vainqueurs qui n'étaient, eux aussi, que des imitateurs.

Rien n'est plus attachant que d'étudier les débuts, les progrès, les transformations successives de la ville dans le musée fondé au couvent de Saint-Louis par le cardinal Lavigerie. Tous les âges y sont représentés : la période anté-historique par le mobilier funéraire dont je viens de parler, l'époque dite punique par tous les restes antérieurs à la victoire de Scipion, poteries, stèles couvertes d'inscriptions, statuettes, fragments d'architecture ; l'ère romaine par des marbres plus ou moins mutilés malheureusement, par de grandes statues, par beaucoup de bas-reliefs et de textes épigraphiques latins ; le christianisme enfin par des épitaphes brisées en mille pièces, victimes de la fureur des païens ou des conquérants barbares, par des lampes en terre cuite, par quantité de menus objets destinés à l'exercice du culte ou à la satisfaction de la piété privée. Il n'est pas jusqu'aux croisades dont le souvenir ne s'y re-

trouve avec une boucle fleurdelisée ou un denier tournois ; petites choses, si l'on veut, mais singulièrement éloquentes, vues à l'endroit où mourut saint Louis. Si le musée du Bardo tient un rang très honorable parmi les musées de province, celui de Carthage a droit à une place à part, comme la ville dont il traduit les vicissitudes a joué un rôle à part dans l'histoire de l'humanité.

Ce grand mouvement archéologique dont la Tunisie était agitée devait avoir son contre-coup en Algérie. Là, on s'occupait depuis longtemps, il est vrai, de la recherche des antiquités. Ce n'est point dans une compagnie qui a compté L. Renier parmi ses membres, qu'il convient d'insister sur ce sujet. D'autres, à sa suite, avaient tourné leur activité du même côté et tenaient à honneur de ne pas laisser perdre la tradition du maître — notre vice-président ne me contredira certes pas. Et cependant un certain ralentissement semblait se produire : les découvertes se faisaient moins nombreuses, surtout les publications devenaient plus rares ; malgré un effort méritoire, tenté par l'École des lettres d'Alger, il semblait que tout l'élan de la science française se portât vers l'est, attiré par la nouveauté d'un territoire récemment acquis à notre protectorat. On ne pouvait pourtant pas séparer ce qui jadis avait été réuni ; l'œuvre algérienne devait être reprise et marcher de pair avec l'œuvre tunisienne. Tout d'abord, avant de poursuivre l'exploration ou de subventionner de nouvelles fouilles, il convenait de publier les documents découverts depuis longtemps et demeurés inconnus. Or, qui le croirait ? l'inédit abondait dans les collections municipales et chez les particuliers. Les inscriptions étaient généralement imprimées, et, pour la plupart, au *Corpus ;* mais beaucoup de monuments figurés n'avaient jamais été reproduits par la gravure, ni même parfois mentionnés. Je pourrais citer, au musée de Lambèse, des statues et des groupes de marbre qui, trouvés en 1852, sont restés complètement inconnus jusqu'à l'année dernière. Il fallait rompre avec une insouciance dont nous étions comptables, envers l'étranger. Le service des Missions scientifiques, au ministère de l'Instruction publique, envers lequel l'archéologie africaine a contracté, pendant ces quinze dernières années, tant de grosses dettes de reconnaissance, le comprit et nous permit de réparer le mal.

On décida de consacrer une monographie aux différents musées d'Algérie ; la direction de la collection fut confiée à de la Blanchère, qui avait mis en train une publication analogue pour le musée du Bardo ; la rédaction des différents fascicules fut partagée entre plusieurs collaborateurs Nous avons commencé la publication en 1890 : cinq volumes ont déjà paru ; et nous en préparons

de nouveaux. En même temps on essayait de mettre un peu d'ordre dans ces musées algériens où, sauf d'honorables exceptions, le désordre semble malheureusement être une tradition. Mais là les difficultés sont grandes; il faut créer des locaux convenables, assurer aux collections des conservateurs stables et dévoués, lutter contre l'ignorance ou l'incurie de gens, qui, comme beaucoup à notre époque, sont trop occupés du présent et de ses luttes pour avoir le temps de songer au passé. Sommes-nous donc trop exigeants quand nous demandons, non pas que ces collections soient sérieusement classées et inventoriées,— ce serait peut-être de l'ambition pour le moment, — mais qu'elles soient du moins respectées par ceux-là mêmes qui en ont la charge ; que les gardiens, moins aimables, cessent de proposer aux curieux quelques objets exposés en souvenir de leur visite; que les autorités locales n'aient plus la fantaisie de mettre un beau jour la main sur des morceaux de sculpture, parfois remarquables, pour en orner une fontaine publique? On ne l'a pas pensé; on a même estimé que notre devoir strict était de réagir et l'on s'est mis à l'œuvre. Il faut y persévérer sans faiblesse, par respect de notre renom scientifique.

Pour commencer, nous inaugurerons sous peu, à Alger, un nouveau musée, dont la construction est achevée. On ne se contente pas d'y transporter les objets précédemment exposés au rez-de-chaussée de l'ancien palais de Mustapha-Pacha; on veut créer un établissement digne de la capitale de l'Algérie, rendez-vous annuel de nombreux étrangers et foyer intellectuel de la colonie. Le public y trouvera réunis tous ces brillants produits de l'art et de l'industrie arabes, auxquels on n'a point fait encore une part suffisante dans aucune collection publique et qui ne sauraient être centralisés, nulle part ailleurs. Ensuite, s'il plaît à Dieu — comme dit la sagesse musulmane — on pourra rassembler sous forme de moulages, de photographies, d'estampages, la série des monuments libyques, romains, byzantins, les plus intéressants du territoire algérien, pour offrir, sans dégarnir les différents musées locaux du pays, aux gens d'étude, comme une bibliothèque monumentale, aux visiteurs comme une histoire par l'image de l'Afrique ancienne, pour faciliter aux uns comme aux autres les moyens de connaître et par suite d'aimer davantage notre France d'outre-mer.

Pendant que nous nous occupions ainsi de publications rétroactives et de l'organisation des musées, on reprenait en Algérie l'exploration et les fouilles. La Société de Constantine sondait avec fruit les ruines d'Announa; un architecte, Gavault, mort, lui aussi, assez récemment, déblayait un temple à Tigzirt; d'autre

interrogeaient les nécropoles phéniciennes de Gouraya et de Collo; surtout, deux professeurs de l'Ecole des lettres d'Alger se signalaient par des découvertes intéressantes à différents titres. L'un, au lendemain du jour où les Bollandistes publiaient la passion inédite de la vierge Salsa, martyrisée à Tipasa, savait retrouver la basilique élevée sur le tombeau de la sainte ce qui ne l'empêchait pas de parcourir les départements d'Alger et de Constantine et d'y recueillir toutes sortes de documents inédits ; l'autre faisait sortir de terre, à Cherchel, des statues, des bustes de rois du pays et de divinités, un diplôme militaire, des inscriptions, et fournissait au Musée africain du Louvre quelques-uns de ses morceaux de sculpture et d'orfèvrerie les plus remarqués.

Par une heureuse coïncidence, à la suite d'un vote émis par le Parlement en 1880, le service des monuments historiques se décidait à étendre à l'Algérie sa féconde activité, en fouillant et en consolidant quelques-uns des monuments romains les plus importants. La pensée première et l'initiative de ces travaux reviennent à deux artistes éminents morts aujourd'hui, Boeswillwald et Duthoit ; c'est à eux et à leurs collaborateurs plus jeunes que nous devons le déblaiement d'une partie malheureusement beaucoup trop minime du beau camp légionnaire de Lambèse, de son forum, de son Capitole ; celui de la basilique de Tébessa ; et le grand travail entrepris pour rendre à la lumière la ville de Thamugadi (aujourd'hui Timgad). Celle-ci est en train de devenir célèbre à l'égal de Pompéi ; les touristes s'y portent chaque année en grand nombre et les ministres en voyage se détournent pour l'aller visiter. Ce n'est que justice : car il y a là, au pied de l'Aurès, dans une région absolument déserte aujourd'hui, un ensemble d'un grand intérêt historique. Encore quelques campagnes de fouilles dirigées par un architecte ardemment épris de l'œuvre qui lui est confiée et les principaux monuments seront tous découverts; on pourra traverser d'un bout à l'autre, en foulant le pavé des rues antiques, une ville fondée par Trajan et embellie par ses successeurs ; on pourra revivre, non plus en imagination, mais en fait et par les yeux l'existence des bourgeois romains d'Afrique contemporains des Antonins et des Sévères, comme on partage à Tébessa, dans la basilique ressuscitée, celle des chrétiens, des pèlerins et des moines au Ve et au VIe siècle de notre ère.

Pour compléter la revue des explorations et des travaux tentés en Afrique depuis quinze ans, il me reste, Messieurs, à vous parler d'une région qui n'est point soumise à notre domination, mais qui a fait jadis partie intégrante de l'Empire africain de Rome, je veux dire du Maroc. Habitée par des populations turbulentes, hostiles aux

Européens et insoumises même à leur sultan, cette province semble fermée aux recherches suivies; le voyageur ne peut y espérer ni facilités ni même protection efficace ; l'exploration n'y est pas seulement difficile et ingrate : elle entraîne de grands dangers. Il s'est trouvé cependant un de nos compatriotes assez intrépide pour risquer l'aventure, pour parcourir le pays dans toutes les directions pendant plusieurs années, pour pénétrer jusqu'au delà de l'Atlas, d'où il a failli plus d'une fois ne point revenir, pour tenter même des fouilles sur l'emplacement de deux grandes villes, l'une phénicienne, Lixus, l'autre romaine, Volubilis. Bien que la Mauritanie Tingitane soit, somme toute, assez pauvre en restes antiques, comme elle n'a été que peu visitée encore, elle a offert une ample moisson à son audace ; il en a rapporté des documents archéologiques, épigraphiques, géographiques dont une partie est encore inédite. On peut juger par ce qu'il a déjà publié de l'importance des résultats obtenus ; ceux-là seuls qu'il a amicalement tenus au courant de ses expéditions savent pleinement ce dont la science lui est redevable.

Je ne vous ai guère entretenus jusqu'ici, Messieurs, que de ce que j'appellerai nos campagnes d'Afrique, des efforts de notre archéologie militante. Il est, pourtant, une partie de notre labeur qu'il convient que je rappelle à votre souvenir ; car les résultats en ont été heureux pour l'érudition française.

Tandis que les trouvailles se succédaient, sur tous les points de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, les savants à Paris, ne restaient pas inactifs. Convaincu, à très juste titre qu'il fallait, sinon centraliser les recherches, au moins favoriser la concentration des découvertes, offrir, aux hommes de bonne volonté qui le désireraient des conseils autorisés et des ressources ; et, par-dessus tout, fournir aux artisans de notre œuvre africaine, quels qu'ils fussent, les moyens de publier les documents qu'ils avaient recueillis ou les travaux d'ensemble qui en devaient naître, le ministère de l'Instruction publique organisa, aussitôt après la conquête de la Régence, une commission spéciale. Pour en marquer nettement le caractère on l'appela « commission de publication des documents archéologiques de Tunisie ». Plus tard, elle étendit ses préoccupations à tout le reste de notre domaine africain. Tour à tour elle a eu à sa tête des savants illustres pris au sein de notre Académie, Tissot d'abord, puis Renan pour ne parler que de ceux qui ne sont plus. Fidèle à son principe, elle n'a cessé de patronner les publications qu'elle jugeait utiles. quand elle ne les exécutait pas elle-même par les soins d'un ou plusieurs de ses membres. Elle a témoigné son activité sous toutes les

formes, insérant dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, auquel elle est rattachée, les articles de détail, les notes, les inscriptions qu'on lui communiquait, instituant pour les travaux plus développés une bibliothèque africaine, qui compte déjà des ouvrages considérables. C'est là qu'ont paru ces descriptions de musées dont je viens de vous parler, que paraîtront les recueils d'inscriptions arabes, de monnaies africaines, de monuments figurés, en particulier de mosaïques, que nous préparons. On y trouve aussi des travaux d'un ordre plus élevé. Nous devons à nos compatriotes aussi bien qu'à l'étranger la publication des documents découverts par nos soins; nous nous devons mieux à nous-mêmes. Ces documents, il faut que nous les comparions, que nous les éclairions les uns par les autres, que nous en tirions des enseignements sur les hommes qui les ont produits, sur leur langue, leur histoire, leurs croyances, leurs pensées, leur civilisation. La série de ces évocations du passé, qui dans l'intention des membres de notre commission, doit embrasser tous les sujets relatifs à l'Afrique antique ou musulmane, a été inaugurée par l'œuvre capitale de Tissot, terminée après sa mort par une amitié fidèle, la *Géographie comparée de l'Afrique romaine* ; d'autres lui ont succédé. Cette année même, deux volumes ont paru ou vont paraître : une grande étude sur les gouverneurs romains du pays et un travail, que vous connaissez déjà, pour en avoir couronné le manuscrit, sur l'Afrique byzantine. Je ne vous infligerai pas l'ennui de vous entretenir plus longuement de bibliographie. Il me suffit d'avoir attiré votre attention sur une commission composée d'amis décidés de l'Afrique, qui travaillent sans trêve, depuis dix ans, à une tâche qu'ils regardent comme un devoir national et comme un honneur.

Je me reprocherais, en parlant de cette commission, de ne point citer parmi nos collaborateurs les plus assidus et les plus précieux MM. les officiers du service géographique de l'armée. Chaque année, vous le savez, le ministère de la Guerre envoie un certain nombre de topographes pour relever plusieurs carrés de la carte de Tunisie et de celle d'Algérie. Un travail de cette sorte nécessite l'examen détaillé du terrain et met ses auteurs en présence des moindres restes antiques comme des plus importants. Il a paru qu'une entente entre la commission d'Afrique et le service géographique de l'armée serait féconde pour l'archéologie ; elle s'est établie aisément, car on ne fait pas appel en vain à l'esprit éclairé des généraux qui dirigent ce service. Pour se conformer aux instructions précises de leur chef, les officiers de la mission topographique prennent la peine de noter, chaque fois qu'ils ren-

contrent une ruine, sa nature, son étendue, son contenu ; souvent ils en dressent le plan, y prennent des photographies ou des estampages. Le résultat de ce travail est communiqué à la commission d'Afrique. Voilà comment nous avons pu entreprendre la grande carte archéologique de la Tunisie dont vous avez déjà vu plusieurs livraisons. Il n'est pas un établissement antique même insignifiant qui n'y reçoive un numéro spécial, que nous reportons pour les développements nécessaires sur une notice jointe à chaque feuille de l'atlas. Je n'ai pas besoin d'insister longuement sur l'importance de cette publication ; je ne sache pas qu'on en ait jamais entrepris de pareille pour une région aussi étendue. Les renseignements venus des brigades topographiques nous permettront un jour d'entreprendre le même travail pour l'Algérie ; et c'est peut-être à elles qu'il faudra encore avoir recours quand nous voudrons établir une carte détaillée de l'emplacement de Carthage.

En parlant avec cette insistance des publications de la commission d'Afrique, je n'entends pas insinuer que rien ne soit imprimé en dehors d'elle. Je n'oublie pas que les sociétés algériennes, à Alger, à Constantine, à Oran, à Bône, font paraître chaque année des recueils pleins de documents, que l'École française de Rome a donné plus d'une fois asile à des articles ou à de longs travaux relatifs aux antiquités africaines, que certaines sociétés départementales même n'ont pas hésité à imiter son exemple. Je ne puis pas oublier non plus, et j'en ai le droit moins que personne, que, grâce aux découvertes des quinze dernières années, l'Académie de Berlin a pu rédiger un gros supplément au huitième volume du *Corpus inscriptionum latinarum* ; et que, cette fois, devant l'abondance des documents épigraphiques nouveaux trouvés par nos soins, elle a voulu qu'il fût signé d'un nom français aussi bien que d'un nom allemand, rendant ainsi à notre pays, dans cette publication, par un sentiment de loyauté et d'équité scientifique, une place que les circonstances nous avaient autrefois contraints d'abdiquer.

Tel est, Messieurs, le résumé de ce que nous avons accompli en Afrique et pour l'archéologie africaine depuis quinze ans. Il me semble que nous avons le droit de nous en féliciter ; mais nous ne devons pas nous en contenter. Un homme qui s'y connaissait dans l'art de pousser à fond ce qu'il avait entrepris, avait, dit-on pour maxime, que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. C'est sur lui que je souhaiterais que nous prissions exemple. Nons avons mis la main à toutes les parties de l'édifice, mais aucune n'est achevée : ni l'exploration qui nous réserve

encore bien des surprises, ni les fouilles qui pourront occuper plusieurs générations de chercheurs, ni surtout les publications. Nous aurons à cœur de poursuivre l'entreprise. Si ceux qui s'y appliquent aujourd'hui ne savent y suffire nous avons confiance qu'on leur viendra en aide. L'œuvre est de celles qui peuvent faire naître les vocations ; elle est assez vaste pour offrir une place honorable à tous ceux qui consentiront à y prendre part. Nous faisons appel aux travailleurs, aux jeunes gens surtout qui cherchent une voie et des sujets d'étude. Nous espérons qu'ils nous entendront, et que, ignorant les querelles et les jalousies stériles qui, jadis, nous assure-t-on, ont perdu Carthage et dont les Africains d'aujourd'hui n'ont pas, par malheur, entièrement oublié la tradition, ils voudront concourir à mettre en relief, avec nous, le long passé d'une terre devenue française par la valeur de nos armes comme aussi, nous avons le droit de le dire, par nos découvertes et par nos travaux.

LES FOUILLES NOUVELLES EN COURS D'EXÉCUTION

LE TEMPLE DE BERTHOUVILLE
ET LE TRÉSOR DE BERNAY
ET LES DERNIÈRES RECHERCHES DU R. P. DE LA CROIX

On a constaté le succès obtenu par la communication du R. P. de la Croix, l'éminent archéologue, dans la réunion spécialement tenue, le dimanche 25 octobre, par la Société Libre de l'Eure, à Évreux, sous la présidence de M. Fortier, et dans laquelle M. Alexis Epaulard, étudiant de l'Université de Poitiers, remplissait les fonctions de secrétaire. L'abondance des matières ne nous a pas permis de publier plus tôt la très intéressante communication que nous avons reçue de l'aimable secrétaire. Nous sommes heureux de pouvoir l'insérer aujourd'hui.

Voici, d'abord, en quels termes M. Join-Lambert, membre du Conseil Général, de la Société Libre de l'Eure, et de plusieurs autres sociétés savantes, a présenté le savant conférencier :

« Monsieur le Président, Messieurs,

« Je remercie d'abord la Société d'être intervenue utilement pour l'étude du monument de Berthouville, confiée par l'Etat au R. P. de la Croix. Elle a montré qu'une question d'intérêt départemental

et archéologique obtient toujours de sa part attention et concours.

« Je n'ai pas besoin de présenter le R. P. de la Croix, ni de vous apprendre les services rendus par lui à l'archéologie Gallo-Romaine et Mérovingienne, les progrès qu'elle lui doit et les importants chapitres que ses belles découvertes de Sanxay, de Poitiers, d'Yzeures et autres localités ont ajoutés à son histoire.

« Le P. de la Croix est un pionnier, un missionnaire, je pourrais dire un combattant de la science : car il a remporté de belles victoires sur ces terrains d'exploration qui sont ses champs de bataille.

« J'ai encore moins besoin de vous expliquer ce qui motive sa présence en Normandie et nous procure la bonne fortune de l'entendre. Il le fera mieux que personne.

« Déjà il connait tout ce qui se rattache à notre temple de Berthouville, ce qui a été fait, publié ou seulement noté et écrit. C'est lui qui dira le dernier mot et tirera les conclusions.

« Mais entendre parler de lui ne vaut pas l'entendre lui-même, et c'est un plaisir dont je ne veux pas vous priver plus longtemps. »

Les applaudissements qui ont suivi cette allocution ont récompensé M. Join-Lambert de la façon si pleine de tact et de délicatesse dont il venait d'exprimer les sentiments unanimes de l'assistance à l'égard du savant qu'est le R. P. de la Croix.

Aussitôt ce dernier a pris la parole. Après avoir remercié M. le président et, avec lui, toute la Société Libre de l'Eure, de l'accueil empressé qu'il a reçu d'elle, il a expliqué que, vu l'état peu avancé de ses recherches au Villeret, il présenterait avec grande simplicité quelques observations sur l'œuvre qui lui est confiée. Puis il a exposé le plan de sa conférence : découverte, en 1830, du trésor dit de Bernay; premières fouilles de 1861 ; opérations actuelles, leur origine, leur but, leur analogie avec les découvertes d'autres temples gallo-romains.

« Le 21 mars 1830, Prosper Taurin, cultivateur au hameau du Villeret, commune de Berthouville, trouvait, en labourant son champ, un trésor composé de 69 pièces d'argenterie, trésor ayant appartenu à un temple de MERCURIUS CANETUS ou KANETONNENSIS. Ce trésor de *Mercure de Canetum* (bien qu'on n'ait aucune autre preuve de l'existence de la ville de Canetum, l'adjectif *Kanetonnensis* force de traduire en ces termes) fut vendu à un habitant de Bernay, puis revendu à l'Etat et restauré. Depuis, il forme le plus grand trésor antique que l'on connaisse, supérieur même à celui d'Hildesheim, en Hanovre. Les pièces d'argent repoussé, et parfois doré et ciselé, qui sont pour la plupart des vases votifs, des patères, des coupes, et surtout deux statuettes de Mercure, portent à la Biblio-

thèque nationale, où elles sont exposées, le nom de trésor de Bernay, nom contre lequel tous les archéologues doivent protester. Ce trésor a été trouvé au Villeret, à douze kilomètres de Bernay. Il conviendrait de le nommer TRÉSOR DE VILLERET, COMMUNE DE BERTHOUVILLE, dit TRÉSOR DE BERNAY.

Cette précieuse collection d'objets artistiques a été découverte dans les ruines d'un temple détruit par une révolte de paysans au Vᵉ siècle. Aujourd'hui, on désire publier une monographie du trésor, et il faut, pour qu'elle soit complète, fournir de sérieux documents sur le temple dont il provient. Voilà pourquoi le P. de la Croix est envoyé pour contrôler, continuer et expliquer les fouilles faites en 1861.

Ce n'est qu'en 1861, en effet, qu'un archéologue de Bernay, qui a rendu de réels services à l'histoire gallo-romaine du département de l'Eure, M. Le Métayer-Masselin, a entrepris, d'abord à ses frais, puis à ceux de l'Etat et des sociétés de Normandie, des fouilles sur le terrain de la découverte. De rarissimes documents, mis à la disposition du P. de la Croix par M. Join-Lambert, prouvent que M. Le Métayer-Masselin a mis une grande activité à ses recherches, auxquelles il a intéressé de très grands savants tels que MM. de Caumont et de Saulcy. Malheureusement on devine, par les lettres de M. Le Métayer, que celui-ci était possédé par l'idée de trouver un deuxième trésor; et, dans ce but, il n'a pas laissé pierre sur pierre des murs mis à jour durant les dix mois de fouilles qu'il a opérées. En plus de cela, il a dressé un plan absolument inexact, absolument inexplicable, nous verrons plus loin pourquoi.

Prosper Mérimée, littérateur distingué et, de plus, archéologue de première force; Viollet-Leduc, architecte de Napoléon III ; M. de Saulcy, ne comprirent à ce plan « pas un zeste. »

M. Babelon, l'érudit et très aimable directeur du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, qui désire publier un travail sur le trésor du Villeret, n'y a rien vu, lui non plus, de rationnel. C'est M. Babelon qui a fait donner au P. de la Croix la mission un peu ardue de dresser un plan exact.

Ceux que leurs loisirs et leurs affaires amèneront sur le terrain des fouilles s'apercevront bien vite de l'étrange difficulté des travaux. Le niveau du sol, depuis l'époque romaine, a baissé de telle sorte qu'on ne peut avoir que les fondations. Or, *toutes* les fondations, — sauf, de-ci, de-là, quelques mètres — ont été entièrement détruites, nous venons de le dire, par M. Le Métayer. Il faut donc suivre les emplacements qu'occupaient les murailles, les *rigoles de fondations*, suivant l'expression technique. Pour connaître ces emplacements, il est nécessaire de distinguer la terre naturelle, ou

sol vierge, qui n'a jamais été remué, des décombres qui occupent la place des murs, distinction extrêmement difficile à faire.

Ce travail délicat est confié aux soins du chef terrassier du P. de la Croix, Auguste Gatellier devenu un véritable archéologue après vingt-deux ans de travaux sous la direction du R. P.

Il a déjà fait de nombreuses tranchées, quelques sondages et des déblais partiels. Dès à présent, le P. de la Croix peut dire qu'on se trouve en présence de constructions de deux époques, pour cinq raisons :

1° Entre quelques murs, il n'y a que 50 centimètres à peine, qui ne permettent par conséquent pas le passage d'un homme.

2° D'autres murs sont côte à côte, ce qui n'aurait aucune raison d'être dans une même construction.

3° Les fondations ne sont pas toutes à la même profondeur. Or, chez les Romains comme aujourd'hui, lorsque le sol le permettait — et c'est le cas au Villeret — les fondations sont toutes à même niveau.

4° Le nombre des murs est extrêmement considérable, trop considérable même, puisqu'ils n'auraient pas pu tous servir dans la même construction.

5° Enfin, selon la remarque si juste de M. Join-Lambert, on trouve dans les quelques fondations qui nous restent intactes de grosses pierres de taille ayant évidemment appartenu à des frontons ou à des corniches, toutes semblables aux quelques blocs moussus et désolés qui gisent, lamentables, dans un coin du jardin botanique d'Evreux.

De toutes ces considérations, on induit que d'abord il existait un édifice formé de deux temples : l'un à Mercure, composé de deux enceintes carrées enclavées ; l'autre rectangulaire, consacré à quelque déité féminine parèdre de Mercure (par analogie avec les temples de Mercure et d'Adsmerta découverts à Poitiers par le P. de la Croix[1]), ces deux édifices étant séparés par un préau.

De 270 à 276, une terrible *jacquerie*, dite révolte des Bagaudes, éclata en Gaule. Les grandes villes, possédant des garnisons romaines, en furent préservées ; mais les petites cités, les campagnes en supportèrent toute la rigueur. Les édifices romains furent incendiés et pillés dans toute la Gaule, sauf dans le Midi (Novempopulanie et Gaule-Narbonnaise). Après l'apaisement, il y eut reconstruction dans beaucoup d'endroits. Mais les cités étaient appauvries ; on employa des matériaux bien inférieurs, et l'on rebâtit, sur les ruines des édifices primitifs, d'autres constructions plus

[1] *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. X, 1887.

petites, dans lesquelles on retrouve les morceaux disparates des bâtiments de la première époque. Au Ve siècle, nouvelle révolte des Bagaudes, nouvelle destruction (436-439 suivant Salvien), puis les invasions barbares. Il semble que, dès lors, on n'ait plus reconstruit sur les ruines.

Nous avons dit que le plan fourni par M. Le Métayer-Masselin était inexplicable. Celui-ci, en effet, n'avait pas su distinguer les deux constructions successives, et, pour atténuer les anomalies, il avait réuni des murs simplement contigus et confondu les murs de deux époques différentes.

Il en serait au Villeret comme dans nombre d'autres stations gallo-romaines, comme à Sanxay par exemple, centre de réunion gaulois, occupé par les romains, découvert et fouillé par le P. de la Croix[1]. D'ailleurs, le Villeret possède d'autres analogies avec Sanxay. D'après quelques observations du P. de la Croix, *Canetonum* paraîtrait avoir été une petite bourgade où se trouvait un temple, lieu de pèlerinage, de transactions commerciales, voir même de plaisir. Tout autour, auraient pu exister quelques agglomérations comme Berthouville (que le puits de son cimetière ferait remonter à une haute antiquité), Morsan, le hameau du Villeret, etc . . . On a relevé dans ces régions beaucoup de *villa* et de *castra* romains. Un pèlerinage expliquerait au mieux de si riches présents venus de différents donateurs.

D'autre part, d'importants chemins romains passent au Villeret même, ou non loin de lui. Ce sont : la route d'Orbec à Rouen, par Saint-Martin-du-Tilleul, Courbépine, le *Villeret*, Anthou, Pont-Anthou ; la route de Lisieux à Rouen par le Marché-Neuf et Brionne ; le chemin de Plasnes à Saint-Victor-d'Epine.

Des documents (carte de Peutinger, itinéraire des Antonins) nous fournissent les principales voies romaines. Mais, sous l'occupation romaine, la voirie était à peu près aussi considérable que de nos jours et se composait de bien d'autres catégories de chemins que celle connue sous le nom de *voie romaine*. Le P. de la Croix est l'*inventeur* d'un moyen très simple pour retrouver les chemins antiques.

D'après lui, consultez le cadastre : tout chemin *coupant* de nombreuses pièces de terre est relativement récent ; tout chemin *délimitant* vraiment et *séparant* des pièces de terre distinctes de forme a toutes les chances pour être ancien. Il ne reste plus qu'à prouver son ancienneté par des découvertes d'encaissement romain, de

[1] *Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord dites de Sanxay*, par le P. Camille de la Croix, S. J., Niort, Clouzot, 1883.

monnaies, de tombeaux ou de substructions gallo-romaines à son abord... Remarquez d'ailleurs que, sur le cadastre, ces chemins-là se nomment : *Vieux Chemin*, *Chemin romain*, *Chemin ferré*, *Chemin Chaussé*, *la Chaussée*, etc... Le moyen est presque infaillible.

Tels sont les travaux opérés jusqu'à ce jour auprès de Berthouville et les considérations qui s'y rattachent. Mais le plan une fois rétabli dans son exactitude, avec les distinctions des deux époques, il reste à tout archéologue consciencieux et savant un travail à exécuter. Auprès des temples se trouvent ou des sources ou des puits ; — le puits existe encore au Villeret. — Lorsqu'on fouille les puits de temple, on trouve toujours des monnaies, des vases, des débris de margelle, des tambours de colonne du puits, des pierres chargées d'inscriptions qui sont des révélations, et des graffites parfois plus significatifs encore. Fouiller le puits du Villeret est une obligation scientifique. Ce travail supplémentaire sera fait par le P. de la Croix, bien que le crédit accordé soit un peu faible...

La Société Libre de l'Eure a compris quel était son devoir, et, avec une générosité qui l'honore, elle a voté à l'unanimité un crédit supplémentaire de 150 francs, destiné à permettre le déblaiement du puits. A l'unanimité également, sur la motion de M. le président, des remerciements ont été adressés au R. P. de la Croix, l'intrépide et populaire savant, le successeur, l'ami et le rival des de Caumont, Quicherat, et Léon Palustre. »

Après les explications qui précèdent et qui ont été fréquemment interrompues par les applaudissements unanimes de l'auditoire, M. Join-Lambert a constaté que, depuis trente ans, l'archéologie semble avoir fait quelques progrès, puisqu'en 1861 des autorités telles que MM. de Saulcy, Mérimée, Viollet-Leduc ne s'expliquaient pas le monument du Villeret d'après les plans de M. Le Métayer-Masselin. Cependant, les nombreuses inscriptions d'ex-voto à Mercure de Canetum sur les pièces d'orfèvrerie ne permettaient guère d'y voir autre chose qu'un temple de Mercure.

A première vue, le R. P. de la Croix a compris que les murs multipliés, si rapprochés, qu'entre eux on n'eût pu circuler s'ils avaient coexisté, appartiennent à deux époques. En outre des preuves qu'il tire des différences de profondeur des fondations et des mortiers, on constate que sur certains points les murs de deuxième époque recouvrent des débris de pierres taillées et sculptées, de meilleur style, et de première époque, employées en libages.

De plus le P. de la Croix, dans les deux monuments contigus.

aussi bien de la première époque que de la seconde, voit des temples élevés à des divinités *parèdres* des deux sexes.

Si le plan de 1862 avait été publié sans les révisions nécessaires, le P. de la Croix en eût contesté l'exactitude. Pour une publication importante et définitive, il était donc indispensable qu'un archéologue expérimenté et dévoué reprît la question et pût fournir des relevés précis et des interprétations nouvelles, sans compter les recherches à poursuivre sur les points non encore explorés.

Une visite de quelques instants a été rendue au puits, dont on commence à tirer des remblais romains. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats que fournira le déblaiement de ce puits, certainement romain.

Les personnes qui viendront désormais visiter les fouilles ne verront plus les traces du temple de Mercure Auguste de Canetum et du temple de Vénus, sa divinité parèdre. On comble activement les tranchées, afin de disposer de tous les ouvriers terrassiers pour ouvrir la butte du Moulin, où paraissent encore exister, sous le sol, des constructions romaines.

Nous apprenons, au moment où nous mettons sous presse : 1° Que les plans des Temples du Villeret, redressés par le P. de la Croix, sont terminés ; qu'ils ont été contrôlés sur place par M, Babelon délégué du Ministère ; et que, depuis peu de jours, le Comité des Travaux Historiques (section d'archéologie), les ayant vus,en a été on ne peut plus satisfait et a ouvert un nouveau crédit complémentaire, destiné à couvrir les frais de l'entreprise. Il faut louer sans réserve ce comité de savants éminents d'avoir pris cette décision.

2° Que le déblaiement des puits se poursuit ainsi que les recherches de nouvelles substructions.

3° Enfin, que dans le puits, à 60 mètres du profondeur, on commence à trouver les remblais de l'époque gallo-romaine. et que les substructions, qui se découvrent dans les abords de Temples, semblent avoir appartenu à un vaste édifice public.

Nous ferons connaître à nos lecteurs les résultats obtenus au Villeret, par notre intrépide et dévoué collaborateur archéologue, le R. P. de la Croix. N. D. L. R.

REVUE DES REVUES

Nous trouvons, dans le *Bulletin de l'Association provinciale des Architectes Français*, l'article ci-dessous que nous reproduisons en entier, étant donné son grand intérêt :

L'ÉCHAFAUDAGE

POUR LA

CONSOLIDATION DES RUINES DU PARTHÉNON

L'échafaudage de support et de travail, pour maintenir et réparer les ruines du Parthénon, est conçu d'après les propositions de M. Troump qui prévalurent, en novembre 1894, dans le sein de la commission instituée pour la consolidation des restes du monument, menacés d'un écroulement imminent.

L'étude définitive qui en a été faite ensuite par M. Balanos (Ingénieur du gouvernement attaché à la commission) a été inspirée des propositions diverses de MM. Durm, Magne et Penrose, qui composent la haute commission internationale du Parthénon. Cependant l'échafaudage exécuté est, dans son principe et la plupart des détails, beaucoup plus inspiré des idées et du modèle de M. Magne qui répondaient, d'ailleurs, aux primitives indications de la commission locale d'exécution.

Les idées françaises priment donc dans cette question très importante des mesures prises pour la consolidation méthodique et prudente des précieuses ruines. Au surplus, sur les instances de MM. Magne et Troump, c'est un habile chef charpentier français, M. Bertrand, qui est venu de Paris diriger l'exécution de ce travail.

Presque achevée aujourd'hui et parfaitement réussie, cette charpente fait honneur à M. Banalos qui a su si bien, avec le concours de son dessinateur, M. Joannidis, interpréter et réaliser les idées de la commission locale, corroborées et sanctionnées par les bons conseils et le beau modèle de M. Magne.

Les grands poteaux verticaux (en deux pièces, sur la hauteur de 15 mètres) ont une section de 0 30 × 0.30 d'équarissage ; les contrefiches d'étais, 0.20 × 0.30 ; les croix de Saint-André, 0.20 × 0.20; les moises, 0.12 × 0.25; les solives du plancher de service, 0.15×0.25;

tous les assemblages sont à tenon et mortaise et les boulons de liaisonnement ont 0.02 de diamètre. L'ensemble repose, au bas, sur le dallage ou sur les gradins, par l'intermédiaire de gros plateaux de plate-forme de 0.30 × 0.15, posés à plat.

Le bois de sapin des Vosges, prévu d'abord, a été remplacé par le pitch pin acheté à Trieste, dans le but d'avoir un bois résineux de longue durée pouvant servir ultérieurement à la restauration d'autres monuments plus ou moins importants.

E. TROUMP.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

CLASSE DES BEAUX-ARTS

PROGRAMME DE CONCOURS POUR L'ANNÉE 1897.

On croit devoir reproduire ici ce programme, dont les auteurs ont songé à la France ; ils y ont inséré d'utiles indications.

PARTIE LITTÉRAIRE

Première question : Faire l'histoire de l'architecture qui florissait en Belgique pendant le cours du XVe siècle et au commencement du XVIe, architecture qui a donné naissance à tant d'édifices civils remarquables, tels que halles, hôtels de ville, beffrois, sièges de corporations, de justice, etc. Décrire le caractère et l'origine de l'architecture de cette période, avec dessins et croquis à l'appui.

2e *Question* : Quel est le rôle réservé à la peinture dans son association avec l'architecture et la sculpture comme élément de la décoration des édifices ? Déterminer l'influence de cette association sur le développement général des arts plastiques.

3e *Question* : Faire l'histoire, au point de vue artistique, de la sigillographie dans les anciens Pays-Bas.

4e *Question* : Faire l'histoire de l'influence de l'école de David sur l'art belge.

La valeur des médailles d'or présentées comme prix sera de *mille francs* pour la première question, de *huit cents francs* pour les deuxième et troisième, et de *six cents francs* pour la quatrième question.

La haute autorité acquise par le recueil des *Amis des Monuments et des Arts* ne permettait pas de donner, en une telle occasion, un simple compte rendu. On n'a jusqu'ici publié que de vagues indications sur cette découverte capitale. Nous nous sommes donc rendu à Yzeures pour entretenir nos lecteurs d'une façon documentée avec exactitude et pour donner au monde savant la primeur de renseignements inédits et les premières reproductions des trouvailles.

Yzeures est un bourg situé sur la voie ferrée qui se détache à Chatellerault de la grande ligne Paris-Tours-Poitiers-Bordeaux et qui se dirige sur Tournon, Saint Martin et Le Blanc. On quitte la voie ferrée soit à la Roche-Posay, bourg pittoresque situé sur les bords de la Creuse, d'où on arrive en voiture à Yzeures, soit plus facilement en s'arrêtant à la station d'Yzeures, établie dans le bourg, à très petite distance des fouilles.

Yzeures se trouve au sud du département d'Indre-et-Loire, dans la partie qui confine à la Vienne et à l'Indre. La localité ne possédait jusqu'ici qu'une petite chapelle ancienne, récemment détruite afin d'établir sur son emplacement une église de dimensions plus grandes, sous la direction de M. N. Daviau, architecte à Chinon. En faisant les fondations on découvrit les pierres, désormais fameuses, qui se trouvaient presque à fleur de sol au long des murs de la nef de l'ancienne église, aux points indiqués sur le plan inédit comparatif des deux constructions, que je joins au présent travail. Je ne puis mieux faire ici, pour raconter l'historique de la découverte, que de reproduire toutes les parties intéressantes du mémoire adressé par le R. P. de la Croix à deux sections du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dont l'attitude fut d'abord assez singulière en la circonstance.

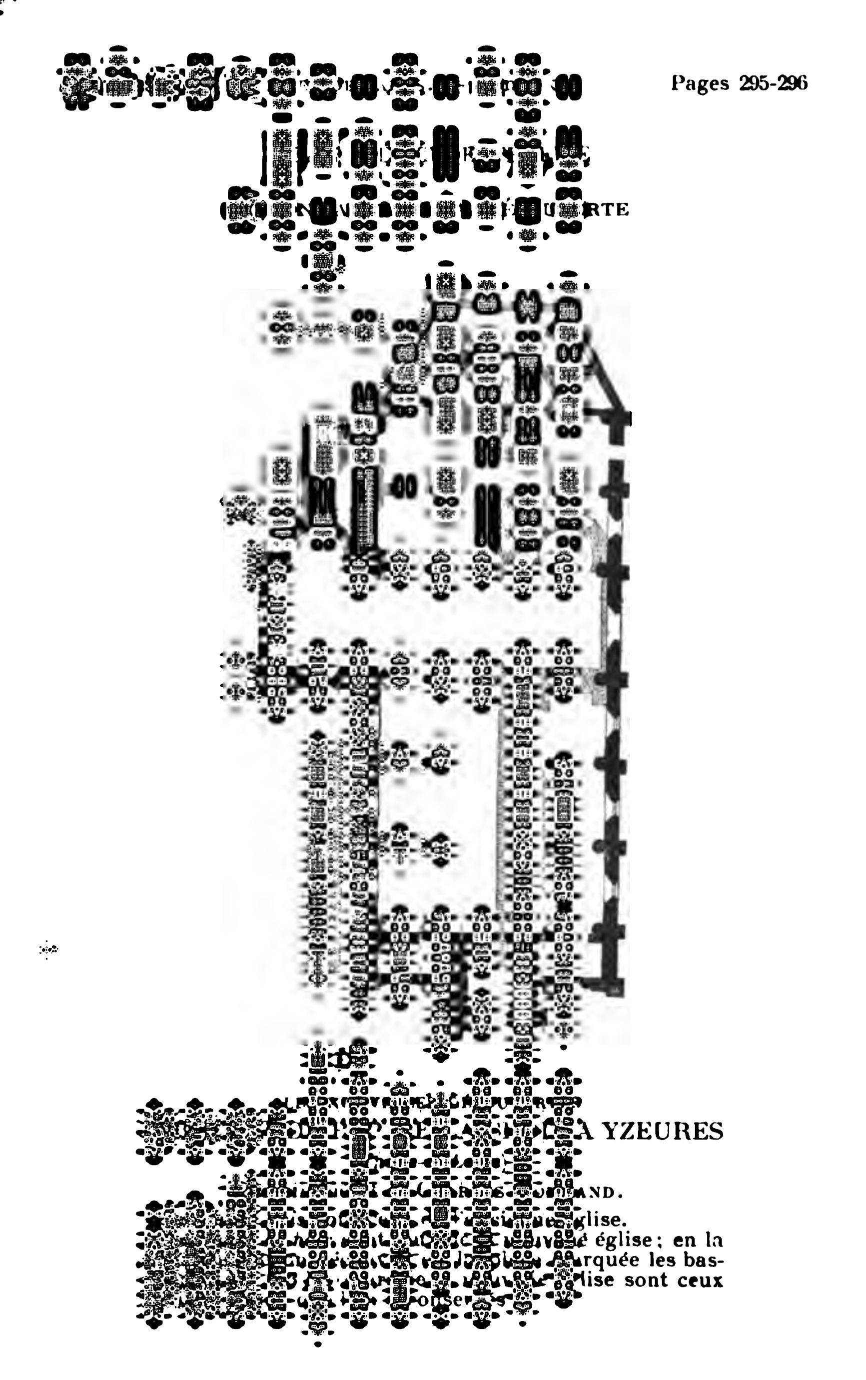
Pour cela, il me faut reprendre, date par date, tous les épisodes de la découverte et les incidents dont elle fut entourée.

15 octobre 1895. — L'entrepreneur des travaux de la nouvelle église d'Yzeures, ouvrant des fondations, rencontre dix gros blocs de pierre portant des sculptures, en haut relief, de l'époque gallo-romaine. Il les sort à ses frais et les dépose dans le jardin de la cure.

12 novembre. — M. Louis Bousrez, libraire à Tours, en tournée commerciale dans la commune, est informé de la trouvaille de l'entrepreneur et se rend au presbytère où on lui montre les pierres. Membre de la Société Archéologique de la Touraine, M. Bousrez télégraphie à M. l'abbé Bossebœuf, président, de venir le rejoindre à Yzeures.

13 novembre. — M. Bossebœuf arrive par le premier train du matin.

...RTE

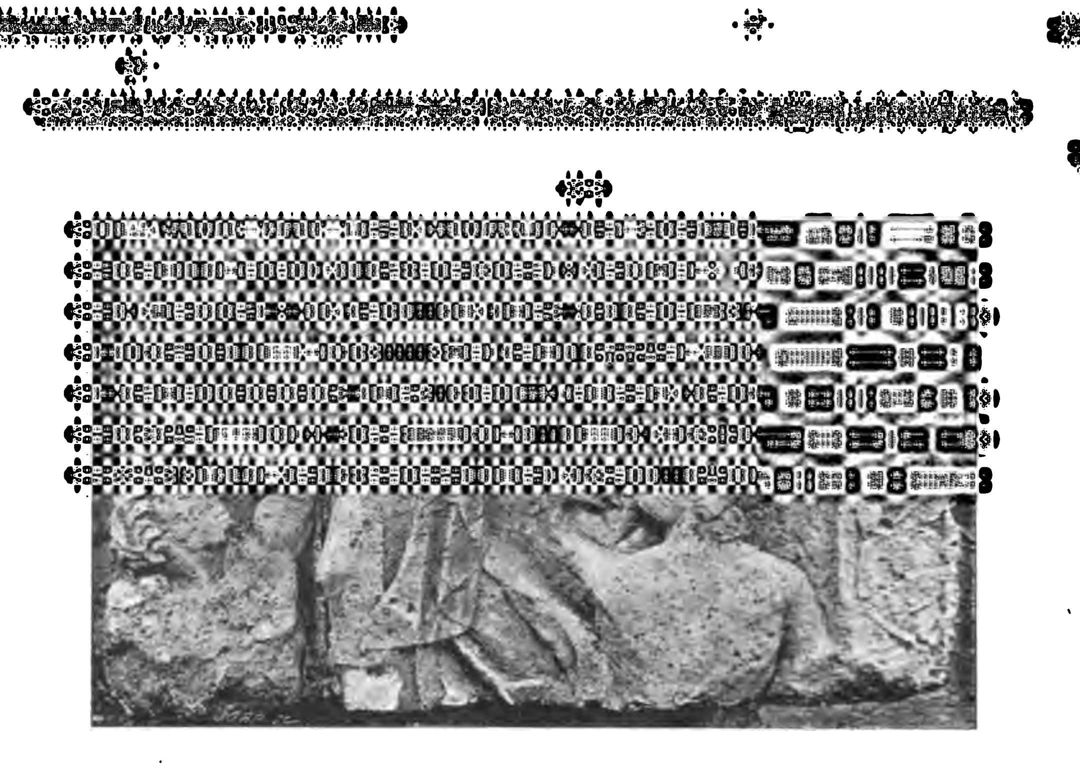


...A YZEURES

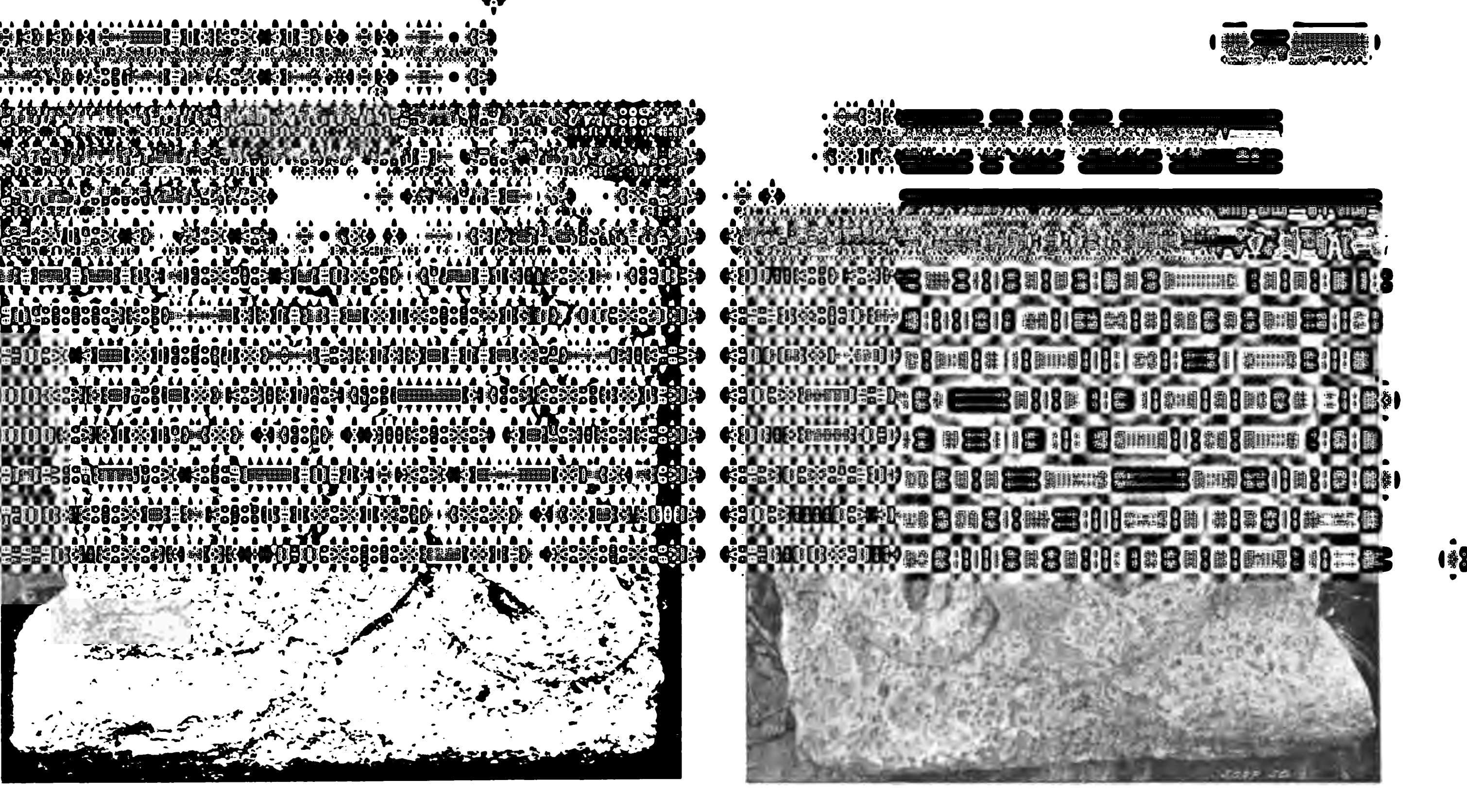
...ND.

...glise.
... église ; en la
...rquée les bas-
...lise sont ceux





Fouilles inédites du R. P. de la Croix, à Yseures (*Indre-et-Loire*).



BAS DU CORPS D'UN GÉANT

BAS DU CORPS D'UN GÉANT

Inspection générale des récentes découvertes en France.

Fouilles inédites du R. P. de la Croix à Yzeures. (Indre-et-Loire)

Il rejoint M. Bousrez, et tous deux vont examiner les pierres qu'ils déclarent d'une mauvaise époque. Néanmoins ils les photographient. — L'Entrepreneur les informe que d'autres blocs doivent se trouver enfouis sous terre et demande si la société Archéologique de Touraine serait disposée à opérer les fouilles nécessaires à leur extraction. Réponse négative. — MM. Bossebœuf et Bousrez font des démarches près du maire et du curé, afin de savoir si on consentirait à céder les pierres au Musée de Tours. Ils s'informent, en outre, près du chef de gare, du prix de leur transport.

16 novembre.— M. Bousrez publie dans le *Journal d'Indre-et-Loire* une note archéologique relative à la découverte d'Yzeures, et conclue en demandant que les pierres soient envoyées au Musée de Tours. Il est à remarquer que M. Bousrez ne parle pas des fouilles, pourtant très importantes, qui seraient à opérer.

29-30 novembre. — Sur l'invitation d'un ami, je me rends à Yzeures. (Je n'ai connu la découverte que le 20 novembre, c'est-à-dire bien après la Société, contrairement aux assertions de M. l'abbé Bossebœuf). J'étudie les pierres et je comprends de suite l'importance que devait avoir le monument auquel elles appartenaient.

Je demande et obtiens l'autorisation de pratiquer des fouilles, sur l'information que la Société Archéologique de Touraine n'est disposée à entreprendre aucune recherche.

2 et 3 décembre. — Le *Journal d'Indre-et-Loire* consacre un nouvel article à Yzeures, tandis que la Société fait connaître la découverte au monde savant. Mais ni dans l'article, ni dans les communications, il n'est question d'entreprendre des fouilles.

26 décembre. — Je suis informé par une lettre d'Yzeures que M. le Président de la Société Archéologique de Touraine a écrit à M. le maire de la commune, pour lui demander de faire don de la découverte à son musée lapidaire. — M. le maire a répondu que jusqu'à nouvel avis le monument resterait à Yzeures.

La demande de M. Bossebœuf démontre à l'évidence que la Société renonce à tout projet de fouille et à toute idée de réédification du monument sur place.

7 février 1896.— Je reçois une lettre de l'entrepreneur des travaux de l'église. Il me prie, si je suis toujours dans l'intention d'ouvrir le terrain, de vouloir bien me hâter, car dans quelques jours il va, l'hiver étant terminé, remettre ses ouvriers à l'œuvre. A partir de ce moment il s'opposera à toute fouille.

10-11-12-13-14-15 février.— Constatant que depuis 89 jours aucun membre de la Société Archéologique de Touraine n'est venu à Yzeures, et comprenant par là, — ce qui n'est pas difficile, — que ladite

Société se désintéresse des pierres qui restent à extraire, j'ordonne les fouilles et les dirige moi-même.

17-18-19-20-21-22 février. — Je continue et termine mon travail sur le chantier de l'église, après avoir fait extraire quatre-vingt-cinq blocs, la plus grande partie provenant d'endroits où personne ne les soupçonnait placés.

Pendant ce temps (19 février) M Bossebœuf adresse un rapport à M. le Préfet, dans lequel il demande « que le contrôle et la surveillance des fouilles, qui pourront être faites par les soins de la commune ou de particuliers, soient confiées à la Société ». Plus loin il ajoute « que la Société a émis le vœu que les objets découverts à Yzeures soient placés, au moins à titre de dépôt, dans le Musée des Antiquités de la Ville de Tours ».

23 février. — M. Bossebœuf se rend à Yzeures accompagné de M. Bousrez. Tous les deux pénètrent de force dans le jardin de la cure, et photographient les pierres, non encore lavées, que j'y avais fait déposer. — Pour s'introduire dans le presbytère, MM. Bousrez et Bossebœuf ont attendu que M. le curé soit retenu à ses vêpres et moi à Poitiers.

26 février. — J'adresse à MM. Bossebœuf et Bousrez deux lettres recommandées pour leur signifier que je m'oppose à toute reproduction des clichés photographiques qu'ils ont pris sans mon autorisation.

28 février. — M. le Maire d'Yzeures me communique une lettre de M. le Préfet et le rapport de M. Bossebœuf, rempli d'inexactitudes et d'allégations que je ne veux pas qualifier. — J'adresse aussitôt un rapport à M. le Préfet, et je rétablis la vérité qu'on avait sciemment dénaturée.

29 février — Je me rends à Tours et ai un entretien avec M. le Préfet. Je lui lis mon rapport. Il me déclare qu'il attendra la réponse du Ministre auquel il a soumis le différend pour prendre une décision.

1er mars. — De retour à Poitiers, je reçois une lettre de M. le Préfet, datée de Tours du 29 février, soir. Il m'informe que la veille, alors que nous nous entretenions des affaires d'Yzeures, était arrivée dans ses bureaux une dépêche du Ministre des Beaux-Arts, mettant la Société Archéologique de Touraine en possession de la découverte d'Yzeures.

Il me faut faire ici une constatation pénible :

Depuis tous ces incidents, M. l'abbé Bossebœuf a publié un factum dans lequel est reproduite une lettre de M. le Préfet.

Or, dans cette lettre datée du *28 février* 1896, M. le Préfet écrivait :

« J'ai l'honneur de vous informer que, en conformité d'une dépê-
« che de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et

« des Cultes, à qui j'ai rendu compte de la situation, j'ai décidé « de confier la garde des objets dont il s'agit, en attendant que « l'administration supérieure, qui a précédemment demandé un « rapport à M. Bruneau, architecte des monuments historiques, « puisse statuer définitivement sur l'attribution desdits objets. »

Je n'ai pu encore m'expliquer pourquoi M. le Préfet qui écrivait ce qui précède le 28, m'ait affirmé le 29 qu'il ne prendrait aucune décision avant la réponse du Ministre ; et que le soir de ce même jour il m'écrivait qu'il avait reçu une dépêche du Ministère seulement le matin. De plus, il paraîtra bizarre que M. le Préfet qui ordonnait une enquête, le 26, demandait des ordres à Paris avant de connaître le résultat de ladite enquête.

Je me borne à constater par un simple rapprochement de dates et à l'aide de documents officiels. — Chacun jugera.

2 *mars*. — M. le Sous-Préfet de Loches écrit une longue lettre à M. le Maire d'Yzeures, de laquelle je détache le passage suivant : « M. de la Croix sera invité, en conséquence, à laisser le champ « libre au président et aux membres du bureau de la Société Archéo- « logique de Touraine, pour remplir la mission qui a été confiée « à cette Société en conformité des dispositions de la loi du 30 mars « 1887 (article 14), que j'ai pris soin de vous indiquer dans ma lettre « du 26 février. »

Par cette lettre, j'étais donc non seulement dépouillé de mes droits d'inventeur, mais encore brusquement chassé du chantier que j'avais organisé — C'est contre quoi je proteste !

Les documents ci-dessus suffisent amplement à démontrer :

1° Que la Société Archéologique de Touraine n'a fait qu'enregistrer une découverte due au plus grand des hasards ;

2° Que cette découverte n'a fait naître dans l'esprit des membres de cette société aucune idée de fouilles et de reconstitution du monument ;

3° Que cette même Société, après avoir abandonné Yzeures, pendant trois mois, n'y est revenue qu'après avoir été informée du résultat de mes travaux, et avec l'intention bien arrêtée de m'en dépouiller ;

4° Que si je ne m'étais hâté de répondre à l'appel de l'entrepreneur et si je n'avais consenti à opérer les fouilles de suite, il devenait impossible de les pratiquer.

5° Que la Société de Touraine, blessée dans son amour propre en voyant un archéologue étranger réussir dans une entreprise dont elle n'avait su comprendre ni l'urgence, ni la portée, a employé des manœuvres et des moyens peu dignes, pour m'enlever ma découverte, s'en emparer et s'en glorifier ensuite.

Tout cela établit donc d'une façon définitive mes droits d'inventeur, — droits que M. de Lasteyrie a hautement et officiellement proclamés à la Sorbonne (réunion des Sociétés Savantes, séance du 9 avril 1896), en interdisant à M. l'abbé Bossebœuf de disserter sur les quatre-vingt-cinq blocs extraits par mes soins et à mes frais »

Lors de mon séjour à Yzeures j'ai eu l'occasion de m'entretenir sur place, non seulement avec le R. P. de la Croix, mais encore avec l'architecte de la nouvelle église. M. N. Daviau, et avec l'entrepreneur qui mit au jour les premières pierres, M. Sabourault jeune. L'appel que ce dernier fit au Père de la Croix fut cause de la sauvegarde d'un ou de monuments d'une importance capitale ; il m'a expliqué lui-même les circonstances de la découverte. Tous ces messieurs m'ont confirmé l'exactitude des assertions du R. P de la Croix ; j'ai reçu mêmes assurances de Madame la marquise d'Harembure, qui habite un château voisin, très intéressant par ses peintures, et dont le mari est maire d'Yzeures. Mêmes témoignages encore de la part du curé de l'église qui porte à ces découvertes le plus vif intérêt.

Il convient à présent d'énumérer les objets trouvés, ce qui n'a pas encore été fait de façon convenable. On comprendra ainsi l'importance de la découverte. Avant de commenter en architecte les fragments architectoniques retrouvés, il importe de reproduire la communication faite par le R. P. de la Croix à la Sorbonne.

« Ne voulant pas laisser dans le sol, d'où il fut devenu impossible de les retirer, des pierres qui pouvaient permettre de reconstituer un des plus curieux monuments gallo-romains, je fis pratiquer des tranchées dans la nef de l'église et le long de la façade. Le travail des terrassiers que j'avais embauchés me fit découvrir quatre-vingt-cinq blocs de pierres dont la plupart portant des bas-reliefs extrêmement intéressants. Ces blocs étaient posés en forme de parallélogramme et avaient servi à asseoir les fondations de l'église mérovingienne qui fut élevée à Yseures par les soins d'Eustoche, cinquième évêque de Tours, vers le milieu du Ve siècle. Cette église n'avait pas été construite sur l'emplacement d'un temple païen, comme le rapporte une légende locale, mais bien à proximité d'un temple dont les fondations restent encore à trouver.

Lorsque j'eus examiné attentivement les pierres sculptées que j'avais fait extraire ; que je les eus dessinées et photographiées, je me rendis compte qu'elles avaient appartenu à trois monuments différents : un temple et son autel central, et deux autels votifs. Certains détails d'architecture m'ont permis de constater que le temple et son autel étaient de forme octogonale, tandis que les deux autels votifs affectaient la forme d'un parallélogramme.

Les bas-reliefs qui décoraient ces monuments sont d'un haut intérêt. La partie ornementale de la sculpture est traitée avec beaucoup de soins; elle est d'un bon dessin et d'un effet grandiose. Les personnages, sculptés en haut relief, tout en étant d'une belle allure, bien mouvementés et suffisamment modelés, n'ont pas toujours les formes anatomiques régulières et manquent parfois de proportion.

L'ensemble de la sculpture se rapportant à la mythologie, je priai mon éminent collègue, M. Hild, doyen de la Faculté de Poitiers, de vouloir bien déterminer les scènes et sujets représentés par le bas-relief.

M. Hild les étudia et en fit une communication à la Société des Antiquaires de l'Ouest dans la séance du 20 février 1896. Je rapporte ci-dessous l'extrait du procès-verbal relatif à cette communication:

« M. Hild, demandant la parole, rectifie les erreurs commises dans certaines publications du département d'Indre-et-Loire, soit pour l'interprétation d'une inscription fragmentaire, soit pour l'explication mythologique des débris de sculpture mis à jour. Les croquis, que le P. de la Croix lui a communiqués, se rapportent pour la plupart à une gigantomachie, dont le motif principal représente la lutte de Minerve contre deux géants à pieds en forme de serpents; l'un est certainement Encelade (V. dans le DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, par Darenbert et Saglio, l'article GIGANTES, Fasc. XXI, p. 1557, dont M. Hild est précisément l'auteur). » C'est jusqu'à présent le seul exemplaire de la représentation de cet épisode mythologique qui ait été découvert dans les provinces occidentales de l'Empire Romain. Les détails, d'une exécution soignée et l'harmonie de l'ensemble témoignent en faveur d'une bonne époque. L'inscription, telle qu'elle est actuellement connue, est sculptée sur trois tables; l'une a déjà été publiée, mais inexactement, écrit M. Hild, dans divers journaux et dans la CORRESPONDANCE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE du 25 janvier 1896 (p. 25).

AVGVSTORM
MINERVAE
... MILLI FILI

Une seconde table, exhumée depuis lors par le P. de la Croix et entièrement inédite, porte :

DEM CVM S
S QVAM PATER PI
ERAT D S P C

Depuis le P. de la Croix a découvert une troisième table où on lit :

NVMINIBVS
ET DEAE
M. PETRONI

Il en manque une quatrième ; mais il est à présent possible de compléter et d'interpréter par conjecture. Voici l'assemblage proposé par M. Hild :

NVMINIBVS AVGVSTORVM
ET DEAE MINERVAE
M. PETRONI..... MILLI FILI
(Aras et Ae) DEM CVM SVIS
(Ornementi S QVAM PATER PI (e)
(Dedicav) ERAT D. S. P. C.

ce qui veut dire : Aux Divinités des Empereurs et a la Déesse Minerve les fils de M. Petronius (le cognomen en millus reste douteux) ces autels (il y en a deux) et ce temple avec ses sculptures, que leur père pieusement avait dédié de leur argent ont consacrés.

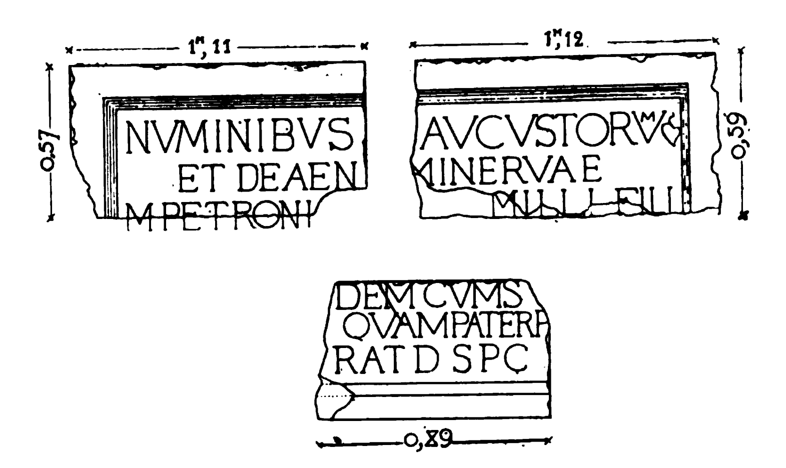
Les lettres, très belles, ont 0 m. 10 de hauteur et portent encore les traces de la couleur rouge qui les faisait ressortir. Chacune des tables à 1 m. 05 de large sur 0 m, 58 de haut, ce qui donne un rectangle de 2 m. 10 sur 1 m. 20 environ.

Les restitutions ont été faites en tenant compte de la place et du texte d'autres inscriptions similaires (V. le recueil d'Orelli-Henzen, 2015 et 2067 ; et deux inscriptions du Musée de Munich, Catal, t. IV, nos 758 et 762). Une double cassure a mutilé le commencement du cognomen qui finit en Millus ; il y a la place de cinq lettres au moins, de six au plus.

Il s'agit d'un temple monumental, analogue à celui dont parle Pline le Jeune (Ep. IX, 39), voué par des particuliers à la divinité des Augustes et à Minerve. Le pluriel Augustorum oblige de mettre cette construction au plus tôt sous le règne de Marc-Aurèle et de L. Verus, où il fut pour la première fois en usage. C'est aussi à la fin du IIe siècle après J.-C que l'on peut rapporter le monument, si l'on tient compte de l'architecture, des détails soit de sculptures, soit d'ornementation.

M Hild estime que cette exhumation est des plus intéressantes, que même elle doit compter parmi les plus curieuses qui aient été faites en France, dans le domaine des antiquités classiques, depuis 20 ans. Il est heureux que le P. de la Croix ait bien voulu lui demander son concours pour l'interprétation mythologique et épi-

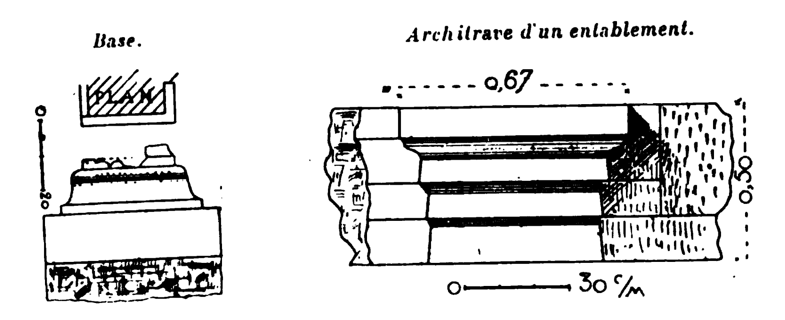
DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE



Fragments d'inscriptions antiques trouvées à Yzeures en 1896.

Fouilles du R. P. de la Croix

FRAGMENTS D'ARCHITECTURE



Dessins inédits de Charles Normand, d'après nature,

graphique du monument d'Yzeures et promette de tenir la Société au courant, comme aussi de hâter le travail complet qu'il compte publier en collaboration avec son confrère.

Vous le voyez, Messieurs, M. Hild compte publier en collaboration avec moi un travail complet sur la découverte d'Yzeures. Pour cela de longues et minutieuses études sont nécessaires. Nous estimons l'un et l'autre que ce n'est pas en quelques jours qu'on peut déterminer et reconstituer des monuments de l'importance de ceux qui nous occupent.

Dès aujourd'hui toutes mes mesures sont prises pour faire connaître au monde savant les édifices d'Yzeures. J'ai en ma possession quatre-vingt-huit clichés photographiques et autant de dessins rétablissant la partie architecturale et la partie décorative.

Mais il reste encore d'importantes fouilles à opérer. Je connais les endroits où gisent d'autres blocs de pierre en assez grand nombre. Je crois également avoir retrouvé l'emplacement occupé par le temple. Si on ne me suscite pas de nouvelles difficultés ; si on me laisse terminer l'œuvre que j'ai commencée, j'espère être avant peu en mesure de réédifier ces monuments gallo-romains dont nous ne possédons qu'une bien faible portion. Pour retrouver le reste, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, et j'espère y réussir, si toutefois on veut bien m'en faciliter les moyens. »

J'ajouterai que j'ai vu le bel album, où, avec le concours de M. Chenu, le R. P. de la Croix a reproduit au dixième d'exécution tous les objets retrouvés. Je donne ici les profils des pierres sculptées, des vues photographiques et la première reproduction exacte de l'inscription, que j'ai mesurée ; elle a été publiée en partie mais on a négligé de la présenter avec son cadre de moulures ; on n'a pas donné, comme ici, le fac-similé des lettres, mais seulement une disposition typographique ; enfin on a négligé de reproduire certaines particularités de l'inscription, notamment le cœur qu'on y trouve. Je les reproduis avec l'autorisation du R. P. de la Croix de façon à ce que, comme toujours, les lecteurs de l'*A. d. M. e. d. A.* en soient les premiers et les mieux informés. Ils se rendront compte ainsi de l'intérêt de l'œuvre en attendant l'ouvrage complet que prépare le savant distingué qui, par lettre ministérielle en date du 1er octobre 1896, a reçu la mission de continuer les fouilles de sa belle découverte d'Yzeures aux frais de l'Etat. On dit, mais nous ne pouvons le croire, que le R. P. de la Croix serait inquiété dans la mission que lui a confiée la Commission des Monuments Historiques, qui mérite tous les éloges pour cette décision en faveur du vétéran des fouilles poitevines.

L'examen architectonique des pierres d'Yzeures m'a fait consta-

ter l'existence de nombreux fragments, de facture large et dont je signalerai les suivants :

1° *Un fragment d'architrave*, haut de 0m50, ce qui correspond à une hauteur d'entablement d'environ 1m50. Si cette pierre a appartenu à un temple à fronton, le monument pouvait avoir de neuf à dix mètres de haut, non compris son soubassement ou les degrés. Cette architrave renferme une partie fruste, qui semble indiquer qu'on y avait rapporté une inscription qui, de la frise, descendait dans l'architrave; une partie se décroche en avant, comme pour correspondre à une saillie de pilastre ou de demi-colonne qu'elle surmontait.

2° *L'encadrement de l'inscription*, dont les hauteurs de lettres varient. Dans le fragment *Nominibus*..., la hauteur des lettres est de 0m115 pour la ligne supérieure, de 0,10 pour les deux lignes inférieures. Dans le fragment *Dem*..., la ligne médiane a des lettres hautes de 0,095 ; les autres lettres ont 0,10. Dans le fragment *Augustorum*..., la ligne supérieure est haute de 0,120; celle du milieu de 0,095 ; celle du bas de 0,10.

3° *Des fragments d'une corniche*, haute de 0,310, dont la cimaise est décorée de feuilles, en pierre coquillère comme les autres fragments, pierre qui provient peut-être de Fontgombault, situé dans le voisinage. Un autre fragment de corniche a la même hauteur.

4° *Une assise*, haute d'environ 0,26 et décorée de modillons, larges de 0,18, saillants de 0,122, écartés de 0,220.

5° *Un fragment d'une frise*, haute de 0,55, décorée d'un griffon, long de 0,950.

6° *Une base de pilastre*, des fragments de montants de pilastres décorés de pampres et de feuilles de vignes.

7° *Deux blocs décorés de sculptures et taillés chacun sur un plan poligonal*. Quatre des faces se trouvent sur un des blocs, quatre sur l'autre ; la hauteur d'assise est de 0,48 pour le premier et de 0,51 pour le second ; le côté du polygone est 0,57 et de 0,52, sans doute parce que le second posait sur le premier bloc en formant fruit. Les parois sont décorées de belles images en bas-relief, brisées à mi-corps, parfois très frustes, parfois très nettes : on y distingue une divinité à tête brisée, avec un arc croisé sur les épaules ; une Léda avec son cygne, un guerrier jeune, peut-être Mars, armé d'une lance.

8° *Une corniche haute de 170m/m, surmontée d'une volute* de même hauteur et longue de 1m,130. J'ai songé en voyant ce fragment au couronnement de certains autels et de certains tombeaux qu'on voit à Pompéï.

9° *Une suite de bas-reliefs relatifs à la Gigantomachie*, limités par des pilastres dont le fût est décoré de rinceaux enroulés. Je ne puis les

énumérer tous. Ici une Minerve ou Athéna, dont on ne possède que la partie supérieure : du casque au sein j'ai mesuré une longueur verticale de 0m55, ce qui indique une statue de grande dimension. Le bloc, à l'état de fragment, mesure un mètre. J'ai immédiatement songé à la Gigantomachie de Pergame. dont on n'avait point parlé en cette occasion, et que j'ai eu l'occasion d'étudier pour les livres que je prépare, et qui constituent un recueil général de l'art grec sous le titre de *Corpus des Monuments Grecs*.

Les sculptures de Pergame sont d'une exécution plus parfaite que celles d'Yzeures; mais la différence d'impression provient peut-être de ce que les bas-reliefs asiatiques sont en marbre et dans un meilleur état de conservation que ceux qu'on voit à Yzeures et qui sont taillés dans une pierre coquillère. A Pergame les bas-reliefs de la Gigantomachie décoraient la base d'un long portique, sur plan carré qui entourait un grand autel placé au milieu[1] et j'y trouve aussi la Minerve ou Athéna, armée du bouclier, casquée, dans l'attitude du combat : à Yzeures on ne possède pas les sculptures des divinités qui entouraient la divinité, mais à Pergame on voyait à ses pieds Alkyoneus puis Enkeladon à gauche, et à droite, Oe suivi de Nike. A Pergame comme à Yzeures on reconnaît, sur les bas-reliefs, des géants au corps d'hommes dont les jambes se terminent à la façon des corps de serpents, couverts d'écailles, et finissent par une queue.

Nous présentons ici deux fragments de ce genre, les seuls d'entre toutes ces pierres qui semblent se raccorder, sans doute avec la sculpture qui représente une autre Athéna.

Toutes ces pierres sont déposées dans le jardin du presbytère chez M. l'abbé Dechezelle, si dévoué à la science. Il en existe d'autres, encore sous terre, contre le mur *AB* (Voyez notre plan de l'église). J'ai fouillé, en compagnie de Madame la Marquise d Harembure, un des angles de la façade, et, au bout de quelques minutes, nous avons mis au jour des pierres antiques.

Nous ne voulions pas faire de fouilles, mais nous informer seulement du degré de chances que peuvent présenter des recherches nouvelles. Nous souhaitons vivement qu'on ne tarde point davantage à compléter ce dossier dont la science française attend l'arrivée avec impatience. Quelle découverte singulière que celle à laquelle on doit de retrouver, dans un village ignoré de la Gaule, la même figuration mythologique, et presque la même interprétation, que dans la lointaine et superbe Pergame.

[1] Voyez mes études sur *Pergame* (épuisées).

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES

FOUILLES EN ALGÉRIE A THAMUGADI EN 1896

PAR

ALBERT BALLU

Architecte en chef des Monuments de l'Algérie.

(Suite : Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome IX, p. 300.)

Nouveaux thermes. Objets divers.

RAPPORT

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Au cours de l'exercice 1895, la partie du territoire de l'antique Thamugadi comprise entre le Decumanus Maximus (voie triomphale) au nord, le Forum et le théâtre à l'est, les Thermes au sud, le Capitole et les marchés à l'ouest avait été déblayée de façon à dégager principalement les voies qui, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, se coupent à angle droit en entourant des carrés de maisons de 20 mètres environ de côté.

Pendant l'année *1896*, *quatre nouvelles voies et dix de ces carrés* ont été mis à jour ; et, cette fois, nous avons découvert de nombreux objets de marbre, bronze, terre-cuite et autres matières dont le déblaiement des voies ne nous avait fourni aucun spécimen.

Neuf des carrés renferment des habitations particulières ; ils sont quelquefois divisés par un mur mitoyen formant deux lots contenant chacun sept ou huit salles, mais le plus souvent ils étaient affectés à une seule famille. Les uns, dépourvus d'atrium, contiennent jusqu'à treize pièces ; d'autres ont une partie utilisée en boutiques lorsqu'ils sont bordés par une voie de quelque importance.

Le carré qui est limité par le Cardo maximus sud, la voie du Théâtre, la voie de la Curie prolongée et une rue située dans l'axe du théâtre, contient un *établissement de thermes* moins important que celui du sud de la ville ; c'était une « insula », c'est-à-dire une construction isolée de toutes parts ; sa superficie est de 500 mètres

carrés, et, bien qu'aucune inscription ne nous en ait encore fourni la preuve, nous pensons que ces bains ont pu être réservés aux femmes.

En effet, à Veleja, à Pompéi, les « Balineœ » possèdent un compartiment destiné au sexe féminin, sans communication avec le reste de l'établissement; mais à Timgad les Grands Thermes n'offrent nullement cette disposition double ; et, si l'on est fondé à croire que les dames thamugadiennes se rendaient aux bains à des heures déterminées comme cela se pratique d'ailleurs en Orient aujourd'hui, la découverte d'un second édifice thermal, vient, nous semble-t-il. infirmer cette opinion; bien qu'il soit admissible que l'on ait pris l'habitude de fixer des heures spéciales à chaque sexe dans l'un et l'autre des deux établissements, séparés seulement par une distance de 100 mètres

C'est sur la voie de la Curie prolongée qu'est située l'entrée principale des nouveaux thermes; elle donnait primitivement accès à une étroite galerie servant de vestibule et large de 1 m. 50. Cette galerie, encore pavée d'une jolie mosaïque de dessin géométrique, fut ultérieurement élargie aux dépens de la voie et portée de 1m50 à 5m05; une deuxième porte fut alors pratiquée du côté sud. Quant à la porte principale. il est bon de remarquer qu'elle a été disposée sur le côté du vestibule, de façon à ce qu'il fût impossible au dehors de rien voir de ce qui se passait dans l'intérieur des bains.

L'ancienne galerie aboutissait jadis à une petite chambre aujourd'hui à moitié détruite et qui était vraisemblablement celle de la personne préposée à l'établissement. Trois vastes baies[1] faisaient communiquer la galerie avec une grande salle carrée, de 9 mètres de côté, autour de laquelle rayonnent :

A l'est, ladite galerie ;

Au sud, une salle rectangulaire oblongue dont le sol est garni d'une mosaïque unie de ton noir, ayant remplacé à une certaine époque un dallage primitif orné de dessins géométriques. C'était le lieu de repos et de conversation, séparé, comme le vestibule, de la salle centrale par trois larges ouvertures dont les seuils sont enrichis de mosaïques;

Au nord, une petite pièce qui se fermait par un rideau servait d'*apodyterium*, salle où l'on se déshabillait. Elle est disposée dans l'angle nord-est et pavée de mosaïques ornées ; puis. une piscine d'eau froide (*frigidarium*) précédée d'une sorte de vestibule. Trois degrés encore en place conduisent au fond de la piscine décorée de mosaïques à damiers vert clair. entourés de blanc alternant

[1] Larges de 2m25.

avec des carrés noirs ; sur les côtés existent des bordures à grecques noires et blanches.

Enfin, dans l'angle nord-ouest, laissant sur la gauche une niche demi-circulaire dont le sol est recouvert de mosaïques, une baie de 1m60 de large menait à la pièce de température modérée[1] (*tepidarium*) dans laquelle on pénétrait en sortant du bain froid pour gagner ensuite une première salle ([2]) chauffée (*caldarium*) par deux fourneaux (*fornaces*) et contenant un bassin d'eau chaude (*alveus*) hémisphérique.

Ce caldarium communique, par une porte dont les jambages se composent d'une seule pierre debout, à l'étuve ([3]) (*laconicum*), dont les petits côtés sont de forme curviligne disposition que recommande Vitruve afin, dit-il ([4]), que la salle « reçoive en son milieu également la force de la vapeur chaude qui tourne et s'épand dans toute sa cavité. »

La haute température d'étuve était obtenue au moyen d'un fourneau fort bien aménagé, dont la chaleur arrivait au centre de la salle. Ce fourneau et les deux qui chauffaient le caldarium étaient desservis par une galerie voûtée dont l'entrée était pratiquée, à l'angle nord-ouest du bâtiment, sur la voie prolongée du théâtre.

Du laconicum on parvient à un second caldarium ([5]) muni de deux alvei, dont l'un, demi-circulaire, regarde le midi et l'autre, rectangulaire, est tourné vers l'ouest. Chacun de ces bains chauds avait son fourneau, dont le service était assuré par un esclave pouvant circuler dans une courette occupant la partie sud-ouest du monument. Un espace hémisphérique de 2m30 de diamètre dégageait l'accès du fourneau du premier alveus en faisant saillie sur la voie tracée suivant l'axe du théâtre ; sur cette voie se trouvait aussi une entrée secondaire par laquelle on parvenait à la petite cour réservée aux services et aux dépôts de combustibles.

L'édifice possédait donc quatre portes : les deux placées à chaque extrémité de la galerie d'entrée et les deux réservées au service.

Le laconicum et le second caldarium sont adossés au côté occidental de la grande salle centrale ; comme les deux autres hypocaustes, le premier caldarium et le tepidarium, ils contiennent encore les piles en briques entre lesquelles circulait l'air chauffé par les fourneaux.

([1]) Dimensions : 3m sur 5m75.
([2]) Dimensions : 5m80 sur 3m07.
([3]) Dimensions : 6m95 sur 4m25.
([4]) Livre V, chap. 10.
([5]) Dimensions : 4m05 sur 3m75.

On remarquera l'analogie du plan de ces bains avec celui des Grands Thermes : ainsi que dans ces derniers, le laconicum est commandé par les deux salles de bains chauds. Or, cette disposition, que Thamugadi est la première à nous montrer, constitue une véritable révélation et donne entièrement raison aux archéologues qui, dans la question très controversée du laconicum, ont affirmé qu'il fallait reconnaître la présence de cet élément des bains romains non pas dans l'extrémité voûtée en cul-de-four des caldaria de Pompéi, mais bien dans un local séparé et entièrement clos comme cela était nécessaire pour une étuve dont la chaleur était poussée à la limite de ce qu'on pouvait endurer[1]. On n'avait, en effet pu citer jusqu'ici à l'appui de cette opinion que des exemples appartenant à des villas construites à une époque où les baigneurs passaient le plus souvent de l'eau froide dans l'étuve : or, les grands et les petits thermes de Timgad ne sont pas dans ces conditions ; ils possèdent l'installation complète de la piscine, de la salle tiède et de l'étuve encadrée, comme il est logique que ce soit, par deux salles chaudes et située dans l'endroit le plus central par rapport aux foyers, là où l'intensité de la chaleur était la plus forte.

Revenons à la grande salle centrale de réunion qui devait être très richement décorée si l'on en juge par sa belle mosaïque au milieu de laquelle on voit quatre médaillons représentant les Saisons. Dans celui qui regarde l'est, on distingue une tête de femme couronnée de fleurs : c'est le Printemps. Celui qui est orienté au nord nous figure l'Eté ; la tête est coiffée d'épis de blé et accompagnée de la faucille L'Automne, disposée à l'ouest, est assez endommagée. La tête personnifiant l'Hiver se trouve au sud.

Autour des médaillons entourés par de riches bordures ornées d'entrelacs aux couleurs variées, se trouve un grand nombre de figures d'animaux parmi lesquelles on remarque l'oie, le canard, le paon, le perdreau, la bécasse, le coq de bruyère, la bécassine, le faisan, etc....

Le reste de la mosaïque se compose de dessins d'ornement ayant les mêmes bordures que les médaillons ; l'ensemble de ce riche pavage est des plus saisissants et l'on conçoit sans peine le merveilleux effet qu'il devait produire au milieu de l'élégante construction que nous venons de décrire rapidement.

Soit dans les déblais de ces bains, soit aux alentours, nous avons trouvé :

1° *Une belle statue de marbre* intacte d'enfant, de 85 centimètres de hauteur, tenant, du bras droit passé au-dessus de la tête, une urne

[1] Sen. Ep. LXXXVI, 10, 11 ; Pétron. 72 ; Plut., *de Sanit. tu*, VI.

sur l'épaule gauche avec une pose rappelant celle de la *Source* d'Ingres. Le bas du ventre et des reins est percé de part en part ; le petit canal ainsi pratiqué avait pour but de laisser couler de l'eau à l'instar du *Manneken Piss* de Bruxelles. Cette statue devait orner la fontaine voisine des bains ou peut-être même l'intérieur de l'édifice ;

2° Un remarquable *buste en marbre* d'homme, avec draperie rejetée sur l'épaule gauche ;

3° Une *grande statue* en marbre sans tête (hauteur, 1m70) représentant un philosophe ayant à ses pieds un faisceau de papyrus. Son bras droit est enroulé dans la toga, laissant la main dépasser ; la main gauche tient deux pavots et en même temps les plis de la toge ;

4° Une *tête de femme* en marbre ainsi que plusieurs fragments de statues et de bustes ;

5° Divers *chapiteaux* de tous ordres, dont un notamment de l'ordre ionique offrant cette particularité que le coussinet qui se retourne à angle droit occupe deux côtés juxtaposés du carré ;

6° Un grand nombre de *placages* de style byzantin avec dessins géométriques ou ornements ;

7° Un fragment de *bas-relief* encadré d'entrelacs et figurant un Hercule terrassant l'Hydre[1] ;

8° Une *console* en pierre ornée de feuillages avec inscription relative à la construction de la maison d'où l'on a tiré ce fragment ;

9° Un *contrepoids* en pierre calcaire avec anneau en pierre ayant conservé l'usure de la corde ;

10° Plusieurs *vases* en terre cuite de toutes dimensions et de toutes formes ;

11° Un lot considérable de *lampes* en terre cuite *païennes* et *chrétiennes ;* quelques-unes, au nombre de cinq, sont Vandales.

Parmi les menus objets que les fouilles nous ont fait découvrir, nous citerons :

1° Un *joueur de boules* en matière inconnue de couleur noire (hauteur, 0m045 ; largeur, 0m048). Il porte un costume étranger avec braie (*braca*) autour des jambes, conformément à l'habillement adopté par les joueurs ; il tient dans la main droite l'instrument avec lequel il manie les boules ; dans la main gauche, une de ces boules. Sa draperie est rejetée sur le coude gauche ; la tête manque. Cette figurine est adossée à un massif de branchages aux parties supérieures duquel cinq trous ont été pratiqués, de façon à former

[1] En pierre calcaire provenant des boutiques bysantines du Capitole.

de cet objet une sorte de porte-épingles ou autres instruments analogues ;

2° Une *statuette en bronze* faisant partie des dieux pénates d'un particulier. Ces sortes de divinités qui avaient pour but d'assurer l'abondance à leur propriétaire étaient toujours représentées dans une attitude joyeuse. La partie haute de la tunique, ou *palla*, déborde sur la ceinture ; la partie inférieure flotte au vent. La main gauche tient le plat pour les aliments ; le bras droit relevé porte une coupe à boire en forme de dauphin appelée rhyton (*Rhytium*).

Hauteur de la tête aux pieds, 78 millimètres ;

3° Une *anse en bronze* articulée de façon à permettre d'ouvrir et de fermer un couvercle de récipient en faisant pression sur une sorte de petit levier ;

4° Une grande quantité de *bagues* en bronze ;

5° Plusieurs *instruments de chirurgie* en bronze ;

6° Une *boucle* rectangulaire en bronze (l'ardillon manque) ;

7° Un fragment de *chaîne* en bronze ;

8° Un morceau de *scie* en fer ; longueur, 8 centimètres ; largeur, 28 millimètres ;

9° Un *style* en bronze (hauteur, 0m081) ; l'aiguille était fixée à une extrémité striée en spirale, l'autre extrémité s'aplatissant pour permettre d'effacer l'écriture ;

10° Un *goulot de vase* en verre aplati par le feu ; il est orné de filets de verre coulés et appliqués sur les parois extérieures ;

11° Une *scorie* de silice de creuset démontrant que la ville possédait une fabrique de verre ;

12° *Vases de verre* avec parties renflées à l'intérieur, laissant des côtes arrondies saillantes au dehors, en forme de côtes de melon fuyantes vers le bas. Orifice supérieur, diamètre, 155 millimètres ; hauteur, 23 centimètres ;

13° Une *amulette* en bronze avec anneau. Cet objet représente une tortue très commune dans la région ; hauteur, 2 centimètres ; largeur, 13 millimètres.

14° Un *crochet de bronze* attenant à un chapeau de hampe ; il est percé d'un trou destiné à fixer ce crochet à la hampe ou à la partie supérieure d'un meuble. La forme du crochet trouvé à Timgad porte l'empreinte visible de l'art phénicien ; hauteur, 13 centimètres ; diamètre de l'orifice extérieur, 46 millimètres ;

15° Une *boucle* de bronze en forme d'égide ; largeur, 75 millimètres ; hauteur, 75 millimètres ;

16° Une *broche* en bronze ; longueur, 5 centimètres ; largeur, 3 centimètres ;

17° Une *petite agrafe* en bronze en forme de feuille d'acanthe : longueur, 35 millimètres ; largeur, 3 centimètres ;

18° Une *petite plaque* de bronze en forme de rosace, ornée en creux : diamètre, 38 millimètres ;

19° *Serrure* de bronze ; longueur, 8 centimètres ; largeur, 7 centimètres ;

20° Une *aiguille* de bronze ; longueur, 9 centimètres ;

21° Une *tige* de bronze, haute de 85 millimètres, moulurée dans sa longueur et adaptée jadis à un petit miroir ;

22° Une *rondelle* en plomb, des clous en bronze ;

23° Plusieurs *épingles* en os ;

24° Un fragment de *bracelet* de verre strié en spirale ;

25° Un *bracelet* de bronze avec charnière

26° Une *bague* en bronze très curieuse avec appendice rectangulaire évidé ;

27° Une *bague* en matière inconnue avec torsades ;

28° Une *rosace* en matière inconnue ornée de gaudrons et percée d'un trou de 6 millimètres de diamètre dans le centre ; diamètre de 3 centimètres ;

29° Un fragment de *chainette* en bronze ;

30° Un *cylindre* évidé en os (sorte d'étui), orné de rainures accouplées deux à deux ;

31° Deux *couvercles* de vases en bronze, l'un tenant à des oreillettes formant charnière, diamètre 56 millimètres ; l'autre, avec anneau, diamètre 45 millimètres ;

32° Un *cachet* en bronze, ayant conservé son chaton ; hauteur, 35 millimètres ; largeur, 2 centimètres ;

33° Une *aiguille* en bonze, terminée par un anneau en forme de cœur ; hauteur, 14 centimètres ;

34° Un *objet* en cuivre rouge, plané, enroulé en cylindre, percé de nombreux trous et se terminant en quatre branches formant pieds ; hauteur, 5 centimètres ; largeur des pieds, 75 millimètres ;

35° Un autre à peu près semblable ;

36° Une *cornaline* ovale biseauté ; longueur, 2 centimètres ; largeur, 14 centimètres ;

37° Une *pierre de chaton* de bague en aigues marine bleutée portant gravée en creux une ancre marine autour de laquelle s'enroule un dauphin. Cette gravure existe sur la plus grande partie plane de la pierre, l'autre partie plane étant située à l'extrémité de la convexité extérieure de la bague ; longueur, 12 millimètres ; largeur, 10 millimètres ; forme ovale ;

38° Sorte de *biscuit* à reflets métalliques dans lequel étaient

percés deux trous pour le passage d'un fil. A cette matière est fixée une composition de verre de couleur verte en forme de losange à quatre angles biseautés. Longueur, 13 millimètres; largeur, 9 millimètres.

39° *Perle (elenchus)* de verre en forme de poire très estimée des dames romaines, qui aimaient à en porter deux ou trois ensemble comme pendants d'oreilles ou à en attacher à leur bagues[1]. Hauteur, 25 millimètres; plus grand diamètre, 8 millimètres;

40° *Médaille d'or* de Valentinien 1er (364-375). *Flavius Valentinianus*; diamètre, 21 millimètres;

41° Très belle médaille en bronze de Trajan; diamètre, 32 millimètres;

42° Médaille en bronze représentant Otacille, femme de Philippe dit l'Arabe (244-249), *Martia Otacilia Severa*; diamètre, 3 millimètres;

43° Une pièce en argent au nom de cet empereur;

44° Médailles diverses au nombre de 786, etc., etc.

Enfin, une *inscription* en deux fragments se rapportant au Macellum et concernant un membre de la famille Sertia, à laquelle on doit la construction du marché de Timgad.

Hauteur de la dalle : 1 mètre;

Hauteur des lettres : 5 millimètres.

M.PLOTIO.M.FIL	IO.EQ.RO;
PRAEF.COH	ITIRAEORVM
TRIB.COH.I.FL C	ANATHENORVM
PRAEF.ALAE GA	LLORVM-TAVRIANI
FL P.P. SACER	DOTI.VRBIS
OB MERITA.INC	VĪS.PATRIAM.QUE
ET.MVNIFIC	ENTIAM EIVS
RESP.CO	THAMVG.D.

Outre ces divers objets ou fragments, nous mentionnerons quelques belles *mosaïques* qui décoraient les pièces principales des maisons, et notamment celle de la salle de fêtes (*œcus*) de la grande habitation de 20 mètres sur 50 qui est située à l'angle de Decumanus Maximus et de la voie de l'arc de triomphe; nous n'avons jamais eu l'occasion d'admirer une gamme de couleurs plus riches et plus variées.

Tel est l'aperçu succint de nos travaux de cette année. L'étude

[1] Plin, H. N. IX, 56 : Juv., Sat. VI, 459.

du plan des nouveaux thermes venant confirmer la disposition des anciens bains ; les fouilles de l'an dernier ayant été le plus merveilleux commentaire qu'on pût imaginer du passage de Tacite relatif à l'isolement des maisons des grandes villes de l'empire romain ; l'exhumation du *Chalcidicum* de notre marché africain ne laissant désormais plus de doutes sur l'affectation incertaine jusqu'ici du monument de Pompéi élevé par la prêtresse Eumachia, et tant d'autres découvertes que je pourrais citer, ne sont-ce pas là des résultats fort importants et dépassant les prévisions ainsi que toutes les espérances ?

Paris, ce 15 novembre 1896.

DÉCOUVERTE DE PEINTURES DU XV[e] SIÈCLE

A L'ÉGLISE DE SAINT-CLÉMENT[1] (Meurthe-et-Moselle)

Par M. GASTON SAVÉ.

Peintre à Nancy.

En dégageant récemment le chœur de l'église de Saint-Clément des cinq ou six couches de badigeon séculaire qui empâtaient ses murs, on vient de découvrir, sur l'enduit de chaux primitif, des restes de peintures pittoresques qui décoraient toutes les parois de ce chœur.

M. le curé Laval s'empressa de faire dégager avec soin ces peintures et, après en avoir reconnu l'intérêt archéologique et artistique, fit prendre toutes les mesures nécessaires à leur conservation, sous la direction de M. l'architecte Genay[2].

Comprenant 34 figures, presque toutes de grandeur naturelle, cet ensemble très remarquable de décoration religieuse accuse la fin du XV[e] siècle, tant par les costumes que par le style du dessin, des ornements et des inscriptions En voici la description succincte qui peut être utile, parce qu'elle suit bien, sauf quelques divergences, les anciennes traditions iconographiques dont les artistes ne s'affranchirent qu'au début du XVI[e] siècle.

Dans la voussure de la voûte, placée derrière l'autel, le Christ,

[1] D'après le très intéressant *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est*, n° 11.

[2] M. Genay est bien connu pour avoir témoigné, en diverses occasions, de l'intérêt qu'il porte aux souvenirs et antiquités nationales de la région qu'il habite.

dans le costume traditionnel, robe blanche et draperie rouge, assis sur un arc-en-ciel, élève ses mains montrant leurs plaies. De chaque côté de sa tête, au nimbe crucifère, un ange sonne du *lituus*. Ses pieds nus, percés de plaies, reposent sur un second arc-en-ciel concentrique au premier, au-dessous duquel se trouve le globe du monde, surmonté d'une croix, et dans l'hémisphère inférieur duquel on distingue l'arche de Noé arrêtée près d'un rocher. A la droite, aux pieds du Christ, est agenouillée la Vierge, les mains jointes, nimbée, en robe rouge et manteau blanc recouvrant la tête qui est coiffée du béguin à mentonnière de l'époque. A gauche, se tient saint Jean le précurseur, dans la même posture, vêtu du sayon de poil de chameau serré à la taille et d'un manteau brun, les jambes et les pieds nus Au-dessous de ces personnages, sont alignés six tombeaux ouverts d'où sortent les morts ressuscités, nus ou drapés dans leur linceul. Les trois qui sont à droite du Christ ont les mains jointes étendues vers lui, les regards dirigés de son côté, la physionomie heureuse ; ils sont agenouillés dans leur tombeau. Ce sont les justes. Les trois autres, au contraire, n'osent lever leur tête qui exprime l'effroi et semblent plutôt vouloir rentrer dans la tombe. Cette scène représente donc le *Jugement dernier*, tel que l'iconographie du moyen-âge a coutume de le figurer. Elle est complétée, dans les deux voussures voisines, par les symboles des quatre évangélistes placés dans l'ordre suivant : à la droite du Christ, l'aigle de saint Jean, puis l'homme ailé de saint Mathieu ; à sa gauche, le bœuf de saint Luc, puis le lion de saint Marc. Chacun d'eux porte une longue banderolle où le nom de l'évangéliste est inscrit en gothique minuscule noire avec initiales rubriquées. Le rang liturgique des quatre symboles n'est point ici absolument respecté, puisqu'ils sont ordinairement classés ainsi : 1° ange ; 2° aigle ; 3° lion ; 4° bœuf.

Dans la voussure faisant face à l'autel est figurée la *Nativité*. Au milieu de la composition, l'enfant, nu et nimbé, est étendu sur de la paille. Il lève ses deux bras avec tous les doigts étendus. A sa droite, la Vierge, nimbée, est agenouillée à l'entrée de la crèche, les mains jointes. Elle porte le même costume que précédemment, moins le béguin En face d'elle est agenouillé saint Joseph, non nimbé, un bâton sous le bras, pour rappeler la fuite récente, et son chapeau posé par terre. Au-dessus de l'enfant, un ange descend du ciel tenant un phylactère portant ces mots : *Gloria in excelsis Deo*. Dans l'étable, fermée devant par une clôture en osier tressé, on voit, près de la mangeoire, le bœuf et l'âne contemplant cette scène.

Les angles inférieurs et supérieurs de ces quatre voussures sont

décorés de rinceaux fleuris, tandis que le fond général, en ton de parchemin, est semé d'étoiles rouges.

Au-dessous des voussures, les trois parois du chœur (la quatrième étant ouverte sur la nef), sont aussi décorées de peintures, formant trois panneaux, coupés chacun en deux par les fenêtres.

Derrière l'autel est figuré l'*Annonciation*. A dextre se trouve la Vierge et à senestre l'ange, disposition contraire à la règle iconographique admise jusqu'à la fin du XVe siècle. La Vierge, dans le même costume rouge et blanc, nimbée, est debout près d'un pupitre ogival richement orné, appuyant sa main droite sur un livre où se lisent ces mots : « *Ecce Virgo concipiet et pariet filium* (recto). » *et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (verso). » L'autre main de la Vierge est élevée et ouverte, comme d'habitude, en geste de grâces, tandis qu'elle se tourne à demi vers l'ange en baissant les yeux. A ses pieds est un vase d'où sortent des tiges fleuries de lis. L'ange, séparé d'elle par une fenêtre, est à genoux nimbé, revêtu d'une chape rouge à riches bordures d'or, agrafée par un joyau d'orfèvrerie, sous laquelle on voit une robe blanche. Ses cheveux blonds sont bouclés avec soin, avec une mèche tombant sur le front. Il lève vers la Vierge l'index de la main droite et tient de la gauche un long phylactère avec ces mots : *Ave gratia plena Deus tecum*. Un autre pot de lis fait, à ses pieds, pendant au précédent. Au-dessus de cette scène, Dieu le Père paraît au sommet de l'ogive, dans un écartement de nuages. Les cheveux et la barbe blancs, la tête nue dans un nimbe crucifère, il porte le globe dans sa main gauche et bénit la Vierge de la main droite, d'où partent des rayons de lumière sur lesquels descendent vers elle d'abord la colombe nimbée, puis l'enfant Jésus, nimbé également, et portant une petite croix sur l'épaule gauche. Cette présence de l'enfant dans l'Annonciation est très rare, et l'éminent iconographe, Mgr Barbier de Montault, n'en cite que trois exemples : l'un à Sainte-Marie *in Trastevere*, à Rome, fresque du XVe siècle, l'autre sur un triptyque de 1435, au musée du Vatican, le dernier sur une fresque du XVIe siècle, dans la chapelle des fonts baptismaux de la cathédrale de Metz. Tout le fond de ce grand panneau est richement meublé d'enroulements de rinceaux gothiques, feuillés et fleuris.

A droite de l'autel, le premier panneau représente *saint Sébastien*, demi-nu, lié à un tronc d'arbre et percé de nombreuses flèches par deux archers en costumes militaires de la seconde moitié du XVe siècle. Ce saint est le patron de l'église de Laronxe, qui dépendait autrefois de la paroisse de Saint-Clément.

Plus loin, se voit *saint Christophe* portant sur l'épaule gauche l'enfant Jésus bénissant et tenant le globe. De la main droite, le

saint s'appuie sur un tronc de palmier feuillu et ses pieds sont plongés dans une mer agitée s'étendant entre deux montagnes. Sur la plus haute, on voit une chapelle, entourée de quelques palmiers, auprès de laquelle un ermite élève une lanterne ouverte, pour éclairer le saint géant.

A gauche de l'autel, les deux panneaux représentent la *scène des trois morts et des trois vifs*, très populaire au XVe siècle, mais si rare en Lorraine que nous n'en connaissions que trois figurations : l'une sur un vitrail daté de 1493, à l'église de Charmes, l'autre sur un rétable en pierre du XVIe siècle, encastré dans la façade de la chapelle du cimetière de Briey, la troisième dans une fresque de Sainte-Ségolène, de Metz. Ici, les trois morts se dressent, drapés dans leurs suaires, entre une haute croix de cimetière et un charnier contenant des ossements. Ils lèvent la main droite pour montrer la croix et le ciel. Au-dessous, on lit :

Tels comme vous ung temps nous fumes
Tels vous serez comme nous sommes :
Faictes des biens plus que povez :
Autre chose n'emporterés.

Les trois vifs, à cheval et portant des faucons, s'arrêtent épouvantés. Ils sont richement vêtus, avec des couronnes ducales sur leurs coiffures. Les chiens se cachent sous les jambes des chevaux ou se sauvent. Au-dessous, on lit :

Mon povre cueur de peur tremble
Quand trois mors ainsi vont ensemble
Deffigurés, hideux, divers,
Tous pourris et mengés de vers.

Cette scène, probablement commandée par une Confrérie des trépassés, occupe le mur contigu à l'ancien ossuaire dont on voit encore une des faces à l'extérieur de l'église, et au-dessous du charnier qui y est peint se trouve une ancienne porte ou fenêtre, aujourd'hui murée, s'ouvrant dans cet ossuaire.

Enfin, au-dessous de ces sujets règne tout autour du chœur une large frise décorative où l'artiste a pris pour motif principal des croix de consécration répétées douze fois et séparées par des rinceaux gothiques. Une seconde frise plus petite, d'ornements plus simples, court au-dessous de la première, à deux mètres du sol. Toutes les nervures et parties moulurées étaient peintes en jaune pâle avec filets et ornements rouges.

On remarquera que, dans les peintures, la Vierge est figurée dans

trois épisodes, tandis que le patron de l'église, saint Clément, pape n'y est pas représenté. Cette paroisse possède une confrérie de Notre-Dame, érigée en 1604 par Clément VIII ; sans doute qu'avant cette époque, la dévotion à la sainte Vierge y était déjà en grand honneur.

Quant à l'exécution de ces peintures, elle indique un habile artiste, peut-être trop expéditif, négligeant un peu les dimensions relatives de ses figures, la ligne d'axe, les horizontales et la régularité des courbes de ses ornements, mais dessinant bien, connaissant rudimentairement l'anatomie, drapant largement, sans les plis cassés du milieu de ce siècle. Pour tracer une figure, il inscrit d'abord un ovale qu'il divise verticalement en quatre : bouche, nez, œil, cheveux. De même, l'œil s'inscrit dans un cercle partagé en trois parties : la prunelle et les deux paupières. Ses figures sont pleines, mais les membres sont grêles, les mains maigres et les doigts d'une longueur exagérée. Nous ne connaissons pas de peintures de ce style en Lorraine, mais elles abondent entre Strasbourg et Bâle où, de 1860 à 1870, les grattages de badigeon en ont fait découvrir dans de nombreuses églises du XV[e] siècle. Le genre de dessin que rappellent le plus les peintures de Saint-Clément est celui de Michel Wolgemuth (1451-1519), auteur des 2.000 gravures de la *Chronique de Nuremberg* (1492), ou de Martin Schœn, de Colmar. Du reste, les peintres qu'employa René II, selon M. Lepage, étaient presque tous originaires d'Alsace, tels que Hannus Serobanch, Bartholomeus Vest, Jacques Moult et Hans-Wachelin, que les archives disent « alleman », mais ce dernier n'était autre que Hans-Ulrich Wœchtlein, dit Pilgrim, ou Pellegrin, ou Viator, à cause de sa marque aux deux bourdons, né à Strasbourg, vers 1460. Saint-Clément est sur la route de Strasbourg ou de Colmar à Nancy, et l'un de ces artistes appelés à décorer les églises de la capitale lorraine put s'arrêter sur sa route, attiré par la construction de cette partie de l'église que l'on édifia vers 1490. On voit, en effet, que ces peintures furent exécutées aussitôt les enduits de mortier terminés. Sur ceux-ci, on distingue encore les croix de consécration primitives, peintes de la même main et avec les mêmes couleurs que les ornements postérieurs. Puis, le même peintre ayant obtenu la commande de toute la décoration, une épaisse couche de chaux fut enduite sur le mortier, afin d'en couvrir les aspérités, et, sur cette couche fraîche, les figures sont tracées. C'est le procédé de la demi-fresque que nous avons trouvé employé dans plusieurs églises d'Alsace et dans la chapelle de Grandrupt à Gerbéviller. La chaux éteinte, ayant une épaisseur de 2 ou 3 centimètres, conservait sa fraîcheur

assez longtemps pour fixer les couleurs non collées et choisies parmi celles que la chaux n'altère en rien. La palette du peintre de Saint-Clément est du reste réduite à sa plus simple expression : 1° de l'ocre jaune, plus ou moins mélangé de blanc, pour les costumes, et d'ocre rouge pour les chairs ; 2° du noir, mélangé de rouge pour les contours et les ombres ; 3° de l'ocre rouge très riche en couleur, provenant sans doute de Cologne, pour les costumes, et plus ou moins sali pour les rochers, les charpentes et les ombres ; 4° un vert bleu de cuivre, passant au bleu foncé avec le temps et qui, mélangé de blanc, donne le bleu des ailes, et mêlé de jaune, le vert des feuillages ; 5° du blanc de chaux éteinte. Dans de telles conditions de stabilité, ces peintures se seraient sans doute conservées jusqu'à nous si, pendant la guerre de Trente ans, elles n'avaient subi les ravages d'un incendie dont on remarque encore les traces. Et quand, après cette guerre, on voulut les recouvrir de badigeon la craie ne prenant pas sur cette surface grasse et poussiéreuse, on la lava à l'eau de lessive qui enleva tout ce qui n'était pas entré dans l'enduit de chaux Sur le premier badigeon, on retrouve, pardessus les figures, des croix de consécration du XVIIe siècle, puis cinq autres couches de craie qu'il a été heureusement possible d'enlever avec précautions.

Tel est l'intéressant ensemble décoratif que les archéologues et les amateurs d'art seront heureux de retrouver presqu'intact, grâce au goût éclairé de M. l'abbé Laval, curé de Saint-Clément, qui s'est employé avec le plus zélé dévouement au dégagement et à la restauration minutieuse de ces peintures, admirablement secondé par le Conseil de Fabrique, dont le président est M. Thomas, directeur de la faïencerie ; par le maire M. Labourel ; le Conseil de commune et les habitants, ce qui lui a permis de conserver un des plus importants et des plus complets monuments iconographiques du moyen-âge en Lorraine.

CHRONIQUE

NOUVELLES SUR LES MUSÉES, FOUILLES, DÉCOUVERTES, RÉFECTIONS DE MONUMENTS

Les articles d'une certaine étendue sont classés sous une rubrique autonome.

Avis. — Nous prions nos correspondants de nous adresser leurs communications, plans et correspondances *avant* la publication dans les revues et journaux locaux ou autres. L'autorité dont jouit

l'organe des *Amis des Monuments et des Arts* oblige à le maintenir à hauteur de sa situation d'organe central de l'art et de l'archéologie. Les articles de journaux locaux, les brochures de circonstances, etc., seront bienvenus et reproduits partiellement, dans la limite de la place disponible, lorsqu'un savant ou un artiste les aura vérifiés et nous assurera de l'authenticité des renseignements. Ainsi nos collègues feront connaître nombre d'œuvres d'art national condamnées à l'oubli, même lorsqu'elles sont publiées dans des recueils locaux tellement nombreux que les plus curieux ne peuvent ni se les procurer, ni les lire.

FONTGOMBAULT (INDRE). — **Rétablissement de l'église de l'abbaye.** *(De notre correspondant spécial).* — On a déjà signalé brièvement les travaux en cours (*Ami des Monuments et des Arts*, t. 10, p. 252). Complétons aujourd'hui nos renseignements et signalons d'abord une curiosité : sur les murs extérieurs de l'abside on remarque des trous de balle, de forme conique ; à l'ouverture extérieure, le diamètre du cercle de base est de neuf centimètres ; la profondeur du cône est de quarante millimètres. (Voyez à ce sujet le *Guide de Dieppe-Arques* de Charles Normand).

Le mur qui est sur l'alignement de la façade principale ou occidentale de l'église est renouvelé ; il constitue la partie d'un bâtiment consacré à l'hôtellerie et il est percé de fenêtres nouvelles établies sur le modèle de celles qui existaient à côté. Nous conseillons aux érudits et artistes, curieux de voir cet intéressant monument, de ne pas compter sur l'hôtellerie pour leur déjeuner ; comme nous le disait un Père qui nous recevait, les Frères ne sont pas riches et ne peuvent disposer de ressources culinaires en ce lieu assez écarté ; nous conseillons donc au visiteur d'emporter un repas froid.

On travaille à poursuivre l'achèvement de la nef de l'église. On a refait le pignon, et des colonnes des bas côtés.

Nouvelle installation du Musée de Brives (Corrèze). (*De notre correspondant spécial*). — M. Rupin, le savant et zélé conservateur, procède à la réorganisation du Musée de la rue du Dr Massenat, ouvert au public les dimanche et jeudi de 1 h. à 6 h. et tous les jours pour les étrangers. Il est installé dans une construction ancienne et nouvellement aménagée en 1896 par M. Rupin. Au rez-de-chaussée sont des antiquités locales : Fragments sculptés de Saint-Martin. L'unique inscription romaine de Brives. Récipient en grès de Lubersac (Corrèze), (gallo-romain), ayant contenu l'urne cinéraire en verre à deux anses qui est à l'étage supérieur (analogues à Guéret); clef de voûte datée de 1554, musicien, croix ; cavalier gallo-

romain de Saignes (Cantal) près Bort (Corrèze), curieux pour l'étude de l'harnachement. Croix d'Aubazine, cadran solaire, daté de 1695, qui donne l'heure en plusieurs endroits ; il provient du petit séminaire de Brives ; matrice de cadran solaire, signé Paletan. Ravissante sculpture représentant la *Vierge* ; la robe est couverte d'un semis de fleurs de lis ; cette statue provient de la Corrèze ; son principe décoratif fait songer aux sculptures primitives de l'Acropole archaïque d'Athènes. Autre statuette analogue. — Sigillographie locale, collection rendue possible par les recherches faites par MM. Rupin et Bosredon pour leur *Sigillographie du Bas-Limousin* ; sceaux de familles et de villes.

Dans une salle formant coude, sont des modèles relatifs à l'ornithologie, à la géologie, à la minéralogie, à la faune des Pyrénées centrales, de l'Auvergne et des environs de Brives. **Au premier étage** est un petit *musée de peinture.* Signalons-y les œuvres suivantes : Vinchon : *Portrait du maréchal Brune* ; carte en relief préhistorique des environs de Périgueux ; plan du théâtre gallo-romain de Tintignac.

On y a disposé également des spécimens de monnaies, des planches d'impression et dessins pour la soie ; elles proviennent de la manufacture de Brives créée en 1764. Dans une armoire sont des serrures et 150 clefs anciennes. A côté on trouve des échantillons du Luminaire ancien et d'arquebuserie locale : une pièce ancienne servait à mesurer la force de la poudre. Près de là sont des moulins à poivre de la région.

Une bombarde du XIV[e] siècle est une des pièces capitales du Musée de Brive ; après le désastre de Crécy, on sentit le besoin de perfectionner le moyen de guerre auquel les Anglais avaient dû la victoire. On inventa un canon appelé *connaille.* Les villes libres se pourvurent de poudre et de bouches à feu. Dès 1348, Brive la Gaillarde, en Limousin, possédait cinq connailles ou bombardes sur ses murs. La pièce du Musée de Brive en est peut-être l'unique spécimen ancien encore subsistant. C'est une pièce très curieuse. On a disposé près de là de vieux rouets et une croix de mission faite de bois, datée de 1760, elle provient de Tulle et est accompagnée des instruments de la Passion.

La salle des combles, fort étendue, bien aménagée renferme des objets préhistoriques et gallo-romains. On y voit l'urne en verre, qui était enfermée dans la pierre exposée à rez-de-chaussée, et des urnes cinéraires, sans anses, cotelées ; dans l'une on trouva une monnaie de Domitien. Près de là des poteries de la région de l'Auvergne, provenant de Bort, de la Corrèze ; des poteries sigillées. On voit un chaton de bague mérovingienne, doublé or, pro-

venant de l'église de Saint-Martin de Brive. On a exposé des objets provenant de la collection Caranda (don Moreau) (Aisne); bronzes mérovingiens, armes et bijoux en bronze, armes en fer. Puis on peut étudier des ossements d'animaux préhistoriques, des tombes trouvées dans le Quercy, des instruments en pierre. Le mode d'exposition au moyen de clous permet facilement l'étude, ce dont on doit féliciter M. Rupin. Objets en pierre polie, des stations lacustres de la Suisse. Puis ce sont des poteries, des dolmens, des débris d'un vêtement en cuir trouvé par M. Rupin sous le dolmen de Souillac (Lot); moulage d'un bracelet dont l'original, un beau bronze, est au Musée de Saint-Germain. Lampes romaines de diverses provenances. On y trouve même des antiquités Tunisiennes. On a exposé une suite de beaux dessins au fusin accompagnés de plans de monuments mégalithiques et grottes taillées; ils sont dus à M. Rupin qui a droit aux meilleurs éloges pour avoir ainsi transformé et amélioré le musée de Brive.

Curiosités de Lyon. — Concours. — La Société académique d'architecture de Lyon propose, chaque année, aux architectes, un concours d'architecture et un d'archéologie.

Les sujets choisis cette année sont :

Pour celui d'archéologie : Mesurer et dessiner l'entrée de la maison Tolozan, place Tolozan, 19.

Et l'entrée de l'Hôtel-Dieu de Lyon, place de l'Hôpital.

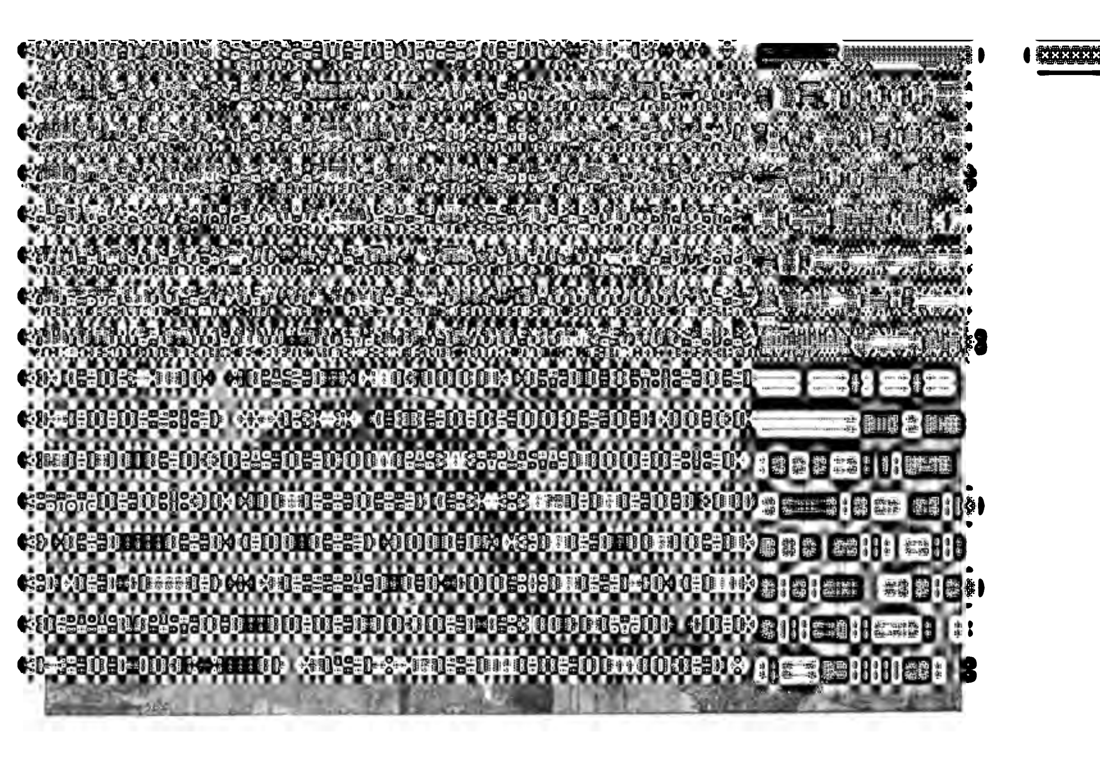
1er *prix :* Médaille d'or, une somme de 150 francs et un ouvrage d'architecture légué par M. Echernier, notre regretté et éminent collègue des *Amis des Monuments.*

2e *prix :* Médaille d'argent, 50 francs et un ouvrage légué par le même donateur.

Montlhéry. — A la demande de M. Paul Allorge, Directeur de l'École régionale et municipale d'enseignement du dessin, M. Charles Normand a fait à Montlhéry une conférence sur *la probité du Métier.* Plus de trois cents personnes étaient présentes.





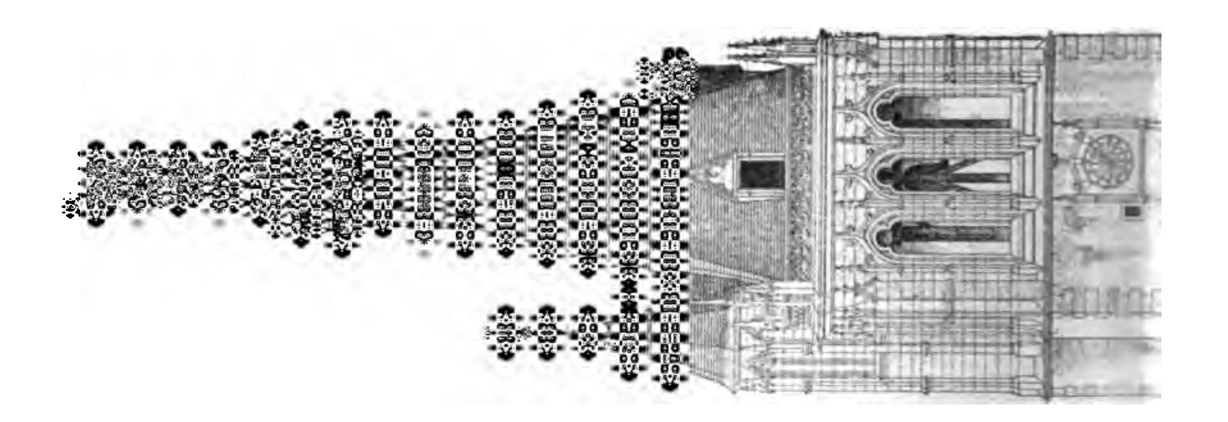


Souvenir de l'Excursion *des Amis des Monuments et des Arts.*

ORLÉANS. — MAISON A LA COQUILLE : COURONNEMENT DE LA PORTE

Sa façade en géométral est dans l'*Ami des Monuments* (Tome 1er p. 323)

Photographie d'Alfred NORMAND, *Membre de l'Institut*

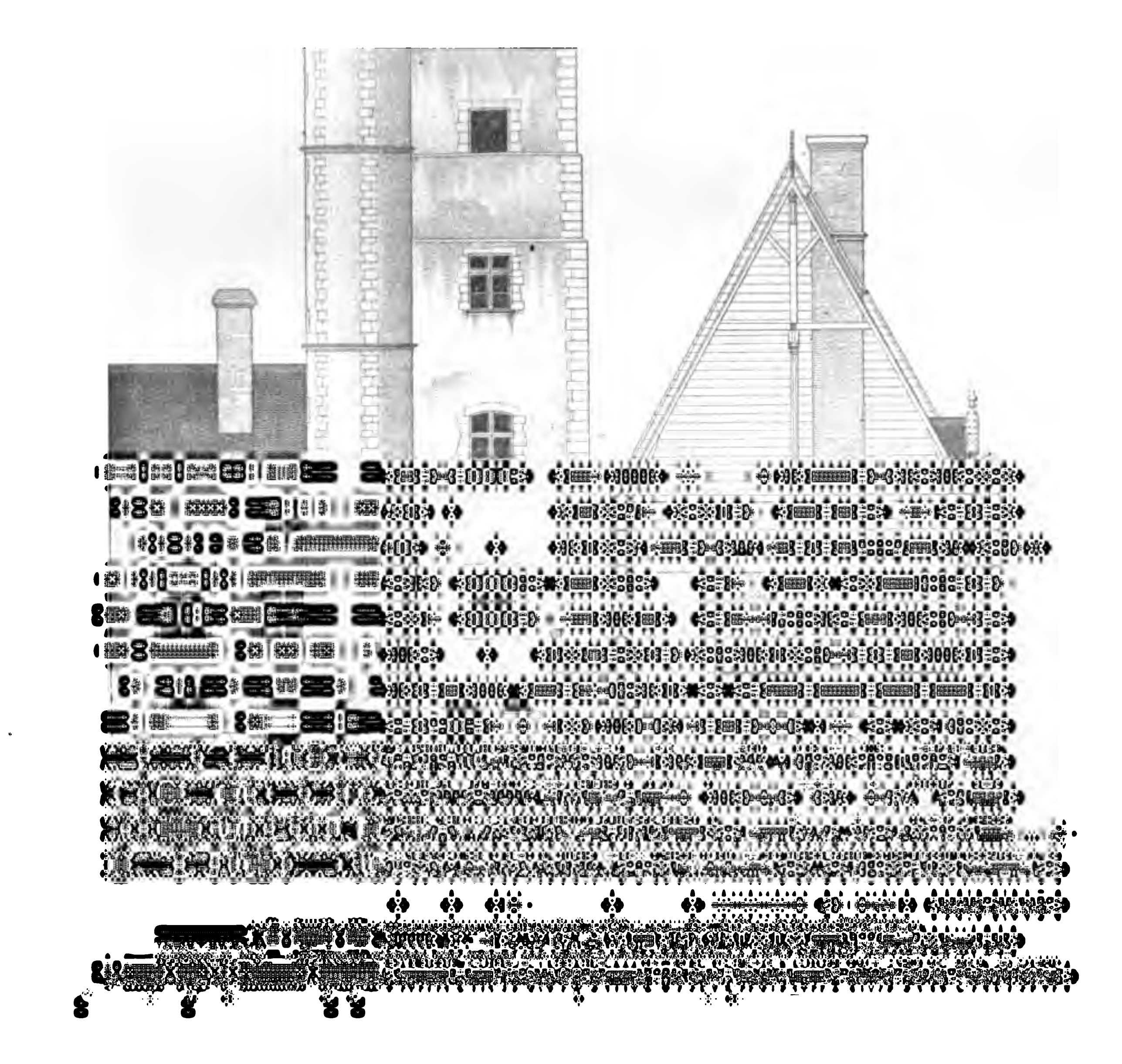


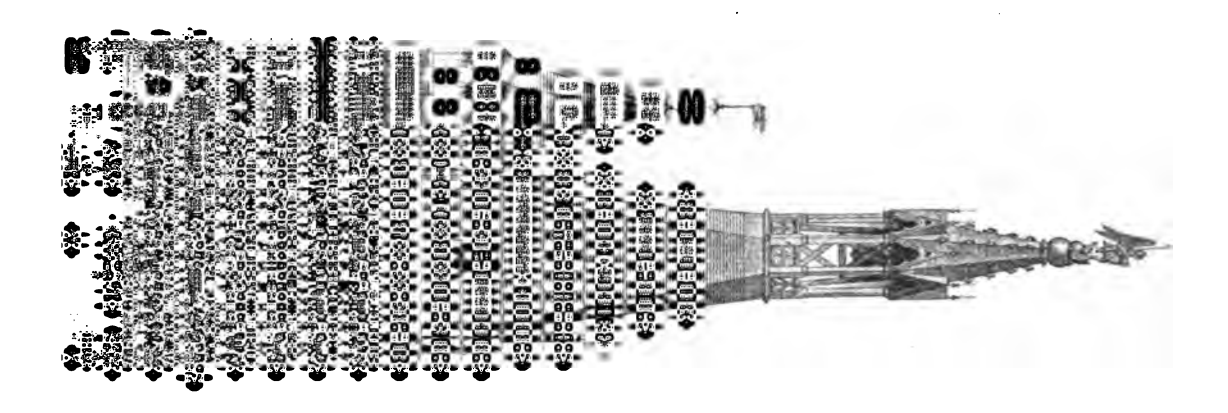


× .... Dix-huit mètres .... × *L. Vaudoyer del.*

Souvenir de l'Excursion de l'*Ami des Monuments et des Arts.*

ORLÉANS : HOTEL DES CRÉNEAUX OU ANCIEN HOTEL DE VILLE





SUITE DE L'HISTOIRE DU CHATEAU-NEUF

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

MORT DE LOUIS XIII

IDENTIFICATION DU LIEU OU NAQUIT LOUIS XIV

AVEC LA TOPOGRAPHIE ACTUELLE.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET CAUSES DE LA RUINE DU CHATEAU-NEUF

ÉTAT AU XIXe SIÈCLE

MORT DE THIERS, PREMIER PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Suite (Voir *l'Ami des Monuments et des Arts*, Tome 9, pages 39-67, 73-92, 95, 105-112, 307-325, 405. Tome 10 pages 168-174.

Le pavillon du peintre ou du jardinier qui appartenait à M. Goupil est aujourd'hui, en 1897, entre les mains de M. Bertrand, l'éminent directeur du théâtre de l'Opéra de Paris. Plusieurs parties de terrasses sont du domaine de divers particuliers.

Des fragments de décoration subsistent aussi : on peut voir, assure-t-on, à Versailles, la statue de Mercure qui surmontait la fontaine de ce nom ; dans le jardin du pavillon Henri IV, près la grille ouvrant sur la grande terrasse, est un bas-relief représentant un trophée ; c'est, à ce qu'il m'a semblé, l'un des ornements qui se trouvaient entre les arcs des niches placées en contre-bas de la terrasse supérieure, en place de l'étage actuel où sont les caves, qui vers le sud, touchent à la base du pavillon Henri IV.

Nous avons essayé de faire connaître les motifs auxquels Saint-Germain doit d'être dépossédé d'un des plus grandioses édifices et des jardins les plus superbes. Aujourd'hui, la route de 1833 est presque délaissée ; la source est tarie qui pouvait procurer à cette cité un renom sans pareil et une affluence de visiteurs qui seraient heureux de se délasser dans un domaine si aimable, et de s'abriter aux jours de chaleur dans des grottes dont il n'existe plus d'équivalent. Ces voyageurs auraient apporté des ressources autrement utiles à la fortune locale que le projet si utilitaire, mais bientôt presqu'inutile, de M. l'ingénieur. Ainsi, parfois, la fortune vient plutôt aux gens de cœur et d'esprit qu'à ceux qui poursuivent

âprement une satisfaction brutale d'intérêts passagers, auxquels trop souvent on sacrifie les plus nobles souvenirs et les plus belles œuvres de l'art national.

« L'intérêt majeur » de Saint-Germain était de rester une ville unique par ses monuments et non de créer une chaussée, bientôt délaissée, d'ailleurs réalisable, sans sacrifier un château unique ; on pouvait, on devait, ici comme ailleurs satisfaire avec goût aux besoins nouveaux. C'est une thèse qui n'est pas encore celle de notre civilisation, mais nous ne nous lasserons point de la défendre, en la bonne compagnie des *Amis des Monuments et des Arts* qui poursuivent ainsi la réalisation d'un progrès véritable pour la Patrie et la civilisation. Un de ces hommes dévoués et modestes qui se consacrent sans relache à l'étude d'un coin de notre terre de France, M. Napoléon Laurent, avait réuni de son vivant des notes, aujourd'hui déposées à la mairie de Saint-Germain, et où nous avons trouvé quelques renseignements sur les mutations des débris du Château-Neuf.

Il ne sera pas sans intérêt de publier à présent quelques documents inédits qui font connaître en quelles mains ont passé pendant ce siècle les débris du palais de nos rois.

Je dois à l'obligeance de Mme Bertrand et de M. Bertrand, directeur de l'Opéra et propriétaire du pavillon Sully, une intéressante communication tirée de leurs archives personnelles. Ce sont les

NOMS DES DIFFÉRENTS PROPRIÉTAIRES

DU PAVILLON SULLY *(Voir le tableau ci-contre).*

1° Les Administrateurs du département de Seine-et-Oise firent le 26 thermidor, an IV (ou 13 août 1793) la vente de ce pavillon, en vertu de la loi du 28 ventôse, an IV (ou 28 février 1793), comme provenant de la liste civile.

Le premier acquéreur fut *Monsieur Barthélemy*, suivant acte passé devant ces administrateurs, le 26 thermidor, an IV (13 août 1793).

2° Le second acquéreur fut *Monsieur Antoine Périot*, qui le tenait de Monsieur Barthélemy, suivant contrat de Me Lemoine, notaire à Paris, en date du 21 octobre 1796.

3° Le troisième propriétaire fut *Madame veuve Périot et Mesdemoiselles Périot* aux titres suivants :

Madame veuve Périot comme ayant été commune de biens avec son défunt mari aux termes de leur contrat de mariage.

Et Mesdemoiselles Périot, chacune comme héritière par moitié de Monsieur Antoine Périot, leur père, décédé à Vannes.

4° Madame et Mesdemoiselles Périot vendirent à *Madame veuve*

Noms des différents propriétaires du Pavillon Sully.

ÉPOQUE DE LA VENTE	VENDEUR	ACQUÉREUR	PRIX	OBSERVATIONS
28 Ventôse, an IV 19 Mars 1793 26 Thermidor 13 Août 1793	Bien national	Louis Barthélemy Louis	12,600 livres terrain	compris.
30 Vendémiaire, an V 25 Septembre 1794 21 Octobre 1796	L. Barthélemy	Périot, François-Antoine	10,000 livres 200 livres	pour pot de vin.
25 Juillet 1818	Périot, François-Antoine	Lavechef-Duparcq	34,100 francs	*Propriété dite :* LE GRAND PLAN
18 Mars 1826	Lavechef-Duparcq	Trubert, François	34,100 francs	
13–18 Février 1845	Trubert, François	Romain	Echanges	
15 Avril 1847	Romain	Clute	62,050 francs	
3 Décembre 1849	*Pavillon Trubert* Romain, dont Clute désintéresse les créanciers et vend à	(propriété divisée, Ferré	partie du Gd-Plan) 25,000 francs	
28 Mai 1851 1er Mars 1878	Ferré J. V. Goupil	Goupil, J. V. Jules Bisson	44,219 francs 108,390 fr. 70	

Lavechef Duparc, demeurant au Pecq, par voie d'adjudication, suivant procès-verbal dressé par Monsieur Denis, notaire à Saint-Germain-en-Laye, le 25 juillet 1818. La licitation était poursuivie à la requête de Mademoiselle Eulalie Périot demeurant à Paris, contre Mademoiselle Adèle Périot, mineure, et Madame veuve Périot, demeurant toutes deux à Paris.

5° Mme veuve Lavechef-Duparc, demeurant au Pecq, vendit à *Monsieur et Madame Trubert*, suivant contrat passé devant Maître Labie, notaire à Neuilly-sur Seine, en date du 18 mai 1826.

6° M. et Mme Trubert, propriétaires à Paris, consentirent à céder à *Monsieur et Madame Romain* leur propriété Sully, au moyen d'un échange, suivant acte passé devant Maître Dufray, notaire à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1844.

7° M. et Mme Romain furent dépossédés par une poursuite de saisie dirigée contre eux et *Monsieur Clute* s'en rendit adjudicataire, suivant jugement du tribunal civil de Versailles, le 15 avril 1847.

8° Monsieur Clute, propriétaire à Paris, fut poursuivi comme folle enchère et *Monsieur Ferré* s'en rendit adjudicataire, suivant jugement rendu en l'audience des criées du tribunal civil de Versailles, le 25 octobre 1849.

9° Monsieur Ferré, marchand de vins en gros à Saint-Germain-en-Laye, vendit à *Monsieur J. V. Goupil*, propriétaire à Paris, suivant contrat passé devant Me Courtin, notaire à Saint-Germain-en-Laye, le 28 mai 1851.

10° *Monsieur et Madame Bisson*, 4, rue d'Aboukir, à Paris, l'ont acquis de M. J. V. Goupil, mandataire par procuration de la succession indivise de Mme Mélendez-Goupil, par acte passé le 23 mars 1878, devant Maître Gaston Bonneau, notaire à Paris avec effet de rétroaction au 1er mars 1878.

Et M. Bertrand en 1895.

Madame et M. Bertrand, directeur de l'Opéra de Paris, y font actuellement (1896) leur séjour d'été.

En résumé voici ce qui reste du château neuf sur le territoire de Saint-Germain :

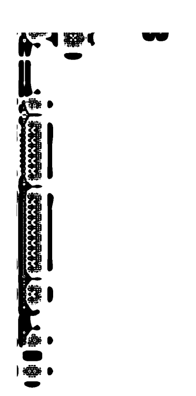
Les rampes, grottes, terrasses et terrains appartenant à la ville.

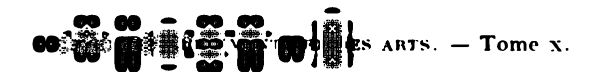
Le pavillon Henri IV comprenant la grotte et les terrains en dépendant, appartenant à la Cie des chemins de fer de l'Ouest.

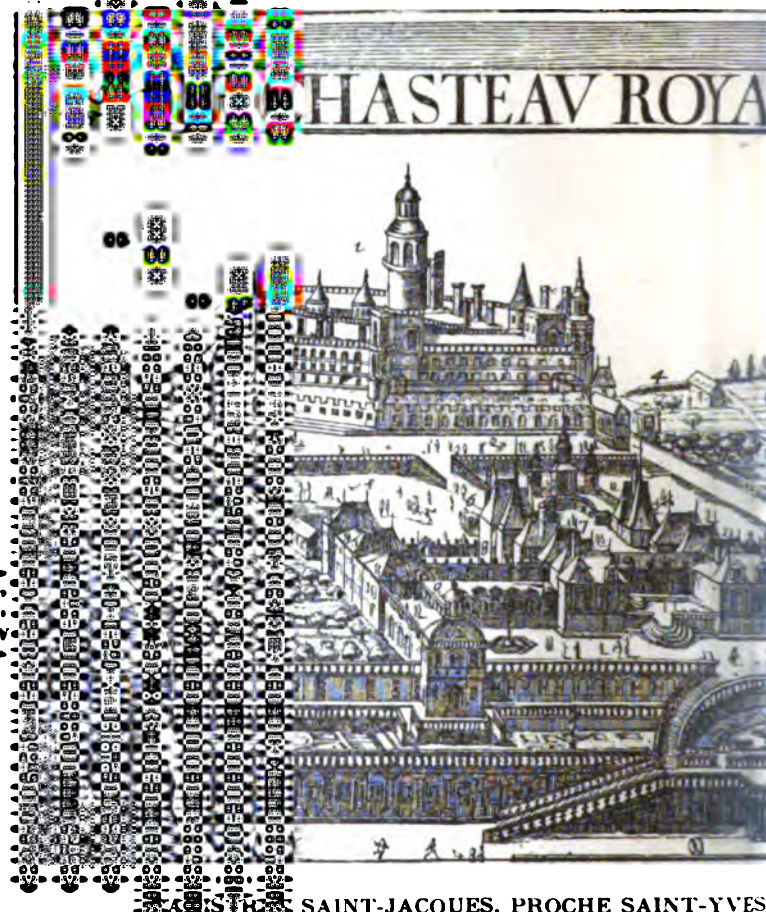
Le pavillon de la reine et les terrasses et terrains en dépendant, et appartenant à M. de Backer.

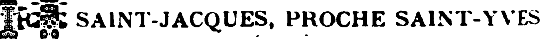
Sur le territoire du Pecq[1] on peut voir encore : Le Pavillon du

[1] Le bourg du Pecq ou plus exactement Aupec, Alpecum, montait jusqu'à la rue de Versailles et c'est seulement en 1820 que la ligne de démarcation entre le Pecq et Saint-Germain a été fixée à la route nationale n° 13, et, au 3 octobre 1882, à la route nationale n° 190.








SAINT-JACQUES, PROCHE SAINT-YVES

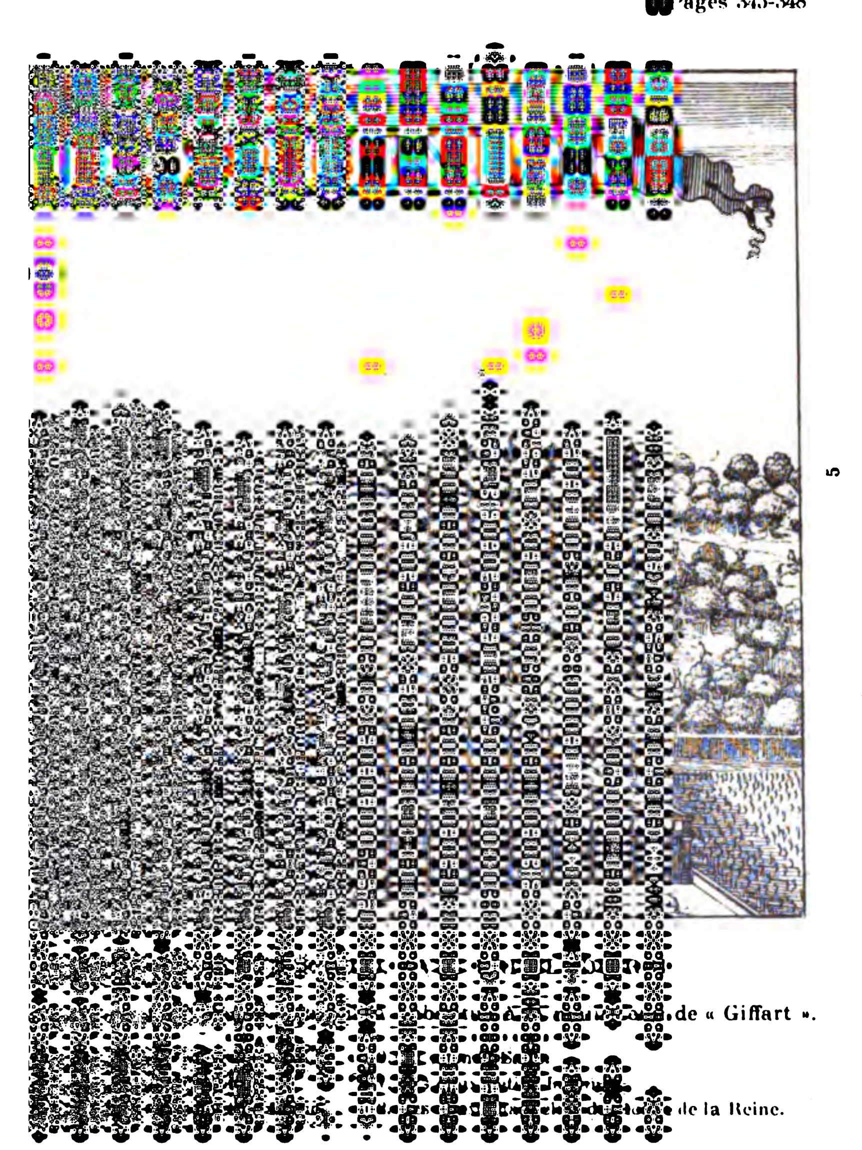
GRAPHIE (Bibliothèque Nationale). on a biffé l

4. Le grand Iardin du Roy.
5. Le Parc.
6. La Cour d'entre les deux chasteaux.





Pages 345-348



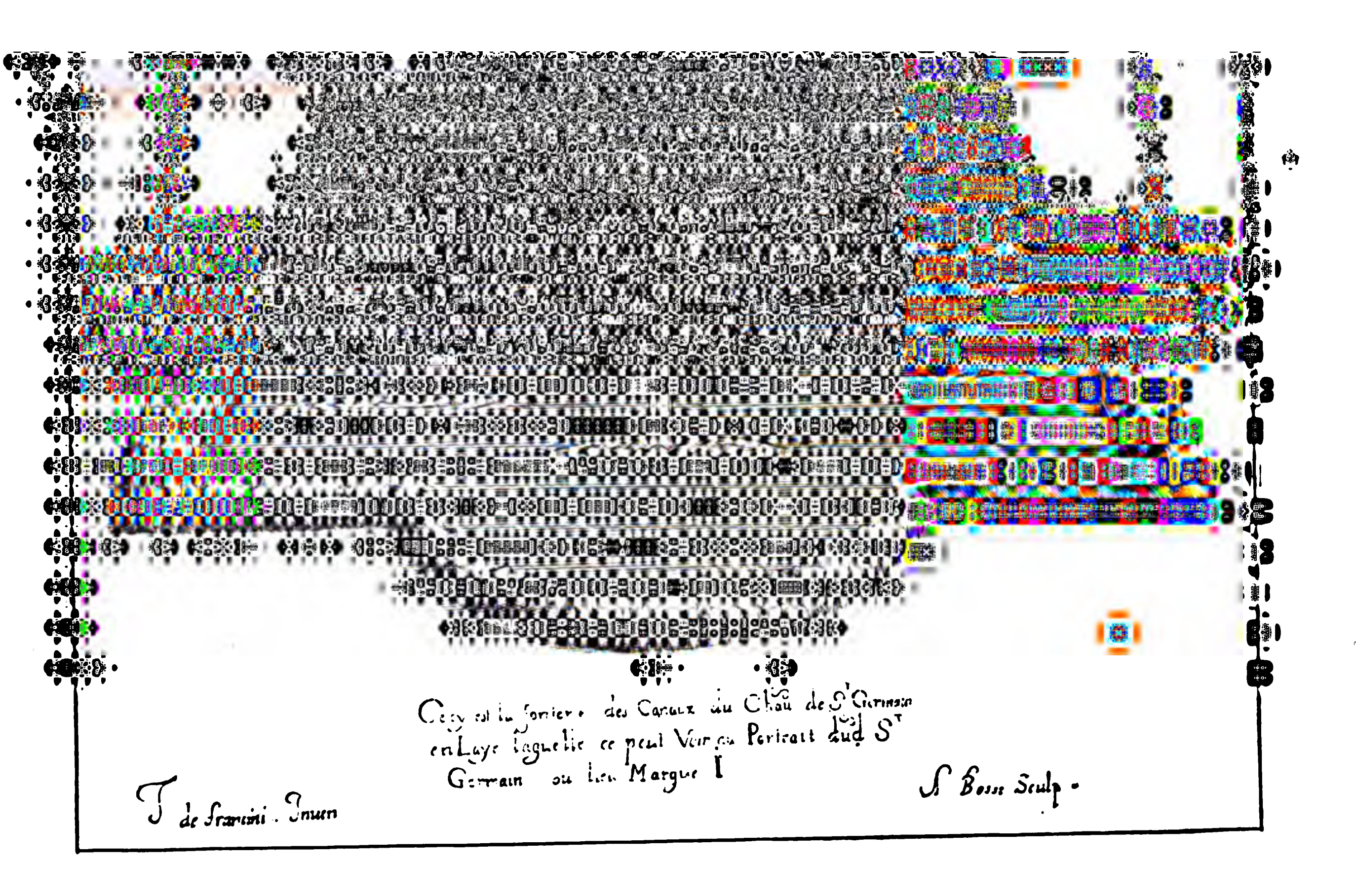
[illegible]

[illegible] de « Giffart ».

[illegible]

[illegible] de la Reine.





« Le Rocher » qui occupait le milieu du « Jardin des Canaulx», se trouvait du côté de la « route des Grottes » actuelle, qui forme le prolongement du pont d'aujourd'hui.

Peintre ou du Jardinier appartenant à M. Bertrand, directeur de l'Opéra de Paris; et plusieurs parties de terrasses qui sont à divers particuliers.

SOUVENIRS RELATIFS AU CHATEAU-NEUF

Il convient de relater à présent le récit de quelques épisodes survenus dans le Château, où Louis XIII mourut. Louis XIV y naquit, Bossuet y rédigea sa Bible et le premier président de la République française, Thiers, y rendit le dernier soupir. On rapporte aussi diverses historiettes au sujet de ce château. En voici une :

Un médaillon de pierre, posé dans une niche du château-neuf, fut l'occasion de l'anecdote contée par Le Long dans sa Bibliothèque historique (1768, t. I, p. 236), par Lebœuf, par Sainte-Foix, et relative à Fauchet premier président de la cour des Monnoys, auteur des *Antiquités Gauloises et Françaises*, imprimées plusieurs fois sous les règnes de Henri III et de Henri IV. Fauchet était allé à Saint-Germain pour saluer ce prince, qui, pour se débarrasser de lui se « retournant du côté de cette médaille, qui ressembloit très fort à cet auteur, lui dit : *Monsieur le Président, j'ai fait mettre*[1] *là votre effigie pour perpétuelle mémoire.* Mais comme ce n'était point là ce que Fauchet demandoit ni désiroit, à son retour il composa les vers suivants :

« J'ai trouvé dedans Saint-Germain
De mes longs travaux le salaire :
Le Roy de pierre[2] m'a fait faire
Tant il est courtois et humain.
S'il pouvait aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Ah ! que j'aurais fait bon voyage !
J'y retournerois dès demain
Viens Tacite, Salluste, et toy
Qui as tant honoré Padoüe,
Venez icy faire la moüe
En quelque coin ainsi que moy. »

Henri IV riposta par une pension de 600 écus et le titre d'historiographe de France que Fauchet conserva jusqu'à sa mort, en 1603. Henri IV, antérieurement à 1609, affecta le château-neuf à la

[1] L'anecdote témoigne que cette partie de la décoration remontait à Henri IV.

[2] Variante dans d'autres citations de (Lebœuf) : Le roy, *de bronze* m'a fait faire.

[illegible] de cette [illegible] la premiere [illegible] cette [illegible] Dauphiné [illegible] premiers devoirs [illegible] seigneur, par [illegible] de diverses [illegible]

[illegible] Le jeudy [illegible] memoire, dit [illegible] château [illegible] ordinaire [illegible]

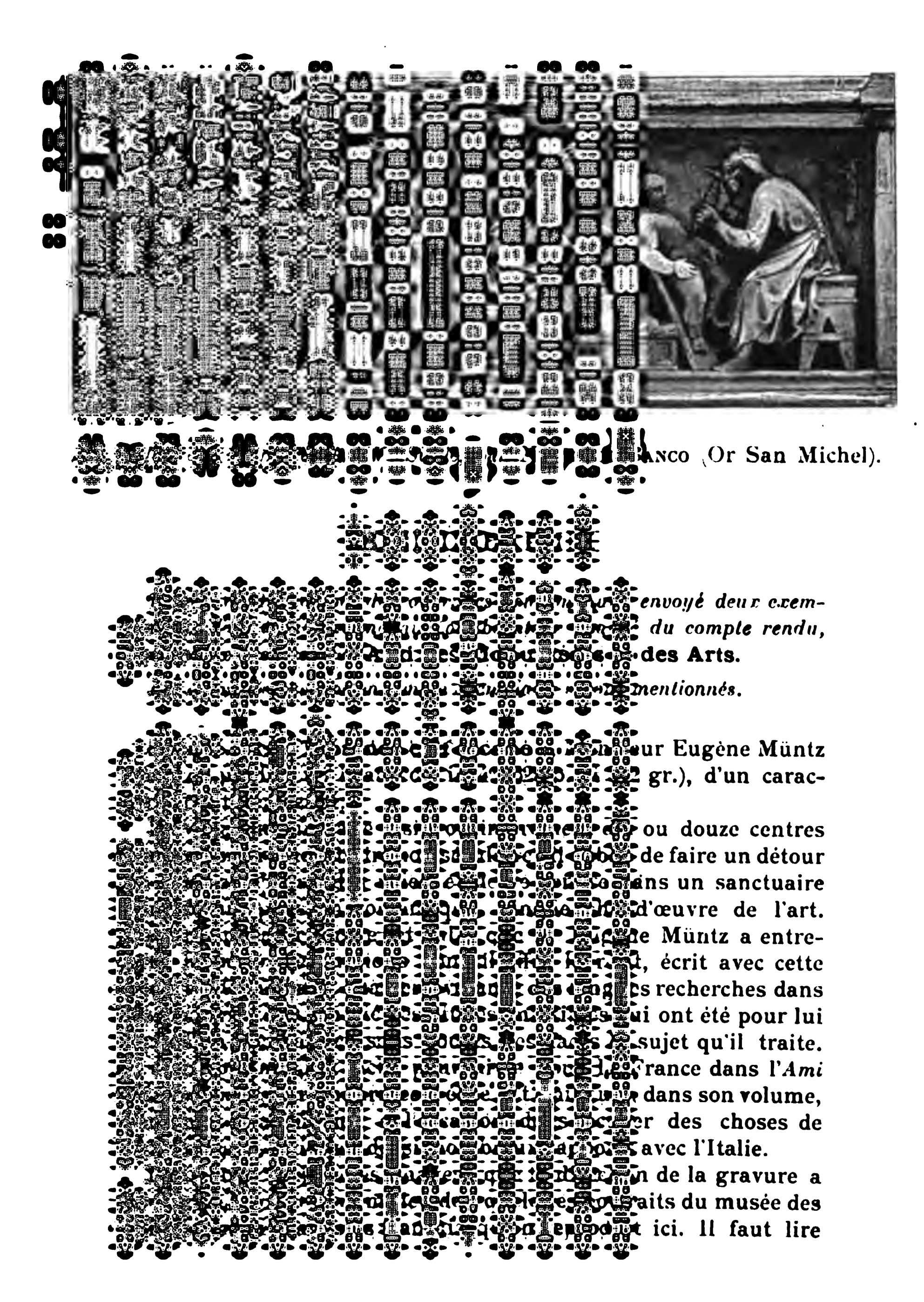
[illegible] dans son *Jour-* [illegible]

[illegible] *Louis XIII* [illegible] qui est ar- [illegible] memoire, [illegible] desiré pen- [illegible] dans tout le [illegible] facheuse mort [illegible] de l'Ascension, [illegible] tous les autres [illegible] des, la plus [illegible]

[illegible] de la naissance, [illegible] Saint-Germain, [illegible] Château-Neuf dans [illegible]

[illegible] de la méthode to- [illegible] gravé par Sylvestre, [illegible] L'axe de la rue [illegible] Château-Neuf au sud duquel [illegible] l'appartement du Roy était au [illegible] main gauche du promeneur [illegible] le Château-Vieux, subsistant [illegible]

A suivre.



…ANCO (Or San Michel).

… envoyé deux exem-
… du compte rendu,
… **des Arts.**
… mentionnés.

… ur Eugène Müntz
… gr.), d'un carac-

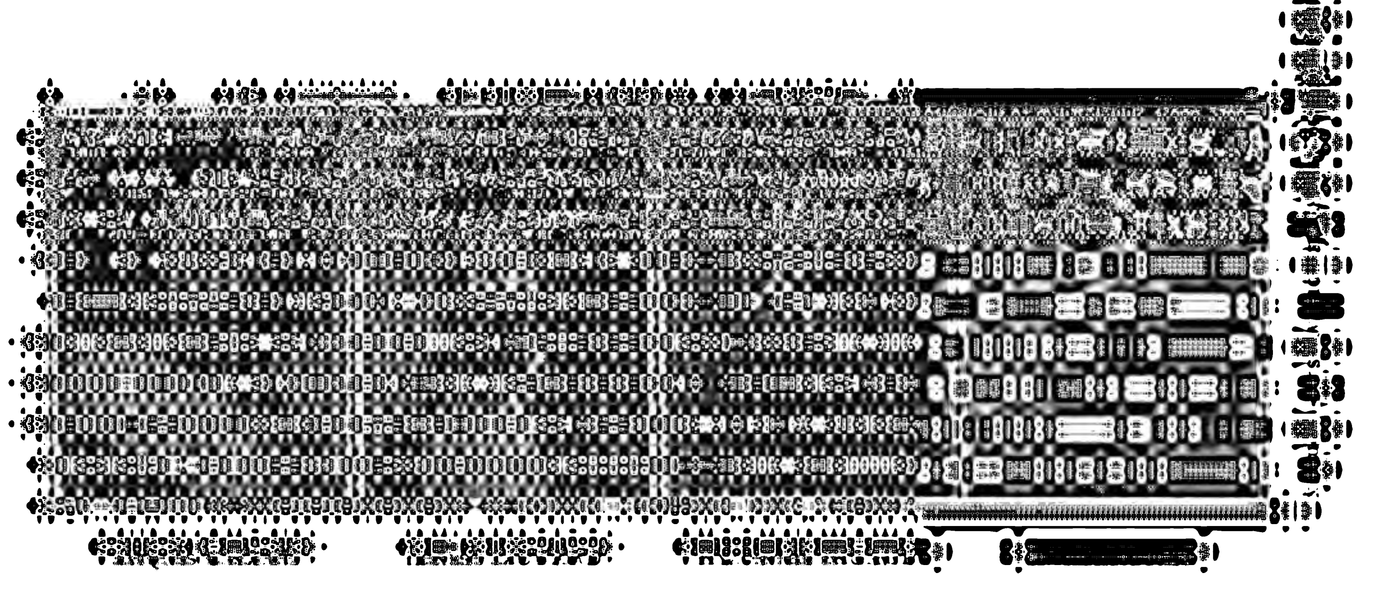
… ou douze centres
… de faire un détour
… ns un sanctuaire
… d'œuvre de l'art.
… e Müntz a entre-
… , écrit avec cette
… s recherches dans
… ui ont été pour lui
… sujet qu'il traite.
… rance dans l'*Ami*
… dans son volume,
… r des choses de
… avec l'Italie.
… n de la gravure a
… aits du musée des
… ici. Il faut lire

...nt certains de nos artistes ont ...rait et que M. Eugène Müntz a ..., celle surtout de Mme Vigée-

... brillamment représentée dans ce ... uve d'autres toiles au Musée des ... notre histoire : tel notamment le ...t de Marie de Médicis, par un ...nnu qui mérite les honneurs de ... célébrité. Naturellement l'Italie occupe pourtant la plus grande partie du volume ; des gravures représentent les richesses d'art de ce pays, reproduites avec le soin que l'on constate dans le *Portrait de Bianca, Capello, l'Eucharistie, un atelier de sculpture*, M. Eugène Müntz, l'auteur de la célèbre *Histoire de l'Art de la Renaissance*, n'a voulu écrire ni un guide ni un catalogue ; il a voulu ... et a réussi à faire une large ... peinture de la Toscane ; il s'arrête surtout devant les chefs-d'œuvre, les commente de façon ...iginale.

...n le suit avec plaisir à Pise, Luc-..., Empoli et Castel Fiorentin ...ne, Monte-Oliveto, Pienza, Monte-...ano, Florence et ses environs, Arezzo, le Casentin. M. Müntz se ... puis ces bourgs étrusques dont ...nnants : là..... *les tombeaux attirants ... d'Étrurie, où les longs corps parés,* ...amps ou près de bourgs étranges. ...elles et antiques assises, au ton ...es de cyprès, et des beaux monu-...issance y ont ciselés. Quel plaisir ... vivre au milieu des chefs-d'œuvre ... souvenirs de l'histoire !

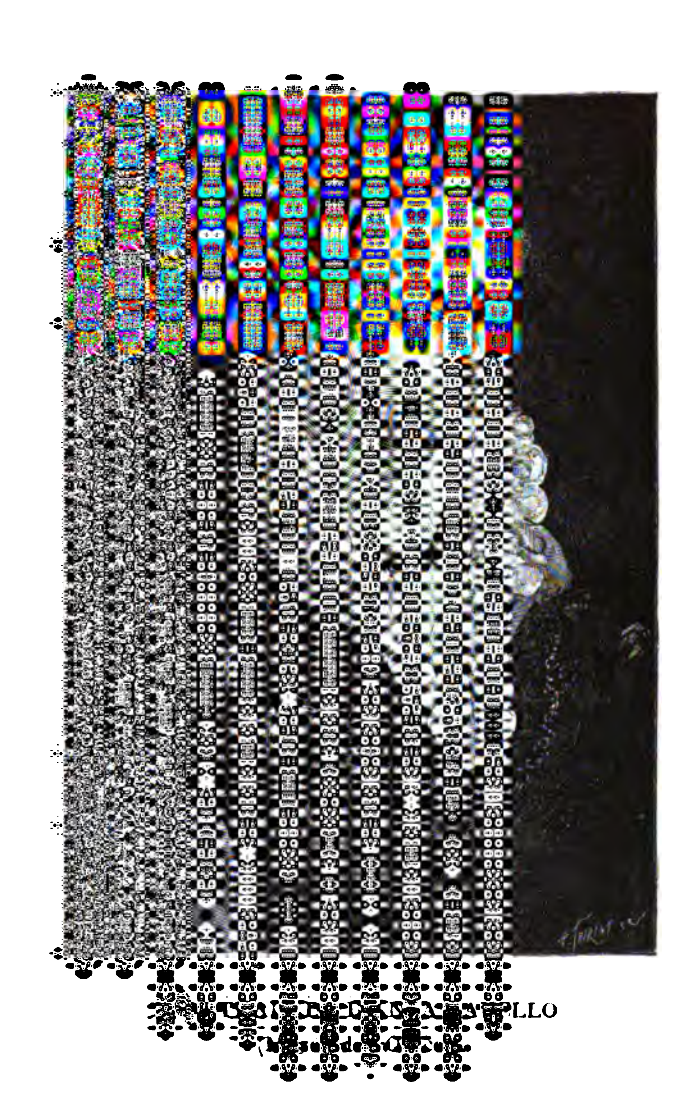
Pages 357-358



ARTISTES FRANÇAIS

(Quelques portraits du Musée des Offices de Florence).

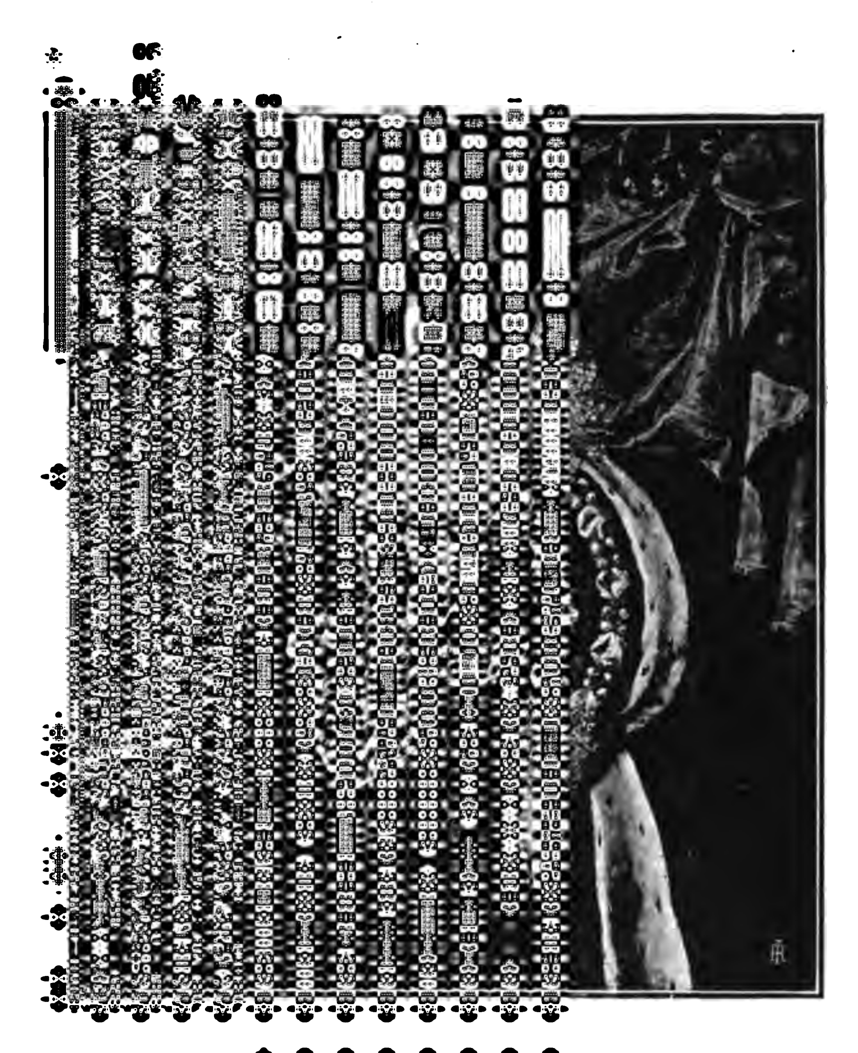


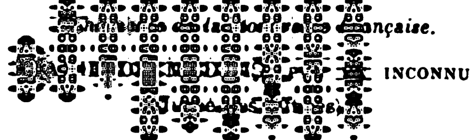


[illegible]









[illegible]nçaise.

[illegible] INCONNU

[illegible]

M. Eugène Müntz nous conduit dans les sites peu connus, dont la vie est pleine d'intérêt, et, avec lui, on peut se procurer le bonheur de les voir, sans dérangement ni fatigue ; on peut aussi, grâce à lui, se préparer au voyage. Combien donc lui devons-nous de remerciements pour les peines qu'il a prises ?

Qu'il agrée du moins le témoignage de gratitude des Amis des Arts, et, si j'osais parler en leur nom, celui des Italiens, dont il décrit si bien le domaine. Souhaitons qu'il fasse le même effort pour la Renaissance française.

Nous avons eu l'occasion, lors de son apparition, de parler du livre de M. Peyre sur *Napoléon et son Temps* (Voy. l'A. M. T. 2 page 36). Conformément à nos vœux ce livre a eu le plus grand succès et aujourd'hui nous en recevons une seconde édition. L'éditeur M. Maurice-Firmin Didot a eu l'heureuse pensée de rechercher, même à l'étranger, les éléments d'illustration les plus difficiles à se procurer. Il a divisé en deux volumes le livre qui dans la première édition se présentait sous une forme un peu massive ; l'un d'eux est intitulé *Bonaparte*, l'autre l'*Empire*. Nous ne pouvons recommencer ici la longue analyse que nous avons publiée dans le second volume de l'*Ami*, mais nous signalerons les changements survenus.

Des corrections et des modifications ont été faites ; les gravures que nous communique l'éditeur permettent au lecteur d'apprécier la perfection de l'illustration. M. Peyre, utilisant ses qualités d'historien impartial, a voulu faire une narration vivante et fidèle, aussi éloignée du pamphlet que du panégyrique. On sait combien a grandi dans l'estime de tous cette grande époque depuis que de curieux mémoires nous ont montré dans une splendeur nouvelle l'héroïsme de nos pères. On est divisé sur les calculs politiques de ce temps, mais tous les hommes compétents admirent le plus grand homme de guerre de toutes les époques et de tous les pays ; ils admirent aussi la jeunesse, l'enthousiasme, l'élan généreux de la génération d'alors, dont nous sommes les petits-fils, et qui ont si fièrement symbolisé la France. On espère que de tels exemples nous rendront dignes de nos aïeux à l'heure des combats militaires inévitables comme au milieu des combats industriels commerciaux, scientifiques ou artistiques qu'on se livre aujourd'hui. Je signalerai maintenant un autre ouvrage.

Robida poursuit son œuvre infatigablement. Après avoir décrit et dessiné les vieilles villes étrangères et la vieille France, il n'a pas craint d'aborder l'étude de Paris, cette ville colossale qui est un monde. L'an dernier, Robida nous présentait *Paris de*

siècle en siècle ; aujourd'hui il nous montre *Le Cœur de Paris*, c'est-à-dire le vaisseau de Lutèce, les Normands, le Palais, Notre-Dame, les Ponts, les îles Saint-Louis et Louvier, l'Hôtel-Dieu et les petites rues de la Cité. Il prodigue son talent d'artiste dans une multitude de croquis encadrés par le texte ; l'artiste a restitué en de belles lithographies la vie de nos aïeux, ainsi rétablie dans le cadre naturel de maisons, de palais et d'églises.

La composition comme l'exécution de l'eau-forte et des lithographies est remarquable par sa largeur et sa franchise. L'effet en est presque toujours saisissant, grâce à l'habileté du point de vue choisi par Robida. Il a doté Paris de ce qu'on a fait jusqu'ici de mieux en ce genre ; car si l'on possède d'autres restitutions précieuses elles n'ont point le caractère de vie, de largeur, de franchise, de pittoresque que l'on trouve dans celles de Robida.

M. Gauchery, sous le titre : *Le Palais du duc Jean à Bourges* a publié une remarquable brochure in-8° de 27 pages et accompagnée de dix planches[1]. Elle nous révèle un édifice des plus curieux et peu connu ; c'est en vain que j'ai feuilleté les feuillets d'un certain guide d'origine étrangère et fort répandu en France ; comme bien souvent, on n'y fait pas même mention d'un édifice d'une telle importance : C'est pourquoi je résumerai le très utile travail de M. Gauchery, de façon à permettre à chacun de nos « Amis » de visiter ce curieux monument.

Le Palais du duc Jean de Berry, construit au XIV[e] siècle par Guy et Dreux de Dommartin, et incendié en 1693, détruit sous la Révolution, est encore visible à l'état fragmentaire. Situé sans doute au lieu de l'ancienne résidence des gouverneurs romains et des comtes de Bourges il comprenait *le petit palais*, peu connu, bâti sur des murs romains en la place de la *Préfecture*, le *grand palais* établi en la rue Fernault et l'avenue de la Préfecture, la *Sainte-Chapelle* sur la place de l'Arsenal.

On peut voir le *vaste sous-sol* de la grande salle du grand palais : ce sont trois avenues d'arcades parallèles, en berceau ; l'architecte du XIV[e] siècle a respecté les constructions romaines : bassins d'une fontaine et murs avec arcades alternativement rondes et carrées avec pilastres cannelés et peints se prolongeant au-delà de la rue d'Auron. On peut voir aussi les façades des deux salles, *deux salles d'apparat* contiguës à la grande, aujourd'hui coupées en deux étages, formant deux pièces au rez-de-chaussée et deux autres au premier étage ; leur intérieur est occupé par cinq bâtiments et

[1] Une note de la p. 17 mentionne une planche XII qu'on n'y trouve pas.

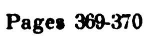


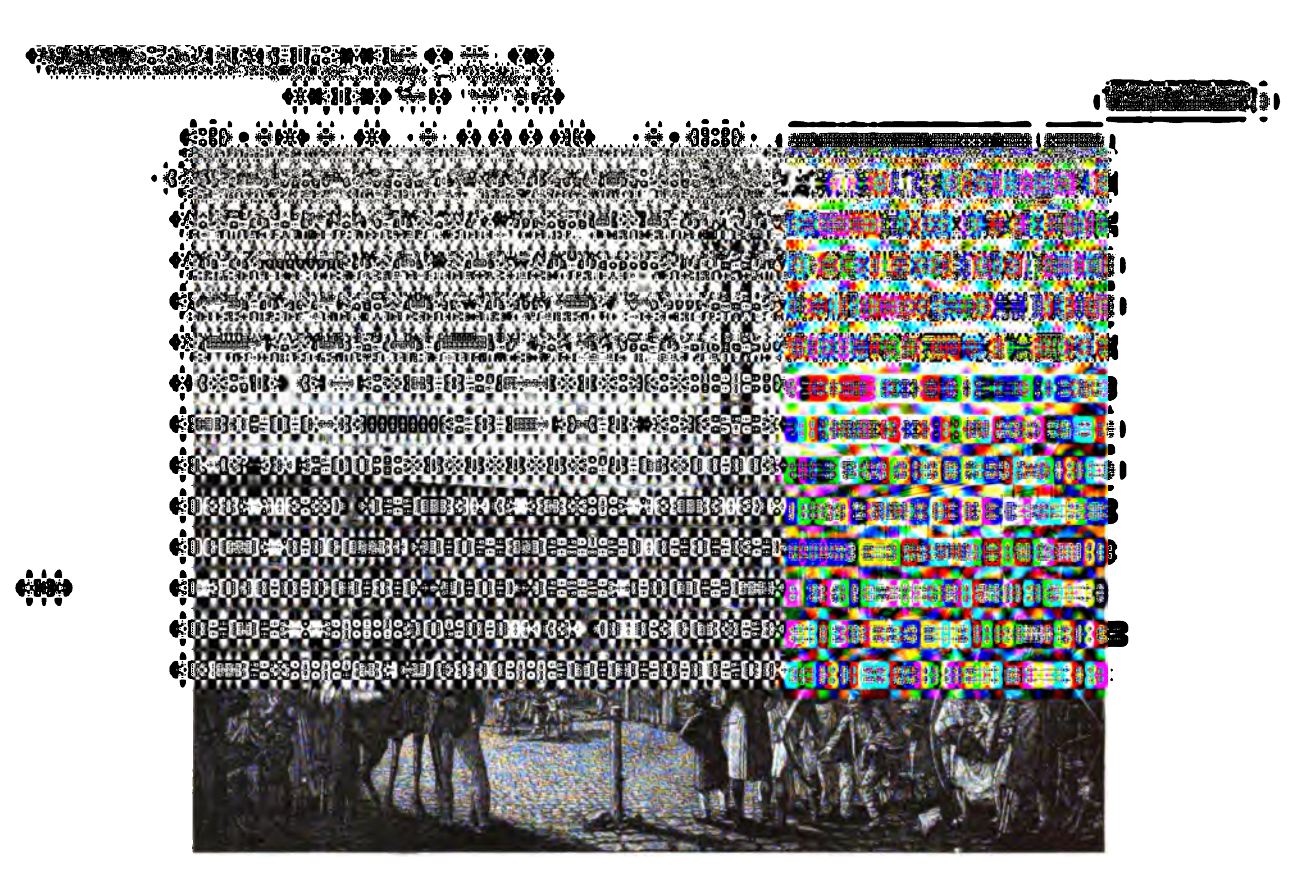




LA TOUR DE NESLE AU XVIIIe SIÈCLE. — ÉBATS SUR LA SEINE GELÉE

D'après une eau-forte de Robida.


Pages 369-370



DESCENTE DE LA STATUE DE NAPOLÉON DE LA COLONNE TRIOMPHALE SUR LA PLACE VENDOME.

D'après un dessin de G. Opit).

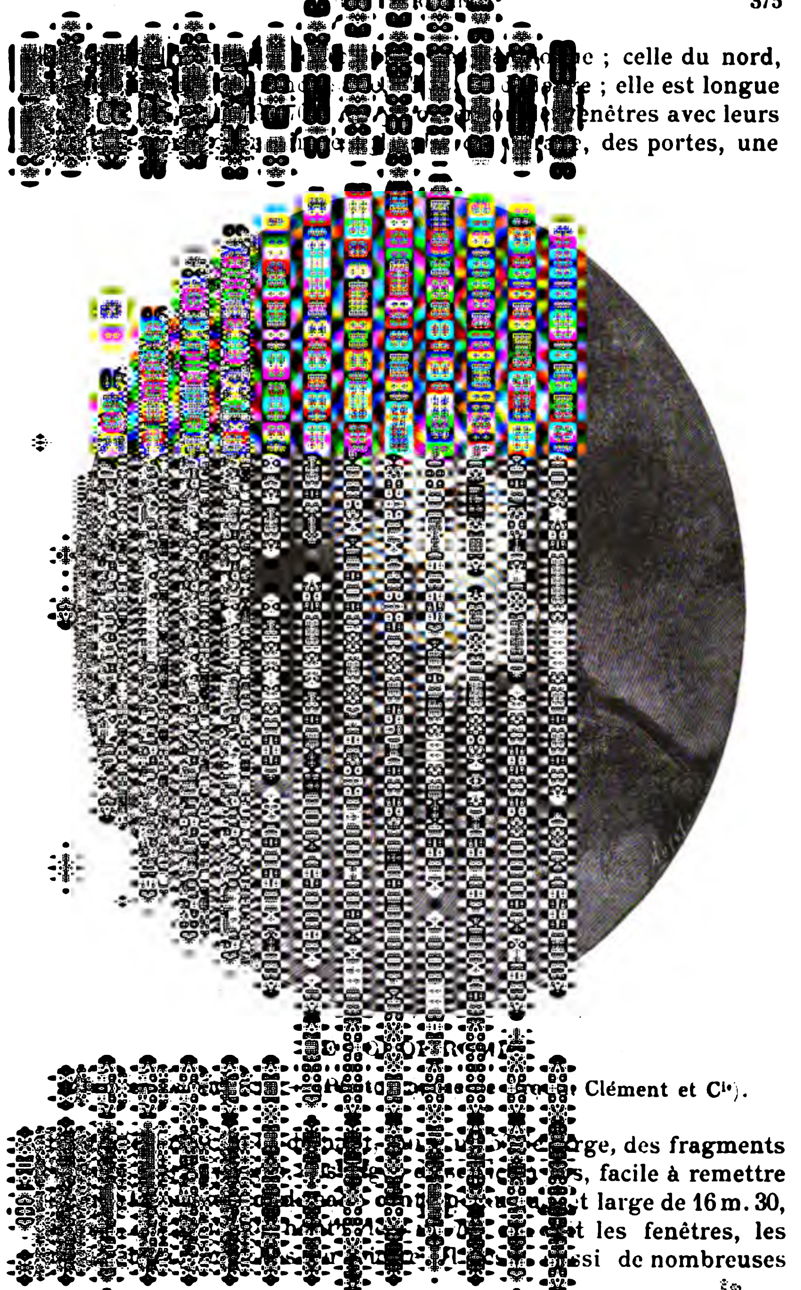




JOURNÉE DU 13 VENDÉMIAIRE AN V : ÉGLISE SAINT-ROCH, RUE HONORÉ.

Dessin de MONNET, gravure de DUPLESSIS-BERTAUT.

[illegible] ; celle du nord,
[illegible] ; elle est longue
[illegible] fenêtres avec leurs
[illegible], des portes, une



[illegible] Clément et Cie).

[illegible] rge, des fragments
[illegible] s, facile à remettre
[illegible] t large de 16 m. 30,
[illegible] t les fenêtres, les
[illegible] si de nombreuses

traces de l'aménagement intérieur et de la décoration des *deux salles du premier étage* du grand palais ; on y remarque surtout une admirable cheminée, qui, malgré les mutilations, a conservé les principaux détails de sa décoration et une porte avec écu mutilé. Dans la salle contiguë, on voit des portes complètes, avec riche bordure, les traces d'une grande cheminée.

Les pierres de taille des parements et des ouvertures sont en calcaire dur de Saint-Florent ou de la Chapelle-Saint-Ursin ; les parties sculptées en pierres de Charly ; la construction est admirablement exécutée.

Tel est le palais dont on ne parle pas, qu'on ne visite pas à Bourges. M. Gauchery, en le mettant en lumière, rend au patrimoine national une œuvre du plus grand prix. On comprend donc pourquoi nous avons dû nous étendre à ce sujet, malgré la surabondance des communications qui nous sont envoyées. Je regrette seulement que l'auteur n'indique pas les rues et les numéros des maisons par lesquelles on peut accéder aux diverses parties qui subsistent encore. Parmi ses dessins, signalons surtout la vue perspective restituée du Palais et de la Sainte-Chapelle, où le monument revit en son splendide aspect primitif.

Labarte assurait que l'art de graver les pierres fines cessa d'être cultivé en Occident après les invasions barbares et jusqu'à la fin du XIVe siècle. On professe généralement, aujourd'hui, que la gravure des pierres fines n'a jamais cessé d'être pratiquée en Occident pendant tout le moyen-âge. Il y a donc un intérêt scientifique à rechercher les gemmes gravés. M. Babelon[1] a rassemblé et étudié dans ce but des gemmes, et il examine aujourd'hui ceux de ces monuments qui sont antérieurs à la fin de la période carolingienne : ils sont de travail occidental, non byzantin; il n'y a pas lieu de soutenir avec Labarte et Bequet que le moyen-âge occidental, aussi bien à l'époque carolingienne que plus tard, n'a pas connu la gravure des pierres fines. M. Babelon constate un réveil éphémère et brillant au IXe siècle et dans la première moitié du Xe siècle, grâce à l'impulsion de Charlemagne, peut-être grâce à l'enseignement d'artistes byzantins venus de Constantinople ; s'il est juste de restreindre l'influence byzantine, on ne saurait la nier complètement : « l'art est retombé, en Occident, dans la barbarie, dès qu'elle eut cessé de se faire sentir. » Telle est la conclusion du remarquable mémoire du savant conservateur du cabinet des médailles.

[1] ERNEST BABELON : *La Glyptique à l'époque mérovingienne et carolingienne*. — Paris, 1895. in-8°, 32 p. Clichés dans le texte.

[illegible]

... on devrait aussi retablir sur la place Saint-Firmin la pierre (dans planche p. 12) ou un *fac-simile*, ou indiquer sa place dans le pavage, là où palpita pendant si longtemps le cœur de toute la population. La pierre antique, le croirait-on, est dans le jardin, derriere le Musee de Picardie, au milieu des ronces, des margelles de puits et des bornes de remparts ! Elle a 2m,90 de long, 0,90 de large et 0,12 d'epaisseur.

M. Soyez a terminé son travail par une etude sur les autres processions célébrées à Amiens. Le savant amienois a fait ainsi un livre des plus utiles et des plus curieux.

Baron de Baye. — Sépulture du Xe siècle à Kiev. — Paris, 1896, in-8°, 16 p.

Découverte d'une sépulture dans une bière, dont le propriétaire, M. R. Khert, offrit le mobilier funéraire à M. de Baye dès qu'il sut que M. de Baye était Français. On a reproduit les objets recueillis : fibules, boucles d'oreilles, collier, croix, pendeloque, monnaies byzantines, anneau en fil d'or.

Louis Montlabuc. — Le vrai chemin d'Annibal à travers les Alpes, Paris, Société Libre d'Édition des Gens de Lettres. 1896, in-12, 103 p. et 2 pl.

D'après l'auteur Annibal traversa le Rhône à Tarascon puis passa à l'Isle, Bollène, Grignan, Montfond, Verclauce, le col de Flacuères, Mereuil, La Batie Montsaléon, à Gap, Embrun, l'Argentière, Briançon et le col de Mont-Genèvre.

Bobard (L.). — Etude sur les églises de la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne); par M. L. Bobard, curé-doyen. In-8°, II-143 p. grav.

Benoist (L) et T. Lhuillier. — Notice historique sur Mitry-Mory; par M. Louis Benoist, sénateur, président de la Société littéraire et historique de la Brie, et M. Th. Lhuillier, vice-président de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne. In-8°, 135 p.

Charron (A.). — Essai historique sur Montbouy (Loiret); par Alfred Charron, de la Société historique du Gâtinais. In-8°, 74 p.

Julliot (G.) — Musée gallo-romain de Sens. Troisième partie. Table des 22 pl. qui la composent; par G. Julliot. In-4°, 7 p.

Gauthier (J). — La Sculpture sur bois en Franche-Comté du XV° au XVIII° siècle; par Jules Gauthier, archiviste du Doubs. In-8°, 15 p. grav.

Aubert de la Faige et Roger de la Boutresse. — Les Fiefs du Bourbonnais. La Palisse (notes et croquis); par Aubert de la Faige et Roger de la Boutresse. Ouvrage illustré de 220 dessins à la plume et suivi d'une table alphabétique des noms de lieux. In-4°, VII-652 p.

Cluny et les environs, avec notice historique et vue d'ensemble de l'abbaye avant 1789, par E. Ricard.

Vachet (A). — Les Anciens Couvents de Lyon; par l'abbé Ad. Vachet, chanoine honoraire d'Alger. Grand in-8°, 669 p. planches

Bourges (E.) — Recherches sur Fontainebleau: par Ernest Bourges. Précédées d'un portrait de l'auteur et d'un manuscrit inédit de N. de Jer (1699). In-4°, xxx-554 p.

Barrère (J.). — Une promenade dans Bordeaux en 1550, conférence faite le 6 avril 1895, à la Société la Gersoise, par J. Barrère, avocat. In-18, 34 pages.

Monceaux (P.). — Le Musée de Cherchel; par Paul Monceaux. In-8°, 8 p.

Rilly (de). — Oysonville, son château, ses seigneurs (suite et fin); par le comte de Rilly. Grand in-4°, 88 p.

Pilloy. — Note sur des monnaies gauloises trouvées à Vermand (Aisne); par M. Pilloy, correspondant du comité. In-8°, 8 p.

Guillemin (L.). — Chroniques locales; par Léon Guillemin. N° 2 : Lydéric (les deux bourgs); Petits sièges et Faits d'armes: Bayard (tournoi à Aire). In-18 jésus, 56 p.

Guillemin (L.). — Chroniques locales; par Léon Guillemin, N° 7 : Hôpitaux et Couvents; Thérouanne; Villages brûlés; Canal de Neuffosse; Hommes remarquables. In-18 jésus, 96 p.

Guillemin (L.). — Chroniques locales; par Léon Guillemin. N° 5 : Fort Saint-François; les Rues; Episode d'Hesdin; la Collégiale: le Château. In-18 jésus, 96 pages.

TOME X

TABLE DES GRAVURES

NUMÉROS 53-54

NUMÉRO 55

NUMÉRO 56



TOME X

TABLE DES ARTICLES

NUMÉROS 53-54

NUMÉRO 55

NUMÉRO 56

NUMÉROS 57-58



REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

Sous le titre **Recherches sur l'origine de la poésie contemporaine,** M. Raoul Rosières a réuni en volume un certain nombre d'articles qu'il avait publiés dans diverses Revues. M. R. R. étudie les Origines de la poésie contemporaine, les Romantiques, les Parnassiens, les Dissidents (Félibres et Décadents). L'auteur connaît admirablement les poètes anciens et modernes, les lit, les relit et les discute sans cesse. Grâce à cette préparation, à son calme et à ses qualités d'historien, M. Raoul Rosières a écrit un volume curieux, rempli d'idées originales sans excentricité et où perce souvent une froide et plaisante ironie. Dans le chapitre consacré à l'*Histoire d'une ancienne école littéraire*, M. R. R. conte l'histoire des décadents. qui seront navrés d'apprendre qu'ils n'ont rien inventé et que Louis XI venait de mourir quand ils naquirent. En ce temps, comme aujourd'hui, quelques-uns présageaient une de ces révolutions littéraires qui se produisent périodiquement « avec les mêmes incertitudes, les mêmes erreurs, les mêmes extravagances et les mêmes mécomptes chaque fois que les esprits délaissent un idéal qui a fait son temps avant qu'un homme de génie ne soit venu leur en créer un autre ». En attendant la venue de ce Messie on y suppléa par une recette infaillible : « Tu feras en tout le contraire de ce que firent ceux qui te précédèrent. » Comme rien n'est plus aisé, on s'employa ardemment, de 1490 à 1540, à ne plus penser ni parler comme les hommes. Lisez les citations de M. R. R et vous verrez combien sont retardataires les révolutionnaires qui ont promis d'être incompréhensibles. Mais le bon Pantagruel vit le jour et, jugeant que poète écorchait la langue, il lui cria : « je t'écorcherai tout vif. » Le mot fit son effet et les décadents de 1540, moqués, dédaignés, abandonnés de tous, durent revenir au « planchier des vaches ». La farce de *Maistre Mimin* nous apprenait que l'un d'eux ayant « oublié sa langue maternelle », et prononçant des discours en un jargon que personne ne comprenait, ses parents l'enfermèrent « dans une cage, pour lui apprendre au moins quelques phrases intelligibles, à la façon dont on éduque les perroquets ». A l'ironie, forte et fine grâce à l'érudition, M. R R. sait ajouter le conseil précieux. Je reproduirai seulement celui de la fin, car je ne puis réimprimer tout son livre : « L'obscurité, la bizarrerie, le pédantisme, ne sont jamais possible qu'aux heures de prostration où l'être entier s'engourdit insensible, car le moindre cri de l'âme ou du cœur pulvériserait en son explosion

[illegible]

[illegible] pays [illegible]

[illegible] M. Lefèvre-Pontalis [illegible] L'exposé de M. Lefèvre-Pontalis [illegible] parties, il fait ressortir [illegible] des diverses parties du [illegible] pays [illegible] en particulier [illegible] l'avantage de faire entrer [illegible] enviable des [illegible] M. Lefèvre-Pontalis expose également combien la sincérité [illegible]. Enfin il fait ressortir [illegible] l'Espagne, au milieu de la [illegible] a joui du bénéfice de [illegible]. Ne fût-ce qu'à ce titre — et il en est d'autres encore — [illegible] de M. Lefèvre-Pontalis mérite nos méditations et [illegible].

M. Joseph Vallot vient de publier le second volume des *Annales de l'Observatoire météorologique du Mont-Blanc*, qu'il a créé avec tant de constance et de générosité sur le pic le plus élevé de l'Europe : ce ne fut point sans difficultés, venues notamment de la part d'un savant qui ne sut ni lui rendre justice, ni seconder ses vaillants efforts. Heureusement M. Vallot trouve, en Mme Gabrielle Vallot, un concours énergique et savant, qui mérite d'être reconnu officiellement. En dehors des savants mémoires des collaborateurs de ses *Annales*, publiés avec de superbes planches, M. Vallot a trouvé en sa femme un aide, prêt aux observations les plus minutieuses, qui publiait récemment des *Observations actinométriques faites pendant l'Éclipse de Soleil du 17 Juin 1890* ; c'est un savant mémoire, dont les auteurs méritent les plus vifs encouragements et compliments.

Le propriétaire-gérant : Charles Normand.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

TABLE DES GRAVURES DU N° 57-58

CINQUIÈME ET SIXIÈME PARTIE DU DIXIÈME VOLUME.

(Voir la table des articles).

BIBLIOTHÈQUE DES ÉRUDITS, ARTISTES, AMATEURS

La COLLECTION de *l'Ami des Monuments et des Arts* constitue un superbe recueil de planches et de mémoires, fondement de toute bibliothèque sérieuse d'érudit, d'artiste, d'amateur. On peut se procurer huit volumes au prix de 25 fr. et s'inscrire pour la réédition du premier au même prix. (Les derniers exemplaires ont été vendus jusqu'à 80 fr. chaque).

Les personnes qui n'ont pas encore toute la collection peuvent se procurer chaque volume isolément. Réédition du 1er volume à 25 fr. dès qu'il y aura 300 souscripteurs. Un certain nombre sont déjà inscrits.

Un versement unique de 275 fr. donne droit au titre de membre fondateur, à l'envoi des volumes sauf le premier, au service de l'Ami des Monuments et des Arts à vie pendant sa durée, à la carte de membre, et à la participation aux excursions de l'Ami des Monuments et des Arts dans les conditions du règlement.

En les prenant tout de suite, on pourra faire relier ces volumes, qui constituent de ravissants cadeaux à faire et dont l'importance peut être graduée suivant le nombre des albums achetés.

CHAMBRES DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE : Musée de Salzbourg, de la collection des MUSÉES EUROPÉENS. *(En carton)*. 55 fr.

LA TROIE D'HOMÈRE. 2e édition renfermant en supplément une grande planche, le premier et seul plan complet d'état actuel de la ville fameuse, selon les dernières fouilles.

Quelques exemplaires petit in-folio sur Hollande. 110 fr.

Superbes exemplaires dans un beau carton. — On ne s'engage pas à fournir cet ouvrage étant donné le petit nombre d'exemplaires disponibles.

NOUVEL ITINÉRAIRE GUIDE-ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS, 1er volume. Reliure amateur. Tête dorée. Ouvrage le plus complet sur Paris. 25 fr.

VIENT DE PARAITRE

LYCOSURA

SECOND VOLUME DU CORPUS DES MONUMENTS GRECS

Recueil le plus complet sur la sculpture et l'architecture grecques, le seul au courant des dernières découvertes, figurées sur de superbes planches en héliogravure taille douce.

PARIS 55 fr. — PROVINCE 57 fr. — UNION POSTALE 60 fr.

